



Rapport

du

Département de l'éducation, de la culture et
des sports

Exercice 2009

DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION, DE LA CULTURE ET DES SPORTS

2009 EN BREF

Après la précédente législature, durant laquelle la grande majorité des objectifs ont été atteints, le DECS s'est attaché à relever plusieurs défis d'envergure, dont les plus importants figurent au programme de législature 2010-2013.

Au niveau de l'école obligatoire, le principal défi est l'implémentation de l'accord HarmoS, entré en vigueur le 1^{er} août 2009. Sous la conduite d'un comité de pilotage présidé par le chef du DECS, dix groupes de travail préparent actuellement la mise en œuvre progressive, dans notre canton, de ce concordat dès la rentrée scolaire 2011.

Simultanément, en collaboration avec les communes, d'importants travaux ont été lancés, en vue de redéfinir les structures de pilotage de l'école neuchâteloise et d'en réformer l'organisation territoriale en créant des établissements scolaires régionaux et des cercles scolaires regroupant tous les degrés scolaires. Par ailleurs, des expériences pilotes ont été lancées dans le second semestre de l'année, dont la principale vise à limiter le taux de redoublement. Enfin, les réflexions ont débuté sur la question de l'intégration des élèves en situation de handicap dans l'école ordinaire.

Au secondaire 2, le principal défi consiste à promouvoir la formation professionnelle duale et à diminuer, simultanément, l'importance relative des formations en école à plein temps, de manière à rapprocher le canton de la moyenne nationale.

Dans le domaine des hautes écoles, le principal défi, pour lequel les premiers travaux ont été lancés en 2009, est la répartition des charges et la question de la localisation des formations (HEP), ainsi que le sort des filières dites sous-critiques (HE-Arc).

Figurant également au programme de législature 2010-2013, visant à favoriser le développement du pôle neuchâtelois de la microtechnique d'importance nationale, les travaux préparatoires en vue de construire un nouveau bâtiment regroupant l'ensemble des partenaires et des activités (bâtiment de la microtechnique) étaient, à fin 2009, à bout touchant.

Dans tous les domaines, l'année 2009, le second semestre en particulier, a été marquée par la volonté de rétablir le dialogue, devenu difficile, avec les partenaires (associations professionnelles, communes). C'est dans cette optique qu'ont été menés les travaux relatifs à l'organisation scolaire, et il en va de même dans le domaine des sports et de la culture. Dans ces domaines, il s'agit, en collaboration réelle avec les communes, de clarifier les rôles de chacun, et les premiers travaux ont également été lancés dans ce sens.

Au niveau organisationnel, il convient, enfin, de relever que le DECS a connu une réorganisation importante: avec effet au 1^{er} janvier 2010, l'ancien service des hautes écoles et de la recherche (SHER) a été, avec le statut d'office, rattaché au service de la formation professionnelle et des lycées (SFPL), qui regroupe désormais, sous le nom de service des formations postobligatoires (SFPO), tout le secondaire 2 et les hautes écoles.

Secrétariat général

Le secrétariat général a assumé les activités inhérentes à une fonction d'état-major au service du chef de département: préparation et suivi des dossiers du DECS traités au Conseil d'Etat, coordination des activités liées à la préparation du budget, préparation et suivi des affaires parlementaires, etc.

Il a plus particulièrement participé aux travaux d'élaboration et de mise en œuvre des objectifs du DECS ancrés dans le programme de législature. Il a, entre autres, pris part aux travaux liés au concordat HarmoS et à la Convention scolaire romande ainsi qu'aux premiers travaux destinés à promouvoir l'intégration des élèves en situation de handicap dans l'école ordinaire. Il a également

conduit le processus devant aboutir à la réalisation d'un nouveau bâtiment pour la microtechnique et les opérations relatives au domaine des bibliothèques dans le canton.

Les comptes 2009 de la Caisse de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public bouclent avec un excédent de recettes de quelque 671'362 francs. Les indemnités de remplacement découlant de maladies, d'accidents et de congés-maternité se sont élevées à 5'332'864 francs (en baisse de 0.33%).

Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPE)

Le nombre de situations pour lesquelles le CAPPE est sollicité est en constante augmentation, tant pour la gestion de situations critiques, les élèves et classes en difficulté, le climat scolaire et la gestion de conflits dans les collèges, que pour la qualité de vie au travail des professionnels des écoles.

Le CAPPE privilégie des interventions rapides et sur mesure pour favoriser autant que possible le maintien de la qualité de l'enseignement, en collaboration avec les autorités scolaires et les services d'enseignement. Vu les ressources limitées à disposition, la priorité a été donnée aux accompagnements et soutiens demandés face aux situations difficiles.

Service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP)

Au cours de l'exercice écoulé, on observe une augmentation des consultations en orientation professionnelle en fin de scolarité et en psychologie scolaire et une stabilisation dans les demandes émanant des jeunes hors scolarité et des adultes.

La collaboration interinstitutionnelle (service de l'emploi, ORP et OROSP), qui permet d'offrir des cours et des consultations aux chômeurs, s'est étendue: 1. à certains bénéficiaires de l'aide sociale inscrits dans une démarche d'insertion professionnelle; 2. aux jeunes de moins de 30 ans à l'aide sociale dans le cadre du programme d'insertion professionnelle adopté par le Grand Conseil.

Le projet "Mentoring" mis en place en 2005 a été intégré dans le projet de "Case management" accepté par le Conseil d'Etat et financé par l'OFFT. Il s'agit, en collaboration avec le SFPL et le service de l'emploi, d'accompagner les élèves sans solution en fin de scolarité obligatoire.

En novembre 2008, le Grand Conseil a adopté la première loi cantonale sur l'orientation scolaire et professionnelle (LOSP). Un postulat demandant d'étudier le regroupement des activités d'orientation et le rassemblement des prestations de psychologie scolaire fait l'objet d'une étude par un groupe de travail mandaté par le chef du DECS.

Enseignement et formation

Service de l'enseignement obligatoire

Durant l'année scolaire 2009-2010, 3309 élèves sont accueillis dans 173 classes enfantines*.

Pour les écoles primaires, on compte 9398 élèves, répartis dans 507 classes*.

Quant aux écoles secondaires 7998 élèves suivent leur scolarité dans 433 classes*.

* Effectifs au 15 octobre 2009.

Le marché de l'emploi du secteur préscolaire est toujours pléthorique. Si quelques maîtresses d'école enfantines prétendent aux indemnités de chômage, certaines étendent leurs recherches à d'autres cantons ou s'orientent vers une autre profession alors que d'autres effectuent des remplacements.

Aux degrés préscolaire et primaire, sur les 42 enseignant(e)s sorti(e)s de la HEP-BEJUNE en 2009, 29 ont trouvé un emploi à temps complet ou partiel. Les autres exercent momentanément d'autres types d'activités ou effectuent des remplacements.

Le service comptait, au 31 décembre 2009, 24,18 équivalents plein temps.

Bureau de l'informatique scolaire (BIS)

Le bureau de l'informatique scolaire s'emploie à faciliter l'usage des Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication (MITIC) aux degrés préscolaire, primaire et secondaire 1.

Le portail du réseau pédagogique neuchâtelois www.rpn.ch, l'installation de logiciels spécifiques et la mise à disposition de nombreuses ressources permettent d'offrir à chaque élève des possibilités d'apprentissage différencié. En 2009, de nombreux projets pédagogiques ont été conduits.

Le développement du système de gestion des écoles CLOEE s'est poursuivi en 2009, dans le but de simplifier et automatiser les travaux standards de gestion administrative des écoles.

En plus des épreuves cantonales d'orientation, le BIS a assuré en 2009 l'organisation des épreuves cantonales de degré 8.

Au 31 décembre 2009, le bureau comptait 5.8 postes EPT.

Office de l'enseignement spécialisé (OES)

L'OES est l'entité cantonale de référence pour la scolarité en école spécialisée, l'orthophonie, la psychomotricité, l'éducation précoce spécialisée et le soutien pédagogique spécialisé. Il assume aussi la supervision pédagogique et financière des trois écoles spécialisées du canton (Les Perce-Neige, Centre régional d'apprentissages spécialisés et Centre pédagogique de Malvilliers).

L'office est en particulier appelé à conduire le processus de ratification du concordat spécialisé de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) ainsi que l'élaboration du futur plan stratégique en matière d'enseignement spécialisé.

Les mesures spécialisées reconnues par l'office pour les enfants et jeunes de 0 à 20 ans sont équivalentes à environ 3200 en permanence (8,25% de la population de ces classes d'âge).

L'office comprend 7,6 postes EPT.

Centre cantonal de psychomotricité

Le centre offre ses prestations dans différentes régions du canton. Il dispose d'antennes régionales à Neuchâtel, au Val-de-Ruz, à Val-de-Travers, à Cornaux, à La Chaux-de-Fonds et au Locle.

Le centre suit en moyenne entre 250 et 300 enfants et jeunes par année. Il comprend 8,3 EPT

Service de la formation professionnelle et des lycées

L'année 2009 a été marquée par des mesures d'économies: la hausse des effectifs moyens de 21 à 22 élèves par classe, en filière de maturité gymnasiale (alors que les écoles de commerce et de culture générale sont à 23), la diminution du nombre d'heures de décharge pour les enseignants de français et de philosophie et l'augmentation de l'indice de 23 à 24 périodes hebdomadaires d'enseignement. Par contre, le statut des maîtres de pratique de la formation professionnelle a été amélioré (passage de 40 à 35 périodes).

Les révisions de réglementation des formations professionnelles se poursuivent. L'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr) touche sur plusieurs années la totalité des 300 formations professionnelles régies au plan fédéral.

Durant l'hiver 2008-2009 une importante étude conduite par un consultant externe a fait ressortir la forte proportion de formations dispensées en écoles à plein temps en comparaison nationale. Le Conseil d'Etat a fixé dans son programme de législation 2010-2013 l'augmentation de 58 à 68% (moyenne suisse: 72%) de la part des jeunes qui entrent en formation professionnelle à la sortie de l'école obligatoire et l'augmentation de 57 à 80% (moyenne suisse: 88%) de la proportion des formations professionnelles en système dual, ce qui implique une diminution des offres en écoles à plein temps.

L'année 2009 marque la fin du projet d'insertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale âgés de moins de 30 ans décidé en décembre 2006 par le Grand Conseil. La poursuite de ce projet est envisagée; le Grand Conseil sera saisi d'un rapport au début de l'année 2010.

Les projets pilote de validation des acquis en vue de l'obtention du CFC d'assistant socio-éducatif et du CFC d'employé de commerce pour des adultes expérimentés vont bon train.

M. Laurent Feuz a été nommé à la tête du nouveau service des formations postobligatoires (SFPO) qui regroupe l'office des hautes écoles et de la recherche, l'office des lycées et l'office des apprentissages, soit toutes les formations des niveaux secondaire 2 et tertiaire. Il succède à M. Jacques-André Maire, qui devient le conseiller stratégique du chef DECS.

Service des hautes écoles et de la recherche

Université (UniNE)

Le 23 juin 2009, le Grand Conseil a accepté le mandat d'objectifs pour la période 2009-2012 élaboré par le Conseil d'Etat par 103 voix sans opposition.

Neuf mandats ont été confiés, ayant pour but de redéployer les facultés et d'assurer la qualité des prestations. Compte tenu de la situation économique, des projets de redéploiements ont été soit gelés, soit suspendus, et le mandat d'objectifs risque d'être difficilement réalisable.

Soucieux de favoriser l'attractivité de l'Université, le rectorat a créé un département promotion et affaires académiques, regroupant ainsi les efforts de visibilité de l'UniNE.

L'année 2009 aura été marquée par les 100 ans de l'institution.

L'UniNE accueillait 3826 étudiants au semestre d'automne 2008-2009 contre 3727 un an plus tôt.

Haute école Arc (HE-Arc)

Dans l'esprit du regroupement de la HE-Arc sur un seul site et du développement de son attractivité, l'année a été marquée par l'inauguration du Campus Arc 1 et la pose de la première pierre du futur bâtiment de TransEurope sur le plateau de la gare de Neuchâtel.

L'année 2009 a vu le lancement d'une importante réflexion au niveau de l'offre de formation dans le domaine Ingénierie. Cette offre sera mieux adaptée aux besoins de l'économie et à l'évolution de la société. Il s'agit aussi de répondre aux critères de masse critique de la Confédération.

Les travaux pour l'accréditation de la formation d'Ingénieur-e designer et du Master en Conservation-restauration se sont poursuivis en 2009. Une formation trinationale en génie électrique, en collaboration avec l'Institut Universitaire de Technologie de Haguenau (France) et la Hochschule Offenburg (Allemagne), a débuté au mois de septembre, de même que plusieurs formations postgrades et continues.

Avec 1130 étudiants (1049 à la rentrée 2008), les effectifs de la HE-Arc sont en augmentation. Ils ont augmenté dans le domaine gestion et sont restés stables dans les autres domaines.

Haute école pédagogique (HEP-BEJUNE)

Dans le cadre de la plateforme 2, les programmes seront modifiés pour la rentrée 2011 et offriront la possibilité de se former dans trois filières (secondaire 1, secondaire 1 et 2, ou secondaire 2 uniquement). En matière de formation continue, deux nouvelles filières certifiantes seront créées (master en enseignement spécialisé et DAS en soutien pédagogique). La formation complémentaire -2+2 sera à nouveau proposée. L'année 2009 a aussi été marquée par la réalisation de collaborations entre les HEP romandes (activités créatrices et économie familiale).

Le Comité stratégique a mis sur pied un groupe de travail dont les réflexions devraient débiter en 2010, avec le mandat, notamment, d'étudier les possibilités d'une relocalisation des sites de formation de l'institution.

La HEP-BEJUNE comptait à la rentrée 2009-2010, 263 étudiants en plateforme 1 (préscolaire et primaire), 188 en plateforme 2 (secondaire 1 et 2) et 168 en formation postgrade.

Recherche

Le fort accent porté sur la microtechnique et les micro- et nanotechnologies confirme la volonté du gouvernement neuchâtelois de développer en terre neuchâteloise un pôle de la microtechnique en

partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés (IMT-EPFL, UniNE, HE-Arc, CSEM, Observatoire et Neode).

Le développement des activités de l'EPFL sur sol neuchâtelois s'est déjà manifesté par l'arrivée de l'équipe du professeur Yves Perriard dont le laboratoire d'actionneurs intégrés était jusqu'à présent situé à Lausanne.

Sport

L'année écoulée peut à nouveau être qualifiée de soutenue en matière d'activités.

La défense de l'éducation physique continue d'être une des priorités du service. En avril, un groupe de travail DECS/ANEPS a remis au Conseil d'Etat un rapport contenant des propositions de mesures.

Au niveau du sport scolaire facultatif, seules 4 écoles ont sollicité un subventionnement.

La promotion du sport passe également par des offres de pratique durant la pause de midi. Le concept Midi Tonus, offert dans chaque district, permet aux participants de découvrir de nouveaux sports et de s'inscrire ensuite dans une structure existante.

Le prix du mérite sportif 2009 se déroulera le 11 janvier 2010. La maison Tissot sera le nouveau sponsor pour les 3 prochaines années.

Partenaire de multiplication unique de Swiss Olympic pour la Suisse romande, le service a à nouveau mis sur pied la formation en management de club, qui a connu un grand succès.

Au niveau des camps de ski, les résultats de la saison 2008-2009 ont démontré que la décision de reprendre la gestion complète de ce domaine était judicieuse, puisque un bénéfice important a été réalisé. 40.368 nuitées ont été enregistrées.

Au niveau de J+S, des subsides ont été alloués pour environ 900'000 francs. La phase d'introduction de J+S Kids est terminée: J+S Kids est devenu un programme J+S à part entière.

Le Fonds des sports a distribué un montant global de 1.462.961 francs. Les demandes de soutiens individuels ont largement augmenté.

Culture

Au cours de l'année 2009, le Conseil d'Etat a présenté au Grand Conseil le rapport d'information sur la politique culturelle. Le législatif a pris acte avec satisfaction de ce document, qui présente les stratégies et les activités menées ces dernières années aussi bien dans le domaine patrimonial que dans celui de la formation artistique, de la lecture publique ou des manifestations culturelles.

Au niveau intercantonal, le service des affaires culturelles a participé aux réflexions romandes sur la constitution d'un pôle culturel fort dans le domaine des arts de la scène ainsi que sur la création d'une Fondation Romande de Cinéma.

Dans le domaine du 7^e art encore, les longues négociations au sujet de la taxe sur les spectacles ont abouti. Les villes ont en effet accepté d'entrer en matière pour porter de 20% à 40% le taux de rétrocession au Fond d'encouragement de la culture cinématographique.

Conservatoire

2009 a été marqué par le regroupement des sites d'enseignement de Neuchâtel dans le nouveau bâtiment de la Place de l'Europe. Ces magnifiques locaux, à proximité de la gare, offrent des conditions d'enseignement inégalées dans l'environnement stimulant que constitue le Campus Arc.

En ce qui concerne la formation professionnelle, le site de Neuchâtel a finalisé son intégration avec la Haute École de Musique de Genève. Des filières de master ont été ouvertes à Neuchâtel. En ce qui concerne le corps enseignant, son transfert administratif au sein de cette Haute École a été effectué au mois de septembre.

Office et musée d'archéologie

Le Laténium a été honoré par plusieurs publications prestigieuses dont les "Dossiers d'archéologies", principal magazine francophone d'archéologie.

L'exposition "du Nil à Alexandrie" a concrétisé le partenariat avec le Centre d'Études Alexandrines dirigées par le célèbre archéologue français Jean-Yves Empereur.

Le secteur de la médiation culturelle a accueilli plus de 615 groupes dont 66% en provenance de l'extérieur du canton. Il collabore régulièrement avec la HEP-BEJUNE, notamment pour la réalisation de valises pédagogiques pour les médiathèques des trois cantons.

Les collections du Laténium ont été présentées en Afrique. Cette manifestation a permis de développer des contacts avec diverses institutions culturelles et scientifiques africaines.

Après l'aboutissement des dossiers de l'UNESCO pour Le Locle et La Chaux-de-Fonds, les sites lacustres de l'Arc alpin se sont regroupés pour constituer un dossier de candidature auprès de l'UNESCO (8 gisements retenus dans le canton). Si cette candidature aboutit, notre canton abritera 2 sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Office de la protection des monuments et des sites

Les collaborateurs de l'office, en partenariat avec deux chercheurs mandatés par la société suisse de traditions populaires, ont mené à bien les travaux destinés à la publication de l'ouvrage neuchâtelois de la série "Les maisons rurales de Suisse".

L'office a mené des recherches historiques, des inventaires, des investigations archéologiques ou techniques et des relevés dans différents bâtiments et sites, en collaboration parfois avec divers spécialistes. Les principaux édifices, sites ou thèmes concernés cette année ont été le patrimoine rural du canton, la collégiale de Neuchâtel, le crucifix gothique de l'église de Cressier, le pavillon des Bugnons à Colombier, la Maison des Mascarons (Môtiers), la villa Observatoire 36 à Neuchâtel, l'Hôtel de la Truite (Champ-du-Moulin) la maison vigneronne Bâla 1-3 (Auvernier) et l'oratoire de Bétod (Cerneux-Péquignot).

Dans le cadre de la 16^e édition des journées européennes du patrimoine, plus de 1700 visiteurs se sont déplacés pour découvrir le patrimoine neuchâtelois décliné sur le thème "Au fil de l'eau".

Office des archives de l'Etat

Le projet de la révision de la loi sur les archives de l'État a été poursuivi. Il s'agit d'adapter la loi aux nouvelles exigences de transparence des activités de l'État et d'y introduire des principes de gestion des archives qui se sont développées depuis une vingtaine d'années.

Le projet d'acquisition d'un outil de gestion informatique (*FloraNE*), débuté en 2005, a été bouclé. Dès juin 2010, les usagers de l'office auront accès à la base de données en salle de lecture.

L'OAEN et le SIEN ont créé au début 2009 un groupe de travail "archivage électronique", chargé de mener des projets-pilote afin d'élaborer une stratégie globale d'archivage à long terme de documents électroniques.

Par ailleurs le canton de Neuchâtel a adhéré en 2009 au Centre de coordination pour l'archivage à long terme de documents électroniques (CECO). Le canton bénéficie à moindre coût de prestations, et une participation active aux projets du CECO favorisera la mutualisation des ressources et des connaissances entre cantons dans le domaine de l'archivage électronique.

1. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1.1. Organisation

L'année 2009 a été caractérisée par une stabilité certaine sur le plan organisationnel.

Au niveau du personnel, le poste de collaborateur scientifique à 50%, vacant depuis le 1er octobre 2008, a été repourvu au 1er août 2009, avec l'engagement de Mme Nadia Boss (50%).

Rattaché au SG DECS, le responsable de la mobilité professionnelle dans l'enseignement a changé de fonction au sein du DECS avec effet au 1 mai 2009. Le poste, à durée limitée et financé par le Fonds de réforme des structures de l'Etat, n'a pas été renouvelé.

L'effectif est le suivant au 31.12.2009: 1 secrétaire général (100%), 1 secrétaire général adjoint (80%), 1 collaboratrice scientifique (50%) et 2 secrétaires (150%), accompagnées d'une stagiaire (qui travaille partiellement pour la Caisse de remplacement).

Dès le 1er janvier 2010, l'ancien chef du service de la formation professionnelle et des lycées a rejoint le SG DECS en qualité de conseiller stratégique du chef du département (50%).

1.2. Missions essentielles

Elles peuvent être un peu schématiquement résumées en cinq axes principaux:

- conseiller et assister le chef du département et les services dans les affaires départementales, gouvernementales, parlementaires et autres affaires de nature politique;
- mener et coordonner l'information et la communication interne et externe du département;
- coordonner et contrôler les actions des services du département sur le plan des ressources humaines et en matière financière, organisationnelle et administrative;
- conduire et gérer diverses opérations régulières et ponctuelles relevant de la compétence directe du département;
- conduire et administrer le secrétariat général.

1.3. Activités

Le secrétariat général dans sa fonction d'état-major au service du chef du département est en charge de tâches classiques, régulières et permanentes (celles de tout état-major) et de mandats particuliers, ponctuels liés à des dossiers précis.

Activités régulières principales

- analyse de l'ensemble des dossiers du DECS et "briefing" avec le chef de département;
- préparation et suivi des dossiers du DECS traités au Conseil d'Etat;
- analyse des dossiers des autres départements traités au Conseil d'Etat;
- coordination des activités liées à la préparation du budget du DECS;
- coordination des activités liées à la préparation du rapport de gestion du département;
- préparation et suivi des affaires parlementaires;
- préparation, gestion et suivi des séances de la sous-commission de gestion et des finances du DECS;
- préparation des colloques du DECS (réunions périodique regroupant les chef-fe-s de service du département);
- collaboration à la gestion des ressources humaines du DECS (descriptions de fonctions, entretiens de développement, procédures de nomination et de promotion);
- participation aux travaux de la Conférence des secrétaires généraux;
- coordination de consultations diverses sur le plan fédéral et cantonal;
- participation aux travaux de la Conférence des secrétaires généraux de la CDIP et de la CIIP ainsi que préparation et suivi des travaux de la CIIP et de la CDIP;
- Conduite des opérations liées aux constructions scolaires.

Mandats particuliers principaux (liste non exhaustive)

- conduite des opérations et mise en œuvre des objectifs du DECS ancrés dans le programme de législature (ainsi que dans le plan financier);
- conduite, gestion et contrôle des procédures établies dans le cadre de la réforme de l'Etat, plus particulièrement en matière de ressources humaines (demandes de dérogation);
- gestion du projet de retraite anticipée pour l'ensemble du corps enseignant;
- présidence du Comité de pilotage (jusqu'en mars 2009) et conduite du processus devant permettre à terme la réalisation d'un projet de nouveau bâtiment pour la microtechnique et la nanotechnologie à Neuchâtel permettant au canton de se profiler comme centre de compétence national;
- participation au comité de pilotage HarmoS/Convention scolaire romande;
- participation aux travaux préparatoires en vue de promouvoir l'intégration d'une grande majorité des élèves en situation de handicap dans l'école ordinaire (futurs établissements scolaires régionaux);
- participation aux réflexions relatives aux structures de pilotage de l'école obligatoire (normes pour les postes de direction, établissements scolaires régionaux);
- conduite du comité de pilotage « Transition scolarité obligatoire – secondaire 2 » jusqu'à la fin de la précédente législature;
- conduite de séances et de travaux liés au concept sports, arts, études et aux demandes de divers clubs sportifs;
- conduite et gestion des travaux liés au domaine des bibliothèques dans le canton;
- participation au comité de pilotage "Evaluation périodique des subventions" chargé de la coordination générale du projet, du suivi des examens et du contrôle de leur exécution;
- pilotage des travaux ayant aboutis à la naissance du Centre international de formation continue en horlogerie au Locle;
- participation aux travaux du groupe de réflexion et d'analyse "Réorganisation du SOSF";
- présidence d'un groupe de travail chargé d'apporter un appui à la gestion financière de la CIIP et de construire un projet de planification financière 2011-2013;
- mise sur pied et présidence du GBU (Groupe des bâtiments universitaires), groupe chargé de planifier, coordonner et gérer les bâtiments de l'Etat occupés par l'UniNE;
- participation aux séances du Conseil de l'Université et de son Bureau. Suite à la réorganisation du SHER, le SG DECS est en charge des questions stratégiques liées à l'UniNE;
- participation aux travaux de la task force "Avenir du Jardin botanique";
- représentation du DECS au sein du groupe de travail "Mandat 8", chargé de conduire une étude de faisabilité sur l'introduction d'une enveloppe quadriennale pour l'UniNE;
- représentation du DECS au sein de l'Etat-major de conduite de crise H1N1 et conduite des opérations au niveau scolaire;
- Mise en place d'un système de contrôle interne et de gestion du risque au niveau du SG DECS.

1.4. Bâtiments scolaires communaux et installations sportives

Planification et constructions scolaires

La commission cantonale des constructions scolaires s'est réunie à une reprise durant l'année 2009 et elle a notamment examiné des dossiers de constructions scolaires et/ou sportives communales projetées, en cours ou achevées.

Les travaux ont été menés en référence à l'Arrêté concernant l'implantation et la construction des bâtiments scolaires communaux et des installations sportives, du 19 avril 2006, qui introduit une étape supplémentaire dans le processus: avant d'accorder une subvention provisoire, le Conseil d'Etat se prononce sur le bien-fondé des besoins et sur le principe d'admissibilité du programme à une éventuelle subvention.

Par ailleurs, au cours de l'année, des mandats d'études techniques ont été confiés aux architectes conseils du département.

Reconnaissance des besoins

En 2009, le Conseil d'Etat n'a pris aucun arrêté de reconnaissance des besoins en matière d'infrastructures scolaires.

Subventions provisoires

Deux arrêtés accordant une subvention provisoire ont été pris durant l'année 2009:

- La Chaux-de-Fonds: subvention cantonale sur la part communale du coût de la construction d'une halle de sport double (halle Volta), à La Chaux-de-Fonds.
- Cernier: agrandissement de l'école enfantine.

Subventions définitives

Cinq arrêtés de subventions définitives ont été adoptés par le Conseil d'Etat durant l'année 2009:

- Dombresson: construction d'une salle de gymnastique;
- Neuchâtel: réalisation d'une place de sport de quartier aux Charmettes;
- La Chaux-de-Fonds: subventionnement du loyer des locaux loués pour les besoins de l'école enfantine;
- La Chaux-de-Fonds: subventionnement du loyer des locaux loués pour les besoins de l'école primaire;
- Neuchâtel: subventionnement du loyer des locaux loués pour les besoins de l'école enfantine.

Récapitulation des dépenses en 2009

Le total des subventions versées durant l'exercice 2009 au titre des constructions scolaires et des installations sportives s'élève à 1'869'180.05 francs.

	Fr.
1. Enseignement enfantin et primaire	1'298'122.05
2. Enseignement secondaire 1	538'762.00
3. Installations sportives	<u>32'296.00</u>
Total	<u>1'869'180.05</u>

1.5. Législation générale

Lois et décrets du Grand Conseil

17 février	Loi sur le soutien aux activités de jeunesse extra-scolaires (LSAJ)
1 ^{er} avril	Décret portant octroi d'un crédit supplémentaire de 10 millions de francs destiné au fonds d'intégration professionnelle
1 ^{er} avril	Décret portant octroi d'un crédit de 8.500.000 francs relatif à la participation financière de l'Etat permettant le transfert et l'installation du Comlab au sein du Centre suisse d'électronique et de microtechnique SA (CSEM)
23 juin	Décret ratifiant le mandat d'objectifs confiée à l'Université pour la période 2009-2012
3 novembre	Loi portant modification de la loi sur l'organisation scolaire (LOS) et de la loi sur les établissements spécialisés pour enfants et adolescents (LESEA)
3 novembre	Décret portant octroi d'un crédit supplémentaire urgent de 1.200.000 francs destiné au projet Campus Arc 1

Règlements et arrêtés du Conseil d'Etat de portée générale

Organisation

16 janvier	Arrêté concernant l'adhésion du canton de Neuchâtel au Centre de coordination pour l'archivage à long terme de documents électroniques (CECO)
16 mars	Arrêté portant ratification de la convention fixant les modalités et les conditions aux prestations du Centre de séjours à l'étranger pour l'enseignement secondaire
30 mars	Arrêté de modification du règlement d'exécution de la loi concernant la création d'un fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels
22 avril	Arrêté modifiant le plan d'études de l'enseignement secondaire inférieur
22 avril	Arrêté portant modification du règlement des conditions d'admission, d'orientation, de promotion et de passage dans l'enseignement secondaire
22 avril	Arrêté abrogeant certaines dispositions du Recueil systématique neuchâtelois, suite à l'abandon de certaines formations
20 mai	Arrêté portant modification du règlement concernant les conditions d'admission, d'orientation, de promotion et de passage dans l'enseignement secondaire
31 août	Arrêté concernant l'accès aux prestations du service de l'enseignement obligatoire et du service de la formation professionnelle et les lycées par le guichet sécurisé unique
28 octobre	Arrêté concernant un projet pilote permettant de remédier à une non-promotion au niveau secondaire 1

Dispositions financières

20 mai	Arrêté ratifiant la convention entre Berne, Jura et Neuchâtel sur les contributions aux frais d'enseignement (Convention BEJUNE)
3 juin	Arrêté fixant la cotisation à la Caisse cantonale de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public
1 juillet	Arrêté modifiant l'arrêté fixant les émoluments perçus par le DECS pour l'établissement de documents et de l'offre de prestations relatifs à la formation professionnelle
12 août	Arrêté abrogeant l'arrêté autorisant l'adhésion à la convention sur les contributions équitables des cantons aux écoles professionnelles

- 16 décembre Arrêté concernant l'organisation des classes et le subventionnement des traitements dans l'enseignement obligatoire
- 22 décembre Arrêté modifiant l'arrêté relatif au subventionnement de la formation des adultes dans le canton de Neuchâtel

2. CAISSE DE REMPLACEMENT DU PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Les comptes de l'exercice 2009 se présentent comme suit:

Compte d'exploitation	Revenus Fr.	Charges Fr.
Cotisations ordinaires employeur (écoles communales)	1.663.018,95	
Cotisations ordinaires institutions privées	51.501,55	
Cotisations ordinaires Etat	1.539.903,55	
Cotisations ordinaires, assurés	1.627.344,00	
Cotisations ordinaires, remplaçants	15.512,45	
Intérêts sur c/c Etat et CCP	6.084,30	
Indemnités assurance-accidents LAA	587.254,75	
Indemnités allocation de maternité fédérale (APG)	1.236.149,95	
Recettes diverses	13.166,00	
Indemnités de remplacement		5.332.864,10
Charges AVS, ALFA, chômage, accidents		440.711,75
Charges AVS, ALFA, chômage, accidents à des tiers		25.019,00
Caisse de pensions		105.754,75
Déplacements		5.478,30
Frais de gérance et divers		131.706,70
Autres frais divers		27.217,50
	6.739.935,50	6.068.751,10
Récapitulation:		
Total des revenus 2009	6.739.935,50	
Total des charges 2009	6.068.752,10	
Excédent de recettes	671.183,40	

L'excédent de recettes de 671.362 fr. 40, relatif à l'exercice écoulé, a été porté en augmentation de la fortune qui passe de 1.092.415 fr. 50 au 31 décembre 2008 à 1.763.777 fr. 90 au 31 décembre 2009.

Bilan	Actif Fr.	Passif Fr.
Chèques postaux,	1.439,60	
Débiteurs	2.953,35	
Compte courant Etat	2.171.955,95	
Créanciers		14.500,00
Décaissement par virement		30,00
Fonds de secours		258.220,00
Renouvellement ordinateur et logiciel		140.000,00
Fortune		1.763.598,90
	2.176.348,90	2.176.348,90

L'administration de la Caisse de remplacement est assurée par 1,5 personnes.

Les cotisations au 1er janvier 2009 se présentent ainsi:

- Cotisation de l'employé(e): 0,55%
- Cotisation de l'employeur: 1,1%

3. CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION POUR LES PROFESSIONNELS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES (CAPPEs)

Le Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPEs) a répondu en 2009 à un nombre de demandes de 10% supérieur à celui des années précédentes. On constate de plus en plus que les professionnels des écoles apprécient les réponses rapides, ciblées et complètes assurées en fonction des besoins spécifiques.

Les problématiques rencontrées sont toujours aussi complexes et nécessitent fréquemment des interventions à plusieurs niveaux: élève, classe, enseignant, relations avec les parents, etc. Celles-ci sont heureusement facilitées par la collaboration en équipe développée de longue date. A cet égard, un élément ressort fortement cette année: plusieurs élèves en souffrance et particulièrement perturbateurs ont déstabilisé, voire épuisé certains enseignants qui luttent pour gérer ces difficultés tout en protégeant leur groupe classe. Ces situations nécessitent une collaboration étroite et une grande cohérence entre toutes les personnes impliquées: autorités scolaires, intervenants du service d'enseignement et du CAPPEs, enseignants, parents, etc.

Le CAPPEs comprend comme par le passé l'équivalent de 1.9 poste salarié et peut compter sur les interventions ponctuelles (sur mandat) d'une douzaine de spécialistes, ce qui permet de répondre efficacement et de manière économique à la variété des demandes et situations.

Au niveau romand, le responsable du CAPPEs est en lien régulier avec ses homologues des autres cantons et il est délégué au réseau des responsables cantonaux *Promotion de la santé à l'école*. A l'image de ce qui se fait ailleurs en Suisse, il est prévu de développer la coordination et l'information à l'échelle de notre canton dans les mois à venir en ce qui concerne la promotion de la santé au sein de nos écoles, afin de favoriser la cohérence des activités conduites dans le domaine.

3.1. Ressources pour la qualité de vie au travail

Des entretiens individuels ont été demandés par 42 personnes pour des situations de fatigue ou d'épuisement, de crise personnelle et professionnelle, de conflits au travail, etc. La plupart d'entre

elles ont bénéficié d'un accompagnement de 4 à 5 séances en moyenne. Certaines situations ont nécessité une intervention plus importante et de plus longue durée.

Un accompagnement pour les autorités scolaires a été effectué pour 11 situations. Des interventions au niveau de l'école entière ont été réalisées, notamment pour résoudre des situations de tensions et conflits et pour favoriser un climat et des communications positives (7 situations). Le CAPPEs a par ailleurs contribué à la qualité de vie des professionnels et au développement du travail en équipe et de l'entraide entre collègues par la conduite d'ateliers de réflexion qui ont concerné 10 écoles. Comme par le passé, ces actions ont été complétées par les séances d'information et la mise à disposition de documentation et ressources (site internet: www.cappes.ch).

Les observations sur le terrain corroborent les études conduites à ce sujet: la cohérence et la collaboration à tous les niveaux entre professionnels dans les établissements scolaires sont essentielles pour la qualité de vie à l'école et pour le développement des apprentissages des élèves.

3.2. Consultation pour les écoles et développement de la communication et des relations sans violence

En 2009, la tendance observée ces dernières années s'est accentuée: échec scolaire, difficultés de comportement, relations conflictuelles voire violentes, dynamique de classe et climat scolaire perturbés, professionnels épuisés vont souvent de pair. Ainsi, au sein du CAPPEs, la consultation pour les écoles et les activités visant à développer la communication et des relations sans violence sont de plus en plus liées. Notamment, les accompagnements par rapport à une situation difficile débouchent souvent sur des actions de prévention. L'idéal serait que les interventions puissent être demandées au moment où les difficultés se présentent. Ceci permettrait d'éviter que des situations perdurent et pourrissent, ce qui arrive encore trop souvent.

Le CAPPEs a répondu en 2009 à 130 demandes, en provenance d'enseignants (en individuel, en duo ou en groupe), des autorités scolaires ou des intervenants des services d'enseignement.

Les interventions sont toujours caractérisées par la rapidité (premier contact dans les trois jours qui suivent la demande), le "sur-mesure" (construction en partant des besoins présents), l'apport d'outils concrets à mettre en place tout-de-suite, le suivi des situations (rendez-vous fixé directement pour évaluation et réajustements). Plusieurs professionnels des écoles ont relevé l'importance des espaces d'écoute offerts, le sentiment d'être entendus, soutenus et aidés concrètement.

Beaucoup d'enseignants se montrent de plus en plus conscients de l'importance de la prévention et souhaitent travailler à la création de leur groupe classe en début d'année, à la mise en place d'un cadre de travail sécurisant et agréable ou encore à une réflexion sur le "bien vivre ensemble" au sein d'un collège. Tout un travail se fait également pour développer la coopération, apprendre à gérer ses émotions, utiliser des outils pour transformer un conflit ou éduquer à la citoyenneté.

En 2009, les espaces de réflexion, échanges, partages réunissant l'ensemble d'une équipe pédagogique d'un collège se sont fait un peu plus rares, ce que l'on peut regretter. Le soutien financier pour les réalisations de prévention s'est poursuivi pour 8 écoles: charte d'établissement, école citoyenne, médiation par les pairs, développement des compétences sociales, etc. La continuité des réalisations conduites par les établissements sur plusieurs années permet d'en voir véritablement les fruits.

Par ailleurs, les prestations habituelles ont été assurées selon les besoins exprimés (mise à disposition de ressources documentaires et sur site internet, séances d'information - sensibilisation, etc.).

Dans l'accompagnement de situations difficiles, il s'agit avant tout de soutenir les enseignants dans la recherche et la mise en place de solutions adaptées aux élèves en difficulté et à la classe (difficulté de gestion de classe, élève au comportement difficile, bagarres, moqueries, élève bouc émissaire, difficulté d'intégration d'un nouvel élève, climat de classe "pourri", relations conflictuelles entre élèves ou avec des parents, clarification des rôles entre enseignants et parents, etc.)

Plusieurs situations se sont avérées très préoccupantes et ont nécessité un suivi sur le long terme et des interventions complexes qui ont impliqué également les parents et le réseau. De manière générale, il y aurait lieu de favoriser des signalements plus précoces. Dans certaines écoles, un travail dans ce sens a pu être développé. On constate que les changements positifs sont plus nombreux et de plus longue durée quand il y a une cohérence entre le travail développé au niveau du collège et au niveau des classes.

3.3. Gestion des situations critiques

Durant l'année 2009, le CAPPEP est intervenu à la demande des écoles dans 18 situations critiques qui ont bénéficié immédiatement d'un accompagnement suivi, avec, pour la plupart, également un soutien sous la forme d'espace de parole dans la ou les classes d'élèves concernés. Ces interventions ont permis de limiter au maximum les perturbations liées aux événements survenus (maladie grave, décès, accidents) tant pour les professionnels que pour les élèves.

Les établissements scolaires sont actuellement en possession d'un protocole fonctionnel et utile à la gestion des situations critiques. Les professionnels des écoles ont une meilleure conscience de l'importance à accorder à ces situations. Les collaborations avec le service de l'enseignement obligatoire sont de plus en plus étroites, une journée de formation a d'ailleurs été conduite avec tous les inspecteurs et assistants d'inspection.

Le CAPPEP a collaboré étroitement avec les commissions scolaires et les directions pour répondre à leurs questions sur la gestion d'événements majeurs dans leur établissement et a participé à des séances autour de cette problématique. Le CAPPEP a également organisé et assuré trois ateliers de mise en situations visant à permettre aux personnes engagées dans les cellules de crise constituées à mieux se préparer en vivant la gestion d'une situation critique du début à la fin de manière fictive. Des formations pour les responsables des cellules de crise des nouveaux conseils d'établissement scolaire sont prévues pour l'année 2010.

Le CAPPEP a par ailleurs donné des formations sur des thèmes plus spécifiques comme la gestion des situations critiques dans les écoles spécialisées ou, en collaboration avec le médecin cantonal, la gestion d'une épidémie et d'une crise, à l'intention des médecins scolaires.

4. SERVICE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

4.1. Personnel au 31 décembre 2009

Effectif du service:	1 chef de service	1,00	poste(s)
	1 administratrice	0,80	"
	1 documentaliste cantonal	1,00	"
	2 directeur/trice-s d'offices régionaux, en tout	1,80	"
	1 directrice-adjointe	0,30	"
	33 psychologues-conseillers/ères, en tout.....	22,65	"
	10 secrétaires / collaboratrices administratives	7,15	"
	7 documentalistes	4,55	"
	Total: 39,25 postes (56 personnes)		

A ces postes, il convient d'ajouter:

- 4 formatrices d'adultes sur mandat
- 3 apprenties de commerce
- 2 stagiaires psychologues
- 2 stagiaires maturité professionnelle commerciale
- 1 stagiaire en vue d'une insertion professionnelle (jeunes de moins de 30 ans à l'aide sociale)

4.2. Organisation et mesures d'économie

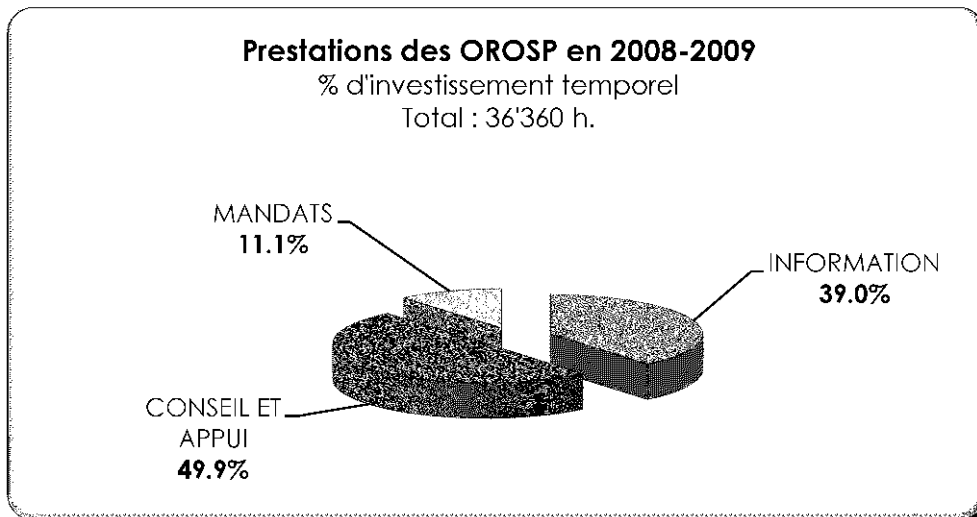
Le service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP) a participé, comme service pilote, au contrôle de gestion des prestations "GESPA". Depuis 1999, il a ainsi établi un catalogue de ses prestations, évalué les investissements temporels et calculé le coût financier moyen de chaque prestation par une comptabilité analytique. Cette approche permet donc de disposer d'un système de contrôle de gestion facilitant les décisions sur les priorités à introduire parmi les prestations.

Cette comptabilité analytique a ainsi été une référence pour proposer à l'autorité politique des réductions de prestations en les chiffrant, afin qu'elles correspondent à la diminution de postes de travail prévue dans la planification financière 2006-2009 décidée par le Conseil d'Etat. Entre fin 2005 et le 31 décembre 2009, les différentes fluctuations dans les postes de travail se soldent par une diminution de 3,15 EPT, ce qui correspond à une réduction de 9% des postes de travail réellement à charge du budget cantonal (sans prendre en compte les postes autofinancés).

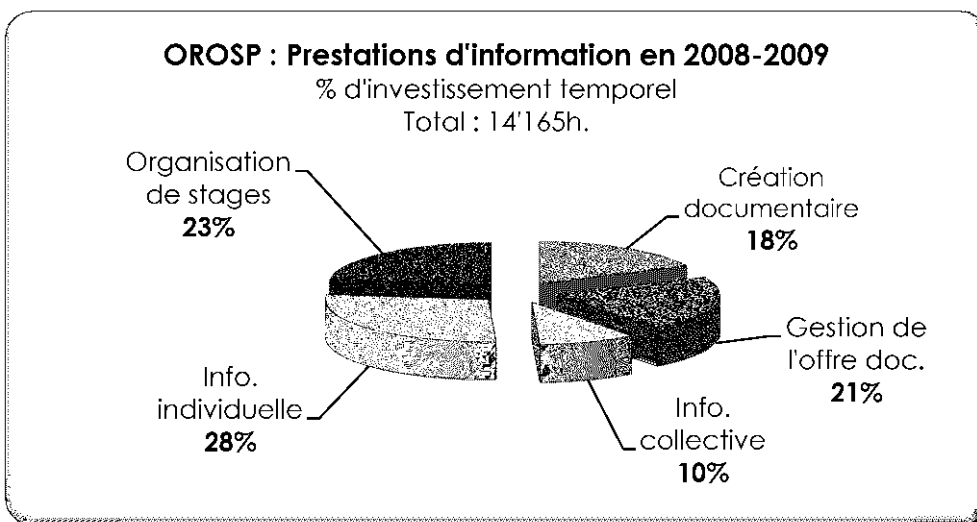
Le tableau suivant utilise également ce travail d'analyse en répertoriant l'importance relative des investissements temporels des collaborateurs "professionnels" (documentalistes, psychologues, formatrices et directions) sur les différentes prestations.

4.3. Tableau des prestations et investissements temporels

		% temps investi
INFORMATION:	14.165 heures	39.0%
Prestations		
1. Création documentaire		7.0%
2. Gestion de l'offre documentaire		8.4%
3. Information collective		3.8%
4. Information individuelle		10.8%
5. Organisation de stages		9.0%
CONSEIL ET APPUI:	18.137 heures	49.9%
Prestations		
1. Conseil individuel de psychologie scolaire		9.1%
2. Conseil d'orientation professionnelle fin de scolarité		23.0%
3. Conseil d'orientation professionnelle hors scolarité		6.5%
4. Conseil d'orientation professionnelle pour adultes		8.3%
5. Participation aux conseils de classe		3.0%
MANDATS:	4.058 heures	11.1%
Prestations		
1. Formation des stagiaires		0.9%
2. "Fenêtre emploi" (cours de technique de recherche d'emploi pour chômeurs)		6.8%
3. Autres formations externes		0.2%
4. Commissions et représentation des offices		3.2%
TOTAL:	36.360 heures	100%



4.3.1. Prestations d'information



Offre documentaire

La loi fédérale sur la formation professionnelle confie aux offices d'orientation la mission d'assurer l'information générale du public sur les professions et les formations. Cette mission doit donc s'appuyer sur une vaste offre documentaire adaptée et actualisée.

Dans un monde professionnel et scolaire en perpétuel changement, la mise à disposition du public, des acteurs de la formation professionnelle et des collaborateurs des OROSP d'une documentation adéquate sur les professions, les formations et les perfectionnements nécessite une collaboration indispensable et importante sur le plan cantonal et intercantonal. Le documentaliste cantonal du SOSP est responsable de cette coordination. Sur mandat de la Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), cette coordination a été patiemment mise en place au cours des 25 dernières années en réunissant les moyens de production documentaire de tous les cantons romands. Cette coordination romande a été intégrée en 2007 dans le Centre suisse de service, formation professionnelle/orientation professionnelle (CSFO), nouvel organe national créé par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).

Ce centre national produit et actualise l'offre documentaire suivante (en français):

- une collection d'environ 600 fiches de renseignements professionnels (InfOP);

- une série de dossiers professionnels, universitaires et généraux (environ 200 titres);
- une collection d'environ 630 fiches scolaires (Ecol'Info) présentant les écoles faisant suite à la scolarité obligatoire;
- une collection d'environ 800 fiches de renseignements sur les études universitaires (Uni-Info) et sur les formations post-grades, en Suisse romande;
- une Bourse des offres de perfectionnement (BOP) recensées par les offices d'orientation de toute la Suisse (environ 36.000 offres pour tous les cantons, dont environ 7200 pour la Suisse romande et 1100 pour le canton de Neuchâtel).

Le documentaliste cantonal participe à la gestion du site Internet "www.orientation.ch" où l'ensemble de l'offre documentaire décrite précédemment peut être consultée directement par le public. Actuellement l'offre de places d'apprentissage, les fiches InfOP, Ecol'Info et Uni-Info, ainsi que la bourse des offres de perfectionnement (BOP) sont accessibles sur ce "portail" Internet de l'orientation scolaire et professionnelle suisse qui a été refondu en profondeur. L'importance de ce site national trilingue est attestée par son succès grandissant auprès du public: le nombre moyen de visites mensuelles est de plus de 300.000. Les domaines les plus consultés sont dans l'ordre décroissant:

- l'offre de places d'apprentissage,
- les fiches sur les professions, sur les écoles,
- la bourse des offres de perfectionnement,
- les filières universitaires.

Pour compléter l'offre de documents sur le site, un "forum" permettant au public de poser des questions en ligne a été mis en place en octobre 2009.

Enquête sur l'offre de places d'apprentissage

Comme les années précédentes, les enquêtes habituelles ont été effectuées par le SOSOP auprès de l'ensemble des entreprises formatrices du canton, afin de recenser et d'actualiser les places d'apprentissage offertes pour les mettre à disposition du public sur le site "www.orientation.ch".

Le bilan final en août 2009 des enquêtes menées en 2008-2009 peut se résumer ainsi:

- Entreprises interrogées.....	2124
- Taux de réponse.....	81%
- Entreprises annonçant l'offre d'une ou plusieurs place(s) d'apprentissage.....	32%
- Entreprises n'annonçant aucune place offerte.....	46%
- Entreprises indécises au moment de l'enquête	3%
- Places annoncées comme offertes.....	1011
- Places annoncées comme repourvues en cours d'année (actualisation)	916 soit 91%

Après plusieurs années de baisse, le recensement des places offertes a fait apparaître une stabilisation en août 2007 et une augmentation en août 2008 (+7%) et en août 2009 (+4.5%).

août	2001:	1097	places annoncées comme offertes		
	2002:	1030	"	"	"
	2003:	1003	"	"	"
	2004:	939	"	"	"
	2005:	940	"	"	"
	2006:	898	"	"	"
	2007:	905	"	"	"
	2008:	969	"	"	"
	2009:	1011	"	"	"

Cette augmentation de l'offre n'est toutefois pas confirmée par les enquêtes faites en automne 2009 et en janvier 2010 pour recenser l'offre pour août 2010: on observe un effet un léger fléchissement de l'offre, lié vraisemblablement à la situation conjoncturelle.

En 8 ans, la diminution de l'offre représente 86 places, soit 8% par rapport à 2001.

Information collective

Dans le but de préparer les jeunes au choix d'études ou de professions, les OROSP ont proposé différentes séances d'information collective en 2008-2009:

- au degré 8 de la scolarité obligatoire (sections terminale, moderne et préprofessionnelle), les élèves ont été sensibilisés aux choix scolaires et professionnels et informés sur les offres de formation faisant suite à la scolarité obligatoire. 470 périodes ont ainsi été données dans ces classes, en moyenne 5 périodes par classe. Depuis août 2008, un net renforcement de cette sensibilisation en classe fait l'objet d'un projet qui est actuellement expérimenté dans une quinzaine de classes (une par école secondaire): il s'agit d'un cours "d'Education aux choix" d'une durée de 20 périodes, assumées par un enseignant et par un conseiller en orientation scolaire et professionnelle, sur le 1^{er} semestre de 8^e et surtout, qui touche toutes les classes, y compris celles de section "Maturité". Après une seconde année d'expérimentation, une généralisation à la centaine de classes de 8^{ème} est prévue pour l'année scolaire 2010-2011.
- 81 séances d'information et visites d'écoles ou d'entreprises, portant sur une cinquantaine de secteurs scolaires ou professionnels, avec la collaboration active de différents corps de métiers, ont permis à environ 2060 élèves de s'informer sur différentes professions et écoles de la région en fonction de leurs intérêts.
- les psychologues ont également participé à 113 soirées d'information pour des parents d'élèves dans les écoles secondaires du degré 1 et parfois du degré 2.

Information individuelle

Elèves, étudiants, apprentis et adultes viennent nombreux dans les centres de documentation des OROSP et de leurs bureaux décentralisés, afin de s'informer individuellement sur les possibilités de formation et de perfectionnement: environ 22.000 passages ou demandes d'information recensés, en comptant les visites dans les centres de documentation, les demandes par téléphone, par correspondance ou courriel.

L'intérêt du public pour l'offre documentaire est encore attesté par le nombre de prêts de dossiers et de brochures sur les professions et les formations, qui a atteint le chiffre de 3770 au cours du présent exercice. On observe une stabilisation après une tendance à la baisse du nombre de documents prêtés (-55% en 9 ans). Cela s'explique aisément par un recours grandissant aux moyens d'information mis à disposition du public sur le site Internet "www.orientation.ch".

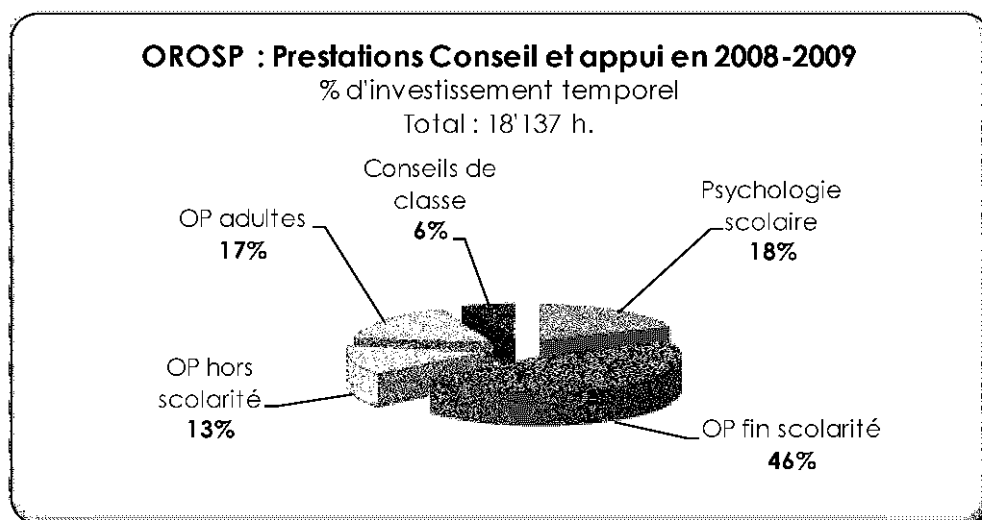
Organisation de stages

Pour faciliter le choix d'un métier, les psychologues-conseillers-ères proposent à leurs consultants des stages en milieu professionnel. Ces stages d'information durent plusieurs jours (en moyenne 3,7 jours) et s'inscrivent dans une démarche éducative d'orientation; ils se distinguent donc des procédures de sélection organisées par les entreprises désirant engager un-e apprenti-e. Il convient de souligner la disponibilité et l'excellente collaboration des différents corps de métiers qui, à la demande des OROSP, ont accueilli 2228 élèves différents (pour un total de 4344 stages), en leur donnant ainsi l'occasion de se confronter concrètement à la réalité d'un métier, de confirmer un projet ou parfois de le faire évoluer vers d'autres choix. Par rapport au précédent exercice (4086 stages organisés), l'augmentation représente environ 6% en un an (17% d'augmentation en 3 ans).

Permanences dans les écoles

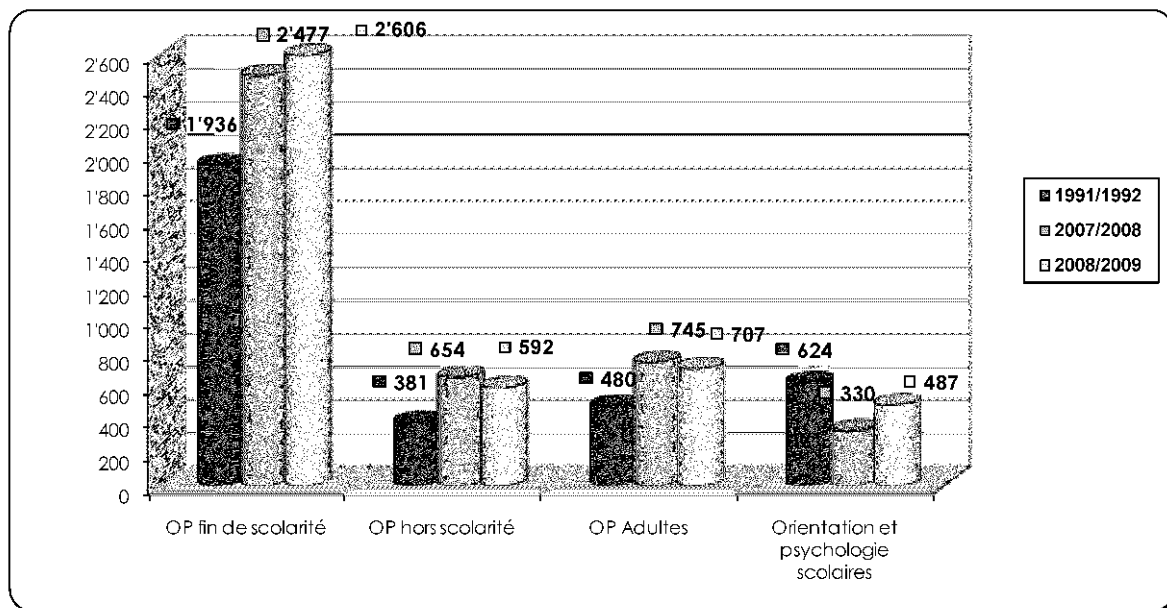
Pour offrir des contacts directs et spontanés aux élèves des écoles du secondaire 1, les OROSP ont mis en place des permanences. Un-e psychologue-conseiller-ère y est à disposition des élèves pour toute question et information, demande de stage... Il s'agit là de lieux d'échanges, brefs, souples, facilement accessibles. C'est par ailleurs une occasion de rencontre régulière avec les enseignants et la direction de l'école. Au niveau secondaire 2, la présence des psychologues de l'OROSP du Littoral au sein des deux lycées académiques (Jean-Piaget et Denis-de-Rougemont) s'est également poursuivie à la satisfaction des directions de ces écoles; cette prestation a été étendue au Lycée Blaise-Cendrars à La Chaux-de-Fonds mais avec une présence plus limitée.

4.3.2. Prestations de conseil et appui



Evolution des consultations

	91/92		07/08		08/09		Evolution en 18 ans	
Orientation professionnelle en fin de scolarité obligatoire	1936	57%	2477	59%	2606	59%	670	+ 35%
Orientation professionnelle hors scolarité	381	11%	654	16%	592	13%	211	+ 55%
Orientation professionnelle adultes	480	14%	745	18%	707	16%	227	+ 47%
Orientation et psychologie scolaires	624	18%	330	8%	487	11%	-137	- 22%
TOTAL	3421	100%	4206	100%	4392	100%	971	+ 28%



Sur le court terme, par rapport au précédent exercice, on observe au total une augmentation de 4,5% pour l'ensemble des consultations. Cette augmentation touche principalement la psychologie scolaire et l'orientation professionnelle en fin de scolarité.

A plus long terme, en 18 ans, on observe:

- La diminution des consultations en psychologie scolaires (-22% en 18 ans), accentuée en 2006-2007 et 2007-2008 par la renonciation aux prestations sans base réglementaire dans le cadre des mesures d'économie décidées en août 2006; cette diminution a fait l'objet d'une nette inversion de tendance au cours du dernier exercice (+48% par rapport à 2007-2008).
- Une augmentation des consultations en orientation professionnelle pour les élèves en fin de scolarité obligatoire (+28%), augmentation liée à la démographie scolaire, mais avec une stabilisation par rapport au précédent exercice (fin du "bourelet démographique" à l'école secondaire).
- Une augmentation des consultations en orientation professionnelle pour les jeunes hors scolarité obligatoire (+55%), mais avec une stabilisation, voire une légère réduction par rapport aux précédents exercices.
- Une augmentation également des demandes des adultes (+47%), avec également une tendance à la stabilisation, voire une légère baisse par rapport aux précédents exercices.
- La stabilisation constatée au cours des derniers exercices est à mettre en relation avec la réduction des postes de psychologues.

Conseil individuel de psychologie scolaire

En 2008-2009, les OROSP et le SOSOP ont ouvert 487 dossiers pour répondre à des demandes en orientation et psychologie scolaires, soit environ 11% des consultations de conseil et d'appui (mais 18% de l'investissement temporel dans ce domaine de prestation). Afin de mieux apprécier l'évolution des prestations dans ce secteur, les 2 tableaux suivants proposent une comparaison avec la situation en 2004-2005 et celle du précédent exercice:

ORIENTATION ET PSYCHOLOGIE SCOLAIRES	2004-2005		2007-2008		2008-2009		Différence 2008-09/2007-08	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Préscolaire et primaire - Total dont :	278	53.2%	161	48.8%	215	44.1%	54	34%
Précolaires	54		32		36		4	13%
Primaire	224		129		179		50	39%
Secondaire 1 - Total dont :	240	45.9%	166	50.3%	271	55.6%	105	63%
Ecole privée secondaire	4		3		2		-1	-33%
6OR/TR	87		26		106		80	308%
MA	34		14		19		5	36%
MO	19		16		20		4	25%
PP	33		21		39		18	86%
TE/Accueil	63		86		85		1	-1%
Hors scolarité	5	1.0%	3	0.9%	1	0.2%	-2	-67%
TOTAL	523	100.0%	330	100.0%	487	100.0%	157	48%

ORIENTATION ET PSYCHOLOGIE SCOLAIRES	2004-2005		2007-2008		2008-2009		Différence 2008-09/2007-08	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Prestations réglementaires	319	61.0%	267	80.9%	314	64.5%	47	18%
Prestations non-réglementaires	204	39.0%	63	19.1%	173	35.5%	110	175%
TOTAL	523	100.0%	330	100.0%	487	100.0%	157	48%

Aux niveaux primaire et préscolaire (44% des consultations), les préavis concernant les admissions anticipées, les reports de scolarisation, les avancements en cours de scolarité et l'orientation scolaire à l'entrée de l'école secondaire pour les élèves de 5^{ème} année ayant un ou deux ans de retard, constituent les prestations prévues dans la réglementation scolaire. Les psychologues des OROSP se tenaient également à disposition pour aborder certaines situations d'élèves en difficulté: ce sont ces prestations sans base réglementaire qui ont été touchées par les réductions entre 2006 et 2008.

Au niveau secondaire (56% des consultations), les prestations réglementaires des OROSP sont établies de longue date: réorientation en cours de scolarité secondaire, préavis d'intégration pour des élèves migrants, conseils et suivis d'élèves en classe d'accueil pour étrangers. Les consultations individuelles pour des élèves en difficulté et la participation aux conseils de classe constituent les prestations non-réglementaires qui ont fait l'objet de réductions.

Malgré la diminution des consultations en psychologie scolaire (-22% en 18 ans) en raison de l'accroissement de leur charge de travail, diminution accentuée par les mesures d'économie, les psychologues des OROSP souhaitent maintenir ces prestations de psychologie scolaire qui sont très appréciées par les directions d'école, l'inspectorat de l'enseignement obligatoire, les élèves et leurs parents. Quant à la direction du SOSP, elle s'est employée à mieux ancrer ces prestations dans la nouvelle loi cantonale sur l'orientation afin de leur donner une base légale.

Les nombreuses réactions - notamment des responsables scolaires et des enseignants - à la suite de la réduction des prestations en psychologie scolaire ont motivé le dépôt d'un amendement au budget 2008 afin de financer le rétablissement des principales prestations non-réglementaires en psychologie scolaire. Cet amendement a été adopté par le Grand Conseil lors du vote du budget 2008. Les effets de cette décision politique sur le nombre de consultations en psychologie scolaire apparaissent dans les statistiques: 157 consultations supplémentaires (+48%) en 2008-2009 par rapport à l'exercice précédent.

Mesures d'assouplissements scolaires

L'organisation interne du DECS prévoit que le chef du SOSP décide en matière d'assouplissement des principes qui régissent la scolarisation. C'est dans ce cadre que les décisions suivantes ont été prises:

- **Admissions anticipées en 1^{ère} année primaire**

27 demandes ont fait l'objet d'une décision

- 25 demandes ont été acceptées
- 2 demandes ont été refusées

- **Avancements en cours de scolarité ("sauts de classe")**

16 demandes d'avancements ont fait l'objet d'une décision au cours de l'année 2008-2009

- 14 demandes ont été acceptées
- 2 demandes ont été retirées par les parents

- **Doublements volontaires de l'année d'orientation à titre exceptionnel**

4 demandes ont fait l'objet d'une décision

- 3 demandes ont été acceptées
- 1 demande a été refusée

Conseil individuel d'orientation professionnelle en fin de scolarité

En fin de scolarité obligatoire, les psychologues prennent en charge les classes dès le degré 8 et les suivent au degré 9 en y assumant les tâches d'information et de conseil. Une consultation individuelle en orientation professionnelle est offerte à tous les élèves en fin de scolarité. La démarche de consultation est facultative car elle n'a de sens que si elle est volontaire. Après une clarification de la demande, une évaluation peut être envisagée pour préciser certains éléments constitutifs d'un projet professionnel: intérêts, aptitudes, valeurs, besoins, personnalité, etc. Après cette phase d'exploration, les psychologues stimulent les jeunes dans la phase parfois difficile de réalisation et de concrétisation de leurs projets.

Dans certaines classes, de nombreux jeunes éprouvent des difficultés d'insertion professionnelle et les psychologues collaborent avec les acteurs sociaux chargés de leur encadrement: famille, corps enseignant, formateurs en entreprises, conseillers en formation professionnelle (inspecteurs d'apprentissage), conseillers en personnel des offices régionaux de placement, assistants sociaux, éducateurs, etc.

Pour la cinquième année consécutive, l'étude sur les choix de formation effectués par les élèves libérables en été 2009 a utilisé les ressources de la base de données des élèves (CLOEE). Dans cette étude, les choix scolaires ou professionnels des élèves ne correspondent donc plus à des intentions, mais à la réalité observée à la fin de l'année civile 2009 à travers les inscriptions réelles des élèves dans les différentes filières de formation.

Ete 2009		
N	%	
2'327		NOMBRE D'ÉLÈVES LIBÉRABLES :
442	19.0%	effectuent une 10 ^e ou 11 ^e année à l'école secondaire
1'728	74.2%	poursuivent une formation en secondaire 2
6	0.3%	poursuivent une formation en institution ou dans une école privée
151	6.5%	n'ont pas été retrouvés dans les statistiques scolaires neuchâteloises après la rentrée d'août ***

1'728		CHOIX DES ÉLÈVES POURSUIVANT LEUR FORMATION EN SECONDAIRE 2 :
1'352	78.2%	poursuivent leur scolarité sous diverses formes
413	23.9%	visent une FORMATION PROFESSIONNELLE :
70		en écoles de métiers (CFC)
175		en diplôme à l'école supérieure de commerce (+ MPC)
167		en lycée d'enseignement professionnel (CFC + maturité)
664	38.4%	visent une ÉCOLE DU SECONDAIRE 2, FORMATION GÉNÉRALE :
547		au lycée
117		en école de culture générale
275	15.9%	complètent leur PRÉPARATION SCOLAIRE (classe de préapprentissage, de raccordement, préparatoire)
376	21.8%	entrent en apprentissage dual dans une entreprise

*** élèves hors système de formation neuchâteloise

Par rapport à la précédente volée d'élèves ayant quitté l'école obligatoire en été 2008, on observe en% d'une volée:

- Une diminution de 4,1% des choix vers le secondaire 2 formation générale (lycée + ECG).
- Une augmentation de 1,5% des choix vers un apprentissage dual.
- Une augmentation de 2,6% des choix vers les classes de préapprentissage.

Conseil d'orientation professionnelle pour jeunes hors scolarité obligatoire (mentoring, préapprentissage, apprentis, lycéens, étudiants, jeunes en recherche d'emploi)

A côté des 2606 élèves en fin de scolarité obligatoire demandant une consultation individuelle en orientation professionnelle, les OROSP ont assuré 592 consultations de jeunes (entre 16 et 20 ans) provenant des lycées (professionnels et académiques), des centres professionnels, des universités ou en rupture de formation: ce nombre de consultations s'est stabilisé, voire a légèrement diminué au cours du dernier exercice (augmentation de 55% en 18 ans). Les difficultés économiques engendrent en effet de l'inquiétude chez les jeunes et leur capacité à se projeter dans l'avenir en est altérée; il en résulte un besoin plus fort d'être accompagné et guidé au moment où se constitue l'identité professionnelle future.

Les interrogations de ces jeunes sur leur avenir professionnel sont toujours plus nombreuses face à la rapidité des changements technologiques, économiques et sociaux. L'accroissement des exigences et de la complexité des connaissances professionnelles contribue en outre à augmenter les interrogations des jeunes et parfois les ruptures en cours de formation.

Classes JET

Un soutien renforcé (coaching) en faveur des jeunes migrants en phase d'insertion professionnelle est mis en place dans le cadre des classes JET (jeunes en transition) des centres professionnels CIFOM et CPLN, avec la collaboration de psychologues des OROSP.

Mentoring

Les dernières études sur les choix scolaires et professionnels effectués par les élèves libérables font apparaître qu'environ 150 élèves "disparaissent" des statistiques entre la fin de la scolarité obligatoire et les différentes formations scolaires ou professionnelles subséquentes du canton.

Pour mieux cerner ce phénomène, une enquête conduite par les OROSP auprès des écoles secondaires en juin 2008 a fait apparaître que 56 élèves se trouvaient sans solution à la fin de l'année scolaire. Pour apporter une aide à ces jeunes, le service de la formation professionnelle et des lycées (SFPL), le service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP) et le service de l'emploi, ont mis en place une collaboration interinstitutionnelle sous la forme d'un projet de mentoring, avec l'appui financier de la Confédération obtenu par le SFPL qui pilote ce projet.

Les 56 élèves sans solution se répartissaient ainsi:

- Section Maturité: 3,6%
- Section Moderne: 28,6%
- Section Préprofessionnelle: 48,2%
- Section Terminale: 19,6%

Le bilan de l'année 2008-2009, effectué en mai 2009 est encourageant. En effet sur les 56 élèves sans solution pris en charge dans le cadre du Mentoring:

- 66% ont trouvé une solution:
 - 43% une place d'apprentissage ou une solution en école
 - 23% une solution transitoire
- 14% étaient toujours concernés par le Mentoring avec des solutions en cours d'élaboration
- 20% ont renoncé au Mentoring (sans nouvelle, refus de la mesure, ...)

Ces résultats ont amené le DECS à décider de renouveler ce Mentoring pour les élèves sans solution en juin 2009, en l'intégrant dans le projet de "Case management" accepté par le Conseil d'Etat et financé par l'OFFT.

Conseil d'orientation professionnelle pour adultes et collaboration interinstitutionnelle

La consultation pour adultes – c'est-à-dire pour les personnes âgées de 20 ans et plus, hors d'études ou d'apprentissage – se stabilise, voire diminue légèrement au cours du dernier exercice. Elle a toutefois beaucoup augmenté au cours des dernières années. Les OROSP ont ouvert 707 dossiers pour des adultes en 2008-2009, alors qu'en 1991-1992, 480 dossiers avaient été ouverts. La différence (+227 consultations) correspond à une augmentation de 47% en 18 ans.

C'est dans le secteur des adultes que la collaboration interinstitutionnelle joue un rôle très important.

Collaboration interinstitutionnelle avec les ORP

Les personnes au chômage demandant une consultation en orientation professionnelle prenant une place importante dans la consultation pour adultes, les offices régionaux de placement (ORP), dépendant du service de l'emploi, et les OROSP ont mis en place une collaboration interinstitutionnelle officialisée par la signature d'une convention entre le DEC et le DECS début 1998. Cette collaboration permet d'œuvrer auprès des personnes au chômage en mettant à leur disposition des professionnels aux compétences complémentaires. La mise au point d'un concept

d'intervention a été complétée par le renfort d'un poste de psychologue-conseiller-ère en orientation pour l'ensemble du canton, poste financé par le SECO, via le service de l'emploi.

Dans le cadre de cette convention de collaboration, en 2008-2009:

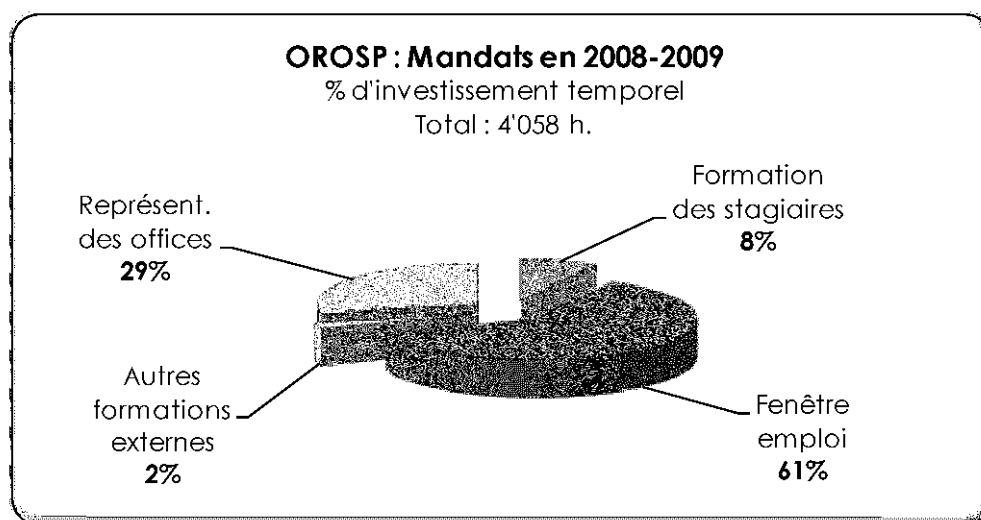
- **84** personnes au chômage ont été reçues en consultation individuelle d'orientation professionnelle par les psychologues-conseillers-ères des OROSP à la demande des ORP,
- **83** autres personnes au chômage ont également été reçues en consultation dans les OROSP, à leur demande, sans être signalées par les ORP,
- **28** demandeurs d'emploi, non inscrits au chômage ont également été reçus en consultation,
- **12** jeunes de moins de 30 ans, à l'aide sociale ont été reçus par les conseillers des OROSP dans le cadre du projet d'insertion professionnelle qui leur est destiné (un investissement temporel important est également consenti par un cadre du SOSP pour la gestion de ce projet).

Le groupe de pilotage de cette convention, constitué de représentants des ORP et des OROSP, a constaté que le réseau de collaboration mis en place entre les conseillers des ORP et les psychologues des OROSP fonctionnait à satisfaction, permettant d'optimiser une collaboration en faveur de l'insertion ou de la réinsertion professionnelle des personnes en recherche d'emploi.

Collaboration interinstitutionnelle avec l'ODAS

Donnant suite à un rapport conjoint de l'office de l'aide sociale (ODAS) et du SOSP, une collaboration interinstitutionnelle en matière d'insertion et d'orientation professionnelle de certains bénéficiaires de l'aide sociale a été élaborée et acceptée par le Conseil d'Etat en juillet 2003. Un demi-poste supplémentaire a été attribué aux OROSP pour collaborer dans les "programmes d'insertion professionnelle" de l'ODAS et pour des prestations individualisées de conseil et d'appui à certains bénéficiaires de l'aide sociale inscrits dans une démarche d'insertion professionnelle. Un groupe de pilotage regroupant des responsables et des collaborateurs des deux entités a mis au point les modalités concrètes de cette collaboration interinstitutionnelle opérationnelle depuis le début de l'année 2005. Au cours de l'exercice 2008-2009, on relève 42 consultations inscrites dans le cadre de la collaboration avec l'ODAS, sur un total de 57 consultants en orientation signalés par différents services sociaux.

4.3.3. Mandats



"Fenêtre emploi" (cours de technique de recherche d'emploi)

C'est également dans le cadre d'une collaboration interinstitutionnelle qu'en mars 1999, le service de l'emploi a mandaté le SOSP, en collaboration avec la FTHM (actuellement UNIA), pour réaliser et animer des cours de recherche d'emploi à l'intention de certaines catégories de chômeurs. Ces cours sont financés par l'assurance-chômage. En 2008-2009, 35 cours de 11 demi-journées chacun ont été organisés sur l'ensemble du canton à l'intention d'environ 570 chômeurs qui y ont été inscrits par les ORP. Ces cours portent sur:

- le marché du travail et l'assurance-chômage
- la clarification et la construction d'un projet professionnel incluant un plan d'action
- l'acquisition de techniques de recherche d'emploi

Après une diminution du nombre de cours en 2009, le service de l'emploi a demandé une augmentation de l'offre de cours en raison du développement du chômage.

L'équipe d'animation est constituée de documentalistes, de psychologues des OROSP et de formatrices d'adultes ainsi que d'une juriste du syndicat UNIA.

Comme chaque année, il a été procédé à une évaluation des cours auprès des demandeurs d'emploi qui les ont suivis. Elle fait notamment apparaître un taux élevé de satisfaction. Ce module de cours a reçu la certification de qualité EduQua.

Formation de stagiaires et d'apprenti-e-s

Au cours de l'année 2008-2009, les OROSP du Littoral neuchâtelois et des Montagnes neuchâteloises ont:

- offert à 1 psychologue stagiaire la possibilité de se spécialiser en orientation scolaire et professionnelle par une année de pratique,
- assuré la formation de 2 apprenties de commerce et de 2 stagiaires de maturité professionnelle commerciale,
- accueilli une personne de moins de 30 ans à l'aide sociale en vue d'une insertion professionnelle.

Formations externes

Les directeurs des OROSP et le chef du SOSP ont participé à diverses actions de formation et d'enseignement, notamment:

- 12 cours de base pour formateurs en entreprises (anciennement maîtres d'apprentissage) organisés par le SFPO
- un cours sur l'organisation de l'orientation scolaire et professionnelle dans le canton, destiné aux étudiants en psychologie de l'Université de Lausanne

Commissions et représentation des offices

Au niveau local, cantonal et intercantonal, le personnel et les responsables des OROSP et du SOSP se sont investis dans de nombreux groupes de travail et commissions en rapport avec l'OSP en y apportant des contributions de spécialistes ou pour y représenter l'institution.

Parmi ces nombreuses commissions, il convient de signaler en particulier:

- le conseil de l'emploi, prévu dans la loi concernant le marché du travail, le service de l'emploi, l'assurance-chômage et les mesures de crise (DEC)
- la commission technique pour l'insertion professionnelle des personnes de moins de 30 ans et son bureau (DEC)

- le conseil de la formation professionnelle du DECS
- le groupe de pilotage du DECS chargé d'améliorer la transition entre le secondaire 1 et le secondaire 2 et plusieurs groupes de travail opérationnels visant le même objectif (éducation aux choix, mesures préparatoires, brochure d'information, renforcement des compétences des élèves, épreuves de degré 8, ...)
- la conférence des chefs de l'orientation de Suisse romande et du Tessin (CCO) organe de la CIIP
- la conférence suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU), organe de la CDIP
- les groupes de travail chargés de mettre en place et d'alimenter le site internet suisse "www.orientation.ch" dans le cadre du Centre suisse de service, formation professionnelle/orientation professionnelle (CSFO)

4.4. Nouvelle loi cantonale sur l'orientation scolaire et professionnelle (LOSP)

La nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle du 13 décembre 2002 est entrée en vigueur en janvier 2004. Cette loi-cadre fixe uniquement les "compétences et les principes dans le domaine de l'orientation" en chargeant les cantons d'offrir un service d'orientation.

Des dispositions d'applications cantonales doivent donc être prévues et parallèlement à un projet de loi cantonale sur la formation professionnelle, adopté par le Grand Conseil en février 2005, un projet de loi sur l'orientation a été préparé par le SOSP et mis en consultation par le Département en septembre 2004. Ce projet a été suspendu pendant environ 2 ans en raison notamment de la réorganisation du DECS entraînant la disparition du service de la jeunesse: il était en effet nécessaire d'attendre de connaître le nouveau statut de l'orientation scolaire et professionnelle qui est redevenue un service.

En plus d'adapter notre législation cantonale en matière d'orientation scolaire et professionnelle aux nouvelles dispositions fédérales, en fixant les objectifs et les conditions cadres en la matière, la nouvelle LOSP cantonale donne une base légale aux prestations de psychologie scolaire offertes par les OROSP depuis une trentaine d'années.

Ce projet de loi a été adopté à une large majorité par le Grand Conseil en novembre 2008. Lors de la même séance, le parlement cantonal a également accepté un postulat intitulé "Regroupement des activités d'orientation et rassemblement des prestations de psychologie scolaire".

La rédaction des dispositions d'application de la nouvelle LOSP a donc été différée et le chef du DECS a désigné un groupe de travail avec un mandat de réflexion, d'analyse critique et de propositions en vue d'une réorganisation du SOSP et des OROSP afin d'élaborer un rapport destiné au Grand Conseil en réponse au postulat.

5. SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Introduction

Le service de l'enseignement obligatoire compte 29 collaborateurs (correspondant à 24,18 équivalents plein temps): chef de service, adjoints, inspecteurs d'écoles, assistants d'inspection scolaire et personnel administratif, soit 16 personnes à plein temps et 13 personnes à temps partiel, représentant 8,18 personnes en équivalent plein temps. Il a organisé et conduit l'enseignement dans les écoles enfantines, primaires et secondaires 1, en relation avec les autorités scolaires communales, les directions des écoles et quelques enseignants.

Le service de l'enseignement obligatoire a enregistré les mutations suivantes:

Suite à la nomination de M. Pascal Cosandier au poste nouvellement créé d'adjoint-e au chef de service, le poste d'inspecteur-trice d'écoles laissé vacant a été repris par Mme Corinne Meier dès

le 1^{er} janvier 2009.

Le poste d'assistant-e d'inspection scolaire (à 70%) occupé jusque là par Mme Corinne Meier a alors été attribué à Mme Sylvie Profeta dès le 1^{er} mars 2009.

Suite à la démission de M. Claude-Alain Kleiner, inspecteur d'écoles, appelé à assumer une fonction de conseiller communal dans la nouvelle commune de Val-de-Travers, c'est M. Miguel de Morais qui a repris ce poste, dès le 1^{er} janvier 2009.

Le poste d'adjoint-e au chef de service pour le secondaire 1 ainsi libéré a été repourvu dès le 1^{er} janvier 2009 suite à l'engagement de Mme Caroline de Rham.

Par ailleurs, Mme Denise Delachaux, inspectrice des écoles du 1^{er} arrondissement ayant fait valoir son droit à la retraite anticipée avec effet au 31 mars 2009, son poste a été mis au concours. La candidature de M. Frédéric de Chambrier a été retenue pour lui succéder. Il est entré en fonction au 1^{er} mai 2009.

Mme Caroline Brand, secrétaire à 20%, a quitté le service de l'enseignement obligatoire au 28 février 2009 après avoir trouvé un emploi offrant un taux d'activité plus élevé.

Mme Mélanie Gobbo a été engagée en qualité de collaboratrice administrative à 90% au service de l'enseignement obligatoire dès le 1^{er} mars 2009. Cet engagement fait suite à un placement de plusieurs mois dans le service, dans le cadre du projet d'insertion des jeunes de moins de 30 ans.

Mme Sandrine Held a été engagée dès le 20 avril 2009 pour occuper la fonction de secrétaire-comptable à 30%.

Mme Chantal Oguey, collaboratrice administrative à 50%, a quitté le service avec effet au 6 novembre 2009.

Convention scolaire romande et HarmoS

Rappel des faits

Des transformations majeures sont en cours dans le système scolaire neuchâtelois.

En mai 2006, le peuple suisse a accepté à une très large majorité la révision des articles constitutionnels sur l'éducation, qui renforce de manière décisive les efforts des cantons en matière d'harmonisation. L'harmonisation de l'école neuchâteloise induira des modifications majeures pour les élèves, les parents, les enseignants et les directions d'écoles, ainsi que pour l'Etat et les communes.

Deux textes poursuivant les mêmes buts ont été élaborés par les cantons et soumis à l'approbation des parlements cantonaux: le Concordat HarmoS (Internet: [_](#)) au niveau suisse et la Convention scolaire romande (Internet: [_](#)) pour la Suisse romande.

Ces deux textes sont entrés en vigueur le 1^{er} août 2009. Dans le canton de Neuchâtel, le Grand Conseil a approuvé en juin 2008 le rapport du Conseil d'Etat sur ces deux objets. Le 1^{er} août 2009 a donc marqué le début d'une période transitoire de six ans. Les cantons signataires (Vaud, Genève, Neuchâtel, Jura, Valais, Zurich, St-Gall, Schaffhouse, Glaris et le Tessin) ont jusqu'au début de l'année scolaire 2015-2016 au plus tard, pour mettre en œuvre les éléments du concordat qui leur font encore défaut. Cette échéance s'appliquera également aux cantons qui adhéreront ultérieurement à l'accord.

Le 5 novembre 2009, le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, chef du département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS) a rencontré les députés de la commission HarmoS du Grand Conseil, les autorités scolaires communales, les directions d'écoles et les représentants des associations professionnelles pour leur présenter l'avancement des travaux dans le cadre de l'accord HarmoS et de la Convention scolaire romande (CSR).

Institués par le Conseil d'Etat en automne 2008, les neuf groupes de travail se composent d'un-e chef-fe de projet, cadre au service de l'enseignement obligatoire, et de représentants des milieux scolaires (directions d'école, syndicats, enseignants, membres des associations de parents d'élèves), des communes (ACN), de la formation (HEP-BEJUNE) et d'autres entités de l'Etat (SOSP, OPFE, office d'accueil extra-familial, service des communes, service juridique). Un mandat

ainsi qu'un calendrier précis ont été défini pour chacun des groupes. Un comité de coordination et un comité de pilotage ont également été mis sur pied:

Comité de coordination

Le comité de coordination, présidé par le chef du service de l'enseignement obligatoire, assiste les chefs de projets dans les questions d'ordre administratif et organisationnel.

Ses missions sont:

- coordonner la communication du projet;
- coordonner l'information entre les niveaux stratégiques et opérationnels;
- préparer les réunions du comité de pilotage et veiller à la disponibilité des résultats du niveau opérationnel;
- coordonner la planification globale du projet;
- définir et veiller à l'application de la méthodologie de projet.

Comité de pilotage

Le comité de pilotage, présidé par le chef du Département de l'éducation, de la culture et des sports assume en pleine responsabilité sa mission.

Ses missions sont:

- assumer la responsabilité stratégique du projet;
- surveiller et piloter le déroulement du projet;
- assurer l'acquisition et la disponibilité des moyens nécessaires et garantir leur utilisation optimale;
- donner son accord sur les différents points de décision, notamment en ce qui concerne la conclusion et la libération des diverses phases du projet;
- traiter des problèmes généraux extraordinaires;
- résoudre des conflits généraux de toutes sortes (personnel, matériel, finances, organisation, délais);
- assurer la liaison avec le Conseil d'Etat;
- réunir deux fois par année l'ensemble des partenaires;
- convoquer deux fois par année une délégation des différents organes pour des mises au point communes;
- consulter et informer la FAPEN à travers la commission Ecole-Familles.

A la rentrée scolaire d'août 2011, la scolarité obligatoire débutera donc dès l'âge de quatre ans révolus; actuellement facultative dans le canton de Neuchâtel, l'école enfantine deviendra ainsi obligatoire; les élèves de quatre ans fréquenteront l'école durant 16 périodes (actuellement 10,5). Un plan d'études romand (PER) identique pour tous les cantons romands sera introduit ainsi qu'une nouvelle grille-horaire. Celle-ci verra l'ajout de 11 périodes sur l'ensemble de la scolarité obligatoire afin de se rapprocher du modèle bernois ce qui entraînera la création de nombreux emplois.

Parallèlement, un nouveau découpage des cycles sera introduit: passage de la durée de la scolarité obligatoire de 9 à 11 années; introduction d'un cycle primaire 1 incluant les deux années enfantines et les deux années primaires; introduction d'un cycle primaire 2 regroupant les actuels degrés 3 à 6; introduction d'un cycle secondaire 1 intégrant les actuels degrés 7 à 9.

Une nouvelle discipline "Formation générale" (compétences transversales: rapport à soi, rapport à l'autre, rapport à l'environnement) sera par ailleurs introduite dans le cursus de l'élève. L'aménagement de la journée scolaire de l'élève sera revisité: la mise en place d'horaires blocs et dans un deuxième temps, l'offre de structures de jour, relevant dans le canton de Neuchâtel

respectivement du strict domaine de l'école (organisation de l'enseignement) et du domaine social (offre de structures d'accueil en dehors de l'enseignement), permettra une meilleure organisation familiale.

Les élèves de 5^e année débuteront l'apprentissage de l'anglais dès la rentrée scolaire 2013. Un accent tout particulier sera mis sur l'enseignement des langues en travaillant avec de nouvelles méthodes d'enseignement.

Pour expliquer les enjeux pour le Canton de Neuchâtel et pour offrir à chacune et chacun la possibilité de suivre l'évolution des travaux, des lettres d'information publiques sont publiées régulièrement sur www.ne.ch/csrharmos. Il est possible de s'inscrire électroniquement pour recevoir ces dernières dès leur parution.

Ecoles-Familles

Le service de l'enseignement obligatoire poursuit ses travaux dans le but d'améliorer les collaborations entre l'école et les familles. S'appuyant sur les propositions de la commission cantonale Ecole-Familles, divers moyens et lieux d'information ont été créés ou développés (brochures, rubrique sur le portail pédagogique neuchâtelois, rencontres avec des parents, séances d'information, etc).

Une réflexion est en cours concernant les devoirs à domicile; le fruit de ce travail débouchera, d'une part, sur des recommandations destinées aux enseignants de l'école obligatoire et d'autre part, sur des recommandations destinées aux parents.

Projet de Plan d'études romand (PER)

Une version 2 du PER issue de quatre sessions de travail organisées à l'échelle romande et regroupant cent vingt enseignants a pris en compte les nombreuses remarques récoltées lors de la consultation.

Cette nouvelle version du PER sera disponible dans les cantons dans le courant de 2010. Des séances de formation et d'information des cadres scolaires et des enseignants seront organisées durant l'année scolaire 2011-2012. Enfin, l'introduction du PER, promulguée par la CIIP se fera par paliers dès la rentrée scolaire 2011-2012 pour se terminer en 2014.

Autorités communales

Depuis la rentrée d'août 2009 et après plus de 130 ans d'existence, les commissions scolaires ont été remplacées dans les communes par les conseils d'établissement scolaire (ci-après: CES). Toutes les compétences décisionnelles appartiennent maintenant au conseil communal et le CES en est l'organe consultatif.

Le CES est composé, au minimum, de cinq catégories que sont les autorités exécutives et législatives communales, les parents d'élèves, le corps enseignant et les autres professionnels de l'école.

La législation cantonale a posé le cadre et les communes se sont ensuite organisées librement. Dès lors, la composition et l'organisation des CES peut varier entre les communes. Elles sont précisées dans le règlement du conseil d'établissement scolaire communal.

Matériel scolaire

Les membres du corps enseignant préscolaire, primaire et secondaire 1 ont eu la possibilité d'acquérir du matériel général d'enseignement figurant sur les listes établies par le service du matériel et des imprimés (SEMI) et financé entièrement par le canton. Ces listes sont régulièrement mises à jour en fonction des besoins recensés et de l'apparition de nouveaux articles (nouveaux moyens d'enseignement).

Les écoles disposent d'une enveloppe budgétaire dont le montant est fixé au prorata du nombre d'élèves auquel s'ajoute une somme forfaitaire par classe.

Depuis cette année, les commandes de matériel pour l'année scolaire 2010-2011 se font par le biais du magasin en ligne que le SEMI a récemment mis en service. Deux séances d'information et de formation ont permis cet automne aux responsables du matériel scolaire des écoles de se familiariser avec cette nouvelle pratique.

5.1. Enseignement préscolaire

Organisation des classes

Au 15 octobre 2009, 3309 élèves suivent leur scolarité dans 173 classes enfantines (27 classes de 1EE, 33 de 2EE et 113 de 1+2EE).

Dans ce dernier total figurent en partie les classes des communes de Val-de-Travers, La Chaux-de-Fonds, Le Cerneux-Péquignot et Neuchâtel qui regroupent des élèves d'école enfantine et d'école primaire.

Les classes de 1^{ère} année enfantine qui comprennent un seul groupe d'élèves, et qui de ce fait fonctionnent sur un temps partiel, sont comptabilisées comme demi-classes.

Elèves

Le taux de fréquentation de la 2^e année d'école enfantine publique reste élevé (92%). Les classes qui accueillent les enfants de 1^{ère} enfantine connaissent un taux de fréquentation légèrement inférieur (84%). Cela peut s'expliquer, entre autres, par le fait que l'horaire scolaire réduit de cette année-là - actuellement 10,5 périodes hebdomadaires de présence en classe - incite certaines familles à opter pour une structure privée (crèche ou école enfantine privée) qui offre une prise en charge plus étendue. Une augmentation de cet horaire (passage à 16 périodes hebdomadaires) est prévue et entrera en vigueur dans notre canton en 2010-2011 dans quelques communes (phase d'incitation) et, pour l'ensemble des communes, en 2011-2012 (phase de généralisation). Cette mesure contribuera certainement à augmenter le taux de fréquentation, l'école enfantine intégrant par ailleurs la scolarité obligatoire dès août 2011.

La collaboration avec les services parascolaires reste étroite et plusieurs enfants ont été pris en charge par les institutions reconnues par le Conseil d'Etat. On assiste à une sensible augmentation du nombre d'enfants à besoins particuliers intégrés (à temps partiel ou complet) dans les classes ordinaires.

Le soutien langagier offert aux élèves non francophones de l'école enfantine reste une mesure sollicitée. Certains de ces enfants sont nés en Suisse, mais ne pratiquent pas le français couramment dans leur famille. L'école représente pour eux le premier lieu d'acquisition de cette langue.

Personnel enseignant des écoles enfantines

272 personnes enseignent dans les classes enfantines. Toutes sont en possession d'un des titres exigés par le Conseil d'Etat. 201 d'entre elles travaillent à temps partiel et 71 à temps complet.

Le marché de l'emploi du secteur préscolaire est toujours pléthorique. Si quelques maîtresses d'école enfantine prétendent aux indemnités de chômage, certaines doivent se tourner vers une autre profession ou effectuer des remplacements. Une plus grande mobilité est assurée avec le titre délivré actuellement par la HEP-BEJUNE qui permet aux personnes diplômées de postuler ou d'assurer des remplacements aussi bien à l'école enfantine qu'à l'école primaire.

5.2. Enseignement primaire

Marche générale de l'enseignement

Au 15 octobre 2009, on compte 507 classes (9398 élèves), contre 514 classes (9505 élèves) durant l'année scolaire précédente.

Personnel enseignant des écoles primaires

Le corps enseignant primaire compte 814 membres.

La HEP-BEJUNE a délivré des diplômes d'enseignement BEJUNE aux degrés préscolaire et primaire à 42 étudiants neuchâtelois.

Sur ces 42 enseignant(e)s sorti(e)s de la HEP-BEJUNE en 2008, 29 ont trouvé un emploi à temps complet ou partiel. Les autres se sont tourné(e)s, momentanément, vers d'autres types d'activités ou effectuent des remplacements.

5.3. Enseignement spécialisé

Après une année civile de reprise du dossier de la formation scolaire spéciale (ex. AI) suite à l'introduction de la RPT, le 1^{er} janvier 2008, L'office de l'enseignement spécialisé (OES) a garanti le bon fonctionnement de l'enseignement spécialisé en qualité d'entité cantonale de référence pour les domaines spécialisés tels que la scolarité en école spécialisée, l'orthophonie, la psychomotricité, l'éducation précoce spécialisée et le soutien pédagogique spécialisé.

En même temps, les trois écoles spécialisées anciennement rattachées au DSAS ont été transférées au DECS. Ce changement a permis de véritablement les associer à l'ensemble des écoles relevant de la scolarité obligatoire. Les liens développés entre elle contribuent à préparer et à mettre en place la nouvelle organisation scolaire cantonale.

L'office comprend 7,6 postes EPT organisés de manière à répondre aux exigences en la matière: conduite de l'office, secrétariat, gestion des dossiers, finances, inspectorat. 2,4 EPT sont dédiés au soutien pédagogique ambulatoire pour les élèves sourds ou malentendants. En qualité de répondant cantonal du domaine de la pédagogie spécialisée, l'office de l'enseignement spécialisé est appelé à participer au processus de ratification du concordat spécialisé de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) ainsi qu'à l'élaboration du futur plan stratégique en matière d'enseignement spécialisé.

Nous pouvons relever que, de manière permanente, les mesures spécialisées reconnues par l'office pour les enfants et jeunes de 0 à 20 ans sont équivalentes à environ 3'200 en permanence.

Ce nombre correspond à 8,25% de la population de ces classes d'âge dans notre canton.

En parallèle, les structures scolaires ordinaires relevant des communes ou des syndicats interrégionaux offrent, sous leur conduite, des classes d'enseignement spécialisé à effectif réduit.

Centre de psychomotricité

Le nombre de postes de thérapeutes en psychomotricité correspond à 7,8 EPT dont 5,4 sont dévolus à l'ambulatoire et 2,4 aux interventions dans les institutions spécialisées.

Durant l'année scolaire 2008-2009, la répartition des prises en charge s'est déclinée de la manière suivante:

	Dossiers traités	Suivis de l'année précédente	Nouvelles demandes traitées	Demandes et bilans sans suite
Neuchâtel	56	23	33	16
Val-de-Ruz	27	15	12	3
Val-de-Travers	18	8	10	0
Cornaux-Entre-deux-Lacs	21	11	10	3
La Chaux-de-Fonds	62	30	32	8
Le Locle	38	20	18	5

En juillet 2009, la situation était la suivante:

	Demandes en attente	Traitements en attente	Traitements en cours	Traitements Terminés
Neuchâtel	13	1	26	8
Val-de-Ruz	7	2	13	9
Val-de-Travers	3	1	9	8
Cornaux-Entre-deux-Lacs	5	1	9	8
La Chaux-de-Fonds	11	3	36	15
Le Locle	18		17	12

Dans le domaine de la formation, des étudiant(e)s de l'école de psychomotricité de Genève ont été suivi(e)s en stage sous la supervision de thérapeutes du centre.

De plus, le centre a participé à la formation des futurs enseignants dans le cadre d'un séminaire mis en place par la HEP-BEJUNE.

La psychomotricité a été invitée à intervenir dans une crèche.

La demande portant sur le budget de l'année 2009 pour ouvrir une nouvelle antenne supplémentaire dans le district de Boudry a été refusée des raisons économiques. A ce jour, le bassin ouest du littoral ne peut toujours pas proposer de traitements dans cette région.

Orthophonie

Le colloque des responsables de l'orthophonie (CRO) (pour rappel, plate-forme qui rassemble les responsables des trois centres communaux, du Centre des Orthophonistes-Logopédistes Indépendants Neuchâtelois (Colin) - et des institutions) s'est réuni à plusieurs reprises sous la présidence du chef de l'office de l'enseignement spécialisé.

L'essentiel des rencontres porte sur la conduite du domaine dans notre canton, ceci plus particulièrement en ce qui concerne les liens opérationnels entre les orthophonistes et l'office de l'enseignement spécialisé. Cette dimension particulière s'impose comme telle puisque plus de 80% de l'ensemble des traitements orthophoniques du canton sont agréés et financés par le canton.

Les échanges sont toujours riches et porteurs, de part et d'autre, d'une réelle volonté de collaborer.

Des premières réflexions globales ont eu lieu en ce qui concerne l'avenir de la prestation dans notre canton. Pour rappel, le domaine de l'orthophonie est passé dans le champ pédagogique depuis son transfert de l'AI vers le canton. La démarche de renouvellement de l'ensemble de la pédagogie spécialisée va inévitablement concerner l'orthophonie également. Des travaux spécifiques à ce sujet devraient être initiés courant 2010 dans le cadre du processus de ratification

par le canton de l'accord intercantonal en matière de collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée.

A ce sujet, une réflexion particulière portera sur l'exercice de l'orthophonie en lien avec le système scolaire puisque plus de 90% des traitements concernent des élèves en âge de scolarité obligatoire.

5.4. Enseignement secondaire 1

Elèves et classes 2003-2004	8'271	456.5	18,12 élèves par classe
Elèves et classes 2004-2005	8'422	459	18,35 élèves par classe
Elèves et classes 2005-2006	8'321	454	18,33 élèves par classe
Elèves et classes 2006-2007	8'237	438	18,81 élèves par classe
Elèves et classes 2007-2008	8'142	439	18,55 élèves par classe
Elèves et classes 2008-2009	8'024	436	18,40 élèves par classe.
Elèves et classes 2009-2010	7'998	433	18,50 élèves par classe.

Le nombre d'élèves par classe tient compte des effectifs en classes terminales, d'accueil et de transition pour lesquelles le nombre d'élèves par classe est réduit pour des raisons pédagogiques.

Effectifs arrêtés au 15 octobre 2009.

Innovation pédagogique au secondaire 1

Plan d'études neuchâtelois (PENSE) 7-8-9 au secondaire 1

La phase d'introduction du nouveau plan d'études s'est terminée au cours de l'année scolaire 2008-2009 avec le degré 9. Le PENSE restera en vigueur jusqu'en 2014, date à laquelle le Plan d'études romand (PER) le remplacera au degré 9.

Formation des maîtres en sciences de la nature

Une formation plus spécifique destinée aux maîtres enseignant les sciences de la nature aux degrés 8 et 9 se termine au cours de cette année scolaire. Elle répond aux objectifs du nouveau plan d'études qui demande aux enseignants une plus grande polyvalence. Cette formation modulaire a lieu sur trois ans et à son terme, les participants recevront une autorisation d'enseigner, valable sur le plan cantonal et donnant accès à l'enseignement des différentes thématiques relevant de la biologie, de la physique et de la chimie.

Passage des activités complémentaires à option (ACO) aux activités complémentaires facultatives (ACF)

Depuis la rentrée scolaire 2009-2010, les activités complémentaires à option (ACO) ont été remplacées par les Activités complémentaires facultatives (ACF). Ce changement s'inscrit dans le cadre du réaménagement de la grille horaire qui a vu l'introduction de l'anglais au degré 7, sections moderne et préprofessionnelle.

Des lors, les ACO qui étaient obligatoires au degré 7 dans les sections MO/PP, ne sont plus comprises dans la charge horaire des élèves mais figureront en tant qu'activités facultatives complémentaires ouvertes à tous les élèves des degrés 7 à 9.

Pour gérer les ACF, une enveloppe est octroyée aux établissements qui pourront mettre en place des activités liées à des thématiques artistiques, artisanales et sportives. Des écoles ont mis en place ces activités le mercredi après-midi afin d'offrir des occupations éducatives aux élèves les moins favorisés.

Moyens d'enseignement

En parallèle au déploiement du nouveau plan d'études neuchâtelois, quelques moyens d'enseignement ont également été renouvelés et ont été introduits à la rentrée 2009-2010:

Français (structuration)

Une deuxième édition du cours de 7^{ème} année a été distribuée. Un memento couvrant l'ensemble de la théorie grammaticale des degrés 6 à 9 complètera la collection en 2010.

Allemand

Le canton de Neuchâtel prévoit le changement des manuels actuels (Auf Deutsch). Le cours Geni@l, déjà largement répandu en Suisse romande, introduit en 7^e en 2009-2010, sera introduit en 6^e et 8^e années pour la rentrée 2010-2011 puis au degré 9 à la rentrée scolaire suivante.

Anglais

La généralisation de l'anglais à l'école secondaire 1 dès la 7^e année (sections moderne et préprofessionnelle) a eu lieu l'année scolaire 2009-2010. La généralisation de l'anglais en 8PP est prévue en 2010-2011 et en 9PP en 2011-2012. Cette mesure s'inscrit de façon cohérente dans les lignes définies par la déclaration de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) en matière d'apprentissage des langues étrangères.

La réflexion concernant la rénovation des moyens d'enseignement d'anglais se poursuit au niveau romand. Les travaux en cours prennent en compte l'introduction prochaine de l'anglais dès la 5^e année primaire.

Espagnol

Depuis cette année 2009-2010, un nouveau moyen d'enseignement d'espagnol a été choisi pour la 9^e année. Il s'agit de la méthode Español En Marcha.

Portfolio européen des langues (PEL)

Cet outil s'inscrit dans le domaine des langues et a été généralisé, à la rentrée scolaire 2009-2010, au degré 7. Il sera introduit aux degrés 6 et 8 en 2010-2011. Instrument principalement au service de l'élève, le portfolio européen des langues reste sa propriété jusqu'au terme de sa scolarité obligatoire. Une version pour autres degrés du primaire (PEL I: enfants de 7 à 11 ans) sera introduite ultérieurement.

Monde contemporain et citoyenneté

Un cours destiné au degré 9 est publié pour les élèves. Il est complété par un chapitre sur le canton et un autre sur l'Europe.

Histoire

Un fascicule de fiches d'activités est édité pour les degrés 7 et 8; ce document s'utilise avec les manuels Nathan. Un livre du maître degré 8 comprenant aussi des fiches d'activités complémentaires a été distribué aux enseignants.

Géographie

Un cours destiné aux élèves du degré 8 a été actualisé ainsi que le document maître l'accompagnant.

Option sciences humaines

Les manuels des éditions LEP sur l'économie et le droit sont distribués en tant que manuels de référence pour les maîtres.

Education familiale

La nouvelle version du Croqu'menus comprend des informations sur la nutrition en lien avec la santé.

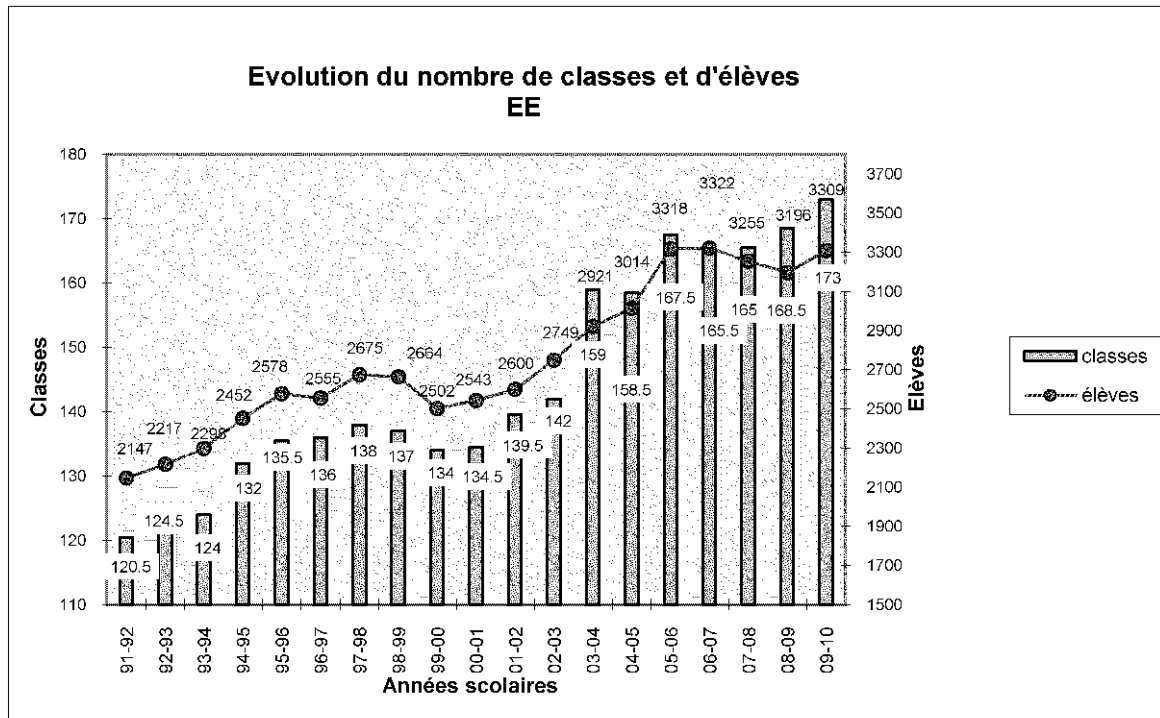
Sciences de la nature

Un nouveau cours, en version papier et électronique, destiné au degré 9, a été rédigé pour correspondre au nouveau plan d'études. Ce document comprenant des expériences et des parties théoriques est décliné sous forme d'un dossier élève et maître.

5.5. Evolution des effectifs*

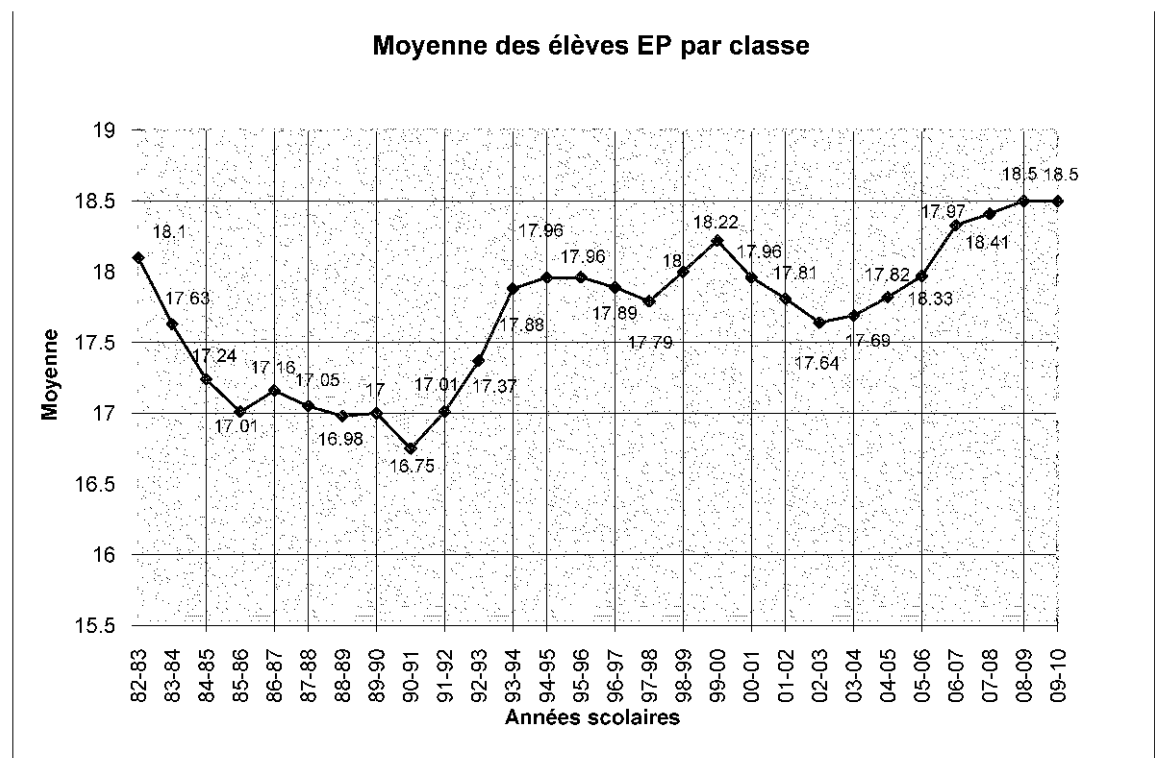
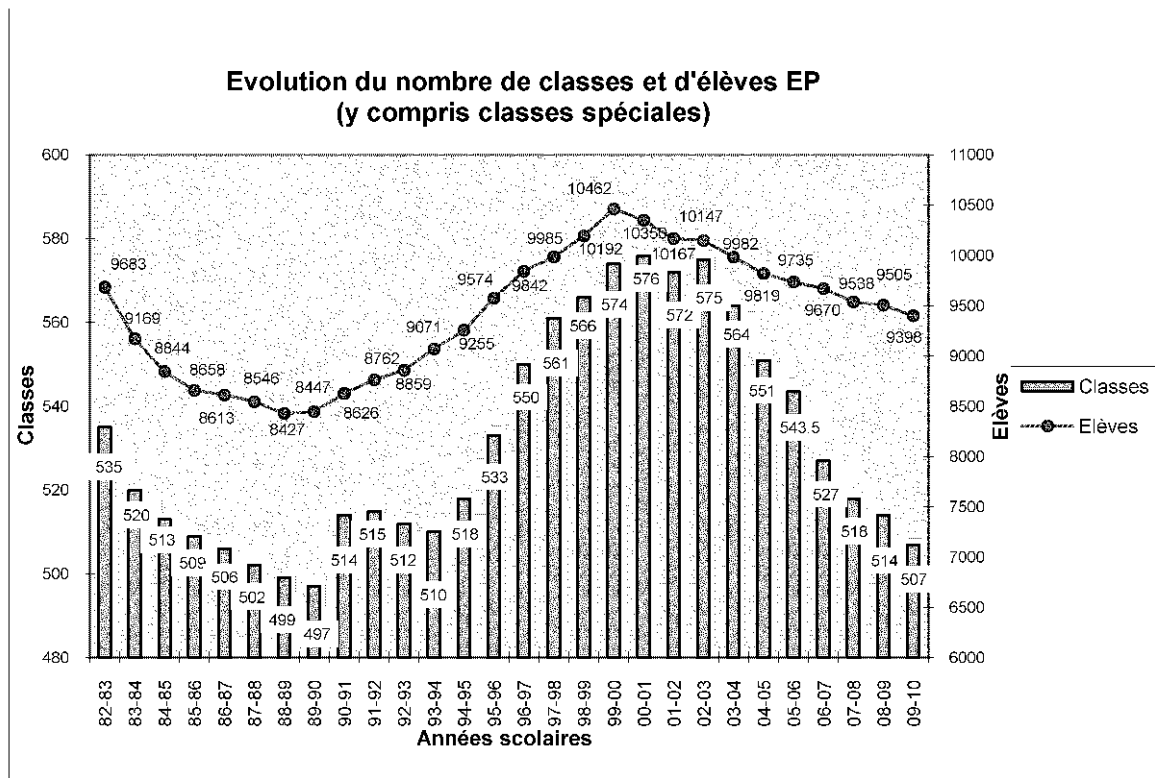
*Données au 15 octobre 2009.

Enseignement préscolaire

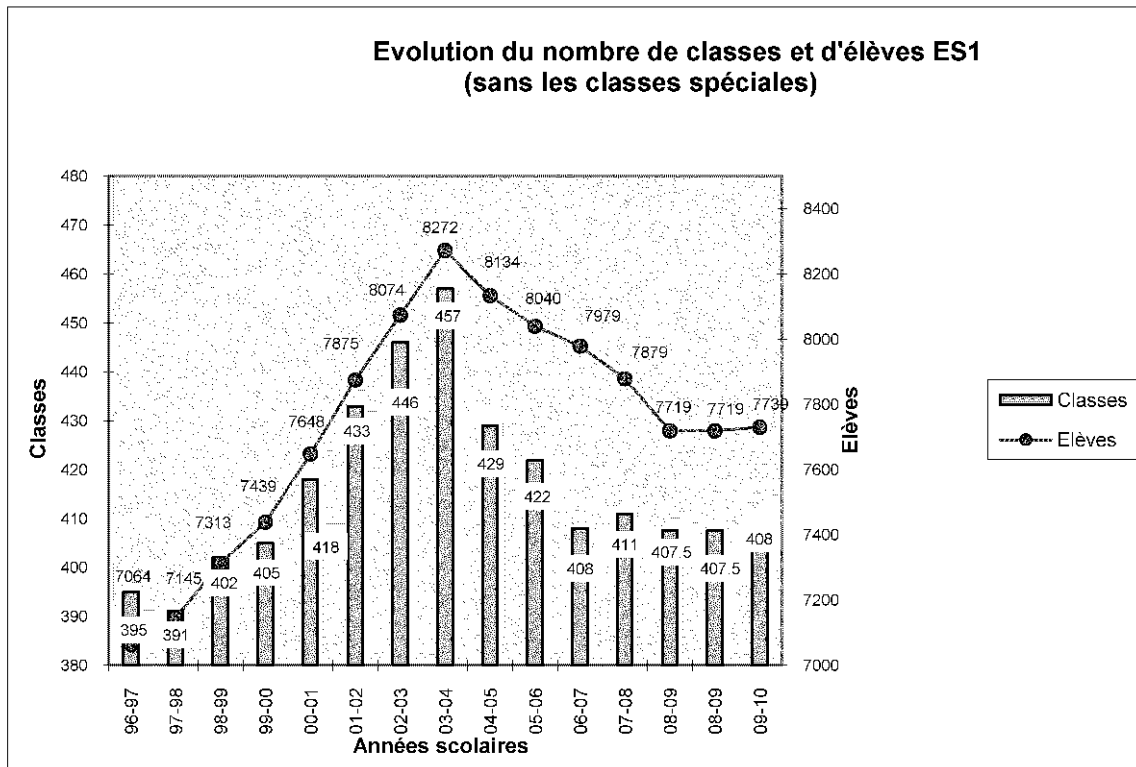


L'augmentation des effectifs et du nombre de classes est due principalement à la mise en place de la 2^e année d'école enfantine. De plus, l'augmentation du nombre des classes ne suit pas exactement l'évolution positive du nombre d'élèves en raison du minimum moyen de 21 élèves requis pour une ouverture.

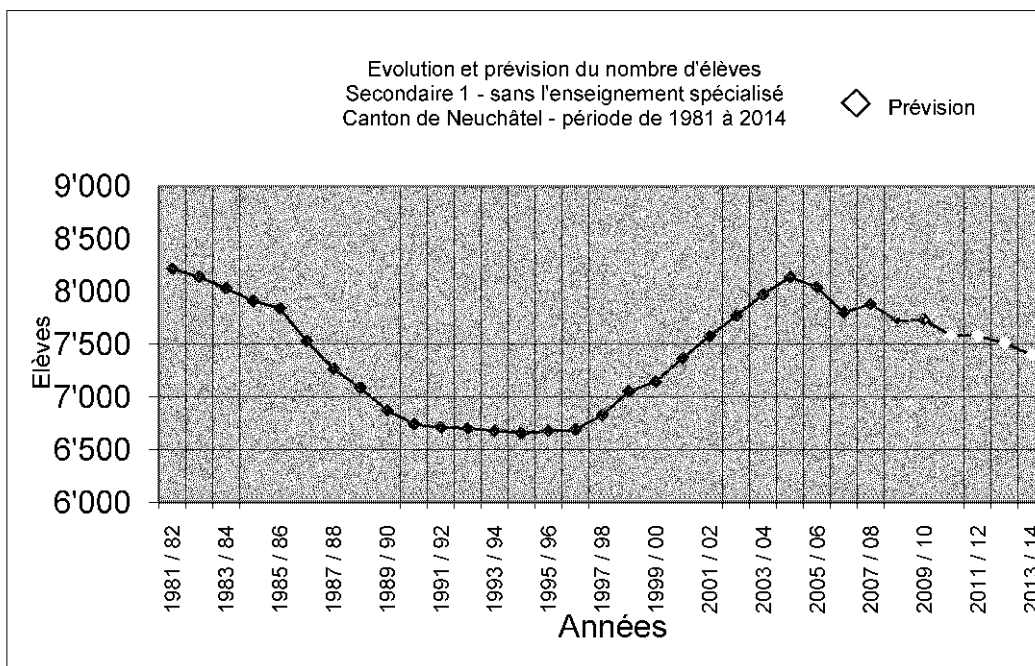
Enseignement primaire



Enseignement secondaire 1



Dès l'année scolaire 2004-2005, les données ne tiennent pas compte du nombre d'élèves et de classes des Fondations Sandoz et Carrefour.



5.6. Législation

Voir chapitre du secrétariat général.

5.7. Commissions consultatives

Conférence de l'enseignement obligatoire

Une séance commune avec les cadres des écoles enfantines, primaires et secondaires 1, présidée par Mme Sylvie Perrinjaquet, cheffe du département, s'est tenue le 27 avril 2009. Elle traitait principalement de l'exploitation des résultats des tests du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) 2006 et du renforcement des compétences des enseignants et des élèves.

Conseil scolaire

Le Conseil scolaire, actuellement présidé par Monsieur le Conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, a tenu deux séances de travail durant l'année 2009, les 12 février et 26 octobre. Les points suivants ont été abordés:

- Concordat HarmoS et Convention scolaire romande
- Structures de l'école obligatoire
- Enseignement des langues à l'école obligatoire
- Programme de législature 2009-2013
- Mesures d'économies
- Problématique du redoublement

La prochaine séance est agendée au premier trimestre 2010.

Conférence des inspecteurs et directeurs des écoles enfantines et primaires (CIDEP)

La Conférence des inspecteurs et directeurs des écoles enfantines et primaires (CIDEP), présidée par le chef du service de l'enseignement obligatoire, a été réunie 6 fois, pour traiter de:

- Concordat HarmoS et Convention scolaire romande
- Informatique: avis de mutation du rôle de classe informatisé et son déploiement dans les écoles
- Informatique: logiciel de français MEMOT
- Informatique: ressources MITIC ("Que d'histoires!")
- Soutien pédagogique spécialisé - Unité ambulatoire de langage
- Intégration scolaire des élèves en situation de handicap
- Mathématiques: balises Maths 3 et 4P
- Enseignement des mathématiques
- Projet de système de rémunération des fonctions de direction (Classidir)
- Temps de travail des enseignants: mandat cadre
- Lecture: film réalisé par le SEO
- Lecture: projet destiné aux enseignants de 1P

- Contrôle pédagogique
- Arrêté concernant le subventionnement des postes de directions dans l'enseignement obligatoire: consultation
- Catégorisation des diplômes d'enseignement pour les degrés préscolaire et primaire: consultation
- Animations scolaires sur le thème de l'énergie
- Mesures d'économies
- Enfants à haut potentiel intellectuel: brochure d'information
- Formation continue
- Anglais: introduction de l'anglais en 5P
- Épreuves de référence

Conférence des directeurs d'écoles secondaires

Entre janvier et décembre 2009, la Conférence a tenu 7 séances sous la présidence du chef de service. En plus des objets touchant au fonctionnement même des écoles secondaires, la Conférence a étudié plus particulièrement les thèmes suivants:

- HarmoS et groupes de travail ad hoc
- Grilles horaires
- Moyens d'enseignement romands du français
- Les formations HEP spécifiques pour le canton
- Résultats PISA 2006
- Indice d'encadrement 2009-2010
- Gestion des ressources humaines
- Généralisation du cours "Education aux choix" au degré 8
- Révision du concept "Sports-Arts-Etudes"
- Enseignement des langues: anglais et allemand
- Concept de soutien pédagogique en lien avec le projet "ASPEDI" (Aide socio-pédagogique aux élèves en difficulté) de l'ESRN
- Mesures d'économie pour le budget 2010
- Marché de l'emploi
- Catégorisation des diplômes d'enseignement
- Conditions d'entrée au lycée
- CT Bologne (mise à jour de la classification des enseignants)
- Epreuves cantonales de 8^{ème}
- Aide socio-pédagogique aux élèves en difficulté
- Avenir des activités complémentaires facultatives (ACF)
- Lecture continuée: projet "Lector-Lectrix"
- Aumônerie œcuménique dans les écoles secondaires

5.8. Renseignements relatifs au personnel enseignant et au nombre de classes

Classes enfantines

Au 15 octobre 2009, on compte 173 classes (3309 élèves), contre 168.5 classes (3196 élèves) durant l'année scolaire précédente.

1540 élèves sont scolarisés en 1^{ère} enfantine (4 ans) et 1769 élèves en 2^e enfantine (5 ans).

Classes primaires

Evolution du nombre de classes

Au 15 octobre 2009, on compte 507 classes (9398 élèves), contre 514 classes (9505 élèves) durant l'année scolaire précédente.

La diminution de 7 classes est expliquée de la manière suivante:

Commune	Différence
Cornaux	1.0
Hauterive	-1.0
Auvernier	1.0
Bevaix	-1.0
Boudry	-1.0
Buttes	-0.5
La Côte-aux-Fées	-1.0
Fleurier	-1.0
La Sagne	-1.0
Les Bayards	0.5
Les Ponts-de-Martel	1.0
Saint-Sulpice	-0.5
Travers	-1.0
Cernier	1.0
Les Hauts-Geneveys	-1.0
Les Geneveys/Coffrane	-1.0
Neuchâtel	-2.0
La Chaux-de-Fonds	0.5

5.9. Epreuves

Epreuves de référence

Les épreuves de référence 2009 ont porté sur les mathématiques, plus spécifiquement sur le domaine "outils de calcul".

La commission a élaboré une épreuve de type relativement classique composée d'items mesurant les compétences des élèves, à l'oral et à l'écrit, au niveau des répertoires mémorisés, du calcul réfléchi, des procédures algorithmiques et de la calculatrice.

Globalement, cette épreuve a été appréciée par le corps enseignant. Le fait qu'elle porte sur un aspect aussi essentiel que le calcul a constitué un élément de satisfaction primordial. En effet, si sa maîtrise reste, au niveau des plans d'études en général, un objectif prioritaire en mathématiques, son statut a évolué: d'un objet d'enseignement quasi unique de cette discipline, il est progressivement passé à un élément de connaissances parmi d'autres, notamment en tant qu'"outil" servant à la résolution de problèmes. L'épreuve 2009 aura donc contribué à réaffirmer la place prépondérante qu'il occupe dans l'ensemble des savoirs à enseigner.

Les moyennes cantonales des résultats à cette épreuve sont les suivantes:

- 1^{ère} année: 18,7 points sur un total de 24 (seuil de suffisant: 18 points)
- 2^{ème} année: 21 points sur un total de 26 (seuil de suffisant: 20 points)
- 3^{ème} année: 33,3 points sur un total de 39 (seuil de suffisant: 30 points)
- 4^{ème} année: 34 points sur un total de 47 (seuil de suffisant: 35 points)
- 5^{ème} année: 38,3 points sur un total de 50 (seuil de suffisant: 38 points)

Ces résultats, qui se situent pour tous les degrés, à l'exception de la 4^{ème} année, légèrement au-dessus de la moyenne cantonale, sont satisfaisants, sans plus. Cela peut s'expliquer, entre autres, par le fait que l'épreuve a été considérée, de l'avis très largement partagé par le corps enseignant, comme relativement difficile et quelques contraintes, comme la limite de temps pour certains items, a posé problème à des élèves peu habitués à ce type d'exigence.

Epreuves au secondaire 1

Statistique des épreuves d'orientation (année scolaire 2008-2009)

Chaque année, les élèves de 6^e année d'orientation sont soumis à des épreuves cantonales dont le résultat pèsera pour un tiers dans leur orientation en 7^e année. Tous les élèves de 6^e OR du canton passent les mêmes épreuves, au même moment, dans leur collège respectif. Les épreuves se déroulent sur deux sessions, la première en novembre et la seconde en mai. La correction par lecture optique est effectuée au bureau de l'informatique scolaire (BIS) et, depuis le rattachement de la statistique scolaire à l'office cantonal de la statistique le 1^{er} juillet 2006, l'analyse des résultats des épreuves de même que la préparation de l'étude statistique annuelle sont désormais assurées par ce dernier.

Résumé de la répartition des élèves

Au total, 1674 élèves ont terminé l'année scolaire 2008-2009 au degré 6 et ont passé les épreuves cantonales.

Elèves promus

1473 élèves ont obtenu un code note (A B ou C) et sont donc promus.

Sur ces 1473 élèves, 35 n'ont pas reçu de code "avis du maître"

Elèves non-promus ou promus sur décision du conseil de classe

201 élèves n'ont pas obtenu le code note minimum de C dans CLOEE. Leur code note étant soit vide soit égal à N pour non-promu.

Sur ces 201 élèves, 10 sont promus sur décision du conseil de classe et 191 sont non-promus.

Autres

32 élèves ont passé les épreuves cantonales partiellement.

12 élèves ont passé l'épreuve à titre indicatif.

Ces élèves ne sont donc pas comptabilisés dans cette étude.

Dans le tableau ci-dessous, on trouve successivement les effectifs et les pourcentages des élèves ayant obtenu un code aux trois critères qui déterminent l'orientation (F = filles; M = garçons):

Elèves promus

code épreuve	F	%	M	%	total	Somme:
A	187	25.58%	200	26.95%	387	26.27%
B	435	59.51%	422	56.87%	857	58.18%
C	109	14.91%	120	16.17%	229	15.55%
Pourcentage:	731	100.00%	742	100.00%	1473	100.00%

code note	F	%	M	%	total	Somme:
A	364	49.79%	304	40.97%	668	45.35%
B	272	37.21%	302	40.70%	574	38.97%
C	95	13.00%	136	18.33%	231	15.68%
Pourcentage:	731	100.00%	742	100.00%	1473	100.00%

code maître	F	%	M	%	total	Somme:
A	400	54.72%	349	47.04%	749	50.85%
B	259	35.43%	290	39.08%	549	37.27%
C	55	7.52%	85	11.46%	140	9.50%
	17	2.33%	18	2.43%	35	2.38%
Pourcentage:	731	100.00%	742	100.00%	1473	100.00%

Orientation des promus (sans les promus après décision du conseil de classe)

orientation	F	%	M	%	total	Somme:
7PP	102	13.95%	146	19.68%	248	16.84%
7MO	219	29.96%	219	29.51%	438	29.74%
7MA	393	53.76%	358	48.25%	751	50.98%
	17	2.33%	19	2.56%	36	2.44%
Pourcentage:	731	100.00%	742	100.00%	1473	100.00%

réalité l'an t+1	F	%	M	%	total	Somme:
Maturité	398	54.45%	361	48.65%	759	51.53%
Moderne	225	30.78%	230	31.00%	455	30.89%
Orientation			3	0.40%	3	0.20%
Préprofessionnelle	102	13.95%	143	19.27%	245	16.63%
Privé groupe secondaire	3	0.41%	2	0.27%	5	0.34%
	3	0.41%	3	0.40%	6	0.41%
Pourcentage:	731	100.00%	742	100.00%	1473	100.00%

orientation	réalité l'année scolaire t + 1	F	%	M	%	total	%
7PP	Moderne	1	0.14%			1	0.07%
7PP	Orientation			3	0.40%	3	0.20%
7PP	Préprofessionnelle	99	13.54%	142	19.14%	241	16.36%
7PP	Privé groupe secondaire	1	0.14%	1	0.13%	2	0.14%
7PP		1	0.14%			1	0.07%
7MO	Moderne	217	29.69%	217	29.25%	434	29.46%
7MO	Privé groupe secondaire	2	0.27%	1	0.13%	3	0.20%
7MO				1	0.13%	1	0.07%
7MA	Maturité	391	53.49%	353	47.57%	744	50.51%
7MA	Moderne			3	0.40%	3	0.20%
7MA		2	0.27%	2	0.27%	4	0.27%
	Maturité	7	0.96%	8	1.08%	15	1.02%
	Moderne	7	0.96%	10	1.35%	17	1.15%
	Préprofessionnelle	3	0.41%	1	0.13%	4	0.27%
	Somme:	731	100.00%	742	100.00%	1473	100.00%

Orientation des non-promus (y compris les promus après décision du conseil de classe)

orientation	F	%	M	%	total	Somme:
7PP	6	5.88%	4	4.04%	10	4.98%
TR	6	5.88%	4	4.04%	10	4.98%
	90	88.24%	91	91.92%	181	90.05%
Somme	102	100.00%	99	100.00%	201	100.00%

NB: Les non-promus sont les élèves qui ont un code note N ou manquant. Cela pose parfois problème pour des élèves promus dont le code note est manquant. En effet, ces élèves entrent alors (ici) dans le groupe des non-promus.

affectation réelle l'an t+1	F	%	M	%	total	Somme:
Orientation	10	9.80%	18	18.18%	28	13.93%
Préprofessionnelle	44	43.14%	40	40.40%	84	41.79%
Terminale			7	7.07%	7	3.48%
Transition	21	20.59%	22	22.22%	43	21.39%
	27	26.47%	12	12.12%	39	19.40%
Somme	102	100.00%	99	100.00%	201	100.00%

orientation	réalité l'année scolaire t + 1	F	%	M	%	total	Somme:
7PP	Préprofessionnelle	6	5.88%	4	4.04%	10	4.98%
TR	Transition	6	5.88%	4	4.04%	10	4.98%
	Orientation	10	9.80%	18	18.18%	28	13.93%
	Préprofessionnelle	38	37.25%	36	36.36%	74	36.82%
	Terminale			7	7.07%	7	3.48%
	Transition	15	14.71%	18	18.18%	33	16.42%
		27	26.47%	12	12.12%	39	19.40%
	Somme:	102	100.00%	99	100.00%	201	100.00%

Ocstat 2009, source CLOEE en collaboration avec le BIS.

5.10. Bureau de l'informatique scolaire

Personnel

Etat du personnel au 31 décembre 2009: 6 personnes pour 5.8 EPT, selon la répartition suivante:

1 chef de bureau (1 EPT)

1 chef de projets (1 EPT)

1 responsable de la gestion administrative des écoles (0,9 EPT)

1 collaboratrice PAO (0,7 EPT)

1 collaboratrice administrative (0,6 EPT)

1 secrétaire (0,7 EPT)

3 enseignants (0,9 EPT)

Entité au sein du service de l'enseignement obligatoire (SEO), le bureau de l'informatique scolaire (BIS) s'emploie chaque jour à faciliter l'usage des MITIC (Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication) dans les écoles préscolaires, primaires et secondaires 1 du canton de Neuchâtel.

Les MITIC sont des éléments utiles et reconnus dans la pratique de l'enseignement ordinaire spécialisé. Ils apportent des plus-values telles que la persévérance, l'autonomie, le droit à l'erreur, l'autocorrection, l'interactivité, la responsabilisation, l'égalité, la différenciation et l'entraide. L'usage des MITIC permet de proposer des apprentissages différenciés et variés à des élèves qui rencontrent des difficultés dans les conditions scolaires ordinaires. Grâce aux MITIC, l'élève est placé dans des situations où l'influence et la pression de l'enseignant, voire de ses camarades, sont diminuées. La motivation est renforcée, de même que la confiance en soi. Ces deux conditions réunies, l'élève peut mobiliser toute son énergie pour l'acquisition de nouvelles connaissances.

De plus, l'usage des MITIC permet d'acquérir des connaissances et compétences utiles au développement et à l'intégration des élèves dans une société toujours plus axée sur les moyens technologiques.

Les missions du BIS

1. Le BIS assure l'implantation, la gestion, le développement et l'intégration des technologies de l'information et de la communication sur les plans pédagogique et administratif dans les écoles neuchâteloises des degrés préscolaire, primaire et secondaire 1. Le BIS coordonne le travail des animateurs informatiques et collabore avec la Haute Ecole Pédagogique BEJUNE dans le domaine de la formation du corps enseignant.

2. Le BIS travaille étroitement avec l'office cantonal de la statistique pour le volet "Statistique scolaire" notamment pour effectuer le recensement annuel des élèves afin de satisfaire aux besoins et aux demandes de l'office fédéral de la statistique (OFS). Le BIS participe, avec le service de l'enseignement obligatoire, à l'organisation et à la correction des épreuves d'orientation de 6e année ainsi qu'à la création de supports de cours.

Les prestations

1. Développement et intégration des MITIC dans les écoles
2. Gestion du portail pédagogique et administratif
3. Gestion de projets informatiques pédagogiques et administratifs
4. Processus de recensement des élèves (coordination cantonale)
5. Production de travaux PAO (support de cours et épreuves)
6. Distribution et correction électronique des épreuves cantonales (épreuves d'orientation, épreuves degré 8)
7. Budget et suivi financier de l'informatique scolaire

Épreuves cantonales

Le bureau de l'informatique scolaire apporte un soutien logistique au service de l'enseignement obligatoire pour la composition, la réalisation, la correction et la diffusion des résultats des épreuves cantonales d'orientation et des épreuves de degré 8.

Dans le cadre des épreuves cantonales du degré 8, le bureau de l'informatique scolaire offre sur le portail pédagogique des activités d'aides à l'évaluation dans le domaine du français et des mathématiques. Ces activités constituent des outils complémentaires à l'attention des enseignants des degrés 8 et 9. Tout au long de l'année, le portail pédagogique est alimenté par des nouvelles ressources MITIC.

Informatique pédagogique - Ecoles enfantines et primaires, écoles spécialisées et institutions

De nouveaux exercices, créés dans l'espace BEJUNE, sont actuellement proposés et évalués dans les cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel, enrichissant ainsi l'offre de ressources pédagogiques. Le portail du réseau pédagogique neuchâtelois (www.rpn.ch), l'installation de logiciels spécifiques et la mise à disposition de nombreuses ressources permettent d'offrir à chaque élève des possibilités d'apprentissage différencié.

Un document *Activités à privilégier* a été remis à tous les enseignants en début d'année scolaire. Chaque objectif présenté dans ce document est compatible avec ceux du futur plan d'études.

Un concept global a été développé en lien avec le nouveau moyen d'enseignement *Que d'histoires*, permettant d'entraîner la lecture de mots (*Imagemo*), la lecture et la compréhension de textes (*Lectramini*) et l'apprentissage orthographique des mots (*MEMOT*).

L'application *MEMOT*, développée par le bureau de l'informatique scolaire en collaboration avec le service informatique de l'Entité neuchâteloise, rencontre un succès grandissant (plus de 60'000 sessions depuis août 2008). D'autre part, ce logiciel est en continuelle évolution afin de répondre aux besoins des élèves, dans les classes, depuis leur domicile ou dans le cadre de l'enseignement spécialisé.

L'offre d'animation de proximité proposée à tous les enseignants a pour but de favoriser l'intégration des MITIC (médias, images, technologies de l'information et de la communication) dans l'enseignement. Des modules sont mis en place pour répondre aux besoins des écoles enfantines et des différents degrés de l'enseignement primaire et spécialisé. Un module *Gestion de la classe* est également proposé au corps enseignant. Durant l'année scolaire 2008-2009, ce sont environ 450 enseignants qui ont bénéficié de l'animation de proximité.

Par ailleurs, une enquête a été lancée dans le but de réorienter et d'adapter l'animation de proximité pour mieux répondre aux besoins des enseignants.

Les correspondants informatiques des collèges, qui assurent le lien entre les enseignants, le bureau de l'informatique scolaire et le service technique, ont participé à des séances d'information, d'échanges et de présentation des nouvelles ressources mises à disposition des enseignants et des élèves. La bonne communication et l'appui de proximité sont des facteurs indispensables à la bonne intégration des MITIC dans l'enseignement et l'apprentissage.

Informatique pédagogique - Ecoles du secondaire 1, écoles spécialisées et institutions

Pour dynamiser l'acquisition des compétences d'expression et de compréhension orales, des parcours pédagogiques en lien avec les unités du moyen d'enseignement *Go!* ont été créés à partir du logiciel *Tell Me More* et ont été proposées aux classes neuchâteloises. Un encadrement des enseignants par des personnes ressources a été mis en place dans chaque centre scolaire afin de faciliter l'usage du logiciel *Tell Me More* dans l'enseignement.

Le contenu de la plate-forme d'apprentissage *iClasse* destiné aux élèves des degrés 6, 7, 8 et 9 a été réorganisé. Cette réorganisation devrait faciliter l'élève à travailler de manière autonome. Par ailleurs, de nouveaux exercices en mathématiques et en français ont été créés par des auteurs neuchâtelois. Ces exercices sont également présentés sous forme de *Cahiers d'appui* permettant aux élèves de combler des lacunes en travaillant depuis leur domicile ou durant les permanences assurées par les écoles. Pour la deuxième année consécutive, des cahiers de vacances ont été proposés durant les mois de juillet et août. Cette année, plus de 300 élèves ont participé à cette activité.

Afin de faciliter l'échange de ressources pédagogiques (exercices, fiches théoriques, etc.) entre enseignants et élèves, un projet de plate-forme de gestion de ressources d'apprentissage a été déployé et évalué. Au vu des résultats encourageants, ce projet sera finalisé au cours de l'année 2010.

Un espace pédagogique structuré a été mis en place pour toutes les classes de l'enseignement obligatoire. Le blog utilisé à des fins pédagogiques permet de développer des pratiques collaboratives. Il inscrit le travail des enseignants et des apprenants dans une logique possible de conception, de développement et de collaboration dans et hors la classe.

Le logiciel *MEMOT*, utilisé jusqu'à présent au niveau de l'enseignement primaire, est adapté pour permettre une utilisation par les écoles du secondaire 1, en français, en anglais et prochainement en allemand.

Parc informatique du réseau pédagogique neuchâtelois (RPN)

Le nombre d'ordinateurs installés dans les écoles obligatoires et spécialisées neuchâteloises est d'environ 3200 postes. L'ensemble de ces ordinateurs sont connectés au réseau pédagogique neuchâtelois RPN.

Pour la première année de renouvellement, ce sont environ 500 ordinateurs qui ont été changés en 2009.

Prévention & Ethique

Depuis plusieurs années, le bureau de l'informatique scolaire organise une campagne de prévention liée à l'utilisation des nouvelles technologies. Cette campagne se décline, entre autres, en conférences destinées aux parents d'élèves. Le fondement de ce programme de prévention est de ne pas interdire l'accès aux MITIC (médias, images, technologies de l'information et de la communication), mais de fixer un cadre d'accompagnement à l'enfant jusqu'à ce qu'il intègre les règles de prudence, pour ensuite lui permettre d'avancer de manière autonome en toute connaissance de cause. Durant les années 2009-2010-2011, tous les parents d'élèves scolarisés en 1^{ère}, 2^e ou 3^e primaire seront invités à y participer.

Durant 2009, 14 séances ont été organisées dans le cadre de la campagne "Prévention et Ethique".

Dans l'optique de répondre au mieux aux préoccupations et aux attentes des parents, le contenu des séances s'adapte en fonction de l'évolution permanente des nouveaux moyens de communication et espaces d'échanges très prisés des élèves.

"Prévention et Ethique" est également sollicitée par la HEP-Bejune pour d'une part, informer les étudiants de 3^{ème} année des dangers d'Internet et d'autre part, présenter un choix de ressources disponibles sur le RPN, facilement utilisables avec des exemples de leçons « clés-en main » proposées par des sites soucieux de préserver l'intégrité des enfants qui utilisent les ressources sur Internet.

Informatique administrative

Le logiciel *CLOEE* gère l'ensemble des élèves, étudiants et apprentis de l'école obligatoire et post-obligatoire y compris ceux des écoles spécialisées, privées ou scolarisés à domicile. Le système d'information *CLOEE* offre une gestion complète et intégrée des élèves et enseignants.

Dès l'année 2009-2010, les domaines suivants sont désormais gérés de manière automatique par le programme *CLOEE*: impression des attestations scolaires, gestion des informations de mutations (départ ou arrivée d'élève dans une classe, changement dans les données familiales, etc.). Ces développements ont été précédés par d'importants travaux de contrôle des cursus scolaires des élèves et ont permis la mise à disposition de certaines informations sur le Guichet Unique.

Pour l'école primaire et dans le but d'alléger les travaux administratifs, le "Rôle de classe informatisé" est évalué par huit écoles dans une phase pilote. Ce projet devrait permettre, dès le mois de mai 2010, à chaque enseignant de gérer les domaines suivants: l'horaire de la classe, absences des élèves, numéros de téléphones des parents, évaluations de fin d'année, demande de suivi pédagogique d'un élève.

Guichet Unique

Le Conseil d'Etat souhaite renforcer la place des nouveaux moyens de communication et d'information, en particulier le Guichet unique, pour améliorer le déploiement des prestations auprès des usagers des collectivités publiques neuchâtelaises.

En août 2009, les 7 premières prestations délivrées par le Guichet Unique concernant l'Ecole neuchâtelaise ont été déployées. Ces dernières sont essentiellement d'ordre administratif. Les prestations servies dans le Guichet Unique ne sont pas exclusives.

Toutes les informations et documents qui sont servies dans le Guichet Unique le sont aussi dans les secrétariats des écoles. Toutefois, leur mise à disposition dans le guichet permet d'améliorer notablement leur disponibilité et accessibilité.

Les prestations mises en ligne le 13 août 2009:

1. *Attestation de fréquentation de l'école obligatoire*, impression d'un document attestant la fréquentation en cours de la scolarité obligatoire;
2. *Attestation de départ de la scolarité obligatoire*, impression d'un document attestant le départ de la scolarité obligatoire;
3. *Attestation au terme de la scolarité obligatoire*, impression d'un document attestant que l'élève est arrivé au terme de sa scolarité obligatoire;
4. *Attestation de cursus de la scolarité obligatoire*, impression d'un document contenant le détail du cursus suivi (école, degré, classe, enseignant, etc.);
5. *Attestation de fréquentation d'une formation académique ou professionnelle*, impression d'un document attestant la fréquentation d'une formation académique ou professionnelle;
6. *Bulletins scolaires au secondaire 1*, impression des bulletins semestriels et annuels archivés par l'école concernée;
7. *Consultation de l'horaire modèle*, consultation de l'horaire de l'année en cours pour autant que l'école concernée l'ait mis en ligne.

5.11. Education routière

Durant l'année 2009, la commission d'éducation routière (CER), sous la présidence de M. Jean-Claude Marguet, chef du service de l'enseignement obligatoire (remplacé dès le 17 août 2009 par M. Pascal Cosandier, adjoint au chef du service de l'enseignement obligatoire), s'est réunie à deux reprises, les 18 mars et 29 octobre. La commission technique d'éducation routière (CTER), quant à elle, s'est retrouvée dix fois sous la présidence de M. Pascal Cosandier (remplacé dès le 17 août 2009 par M. Frédéric de Chambrier, inspecteur d'écoles).

Activités

- Le site de la CER a été réouvert au public à la fin du mois de mars 2009. Ce travail, en collaboration avec le bureau de l'informatique scolaire (BIS) permet une mise à jour facilitée des données et l'accès à de multiples informations.
- Trois campagnes radiophoniques sur RTN à l'occasion des rentrées scolaires d'avril, d'août et d'octobre ont pu avoir lieu grâce au soutien du service cantonal des automobiles et de la navigation. La radio neuchâteloise, par le biais de son budget prévention, a pris à sa charge le 50% du coût total.
- Création d'un autocollant remis aux élèves après la leçon du théâtre de marionnettes ainsi que d'un nouveau visuel apposé sur les véhicules.
- Le 17 juin s'est déroulée à La Chaux-de-Fonds la journée romande d'éducation routière. Celle-ci est organisée tous les 4 ans en Romandie sous l'égide du TCS, en collaboration avec les polices romandes.
- Plus de 200 écoliers de 11-12 ans ont pu mesurer leurs réflexes et leur prudence sur un parcours composé de différentes activités liées à la sécurité routière. Le but de ces journées organisées dans toutes les régions de Suisse est de sensibiliser les élèves aux dangers de la route dans un environnement ludique.
- Le 2 juillet 2009, la quinzième édition de la "Coupe scolaire cycliste" s'est déroulée à Couvet dans d'excellentes conditions. De nombreux parents sont venus encourager leur enfant. Depuis plus d'une décennie, la commission technique peut compter sur l'investissement important des policiers ainsi que sur l'aide de collaborateurs externes. Grâce à des donateurs fidèles et nombreux, chaque concurrent est reparti à son domicile avec un prix.
- Comme chaque année, les brigades d'éducation routière et les responsables de la campagne "A pied, c'est mieux!" sont allés présenter leurs activités aux étudiants de 3^e année de la haute école pédagogique (HEP-BEJUNE) du site de La Chaux-de-Fonds.

Nouveau programme

Partant du constat que la leçon actuelle dispensée aux élèves de 8^e année sur le thème des engins assimilables à des véhicules (rollers, planches à roulettes, trottinettes, par exemple) arrive trop tard dans la scolarité, la commission a accepté que ce programme vienne compléter la leçon de 3^e année primaire consacrée aux principales familles de signaux et à l'équipement du vélo. Le programme "MERLE BLANC 2" sera expérimenté en 8^e année durant l'année scolaire 2009-2010. Le concept traite principalement de la distance de réaction, de freinage et d'arrêt. Une évaluation sera ensuite présentée aux membres de la CER afin qu'une décision définitive puisse être prise.

A pied, c'est mieux!

La campagne de sensibilisation "A pied, c'est mieux!", instaurée par la Commission d'éducation routière (CER) a reçu cette année encore l'appui de Promotion santé suisse (PSS). MM. Thierry Gogniat, chef de projet et son adjoint Michel Cugnet ont poursuivi leurs efforts dans les domaines de sécurité routière et du mouvement. Quelques activités sont à relever.

Trois actions se sont déroulées et concernaient tous les élèves de l'école enfantine à la 5^e année. En mars, un concours de photos a vu la participation de 79 classes. Deux distributions aux parents d'élèves ont été effectuées: en mai, une information "Les abords et les cours d'écoles sont faits pour les enfants, pas pour les voitures!" sous la forme d'une carte et en août, un dépliant "Stressé, pas assez de temps" sous la forme d'un dépliant.

Le nombre de pédibus pour l'ensemble du territoire cantonal est passé de 21 à 26 en 2009.

Concer'Pop

Le concept "Concer'pop" (concept de circulation et d'éducation routière en scolarité post-obligatoire du Pays de Neuchâtel) s'est, une nouvelle fois, adressé aux étudiants et apprentis des écoles secondaires supérieures et de l'enseignement professionnel de notre canton. La campagne, qui comporte à la fois une partie théorique et une partie pratique, a accueilli 149 classes fusionnées en 131 groupes.

Le programme enseigne et démontre les attitudes à avoir face aux dangers de la circulation routière, ainsi que les actions engendrées par les alcools et psychotropes. Ils visualisent et apprennent à évaluer les distances d'arrêt des véhicules et expérimentent les chocs qui peuvent en résulter si ces distances ne sont pas respectées ou mal évaluées.

Réorganisation

Début juillet, la police locale du Locle a intégré la police cantonale. Avec la réorganisation de la *police cantonale* au 1^{er} septembre, devenue *police neuchâteloise*, la brigade d'éducation routière s'appelle désormais *groupe de l'éducation et de la prévention routières*.

Mutations

- M. Franco Wipf, représentant de l'ACS, a été remplacé par M. Eric Bourquin.
- M. le lt-col René Germanier, représentant de la police cantonale neuchâteloise, a été remplacé par M. le cap Alain Saudan.

Composition de la CER (Législature 2009-2013)

COSANDIER Pascal, adjoint au chef du service de l'enseignement obligatoire, Neuchâtel, président,

DE CHAMBRIER Frédéric, inspecteur d'écoles au service de l'enseignement obligatoire, Neuchâtel, secrétaire,

BELJEAN François, directeur du service cantonal des automobiles et de la navigation, Neuchâtel

BOURQUIN Eric, représentant de l'Automobile Club de Suisse, Neuchâtel

CHETELAT Bernard, président de la section du Jura neuchâtelois du Touring Club Suisse, La Chaux-de-Fonds

DEVAUD Daniel, représentant de l'Association Transport et Environnement (ATE), La Chaux-de-Fonds

ERARD Jean-Louis, coordinateur sécurité publique, Le Locle

FRANCEY Jean-Louis, commandant de la police locale, Neuchâtel

HERZIG Wendy, représentante du Syndicat des Services Publics, section Enseignants Neuchâtelois SSP-EN, Neuchâtel

HILD Thierry, directeur des écoles enfantines et primaires du Locle, Le Locle

MAURER Yves-Alain, chef du service de la sécurité publique, La Chaux-de-Fonds

PORRET Pierre-Alain, représentant du Syndicat Autonome des Enseignants Neuchâtelois SAEN, Peseux

RUEDIN Maurice, sous-directeur des écoles enfantines et primaires de Neuchâtel, Neuchâtel

SAUDAN Alain, chef de la police de la circulation à la police neuchâteloise, Neuchâtel

VIANTE-MIEVILLE Chantal, représentante du Syndicat des Services Publics, section Enseignants Neuchâtelois SSP-EN, Neuchâtel

VISINAND François, sous-directeur de l'école secondaire régionale de Neuchâtel, Centre scolaire du Mail, Neuchâtel

WOLFRATH Christian, président de la commission prévention et sécurité publique, section neuchâteloise du Touring Club Suisse, Fontaines

Moniteurs du groupe de l'éducation et prévention de la police neuchâteloise

- sgtm-chef J.-C. Rohrbach, chef de la brigade
- sgt-chef J.-L. Chervet, adjoint au chef de la brigade
- sgt-chef Blaise Matthey
- sgt Gsteiger Olivier (dès le 1^{er} juillet 2009)
- cpl Nathalie Doudin

Moniteurs des polices locales des villes

- Neuchâtel: cpl H. Morgenthaler, Mme Anouk Perritaz (jusqu'au 3 juillet 2009)
- Le Locle: cpl O. Gsteiger, cpl M. Châtelain (jusqu'au 30 juin 2009)

Hormis les interventions traditionnelles dans les classes des écoles enfantines, primaires et secondaires, telles que décrites dans la brochure "l'éducation routière dans le canton de Neuchâtel", les policiers ont rempli les missions suivantes:

- présence des agents aux abords des collèges primaires et secondaires, de même que lors de manifestations impliquant des enfants;
- participation à la création de moyens d'enseignement;
- animation des séances relatives aux mesures éducatives prises à l'encontre d'adolescents qui ne respectent pas les règles de la circulation;
- contrôle des vélos, à la demande de plusieurs commissions scolaires ou collèges du canton;
- formation des patrouilleurs scolaires et des patrouilleurs adultes;
- lors de la rentrée scolaire, distribution aux enseignants de divers documents, notamment les calendriers scolaires "*Faigaffe*" du BPA, les baudriers du TCS et le courrier BPA;
- collaboration dans le cadre de plusieurs campagnes spécifiques dont "*Rentrée scolaire*", "*A pied, c'est mieux!*";
- distribution ou expédition de matériel, notamment du document présentant les objectifs de l'éducation routière, de brochures, de dépliants, de gadgets;
- tenue de stands d'information;
- collaboration avec divers organismes, en particulier avec le Conseil de la sécurité routière, le TCS, l'ACS et le BPA;
- participation à des sessions de formation continue.

6. SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DES LYCEES

6.1. Rapport du service

Généralités

L'année 2009 a été marquée par la recherche d'économies drastiques rendues nécessaires par la situation très préoccupante des finances de l'Etat. Malheureusement, en raison du calendrier très serré séparant l'entrée en fonction des nouvelles autorités cantonales et le bouclage du budget, ces travaux ont dû être menés de manière précipitée et les mesures proposées n'ont pas pu faire l'objet de réflexion de fond ni de toutes les consultations souhaitables.

Comme les efforts demandés ont été particulièrement importants au degré secondaire 2 et plus spécialement dans les lycées, ils ont engendré un fort mécontentement chez la plupart des enseignants de ces établissements ainsi que des protestations de la part de nombreux étudiants.

A la suite du débat budgétaire mené par le Grand Conseil au début décembre, les mesures qui touchaient directement les élèves, telle que par exemple la suppression de dédoublement de classes pour certains cours de langues ou de sciences, ont pu être abandonnées. Par contre, la hausse des effectifs moyens de 21 à 22 élèves par classe, la diminution du nombre d'heures de décharge pour les enseignants de français et de philosophie, ainsi que l'augmentation de l'indice de 23 à 24 périodes hebdomadaires d'enseignement ont été maintenues afin d'atteindre les objectifs budgétaires fixés par le Conseil d'Etat et adoptés par le Grand Conseil.

Relevons par contre que l'amélioration du statut des maîtres de pratique de la formation professionnelle, qui ont vu leur indice passer de 40 à 35 périodes hebdomadaires d'enseignement à la rentrée d'août 2009, a été maintenue.

Comme les précédentes, l'année écoulée a vu les nombreuses révisions de réglementation des formations professionnelles se poursuivre à un rythme très soutenu. Ce sont ainsi une vingtaine de nouvelles ordonnances fédérales qui sont entrées en vigueur en 2009. Rappelons que ce vaste mouvement de réforme, induit par l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPF), touche sur plusieurs années la totalité des 300 formations professionnelles régies au plan fédéral.

Toutes ces révisions impliquent de gros efforts de mises à jour et d'adaptation tant pour les formateurs en entreprise que pour ceux des écoles professionnelles ou encore pour les collaborateurs du service qui voient ainsi leur charge de travail augmenter et se complexifier.

Durant l'hiver 2008-2009 une importante étude a été menée par un groupe de travail composé de représentants des associations professionnelles faitières d'employeurs, des directions des centres professionnels et de la Haute école Arc, ainsi que du chef du SFPL.

Ce groupe a travaillé sous la conduite d'un consultant externe, M. Gilles Léchet, directeur du bureau de conseils stratégiques Compas. Cette étude a permis de confirmer les surcoûts du système de formation professionnelle neuchâtelois par rapport à la moyenne nationale. Ainsi, sur la base des comptes 2007, le coût annuel par apprenant est de 43% plus élevé dans notre canton que le coût moyen au plan suisse.

Une analyse détaillée montre que la principale cause de ce surcoût est la trop forte proportion de formations dispensées en écoles à plein temps. Par ailleurs, l'organisation et la gestion de nos écoles ne sont pas plus coûteuses que dans les autres cantons, bien au contraire.

Sur la base de ces constats, le Conseil d'Etat a fixé des objectifs très ambitieux pour l'avenir de la formation professionnelle dans notre canton. Ceux-ci font partie du programme de législation 2010-2013 et parmi eux on peut relever notamment:

- l'augmentation de 58 à 68% (moyenne suisse à 72%) de la proportion de jeunes qui entrent dans une formation professionnelle à la sortie de l'école obligatoire;
- l'augmentation de 57 à 80% (moyenne suisse à 88%) de la proportion des formations professionnelles en système dual, augmentation qui implique une diminution drastique des offres de formation professionnelle en écoles à plein temps.

Il est évident que l'atteinte de ces objectifs très exigeants dans les 8 ans à venir ne sera possible que si les employeurs privés, publics et parapublics se mobilisent massivement pour offrir un grand nombre de nouvelles places d'apprentissage. Un plan d'action sera mis tout prochainement en consultation.

L'année 2009 marque la fin du projet d'insertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale âgés de moins de 30 ans décidé en décembre 2006 par le Grand Conseil. Ce projet, mené dans le cadre de la collaboration interinstitutionnelle impliquant notamment plusieurs services de l'Etat a fait l'objet d'une évaluation externe confiée à l'IDHEAP.

Si le manque de places d'apprentissage et de travail offertes par les employeurs tant privés que publics n'a pas permis d'atteindre pleinement les objectifs ambitieux qui avaient été fixés, les résultats sont néanmoins très encourageants. C'est pourquoi une poursuite de ces importants efforts d'insertion professionnelle des jeunes en difficulté est envisagée et le Grand Conseil sera

saisi d'un rapport à ce sujet au début de l'année 2010. Relevons que cette problématique est également une préoccupation de la plupart des cantons suisses et de la Confédération qui apportent un soutien financier substantiel.

Le projet pilote de validation des acquis en vue de l'obtention du CFC d'assistant socio-éducatif pour des adultes expérimentés dans le domaine avance bien et 25 personnes sont déjà impliquées dans cette démarche. Depuis l'automne 2009, 25 autres candidats sont entrés dans un processus identique en vue d'obtenir le CFC d'employé de commerce.

Au terme de ces deux expériences pilotes, notre canton devrait recevoir l'autorisation d'étendre la validation des acquis de l'expérience à d'autres domaines professionnels, ceci dans le cadre d'une répartition des tâches au plan intercantonal.

Suite au départ du chef du service des hautes écoles et de la recherche (SHER), le Conseil d'Etat a décidé de ne pas repourvoir ce poste et d'intégrer cette entité au sein du SFPL qui devient ainsi le service des formations postobligatoires (SFPO).

De plus, suite à son élection au Conseil national, Jacques-André Maire, chef du SFPL, a demandé de réduire son poste à 50% et il devient ainsi dès 2010 conseiller stratégique auprès du chef du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS). M. Laurent Feuz lui succède à la tête du nouveau service qui regroupe désormais toutes les formations des niveaux secondaire 2 et tertiaire.

Afin d'assurer un fonctionnement adéquat de ce vaste service, trois offices sont créés en son sein, à savoir:

- l'office des hautes écoles et de la recherche, avec à sa tête M. Philippe Willi;
- l'office des lycées, avec à sa tête Mme Giuseppina Biundo;
- l'office des apprentissages, avec à sa tête Mme Katia Sartori.

Mme Isabelle Rohrbach, adjointe au chef du service, est responsable des finances pour l'ensemble de ces entités, ainsi que du service.

Personnel

Nb	Poste	ept	ept (Financement externe)
1	Chef de service	1.0	
1	Chef du bureau des lycées académiques neuchâtelois	1.0	
2	Adjoint au chef du service	2.0	
1	Juriste	0.5	
1	Responsable de formation	1.0	
1	Responsable de la promotion et de la communication	1.0	
1	Case Management		1.0
1	Responsable des examens	1.0	
1	Responsable administratif	1.0	
7	Conseiller en formation professionnelle	6.5	
2	Coach – conseiller en formation professionnelle		2.0
15	Collaborateur	11	
3	Apprenant	3.0	
1	Promoteur des places d'apprentissage		0.5
38	Total	28	3.5

6.2. Lycées académiques neuchâtelois

Lycée Denis-de-Rougemont (LDDR)

Corps enseignant

114 professeurs pour 82.40 postes complets.

Au chapitre des mutations, il convient de signaler plus particulièrement les départs à la retraite de Mmes et MM. Danièle Niklaus, Marie-Christine Haller-Aellig, Yves Bourquin (projet CE), Marcel-Yves Bachmann et Andrew Duggan (retraite ordinaire anticipée), Marie-France de Weck et Alain Reymond (retraite ordinaire).

1 engagement a été possible: Mme Catherine Jacobi.

Personnel administratif

14 personnes pour 11,1 postes complets dont la direction (3,5 postes pour 1 directeur, 2 adjoints et 1 adjoint de direction) et une équipe administrative et technique (7,6 postes pour 10 personnes).

Effectif des élèves

A la rentrée scolaire 2009-2010, l'effectif s'élevait à 870 (458 filles et 412 garçons) pour 43 classes.

Certificats et diplômes délivrés

240 (39 mentions bien, 6 mentions très bien) ont été délivrés en juin 2009.

Activités

On ne mentionnera ici que les principales activités proposées dans le cadre d'une vaste offre culturelle et sportive: le spectacle de l'option spécifique Musique « Les Mille et Une Nuits », organisé à l'Aula du nouveau bâtiment; « Douze hommes en colère », de Reginald Rose, par le Groupe théâtre du Lycée; les auditions théâtre et musique; les voyages de maturité; des échanges de groupes avec Esslingen et Rome et des échanges individuels avec le Canada, l'Australie, l'Allemagne et la Suisse alémanique; un voyage pour les élèves de l'option spécifique arts visuels à Rome; la participation à la Vogalonga de Venise; les camps de ski et le camp polysportif; la semaine « Nouvelles Technologies »; les activités hors-cadre; le bal des lycéens.

En ce qui concerne le concept "Espace Lycée", direction, maîtres et élèves poursuivent leurs travaux visant à apporter soutien et motivation au moyen de conférences et de journées spéciales à tous ceux qui sont partie prenante au bon fonctionnement du lycée.

Pour faire suite aux exposés que nous avons eus dans le cadre de la démarche consacrée à la « Détection et prévention précoces dans les domaines de l'école et de la formation » soutenue par l'Office fédéral de la santé publique, les enseignants ont assisté à une conférence du psychologue et psychothérapeute Jürg Bichsel sur le thème « Qualité de vie au travail, stress et burn-out ». Une « Journée Santé » a été organisée pour tous les élèves de 1ère année sur les problèmes liés à l'argent et sa gestion: un spectacle interactif présenté par la troupe du KaMeLOn sur le thème « A la poursuite du découvert »; un atelier proposé par le Centre social protestant dans son programme de prévention à l'endettement « Les ficelles du budget ». De plus, les élèves ont assisté à la projection du film « La Forteresse » de F. Melgar, sur le thème de l'asile, qui a remporté le Léopard d'Or de Locarno en 2008.

De plus les colloques de branche proposent des journées ou activités spéciales autour d'un thème d'actualité.

A noter également l'excellent engagement du Groupe de liaison (élèves élus par leurs pairs) dans sa collaboration avec la direction. Plusieurs projets et propositions d'activité émanent de ce groupe. A titre d'exemple: une journée de sensibilisation à la politique avec des intervenants issus du monde politique neuchâtelois, un journal du lycée, un livre d'or, etc.

Toutes ces activités ont un sens et permettent non seulement d'affirmer l'image du lycée Denis-de-Rougemont, mais également de garantir aux lycéennes et lycéens qui se destinent aux Hautes Ecoles une ouverture d'esprit et une culture générale solide.

Lycée Blaise-Cendrars (LBC)

Corps enseignant

1 directeur, 1 directrice adjointe et 1 directeur adjoint pour 3,00 postes (2 ¼ effectifs).

87 enseignants pour 62,17 postes.

Au terme de l'année scolaire 2008-2009, M. Philippe Cornali (biologie) et M. Alfred Stauffer (chimie) ont pris leur retraite.

Mme Sandra Azcona (allemand), Mme Nathalie Borter (allemand), Mme Carole Hirschy (français), M. Christophe Gigon (français), M. Philippe Vuilleumier (physique) n'ont pas renouvelé leur contrat.

Ont été engagés sous contrat de droit privé Mme Sandra Bessmann (allemand), Mme Sarah Blum (allemand), Mme Lucile Locher (économie), M. Laurent Blum (économie), M. Philippe Kitsos (droit), M. Jacques Perret-Gentil (physique), M. Niel Smith (mathématiques), M. Sébastien Wyssmüller (biologie).

De plus, Mme Laura Marina Ligerio (français), Mme Layne Meinich (biologie), Mme Lauraine Gaille Monnat (français, philosophie), Mme Hatice Rose Ordulu (histoire), Mme Stéphanie Osini (biologie), Mme Laurence Othenin-Girard (histoire, espagnol), M. Grégoire Floch (chimie), M. Alain Gattolliat (géographie) dispensent quelques heures en accomplissant leur deuxième année de formation HEP-BEJUNE dans notre établissement.

Personnel administratif et technique

9 personnes pour 6,45 postes.

Effectif des élèves

650 à la rentrée d'août 2009 répartis en 33 classes.

Certificats et diplômes délivrés

185 maturités gymnasiales.

Activités

En ce qui concerne les activités culturelles de notre institution, le groupe théâtre du lycée a présenté cette année à l'heure bleue Electre de Sophocle. M. Pier-Angelo Vay, professeur au lycée, en a assuré la mise en scène.

Les 6 et 7 février 2009, a eu lieu le concert du chœur du Lycée Blaise-Cendrars dirigé par François Cattin.

Le ciné-club et sa nuit du cinéma ont connu, comme chaque année, un grand succès.

En mai, les voyages d'étude ont emmené nos classes de 2e année à Amsterdam, Berlin, Cracovie, Florence, Londres, Madrid, Munich et Prague. Cette semaine a donné lieu à des activités hors-cadre pour les autres niveaux: journées santé et relations Nord-Sud pour les classes de 1ère année, visites d'entreprises, journées de l'OS, stages et préparation tant aux écoles subséquentes qu'à la vie professionnelle pour les classes de 3e année.

En janvier, les élèves de 1ère et de 2e années ont été conviés à The Moebius Strip, spectacle de danse proposé par la Compagnie genevoise Gilles Jobin. Les professeurs et les élèves ont bénéficié quelques jours auparavant d'ateliers où ont été mises en œuvre les techniques et les méthodes de la troupe. Toutes les classes de 1ère et 6 classes de 2e années se sont ensuite rendues à l'heure bleue pour assister aux Caprices de Marianne d'Alfred de Musset. En février, les élèves de 3e année ont assisté au Théâtre Populaire Romand au Woyzeck de Georg Büchner dans une scénographie figurative, tropicale et musicale d'Andrea Novicov.

L'année 2009 a donné lieu à 7 expositions réparties entre le hall du lycée et « l'espace noir ». Durant les mois de janvier et de février s'est déroulée une exposition de peintures de Mme La Fata: cadres de grande dimension aux couleurs éclatantes et aux motifs symboliques collés à même les toiles. Nadia Vuilleumier et Sandro Marcacci, professeur au lycée, ont présenté la suite de leur exposition de macrophotographies consacrées à la libellule durant le mois de mars. En avril, les premières planches de leur nouvelle exposition intitulée « Marais Rouge » ont été dévoilées dans « l'espace noir ». À l'occasion de la semaine hors-cadre et de ses journées Nord-

Sud, Nathalie Vuillemin a dévoilé une série de photographies sur Cuba, dans une vision à la fois culturelle et sociale. L'année scolaire 2009 a commencé par une exposition itinérante de l'Université de Neuchâtel à l'occasion de son centenaire. Des panneaux étaient disposés au rez-de-chaussée du lycée pour découvrir les grands professeurs qui ont marqué l'établissement. Les classes d'arts visuels de Philippe Boillat ont présenté en octobre leur travail de sculpture: de grandes statues confectionnées d'armures métalliques recouvertes de plâtre et peintes de couleurs vives. La dernière exposition de l'année est une carte blanche donnée à Jean-Philippe Bex, photographe indépendant dont l'œuvre s'attache à retranscrire, par le regard intérieur, une humanité suspendue à une improbable rédemption.

Aux activités culturelles rituelles se sont ajoutées lors du premier semestre 2009 une conférence du sociologue mondialement connu Gilles Lipovetsky et une intervention, lors de la cérémonie de remise des maturités, de Bertrand Piccard qu'on ne présente plus. La première a été organisée en grande partie par le lycée avec l'aide et le soutien du Club 44 et du Rotary Club de La Chaux-de-Fonds et a fait salle comble. La seconde a été offerte au lycée par l'entreprise La Semeuse. Ces deux manifestations, outre l'intérêt de leur propos, prouvent, si besoin est, l'ancrage du lycée dans la région et sa volonté de jouer un rôle culturel en synergie avec d'autres acteurs de la vie économique et culturelle des Montagnes neuchâteloises.

Le dynamisme manifesté ne dissimule cependant pas vraiment le désarroi des enseignants qui peinent à comprendre le niveau des efforts demandés (selon l'OFS, les dépenses par élève classent le canton au 21^e rang en Suisse en 2006). Il faut espérer que ceux-ci ne soient pas découragés par l'impression que leurs efforts ne sont pas reconnus, voire même que la qualité de l'enseignement ne soit pas touchée par exemple dans des disciplines comme le français et la philosophie, où la charge de travail va augmenter singulièrement.

De manière générale, le flou qui aura plané sur les restructurations dans les lycées durant les six derniers mois de l'année 2009 a profondément marqué le moral des troupes qui ont néanmoins tenu, élèves, enseignants, personnel administratif et technique, à organiser une fête d'école mémorable pour alimenter notre fonds d'aide aux élèves, ceci bien sûr en y consacrant un temps considérable sur leurs loisirs.

Lycée Jean-Piaget (LJP)

Corps enseignant

En septembre 2009, le lycée occupait 208 maîtres pour un équivalent de 147.15 postes.

9 maîtres ont pris leur retraite au terme de l'année scolaire 2008-2009. Il s'agit de:

Mme Claire Chollet (français), Mme Josette Gasser (bureautique), Mme Isabelle De Bosset (arts visuels), Mme Marie-Louise Martenet (allemand et français), Mme Francine Martin (mathématiques), Mme Ann Morel Huber (anglais), M. Heinz Müggler (allemand), M. Jean-François Oberli (français et géographie) et M. Boguslaw Osemlak (mathématiques et informatique).

7 maîtres ont été nommés, tous à des postes partiels:

Mme Laetitia Badoux (allemand et éducation physique), M. Patrice De Montmollin (philosophie), Mme Jessica Herren (chimie), Mme Virginia Marinoni (mathématiques), M. Nicolas Miéville (physique), Mme Joëlle Ruedin (français et anglais) et Mme Céline Schneider (anglais et géographie).

M. Claude Meyer, maître de branches économiques, a, quant à lui, été nommé responsable de notre centre informatique.

Personnel administratif et de direction

Suite à la nomination de M. Philippe Gnaegi, directeur de l'École supérieure de commerce, au Conseil d'Etat, la direction a été restructurée. Elle se compose désormais de:

2 directeurs, 2 directeurs adjoints, anciennement sous-directeurs, 1 administratrice pour 0.85 poste, 8 collaborateurs administratifs pour 6.91 postes, 3 médiathécaires pour 1.5 poste + 1 apprentie de 2^{ème} année, 1 opératrice de saisie pour 0.5 poste, 2 techniciens pour 1.6 poste, dépendants du groupe informatique STS2, 1 laborantin pour 0.8 poste, 8 concierges pour 6.15 postes et sous-traitance de nettoyage équivalant à 1.73 poste.

Effectif des élèves

1727 élèves à la rentrée d'août 2009 répartis en 83 classes.

Certificats et diplômes délivrés

Maturité gymnasiale	:	170
Diplôme de commerce	:	74
Maturité professionnelle commerciale	:	92
Certificat de culture générale	:	81
Certificat d'assistant-e en administration	:	13

Activités

L'année 2009 a été placée sous le signe des soucis financiers. Ainsi, au vu de la dégradation des finances de l'Etat, le lycée a participé à l'effort général d'économies et a pu économiser environ 1 million sur une enveloppe de 25 millions. De plus, la préparation du budget 2010 et les mesures d'économies envisagées ont mobilisé la direction et l'administration et ont provoqué des réactions des enseignants.

Sur le plan pédagogique, la réflexion sur l'introduction de la maturité spécialisée dans la partie Numa-Droz de notre lycée s'est poursuivie. Une décision définitive est attendue pour le début de l'année 2010.

Au niveau de la réforme de l'enseignement commercial, les nouvelles directives de la Confédération ont été officialisées en septembre. Les nouvelles structures devront être en place pour la rentrée 2011. La direction du lycée est bien évidemment partie prenante des divers groupes de travail, tant aux niveaux cantonal que fédéral.

Comme chaque année, les élèves du lycée ont assisté à un certain nombre de représentations théâtrales, à des concerts ou à la projection de films; ils ont aussi participé aux camps de ski et aux voyages d'études (classes terminales) habituels.

Une classe a participé activement à la démarche du « Roman des Romands », nouveau prix littéraire dont le jury est constitué de quelques classes de gymnases ou lycées romands.

Relevons encore la pièce de théâtre montée par des élèves du Numa-Droz: Cooking Mama, présentée à la Maison du Concert, l'exposition des travaux personnels des élèves de 3ème année de maturité professionnelle commerciale de l'ESCN, celle de photographie d'élèves au CCN. Plusieurs conférences-débat ont été organisées lors des votations fédérales. Une conférence intitulée « Ethique et Mondialisation » a clos le module interdisciplinaire des 3M. Les journées musicales de fin d'année ont connu un grand succès et ont mis en valeurs quelques talents dont on pourrait entendre parler à l'avenir.

Sur le plan des échanges, 2009 a été féconde. En plus des traditionnels échanges de classes avec l'Allemagne (Nottuln et Munich notamment), Aarau et Lucerne, plusieurs élèves ont concrétisé un échange individuel en Allemagne, au Canada et en Australie. Une classe a eu la chance d'effectuer un échange avec une classe australienne. Les élèves de 2ème année de maturité professionnelle commerciale bilingue se sont rendus, comme chaque année, deux semaines à Cambridge et une classe a vécu un échange avec le « Liceul economic d'Arad » en Roumanie, lycée dont nous sommes partenaires depuis 20 ans (opération villages roumains à l'époque).

Ce rapport démontre qu'au-delà des problèmes financiers, la vie du lycée demeure bourdonnante et pédagogiquement ainsi que culturellement fort riche. Elèves, maîtres et direction espèrent qu'à l'avenir il en sera toujours ainsi.

6.3. Centres professionnels***Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloise (CIFOM)*****Ecoles**

Le Centre est composé de 5 unités qui sont: école d'arts appliqués (EAA), école pierre-coullery (EPC), école du secteur tertiaire (ESTER), école technique (ET) et formation continue (FC).

Corps enseignant

Le personnel de direction du centre compte 9 personnes engagées à plein temps et 1 personne engagée à temps partiel, soit un équivalent de 9.5 postes.

Le corps enseignant est constitué depuis août 2009 de 110 personnes engagées à plein temps et 199 personnes engagées à temps partiel, soit un équivalent de 225.73 postes. Les formateurs d'adultes comptent 7 personnes engagées à plein temps et 16 personnes engagées à temps partiel, soit un équivalent de 15.41 postes.

Personnel administratif et technique

Le personnel administratif et technique est constitué de 27 personnes engagées à plein temps et 28 personnes engagées à temps partiel, soit un équivalent de 44.49 postes.

Le personnel de conciergerie est constitué de 11 personnes engagées à plein temps et 13 personnes engagées à temps partiel, soit un équivalent de 17.86 postes.

Le CIFOM compte en août 2009 5 apprenants de commerce et 1 apprenant assistant en information documentaire.

Effectifs des élèves

A la rentrée scolaire, le centre a enregistré 1'300 élèves à temps partiel et 1'533 élèves à plein temps, dont 130 élèves en préapprentissage.

En ce qui concerne la Formation continue, 39 personnes ont participé à 4 cours de la brochure, soit une moyenne de 10 personnes par cours. L'effectif des cours de perfectionnement menant à des certifications est de 315 à la rentrée 2009. 1'719 personnes ont suivi 231 cours organisés à la demande, ateliers compris.

L'Université Populaire Neuchâteloise, dont le secrétariat est assuré par la Formation continue, a ouvert 32 cours auxquels ont participé 432 personnes.

Certificats et diplômes délivrés

En 2009, 750 attestations, certificats fédéraux de capacité, certificats cantonaux, certificats de maturité professionnelle et diplômes ont été délivrés.

La Formation continue a délivré 85 brevets et certificats fédéraux, certificats de modules et certificats fédéraux de capacité.

Activités

- Audit de suivi de la certification ISO
- Etablissement d'une politique de gestion des impressions au CIFOM et renouvellement du parc de photocopieuses OCE en lien avec la gestion des impressions
- Migration du système informatique du CIFOM sur le Réseau Pédagogique Neuchâtelois (RPN), au travers du sous-domaine du secondaire 2 (S2.rpn.ch) et mise en œuvre d'un nouveau concept téléphonie
- Développement de projets tels que:
 - Concept cantonal sur les plans de la sécurité incendie et santé au travail, relatif à l'organisation Santé et Sécurité au Travail (SST) au sein du CIFOM afin de répondre aux exigences de la loi fédérale sur le travail
 - Création d'une filière de formation ES de designer d'objets horlogers à l'école d'arts appliqués du CIFOM
 - Elaboration d'un règlement de la Formation continue du CIFOM qui instaure un comité de direction et des responsables de filières, installation d'un atelier de mécanique conventionnelle et développement de l'offre afin de répondre aux nombreuses demandes tant d'entreprises que de services dédiés à l'insertion.

- Participation active de l'école d'arts appliqués à de nombreuses manifestations (conception et réalisation de mandats, concours, expositions) dans les domaines de la bijouterie, création de vêtements Couture et N'mod, design de l'information, graphisme et gravure. Parmi ces événements, il s'agit de relever tout particulièrement le grand succès de l'exposition «Périphéries» au CHUV à Lausanne et à l'Usine électrique à La Chaux-de-Fonds, ainsi que du défilé de mode «Le monde selon Suchard» à Neuchâtel.
- Participation active de l'école pierre-coullery à la mise en place de nouvelles méthodes d'enseignement, à l'élaboration de programmes de formations modularisées et à la poursuite de l'élaboration et de la mise en œuvre du nouveau plan d'étude cadre pour la formation d'éducateur et d'éducatrice de l'enfance.
- Participation active de l'école du secteur tertiaire au lancement d'une nouvelle filière de maturité santé-social et à la mise au point finale du nouveau diplôme de commerce. De plus, l'école a marqué son 10ème anniversaire par une cérémonie officielle et par l'élaboration de travaux et dossiers d'élèves exposés à cette occasion.
- Participation active de l'école technique à l'adaptation des programmes d'enseignement de sept professions suite à la promulgation de nouvelles ordonnances de métier, à l'introduction de stages de longue durée en entreprise et à la demande de reconnaissance de la filière microtechnique de technicien dipl. ES. A noter que l'école a été choisie par l'association professionnelle des traitements de surface comme seul centre national de cours interentreprises pour l'électroplastie.

Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment (CPMB)

Ecole

Les activités de formation du centre sont réparties en 3 secteurs:

- Formation professionnelle initiale
- Cours interentreprises
- Formation professionnelle supérieure et formation continue

Corps enseignant

Pour l'année scolaire 2009-2010, 18 enseignants à plein temps et 64 enseignants à temps partiel, soit un équivalent de 36 postes complets, sont appelés à dispenser les cours de formation professionnelle initiale et les cours interentreprises. Pour les cours de formation professionnelle supérieure et formation continue, nous avons mandaté 90 chargés de cours pour dispenser l'enseignement, ce qui représente 3 postes complets.

Personnel administratif

Le personnel de direction compte 2 personnes engagées à plein temps, le personnel de secrétariat comprend 5 personnes, auquel il y a lieu d'ajouter le personnel technique au nombre de 3, le tout représentant un équivalent de 5,7 postes à plein temps, le personnel de la cafétéria comprend 6 personnes, représentant un équivalent de 3,3 postes.

Effectif des élèves

844 apprentis suivent leur formation dès la rentrée 2009-2010. A ceux-ci s'ajoutent 161 apprentis qui suivent uniquement les cours interentreprises. Effectivement, en pratique, certains cours sont regroupés entre plusieurs cantons romands et ont lieu à Colombier, 14 apprentis du centre ont suivi les cours préparatoires à la maturité professionnelle au CIFOM ou au CPLN.

269 participants ont suivi des cours de formation professionnelle supérieure, pour préparer l'examen de brevet fédéral, de diplôme ES et de diplôme fédéral, qui ont eu lieu dans les domaines de l'électricité, des transports, de la menuiserie et du gros œuvre, 126 personnes ont suivi des cours de formation continue dans divers domaines de la construction.

Certificats et diplômes délivrés

Le CPMB a délivré 236 certificats fédéraux de capacité (CFC) lors de la cérémonie de clôture du 2 juillet 2009. Il y a lieu d'ajouter la remise de 26 CFC du domaine de la construction à des lauréats ayant suivi leur formation théorique dans d'autres cantons. En formation élémentaire, 25 attestations ont été distribuées.

Activités

Les Rotary Clubs de Neuchâtel et Besançon ont financé un échange 2 x 4 jours pour la classe des installateurs sanitaires de 2e année du CPMB et du CFA de Besançon (F). Cet échange s'est déroulé durant le mois de janvier.

En avril 2009, 10 apprentis du CFA de Saint-Etienne (F) ont effectué un stage d'une semaine au CPMB.

Plusieurs visites d'entreprises ou d'expositions ont eu lieu à fin juin, dans le but de compléter la culture professionnelle et générale des apprentis et de promouvoir la camaraderie.

Les portes ouvertes des 6 et 7 novembre 2009 ont rencontré un grand succès. Environ 1'200 élèves de 8ème et 9ème année secondaire ont visité nos ateliers le vendredi et nous estimons qu'environ 1'300 visiteurs ont répondu présents le samedi lors de l'ouverture au public.

Durant la dernière journée de cours de l'année, tous les apprentis ont été voir en avant-première et sur grand écran le film « OCEANS », spectacle marin visuellement unique, dans le cadre des cours de culture générale. Cela a été l'occasion pour les maîtres d'aborder des sujets tels que la vie marine, le changement climatique ou encore l'aspect de la cinématographie aquatique.

Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN)

Ecoles

Le CPLN regroupe les écoles suivantes:

- Ecole technique (ET)
- Ecole professionnelle commerciale (EPC)
- Ecole des Arts et Métiers (EAM)
- Ecole des Métiers de la Terre et de la Nature (EMTN)
- Ecole supérieure de droguerie (ESD)
- Lycée d'enseignement professionnel (LEP)
- Formation continue (FC)

Ces unités de formation offrent, dans leur domaine respectif, des formations initiales, supérieures et continues ainsi que des mesures de préparation à la formation professionnelle.

Corps enseignant

Au 30 septembre 2009, 127 enseignants(e)s à plein temps et 169 enseignants à temps partiel, soit 202.13 postes en équivalent plein temps, œuvraient au CPLN, sans compter les nombreux spécialistes occasionnels.

Personnel administratif

Le personnel administratif et technique est constitué de 18 personnes à plein temps et 32 personnes à temps partiel, soit un équivalent de 35.52 postes complets (36.62 en 2008).

Effectif des élèves

A la rentrée scolaire 2009-2010, il y avait 1375 élèves à temps partiel, 154 en préformation et 660 élèves à plein temps. Pour les formations supérieures, 242 étudiants à plein temps et 149 en cours d'emploi. D'autre part, nous avons 154 étudiants qui suivent des cours de formation professionnelle supérieure pour préparer l'examen du brevet et du diplôme fédéral dans les domaines financiers et de marketing. 90 apprentis suivent les cours de préparation à la maturité professionnelle technique et en sciences naturelles. Près de 1600 adultes ont suivi des cours de formation continue dans les

secteurs informatique, technique, artisanal, commercial, le développement personnel et les thérapies naturelles.

Certificats et diplômes délivrés

Au cours de l'exercice écoulé, le CPLN a délivré 729 certificats et diplômes.

Activités

En marge des missions traditionnelles de formation ressortant des mandats qui nous sont confiés par l'Etat, de nombreuses activités ont été réalisées au CPLN. Au plan du fonctionnement interne, nous relevons les actions suivantes:

- Développement et application à large échelle de processus d'évaluation de l'enseignement, en particulier, mais pas exclusivement, auprès de nos apprenants adultes.
- Réalisation d'enquêtes ciblées de satisfaction des usagers du CPLN (apprenants, personnel).
- Dans un établissement de formation professionnelle, les dangers liés à nos activités sont nombreux. Il s'agit de les identifier, d'en évaluer les risques et de prendre les mesures adéquates pour les réduire à un seuil acceptable. En fin d'année, nous avons enfin reçu les premiers moyens qui pourront nous permettre de mettre en place un concept "Santé et Sécurité au travail" efficient.
- Les développements centrés sur l'externe ne sont pas en reste, quoique fortement freinés par les contraintes budgétaires:
- Le CPLN participe toujours activement à plusieurs projets, financés par des fonds de l'Union européenne, liés à la formation professionnelle: création et mise à l'épreuve de référentiels de formation "métiers" pour les formations initiales de la coiffure et de l'automation. Un autre projet vise à développer une formation de niveau brevet pour les conjointes des chefs d'entreprises (PME).
- Suite à la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle, tous les anciens règlements de formation sont peu à peu revus et transformés en ordonnances de formation. De nombreux cursus du CPLN ont déjà été remodelés pour répondre aux nouvelles exigences. Ces modifications du cadre légal, parfois profondes, engendrent une charge supplémentaire non négligeable pour les directions et le corps enseignant. Le changement de certains paradigmes a parfois de la peine à trouver sa voie auprès des milieux professionnels, ce qui complique l'exécution de nos missions.
- Le CPLN est toujours fortement impliqué dans le développement des entités cantonales qui regroupent les filières ES, l'Ecole Supérieure du canton de Neuchâtel (ESNE) et l'ensemble de la formation continue, le Centre de Formation Neuchâtelois pour Adultes (CEFNA).

6.4. Apprentissage

Libellé	F	M	Total
Nb total de contrats « dual » au 31.12.09	1312	1871	3183
Nb total de contrats « école » au 31.12.09	377	905	1282
Avenants au contrat « dual »	94	156	250
Avenants au contrat « école »	24	95	119
Ruptures de contrats « dual »	139	279	418
Ruptures de contrat « école »	15	94	109
Contrats de formation élémentaire en cours	15	35	50
Attestations fédérales de formation élémentaires délivrées	8	23	31

Cours de formation pour formateur en entreprise

En 2009, 14 cours ont été dispensés à 175 participants et 175 participantes pour 297 attestations délivrées.

Par ailleurs, 8 journées concernant les nouvelles prescriptions de formation ont été organisées pour:

- Les agents en information documentaire
- Les agriculteurs
- Les assistants en soins et santé communautaire
- Les géomaticiens
- Les opérateurs en machines automatisées
- Les assistants médicaux
- Les cuisiniers
- Les dessinateurs

Ces 8 journées ont été animées par M. Michel Etienne.

6.5. Commissions

Commission cantonale des lycées

La commission cantonale des lycées s'est réunie deux fois au cours de l'année 2009, soit en février et en novembre. Au cours de ces deux réunions, elle a principalement pris position quant à la décision de supprimer les commissions de lycées. En effet lors de la session du Grand Conseil (GC) du 18 février 2009, le GC a accepté le rapport 09.700 du Conseil d'Etat (CE) suite à la motion du groupe UDC 06.124 du 28 mars 2006. En ce qui concerne les commissions de lycées, le CE avait proposé leur suppression. Pourtant, à la demande de députés du GC, le CE avait accepté que la commission de gestion et des finances (CGF) réexamine la décision concernant les commissions de lycées. La CGF a alors demandé à la sous-commission du DECS de statuer. Cette dernière a décidé de supprimer les commissions de lycées. Or, pour que la suppression des commissions de lycées entre en vigueur, la loi sur l'enseignement secondaire supérieur doit être modifiée. Ceci n'ayant pas été fait, les commissions de lycées existent toujours. Par conséquent, lors de la commission cantonale de novembre, il a été décidé de ne pas modifier la loi, mais de prévoir une modification du règlement général des lycées cantonaux en vue de modifier la composition, le fonctionnement et les compétences des commissions de lycées (de la compétence du CE). Par conséquent, à l'avenir ces commissions comprendront en principe chacune cinq membres extérieurs aux lycées, représentatifs des régions et milieux concernés et nommé pour la commission cantonale des lycées. Feront en outre partie de chaque commission de lycée, avec voix consultative, un membre de la direction, un représentant du corps enseignant, un représentant des élèves, ainsi qu'un représentant du service des formations postobligatoires.

En février, la commission cantonale des lycées a également pris position sur l'interdisciplinarité et sur la sortie des mesures d'économies d'août 2009. En novembre, la commission a également considéré les modifications des grilles horaires suite aux décisions du CE dans le cadre de la préparation du budget 2010. De plus, les membres de la commission ont été informés de travaux en cours dans le cadre d'une modification des conditions d'entrée au lycée et d'une future remédiation quant aux redoublements.

Commission du Lycée Denis-de-Rougemont (LDDR), Neuchâtel et Fleurier

La commission du LDDR s'est réunie en février 2009. Elle a discuté de l'éventuelle suppression des commissions de lycées, des résultats d'EVAMAR 2 et du rapport de la plateforme gymnases (PGYM), de l'enseignement des langues, de la sortie des mesures d'économie pour août 2009. De

plus, les offres publiques d'emploi et les régularisations de postes ont été présentées et les entretiens organisés.

Commission du Lycée Blaise-Cendrars (LBC), La Chaux-de-Fonds

La commission du LBC s'est réunie en janvier 2009. Le rapport du directeur pour l'année civile 2008 a été présenté. La possibilité de la suppression des commissions de lycées a été évoquée. De plus, les offres publiques d'emploi et les régularisations de postes ont été présentées et les entretiens organisés.

Commission du Lycée Jean-Piaget (LJP), Neuchâtel

La commission du LJP s'est réunie en avril et en juin 2009. En avril, elle a discuté de la suppression des commissions de lycées et a parcouru les comptes 2008. De plus, les offres publiques d'emploi ont été analysées suite à une proposition du bureau élargi de la commission du LJP. En juin, la réorganisation de la direction du LJP, suite au départ de M. Philippe Gnaegi, a été présentée. De plus, la deuxième phase des offres publiques d'emploi a été discutée.

Commission de gestion du fonds spécial pour les voyages et excursions d'études des classes du Lycée Denis-de-Rougemont, Neuchâtel et Fleurier

La commission de gestion du fonds spécial susmentionné s'est réunie en mai 2009. Les comptes 2008 ainsi que les placements divers ont été examinés et ratifiés.

Commission de gestion du fonds spécial pour des stages linguistiques en faveur d'étudiants des écoles supérieures (ES)

La commission s'est réunie une seule fois et a pu attribuer un soutien de 2'000 francs environ à un étudiant pour réaliser un stage linguistique à Dublin.

Conseil cantonal de la formation professionnelle

Le conseil a siégé à deux reprises durant l'année 2009, une première fois en janvier sous la présidence de l'ancienne cheffe du DECS et une seconde fois en novembre dans sa nouvelle composition et sous la présidence du nouveau chef du DECS. Le conseil a notamment traité de la stratégie pour l'avenir de la formation professionnelle dans le canton, en présence du consultant responsable de l'étude, M. Gilles Léchat.

Le conseil a pris connaissance des projets de rénovation du CPMB pour lesquels des solutions de financement sont encore à l'étude.

Il a discuté et pris acte des mesures d'économies proposées par le Conseil d'Etat, en particulier au degré secondaire 2.

Le conseil a pris connaissance, en présence de Mme Christel Müller, responsable du dossier, des projets liés à la mise en place du case management et de la poursuite des efforts d'insertion professionnelle des jeunes en difficultés.

Il a encore été informé de la nouvelle structure du service des formations postobligatoires (SFPO).

Commission de formation professionnelle du domaine de la construction

La commission a siégé à deux reprises en 2009, une première séance a été présidée par M. Jean-Marie Meroni, président, qui n'a malheureusement pas pu présider la séance de l'automne en raison d'un accident. Cette séance a été présidée par le vice-président, M. Blendermann.

Parmi les principaux thèmes abordés, relevons que la commission a été informée des modalités d'organisation des soirées d'information destinées aux parents et aux employeurs des apprentis de première année.

Le problème de l'absentéisme aux leçons d'éducation physique du CPMB a été discuté.

La commission a pris connaissance de la nouvelle ordonnance fédérale de formation dans le secteur des dessinateurs.

Elle s'est encore préoccupée des forts taux d'échecs enregistrés au bilan de fin de première année dans plusieurs professions et a proposé quelques pistes à explorer pour tenter de faire diminuer ces taux d'échecs.

Commission de formation professionnelle du domaine santé-social

La commission a siégé à deux reprises, une première fois sous la présidence de son président sortant, M. Blaise-Alain Krebs, qui a pris sa retraite en été 2009. La commission est à la recherche d'un nouveau président.

Elle a notamment clarifié les rôles respectifs de la commission d'une part et de l'ORTRA santé-social d'autre part.

Elle a pris connaissance de la nouvelle ordonnance de formation pour le CFC d'ASSC ainsi que des projets de nouvelles formations, notamment d'une formation initiale de 2 ans dans le domaine de la santé et du social. Ce projet a provoqué un débat nourri et la commission a été informée des intentions de l'ORTRA et du SFPL de proposer que notre canton organise une formation pilote conduisant à une attestation fédérale après 2 ans de formation.

La commission s'est inquiétée une fois de plus du flou qui continue à régner en Suisse romande quant aux futures conditions d'admission dans les filières HES du domaine santé.

Elle a demandé que le DECS transmette ses préoccupations au comité stratégique de la HES-SO, afin que celui-ci prenne position plus clairement quant au contenu attendu au niveau du plan d'étude de la future maturité spécialisée ainsi que de l'année préparatoire pour les porteurs d'une maturité gymnasiale.

Commission de formation professionnelle du domaine artistique et arts appliqués

La commission s'est réunie à une reprise en 2009. Constatant que les besoins d'échanges et de discussions entre les partenaires se font par d'autres canaux que la commission et que les associations professionnelles ne sont pas actives dans le canton, les membres de la commission se sont interrogés sur leur mission.

Ce qui semble manquer dans le domaine des arts appliqués, c'est la retransmission des décisions stratégiques à la base, étant donné que ces informations ne sont pas relayées par les associations.

Dès lors, il est imaginé d'organiser de temps en temps une journée avec les formateurs et des professionnels, en collaboration avec les écoles et les autorités pour faciliter les échanges directs.

Commission de formation professionnelle du domaine terre et nature

La commission s'est réunie une fois au cours de l'année 2009. Avec le renouvellement des commissions suite à la nouvelle législature cette commission n'a pas été constituée car les acteurs, entreprises et associations professionnelles, sont très proches et en contact constant avec l'école de Cernier.

En cas de besoin, cette commission sera constituée.

Commission de formation professionnelle du domaine commerce et gestion

La commission s'est réunie une fois au cours de l'année 2009. La séance a porté sur les décisions du Conseil d'Etat en matière de stratégie du recentrage du système neuchâtelois de formation professionnelle et déterminé des mandats de travail en sous-groupes, afin de faire avancer trois thèmes de prédilection des commissaires, soit l'augmentation de places d'apprentissage qui est en ligne avec les priorités du gouvernement, les exigences professionnelles dans les prescriptions légales et les informations aux enseignants et jeunes en fin de scolarité obligatoire.

Commission de formation professionnelle du domaine technique

Cette commission ne s'est pas rencontrée sur l'année 2009. Dans le cadre du renouvellement des commissions avec la nouvelle législature, il a été prévu de constituer une commission générale avec des sous-commissions par secteur, représentant chacun un domaine.

Commission de formation professionnelle du domaine arts et métiers

La commission ne s'est pas réunie cette année, au vu du peu de sujets à traiter.

Commission de formation professionnelle de la viticulture

Cette commission a été reprise par le DECS, suite à la restructuration des activités de la viticulture au DEC. Elle s'est réunie à une reprise, afin de traiter des différentes problématiques de formation dans les entreprises et assurer le suivi des apprentis sur le terrain.

Elle a également traité de la mise en œuvre de la nouvelle ordonnance de formation pour les viticulteurs et les cavistes.

Commission de formation professionnelle du domaine formation continue

La commission n'a siégé qu'une seule fois en 2009 en raison notamment du changement de législature. Dans sa nouvelle composition, elle devra encore désigner un président ou une présidente ainsi qu'un vice-président ou une vice-présidente.

La séance a eu lieu à l'Ecole-club Migros dont l'histoire et les multiples formations ont été présentées par Mme Wilson, directrice de l'Ecole-club de Neuchâtel. La commission a également réfléchi aux moyens qu'elle devra se donner pour mieux percevoir les besoins en formation continue dans notre canton et pour coordonner au mieux les offres publiques et privées en matière de formation continue.

Conseil de direction du Fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels

Lors de la dizaine de réunions, le conseil a examiné le budget 2010 et les comptes 2008. Il a suivi l'évolution des dépenses et recettes de l'exercice 2009. Il a accordé de nombreuses subventions en matière de formation professionnelle et de perfectionnement.

Suite à la nouvelle législature, le conseil de direction a accueilli Mmes Séverine Gutmann, Catherine Laubscher et Isabelle Rohrbach, respectivement représentante de la CNCI, d'Unia et du SFPL. Elles ont remplacé MM Gérard Biétry, Eric Thévenaz et Claude Jeandroz.

Le conseil de direction a travaillé sur son nouveau financement et a participé à la rédaction du rapport qui sera soumis en 2010 au Grand Conseil.

Commissions d'examens de fin d'apprentissage

55 commissions d'examens cantonales et 6 groupes d'experts, représentant 303 membres, ont été chargés de préparer, organiser et superviser les différentes sessions d'examens, ceci en collaboration avec le service de la formation professionnelle et des lycées.

Lors de la session d'examens 2009, 1410 candidats se sont présentés dans 129 professions différentes, soit 1381 pour le CFC et 29 pour l'AFP.

1207 certificats ou attestations ont été délivrés, respectivement 1190 CFC et 27 AFP.

7. SERVICE DES HAUTES ECOLES ET DE LA RECHERCHE

7.1. Rapport du service

Gestion du service

Le service des hautes écoles et de la recherche (SHER) a la responsabilité de l'ensemble du système de formation tertiaire dans le canton ainsi que des activités de recherche qui lui sont liées. Il exerce le rôle de représentant de l'autorité de surveillance auprès des institutions dont il a la responsabilité, à savoir l'Université, la HEP-BEJUNE, la HES-SO, la HE-Arc et la filiale neuchâteloise de la Haute école de musique de Genève.

Il compte 3.7 postes, répartis de la manière suivante:

- un chef de service (100%)
- un adjoint (100%)
- une secrétaire-comptable (100%)
- une secrétaire (70%).

Sur le plan comptable, le SHER gère quatre centres financiers (Service des hautes écoles et de la recherche – Formations HES – Université – Cité universitaire).

En ce qui concerne les mutations enregistrées, le chef de service a quitté son poste pour celui de secrétaire général de l'UniNE.

En 2010 le service des hautes écoles et de la recherche et le service de la formation professionnelle et des lycées fusionneront. Dans ce contexte de restructuration, le SHER deviendra un office et intégrera le nouveau service des formations postobligatoires.

Politique des hautes écoles – synthèse

Université de Neuchâtel (UniNE)

Le 1er août 2008, l'équipe rectorale conduite par Martine Rahier est entrée en fonction en prenant plusieurs mesures de réorganisation. Un nouveau plan d'intentions quadriennal (2009–2012) a été élaboré. Le mandat d'objectifs qui en découle, élaboré par le Conseil d'Etat, a été adopté par le Grand Conseil le 23 juin 2009 par 103 voix sans opposition.

La période 2009–2012 est placée sous le sceau de la consolidation et du redéploiement permettant à la fois le renforcement des domaines d'excellence et la création de formations attractives. Neuf mandats ont été identifiés. Il s'agit concrètement de:

- redéployer les facultés (34 projets retenus sur 120 propositions adressées au rectorat)
- assurer la qualité des prestations fournies
- mettre en place un système d'incitation à la recherche fondamentale
- valoriser la recherche

- accroître l'attractivité et mieux exploiter les collaborations
- renforcer l'identité et la cohésion
- nommer les professeurs dans une autonomie accrue de gestion
- étudier le passage à une enveloppe budgétaire quadriennale
- collaborer avec les bibliothèques – en particulier la BPUN –, source du savoir.

Compte tenu de la situation économique et des mesures citoyennes qui ont été prises, des projets de redéploiements ont été soit gelés, pour les procédures avancées (mise au concours et dossiers de candidatures rentrés), soit suspendus pour les autres (profils acceptés). Ainsi donc, dans sa forme et dans son contenu, le mandat d'objectifs semble difficilement réalisable.

Le souhait du nouveau rectorat étant de placer l'accent sur la promotion de l'Université, sur le fundraising et sur le développement de partenariats public-privé, le département promotion et affaires académiques a été créé dans le but de regrouper de manière cohérente les efforts de visibilité de l'UniNE.

Parmi les points marquants, mentionnons également les 100 ans de l'institution qui ont été l'occasion pour l'UniNE d'être présente dans la Cité en organisant de nombreuses manifestations et en proposant diverses publications.

Dans un environnement en constante mutation (LAHE, Paysage suisse des hautes écoles, Bologne), l'UniNE doit se poser des questions sur elle-même. Le plan d'intention doit donc être considéré comme une boussole, lui permettant de se repositionner constamment, dans un climat stimulant et contradictoire, qui stipule à la fois la concurrence et la collaboration.

Haute école Arc (HE-Arc)

Pour la Haute Ecole Arc (HE-Arc), l'année 2009 est celle d'un nouvel élan, symbolisé par plusieurs projets immobiliers, une grande réflexion sur son offre de formation et les accréditations de deux filières.

Dans l'esprit du regroupement de la HE-Arc sur un seul site et du développement de son attractivité, l'année a été marquée par l'inauguration du Campus Arc 1 et la pose de la première pierre du futur bâtiment de TransEurope sur le plateau de la gare de Neuchâtel.

Ces deux magnifiques projets seront complétés par la consolidation des laboratoires de recherche dans les montagnes neuchâteloises et sur le site de St-Imier.

Pour la HE-Arc, l'année 2009 correspond également au lancement d'une grande réflexion au niveau de son offre de formation dans le domaine Ingénierie. Cette offre va être modernisée et mieux adaptée aux besoins de l'économie et à l'évolution de la société. La réflexion en cours doit également permettre de répondre aux critères de masse critique de la Confédération.

Ce projet, mené par la direction de la HE-Arc, se réalise en collaboration étroite avec les responsables de filières du domaine et les partenaires régionaux de l'industrie et de l'économie. La Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO) suit avec attention les travaux en cours.

Par ailleurs, les travaux en lien avec l'accréditation de la nouvelle formation d'Ingénieur-e designer et celle du Master en Conservation-restauration se sont poursuivis en 2009.

Enfin, une formation trinationale en génie électrique, mise sur pied en collaboration avec l'Institut Universitaire de Technologie de Haguenau en France et la Hochschule Offenburg en Allemagne, a débuté au mois de septembre; de même que plusieurs formations postgrades (CAS, DAS, MAS) et continues.

Haute école de musique (HEM-CSMG – Campus Arc)

L'année 2009 aura permis au site de Neuchâtel de finaliser son intégration à la Haute école de musique de Genève, après l'entrée en vigueur de la convention à la rentrée académique de septembre 2008.

Au niveau du personnel, le corps enseignant a été engagé au 1er septembre 2009 par l'Etat de Genève, suite aux travaux d'un groupe de travail mandaté par les deux cantons. Ces travaux ont consisté à définir le statut du personnel enseignant de l'unité décentralisée au sein de

l'administration cantonale genevoise. Le personnel administratif est resté quant à lui attaché à l'administration cantonale neuchâteloise.

L'arrivée dans le bâtiment de Campus Arc 1 en avril ainsi que son inauguration le 15 mai auront été des moments importants de l'année 2009.

Haute école pédagogique (HEP-BEJUNE)

Le développement de la HEP au niveau de ses formations a été orienté par les décisions de son Comité stratégique.

Au niveau de la formation préscolaire et primaire, le programme sera adapté en fonction des décisions futures de la CDIP concernant les profils d'enseignants habilités à enseigner dans le cadre des cycles 1 et 2 selon la terminologie HarmoS. Une formation facultative en anglais sera proposée aux étudiants dans l'attente du ou des nouveaux programmes de formation.

Dans le cadre de la plateforme 2, les programmes seront modifiés pour la rentrée 2011 et offriront la possibilité de se former dans trois filières, à savoir sur trois et/ou quatre semestres pour le secondaire 1 et le secondaire 1 et 2, sur deux semestres pour le secondaire 2 mais uniquement pour les disciplines enseignées au secondaire 2.

En matière de formation continue, deux nouvelles filières certifiantes seront créées, un master en enseignement spécialisé et un DAS en soutien pédagogique. La formation complémentaire -2+2 sera proposée à une nouvelle cohorte de candidats.

Finalement l'année 2009 a été marquée par la réalisation de collaboration entre les HEP romandes. Le règlement qui régit le programme intercantonal romand en activités créatrices et en économie familiale a été accepté et les deux formations y relatives ont été ouvertes à la rentrée 2009.

Le Comité stratégique a mis sur pied un groupe de travail composé des membres du Conseil de direction et des responsables cantonaux. Il lui a confié un mandat qui consiste à étudier les possibilités d'une relocalisation des sites de formation de l'institution permettant à la HEP-BEJUNE de remplir les nouvelles exigences des institutions tertiaires et d'obtenir les accréditations futures pour ses formations certifiées.

Politique de la recherche

Le fort accent porté sur la microtechnique et les micro- et nanotechnologies confirme la volonté du gouvernement neuchâtelois de développer en terre neuchâteloise un pôle de la microtechnique en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés (IMT-EPFL, UniNE, HE-Arc, CSEM, Observatoire et Neode).

Le développement des activités de l'EPFL sur sol neuchâtelois s'est déjà manifesté par l'arrivée de l'équipe du professeur Yves Perriard dont le laboratoire d'actionneurs intégrés était jusqu'à présent situé à Lausanne.

Cité universitaire

L'année 2009 a été une année de consolidation par rapport aux mesures prises en 2008.

La commission de gestion de la Cité universitaire s'est réunie à 2 reprises en 2009.

Dans l'esprit de la future loi sur l'aide aux hautes écoles (LAHE), et afin d'étendre les prestations de la cité universitaire aux étudiants de la HE-Arc, un membre de la direction générale participe désormais aux séances de la commission de gestion et du comité de direction. Les réflexions continueront en 2010 pour favoriser l'ouverture de la cité université au degré de l'éducation tertiaire.

Durant l'année 2009, notons encore que le bilan de la 1^{ère} année d'activité pour la société Compass, a été satisfaisant et que la convention signée avec Cité AIFEN pour la location des salles a été reconduite.

Législation

Les listes des lois et décrets du Grand Conseil ainsi que des règlements et arrêtés du Conseil d'Etat de portée générale figurent au chapitre 1, rédigé par le secrétariat général.



7.2. Rapport du rectorat de l'Université de Neuchâtel pour l'année académique 2008–2009, avec complément pour le 2e semestre de l'année civile 2009

Introduction

Afin de faire coïncider à l'avenir le rapport de gestion de l'Université avec l'année civile, le présent document s'articule sur l'année académique 2008–2009, avec un complément relatant les faits marquants du 2e semestre 2009.

Le « Rapport de gestion 2009 de l'Université de Neuchâtel » sera disponible à l'adresse www.unine.ch dès sa parution planifiée pour mai 2010.

Organes centraux

Rectorat

Le 1er août 2008, l'équipe rectorale conduite par Martine Rahier est entrée en fonction en prenant plusieurs mesures de réorganisation. Elle s'est entourée de Mesdames Claire Jaquier et Nathalie Tissot, vice-rectrices ainsi que de Monsieur Philippe Terrier, vice-recteur. Par ailleurs, et comme le demande la loi sur l'Université, un nouveau plan d'intentions quadriennal (2009–2012) a été élaboré. Le mandat d'objectifs qui en découle, élaboré par le Conseil d'Etat, a été adopté par le Grand Conseil le 23 juin 2009 par 103 voix sans opposition.

L'année 2009 aura été marquée par les 100 ans de l'institution: c'est en effet en 1909 que l'Académie de Neuchâtel, fondée par le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III en 1838, a été promue au rang d'Université suisse. A l'occasion de cet anniversaire, l'UniNE a tenu à être présente dans la Cité en organisant de nombreuses manifestations et en proposant diverses publications (cf. ...).

Le souhait du nouveau rectorat étant de placer l'accent sur la promotion de l'Université, principalement auprès des lycéens, sur le fundraising et sur le développement de partenariats public-privé, un nouveau service a été créé: le service de promotion et développement (SPD). Ce dernier a repris les tâches de marketing précédemment assumées par le service de presse et communication (SPC), lequel retourne à sa mission prioritaire de communication interne et externe. Durant le 2e semestre 2009, un département promotion et affaires académiques a été créé, dans le but de regrouper de manière cohérente les efforts de visibilité de l'UniNE.

Parmi les innovations, mentionnons le renforcement du service de la formation continue, par l'attribution de ressources en personnel et par le développement des collaborations avec les services spécialisés de l'Université. Ces mesures ont contribué à l'élargissement de la palette de cours et à la création de certificats, diplômes et Masters of Advanced Studies (MAS) conformes aux directives de Bologne.

Enfin, l'Université du 3e âge a bénéficié de l'entrée en fonction d'un nouveau directeur, engagé dans la planification et l'organisation de multiples activités destinées à un public arrivé au faite de ses perceptions du monde et dégagé de contraintes professionnelles.

Dans un environnement en constante mutation (LAHE, Paysage suisse des hautes écoles, Bologne), l'UniNE doit se poser des questions sur elle-même. Le plan d'intentions doit donc être

considéré comme une boussole, lui permettant de se repositionner constamment, dans un climat stimulant et contradictoire, qui stipule à la fois la concurrence et la collaboration.

Evolution des effectifs (voir annexe)

Les efforts de promotion des filières entrepris ces dernières années ont été couronnés de succès: le nombre des étudiants entrants a franchi, pour la 1^{re} fois de l'histoire de l'institution, la barre des 4'000 (3'727 au semestre d'automne 2007, 3'826 en 2008 et 4'063 en 2009). La proportion des étudiantes est de 57,4% à la rentrée 2008 (56,5% en 2007). La part des étudiants provenant d'un autre canton se monte à 43,3% et celle des étrangers à 19,3%, ces deux proportions étant constantes par rapport à l'exercice précédent.

Nomination de professeurs

La repourvue de certaines chaires, la création ou la réorientation de certaines autres ont conduit, durant la période s'étendant du 1^{er} août 2008 au 31 décembre 2009, à l'engagement ou à la nomination de 15 nouveaux professeurs, dont 5 femmes (FD: 3, FLSH: 4, FS: 4, FSE: 4). En outre, plusieurs postes (6) ont été ou seront mis au concours.

Il convient de relever qu'avec la décision politique d'intégrer l'IMT au sein de l'EPFL tout en maintenant la microtechnique sur sol neuchâtelois et la migration de certaines filières de physique et de géologie, neuf chaires ont été transférées de l'UniNE vers l'EPFL et vers les Universités de Berne et de Lausanne.

Finances (voir annexe)

L'année 2009 a été marquée par une crise économique extrêmement brutale qui a frappé de plein fouet le canton de Neuchâtel. L'UniNE a pris conscience très rapidement de la gravité de la situation et a, dès le printemps, mené une politique restrictive en vue de dégager une amélioration de son budget ordinaire de plus de 1,6 millions de francs. Cet effort citoyen volontaire a permis de rendre possible le budget 2010, le Conseil d'Etat, par arrêté du 20 mai 2009, ayant permis le report du montant ainsi économisé sur l'année 2010.

En outre, dans le cadre des mesures urgentes décidées en août 2009 par le Conseil d'Etat, l'UniNE s'est engagée à des efforts d'économies supplémentaires de 1'530'000 francs sur le budget 2009 en renonçant notamment, par un geste citoyen d'austérité, à l'amélioration de l'encadrement rendu pourtant indispensable par l'accroissement du nombre d'étudiants.

Il sied également de relever que deux recettes extraordinaires viennent améliorer les comptes 2009; il s'agit d'une part d'un montant de 3'587'000 francs (actif transitoire 2008 sous-évalué sur subventions AIU) et de 598'640 francs d'autre part (subvention OFAS 2007 au titre de l'orthophonie), permettant ainsi de respecter pleinement les recommandations du CCFI et du principe d'échéance.

Mandat d'objectifs

Pour mémoire, la période 2009–2012 est placée sous le sceau de la consolidation et du redéploiement permettant à la fois le renforcement des domaines d'excellence et la création de formations attractives. Neuf mandats ont été identifiés permettant de:

- redéployer les facultés (34 projets retenus sur 120 propositions adressées au rectorat)
- assurer la qualité des prestations fournies
- mettre en place un système d'incitation à la recherche fondamentale
- valoriser la recherche
- accroître l'attractivité et mieux exploiter les collaborations
- renforcer l'identité et la cohésion

- nommer les professeurs dans une autonomie accrue de gestion
- étudier le passage à une enveloppe budgétaire quadriennale
- collaborer avec les bibliothèques – en particulier la BPUN –, source du savoir.

Les projets figurant ci-après ont été totalement ou partiellement réalisés.

Projets	Mesures
Nouveau développement en droit de l'innovation	Création d'un poste de professeur extraordinaire à 30% en droit de l'innovation
Nouveau développement en droit des migrations	Création d'un poste de professeur extraordinaire à 50% en droit des migrations
Renforcement du droit européen et du droit international public ainsi que des coopérations internationales	Création d'un poste de professeur extraordinaire à 75% en droit international public et création de 4 charges d'enseignement en droit européen
Nouvelle offre d'un bachelor en ressources naturelles	Création d'une chaire en hydrochimie (par réorientation de 50% d'une succession et compléments financiers)
Création d'un <i>Master of Advanced Studies</i> (MAS) en géothermie	Création d'une chaire en géothermie
Renforcement du domaine « sol et eaux souterraines »	Création d'une chaire en biologie du sol
Renforcement de l'Académie du journalisme et des médias (AJM)	Création d'un poste de professeur extraordinaire à 75% en journalisme et nouveaux médias

2^e semestre de l'année civile 2009

Compte tenu de la situation économique et des mesures citoyennes qui ont été prises, des projets de redéploiements ont été soit gelés, pour les procédures avancées (mise au concours et dossiers de candidatures rentrés), soit suspendus pour les autres (profils acceptés).

Projets gelés	Mesures préconisées
Renforcement de la logopédie	Création d'une 2 ^e chaire en logopédie
Renforcement du master en sciences humaines et sociales	Création d'un poste de professeur assistant en géographie politique
Nouvelle offre d'un master interdisciplinaire en écologie sociale (biologie et ethnologie)	Création d'une chaire en écologie sociale
Renforcement du domaine développement international des affaires	Création d'un poste de professeur assistant en publicité
Projets suspendus	
Mise sur pied d'un centre interdisciplinaire en aménagement, urbanisme et environnement	Création d'un poste de professeur extraordinaire à 50% dans ces domaines
Renforcement du domaine des sciences de l'information et de la communication (SIC)	Création d'une 2 ^e chaire en SIC
Coordination de l'enseignement et de la recherche au sein de la Maison des littératures	Création d'une chaire transversale en littératures
Amélioration du taux d'encadrement en biologie du comportement	Création d'une chaire transversale en physiologie et comportement
Maintien de la 1 ^{re} année de médecine à Neuchâtel	Coûts à définir courant 2009 (non compris dans la planification actuelle)
Elargissement de la palette de formations en sciences économiques	Création d'un poste de professeur extraordinaire à 75% en méthodes quantitatives et création de 6 charges d'enseignement
Création d'un master en économie appliquée	Création de 6 charges d'enseignement

Amélioration du taux d'encadrement des masters de la Faculté des sciences économiques	Création de 2 postes de maître-assistant et création de 15 charges d'enseignement
Renforcement de l'Observatoire des PME	Création de 2 postes de maître-assistant et d'un 1/2 poste d'assistant

Par ailleurs, toutes les successions en cours ont également été gelées.

Ainsi donc, dans sa forme et dans son contenu, le mandat d'objectifs est caduc et doit être revu selon les trois phases de révision suivantes:

- réévaluation du budget 2010 de l'Université en fonction de l'enveloppe 2010 finalement octroyée par les autorités neuchâteloises
- analyse des effectifs de la rentrée académique 2009–2010 et des conséquences notamment en termes de subventions et de mesures d'encadrement
- sur la base des deux points précédents, redéfinition des priorités du plan d'intentions et, conséquemment, du mandat d'objectifs.

Aller au-delà des efforts déjà consentis pour les budgets 2010 et suivants conduirait l'UniNE dans une impasse qui lui interdirait non seulement le redéploiement et le maintien d'une relative stabilité, mais la contraindrait au démantèlement et aux licenciements. Elle ne saurait prendre une telle responsabilité dans un contexte où investir dans la formation et la recherche paraît être la seule solution pour sortir du marasme.

Sénat

Conformément aux compétences que lui accorde la loi, le Sénat a pris connaissance du plan d'intentions présenté par le rectorat et a fourni son avis (unaniment favorable) au Conseil de l'Université. Dans ce cadre, il a porté son attention notamment sur les moyens donnés à la recherche. Le Sénat s'est en outre penché sur les réglementations concernant les gains et activités annexes. Enfin, il a reconstitué sa commission d'éthique et écrit aux autorités politiques pour soutenir une standardisation des montants attribués aux bourses d'études.

Conseil de l'Université

Le Conseil de l'Université (CU) s'est réuni à six reprises au cours de l'année académique 2008–2009. Lors d'une séance extraordinaire, il est entré en matière sur le plan d'intentions 2009–2012. Le CU a particulièrement insisté sur les propositions concernant la nomination des professeurs par le rectorat et l'obtention d'une enveloppe financière quadriennale pour l'Université. Sur ce dernier point, il a décidé de soutenir sa décision par écrit auprès du gouvernement.

Le CU a également pris acte du nouvel organigramme du domaine central et de la ratification par le Conseil d'Etat de la convention concernant l'intégration du Comlab de l'Université de Neuchâtel au sein du CSEM. Il s'est prononcé favorablement sur le rapport de gestion 2007–2008 ainsi que sur le suivi du mandat d'objectifs 2005–2008 dont ce document faisait état et a communiqué ses observations au Département de l'éducation, de la culture et des sports. Enfin, il a adopté plusieurs textes et règlements que lui a soumis le rectorat.

Notons que la Commission de gestion et des finances du Grand Conseil a souhaité rencontrer une délégation de l'Université pour discuter de la procédure de contrôle financier interne et de la vision sur l'avenir de l'Université. La présidente du CU et la présidente de la commission de gestion et des finances du CU ont participé à ces travaux.

Conformément à la loi sur l'Université, le CU a été renouvelé avec la nouvelle législature cantonale. Entre août et décembre 2009, il a siégé à trois reprises dans sa nouvelle composition.

Facultés

Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH)

La FLSH a poursuivi ses efforts de développement des synergies entre les disciplines par l'encouragement à l'élaboration de projets transversaux initiés par les maisons. La Maison des littératures (MALIT) a ainsi lancé un cycle de six conférences « *Pourquoi la littérature?* », la Maison des sciences du langage et de la communication (SciLAC) son cycle de conférences publiques « *Langage et société* », tandis que la MAPS et la MASH ont organisé différents colloques, conférences et tables rondes.

Le décanat a pris la décision d'encourager le dépôt de projets de recherche au Fonds national en soutenant financièrement l'engagement de collaboratrices et de collaborateurs, sur une durée limitée, pour aider à la rédaction de ces projets. Il a intensifié ses efforts afin d'encourager les professeurs à déposer des projets dans le cadre du programme Mobi-lettres, programme visant à favoriser la mobilité des professeurs entre les universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel, et touchant l'ensemble des disciplines classiques des facultés des lettres.

Au niveau de la formation, la FLSH a étendu son offre à la rentrée académique 2008–2009 au niveau des masters. Les étudiants ont désormais le choix entre trois possibilités: le master en lettres et sciences humaines et ses huit piliers – avec un nouveau pilier « Sciences et pratiques du sport » (pilier secondaire uniquement) –, le master en logopédie, ainsi que le master en études muséales, commun entre les universités de Neuchâtel, Genève, Lausanne et Fribourg. Notons que le nombre d'étudiants en FLSH a connu une nouvelle fois en 2009 une nette augmentation.

Deux professeurs ordinaires ont pris leur retraite au cours de l'année académique 2008-2009. En outre, la FLSH a vu la nomination d'un professeur ordinaire, de trois professeur-e-s assistantes, ainsi que d'un professeur associé.

La faculté et ses instituts ont poursuivi leurs nombreuses collaborations avec d'autres universités, tant au niveau de l'enseignement que de la recherche. L'université a notamment conclu une convention de partenariat avec l'Ecole du Louvre.

Par ailleurs, la FLSH a activement participé au centenaire de l'Université avec notamment la conférence "***Dans la fabrique du dictionnaire. Les mots: de la folie à l'ordre***", dialogue entre MM. Alain Rey, linguiste et lexicographe, directeur des dictionnaires « Le Robert » et Daniel Couty, professeur à l'Université de Rouen.

Faculté des sciences (FS)

Dans les profondes restructurations entreprises, la faculté a su maintenir ses positions et sa visibilité dans ses domaines d'excellence. Elle demeure attractive, tant au niveau de l'enseignement qu'à celui de la recherche.

Le semestre d'automne 2008 a été une période de réorganisation interne pour la faculté après les transferts, en été, vers l'UNIL ou l'UNIBE et ceux, en fin d'année, de l'IMT à l'EPFL. La faculté s'est donc recentrée sur ses lignes de force: la biologie (parasitologie, éthologie et biologie des plantes), le domaine temps-fréquence et l'hydrogéologie-géothermie. De plus, elle a repensé le rôle de ses sciences de base, chimie, physique, mathématiques et informatique, pierres angulaires de l'édifice en tant que disciplines indispensables à un enseignement de qualité en sciences. De manière générale, elle ne cesse d'améliorer les plans d'études et leur application dans des conditions d'encadrement optimales.

Pour ce qui est de la recherche, la faculté brille dans plusieurs domaines. En témoignent le nombre conséquent de publications de ses professeurs, les prix prestigieux que certains d'entre eux ont obtenus, le nombre important de projets FNS qu'ils gèrent, le nombre de doctorats délivrés (46) et l'excellente réputation des différents laboratoires.

La faculté abrite le Pôle de recherche national « Survie des plantes » dont le rayonnement est important; il a entamé le 1er avril 2009 sa troisième phase de quatre ans. Jusqu'en mars 2013, ce réseau interdisciplinaire, piloté depuis l'UniNE implique la plupart des universités et hautes écoles du pays, ainsi que les stations Agroscope et d'autres instituts de recherche. Les thèmes d'investigation couvrent aussi bien la recherche fondamentale sur les processus physiologiques au

sein des plantes que les interactions des végétaux avec leur environnement, dans les écosystèmes naturels et agricoles.

Des conférences publiques régulièrement offertes, des cours de formation continue, écoles doctorales, ainsi que d'intenses activités de recherche et de consulting menées pour des industries ou institutions régionales, inscrivent la faculté dans la Cité et la font participer au dynamisme de l'économie régionale.

Faculté de droit (FD)

La rentrée académique 2008–2009 a vu le nombre total d'étudiants de la faculté progresser, aussi bien en bachelor qu'en master. On soulignera plus particulièrement une forte augmentation du nombre d'étudiants, suisses ou étrangers, ayant effectué un séjour de mobilité à Neuchâtel (76 étudiants). Dans le même ordre d'idées, la faculté a donné une nouvelle impulsion aux échanges avec des universités européennes en signant quatre nouveaux accords Erasmus avec des universités prestigieuses (Amsterdam, Munich, Nottingham et Salzburg) et des accords de collaboration avec le King's College à Londres et La Sorbonne à Paris, développant ainsi l'offre de formation pour ses étudiants.

Un dossier de candidature a été déposé par la faculté auprès de la Conférence universitaire suisse (CUS) pour un projet de coopération et d'innovation (PCI) portant sur la création d'un « Centre de droit des migrations », en collaboration avec la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, ainsi que les Facultés de droit de Berne et Fribourg. La requête a été acceptée avec, à la clé, un crédit global pour la période 2009–2011 de près de trois millions de francs, répartis entre les quatre partenaires, sous la responsabilité de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel.

L'offre en formation a été élargie par la création du Master of Law orientation droit social. Cette orientation offre une solide spécialisation, théorique et pratique, dans les diverses disciplines permettant une approche sociale du droit. Elle assure notamment une formation dans les domaines suivants: théorie du droit social et des droits sociaux, droit des migrations, assurances sociales, droit du travail et droit du bail.

En janvier 2009, l'Académie suisse de la magistrature a débuté son premier cursus de formation postgrade, le certificat d'études approfondies en magistrature. La gestion de cette formation est assumée par la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel pour le programme en français et la Faculté de droit de l'Université de Lucerne pour le programme en allemand.

Le développement des activités des divers centres de compétences de la faculté a continué avec l'organisation de nombreux colloques et séminaires de formation continue, ainsi que la création de nouvelles collections de publications juridiques.

Les travaux de rénovation et de transformation du bâtiment principal, sis à l'avenue du 1^{er}-Mars 26 sont achevés, permettant ainsi d'offrir de meilleures conditions pour l'enseignement, la recherche et les nombreuses autres activités organisées dans ce bâtiment.

Faculté des sciences économiques (FSE)

La nouveauté principale en matière de formation a été le lancement du programme de master en journalisme. Ce master professionnalisant a été taillé sur mesure pour permettre aux entreprises de médias de gérer au mieux la profonde mutation dans laquelle elles sont engagées suite à l'essor des nouvelles technologies de l'information. La première volée de trente étudiants, sélectionnés parmi une soixantaine de candidatures, a débuté en septembre 2008.

S'agissant des autres programmes de formation, plusieurs enquêtes ont été réalisées auprès des étudiants, enseignants et employeurs afin de s'assurer que les prestations offertes par la faculté leur apportent satisfaction. De façon générale, les réactions ont été très positives.

Les rentrées académiques 2008–2009 et 2009–2010 ont été marquées par une progression très encourageante en matière de demandes d'immatriculation. C'est non seulement le nombre de demandes qui a augmenté, tant au niveau bachelor que master, mais également la qualité des dossiers à traiter qui s'est améliorée. Le rayonnement de la Faculté des sciences économiques a largement dépassé les frontières nationales, puisqu'à ce jour ce sont plus de 80 nationalités

différentes qui y sont représentées. La faculté est désormais membre de l'EFMD (European Foundation for Management Development), ce qui constitue un premier pas dans le cadre du processus d'accréditation EQUIS (European Quality Improvement System).

Deux nouveaux professeurs ont intégré le corps professoral et plusieurs assistants supplémentaires ont été engagés, renforçant l'équipe enseignante dans les cours à forte fréquentation des deux premières années de bachelor (économie, statistique, informatique). Des mesures additionnelles similaires d'amélioration de l'encadrement ont été décidées dans le cadre du plan d'intentions du rectorat.

Comme à l'accoutumée, les résultats des recherches effectuées dans les différents instituts ont fait l'objet de présentations lors de conférences spécialisées, et de publications dans des ouvrages collectifs ou des revues scientifiques de réputation internationale. Outre les divers mandats et les nombreux projets de recherche européens et FNS commencés il y a plusieurs mois, il convient de relever la création de l'Observatoire des PME et le démarrage de deux nouveaux projets d'importance: l'un avec l'Université de Lausanne et des centres de recherche en Autriche et en Grande-Bretagne (Marie Curie), l'autre en collaboration avec l'Université de Genève (FNS).

Plusieurs manifestations de caractère scientifique ou de vulgarisation ont été organisées par les membres de la faculté. A noter que l'Académie du journalisme et des médias a organisé deux forums, l'un sur la fabrication de l'opinion publique, l'autre sur la presse régionale, et que l'Institut de psychologie du travail et des organisations a organisé le onzième congrès de la société suisse de psychologie.

Faculté de théologie (FT)

Durant l'année académique 2008–2009, la Faculté de théologie a accueilli 20 étudiants master et assuré l'enseignement de la théologie pratique au niveau bachelor dans les Facultés de théologie de Genève et Lausanne (séminaire sur « La critique du christianisme de l'Antiquité à nos jours »). Au niveau doctoral, elle a participé à un colloque organisé par la commission des programmes doctoraux pour les quatre universités romandes.

L'ouverture de la faculté au-delà des frontières nationales est importante. A ce titre, il faut mentionner la publication du 6e numéro de la revue internationale de théologie et spiritualité « La chair et le souffle ». Les liens avec la faculté de théologie de Göttingen se sont poursuivis. Enfin, une collaboration de 15 ans avec les universités d'Omsk et de Kurgan (Fédération de Russie) s'est conclue par un voyage dans ces villes. Divers enseignements et textes pourront servir de base pour les futurs enseignements en culture religieuse.

C'est en juin 2009 que le partenariat en théologie protestante et sciences des religions (Partenariat TPSR) des Universités du Triangle AZUR (Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel) est officiellement entré en vigueur: il s'agit d'une forme de coopération inédite fondée sur l'interdépendance dans l'enseignement et la complémentarité dans la recherche. Pour la première fois en Suisse romande, c'est un champ d'étude dans son entier qui est géré en commun par trois universités. L'objectif est d'offrir une formation plus en phase avec la demande générale de connaissances sur le religieux et de donner un nouvel essor à la recherche de pointe effectuée dans ce domaine par des scientifiques de renom. Ce projet novateur a été reconnu par la CUS comme un projet structurant et a reçu un soutien financier de 4 millions de francs sur trois ans dans le cadre d'un projet de coopération et d'innovation (PCI).

A relever enfin que la formation continue organisée par la FT connaît un succès grandissant attestant de l'intérêt de notre société pour les questions théologiques, avec 200 participants environ à chaque conférence.

7.3. Rapport de la direction générale de la HE-Arc pour l'année 2009

Haute école Arc 2009: les événements marquants

Pour la Haute Ecole Arc (HE-Arc), l'année 2009 est celle d'un nouvel élan, symbolisé par plusieurs projets immobiliers, une grande réflexion sur son offre de formation et les accréditations de deux filières, ainsi que par différents temps forts. Les principaux dossiers qui ont rythmé l'année sont énumérés ci-dessous.

Plusieurs grands projets immobiliers

Tout a débuté par l'inauguration du Campus Arc 1, suivie par la pose de la première pierre du futur bâtiment de TransEurope sur le plateau de la gare de Neuchâtel.

A fin avril, les 722 étudiant-e-s de la Haute école de gestion Arc (étudiants en bachelor et en formation continue) ont découvert leur nouveau lieu de cours: un bâtiment aéré et «high tech» long de 180 mètres et disposant d'une vingtaine de salles de classe, de deux grandes salles de spectacles et de musique, d'une cafétéria, d'une bibliothèque, d'espaces d'études et de détente. Campus Arc 1, qui abrite également les étudiant-e-s du Conservatoire neuchâtelois et de l'antenne neuchâteloise de la Haute école de musique genevoise, a été inauguré publiquement le 15 mai lors d'une manifestation qui a rencontré un vif succès.

Le 11 septembre, c'est la première pierre du futur bâtiment TransEurope qui a officiellement été posée. Le bâtiment accueillera les domaines Conservation-restauration, Ingénierie et Santé ainsi que la Direction générale de la Haute Ecole Arc dès la rentrée académique 2011-2012.

En novembre enfin, l'agrandissement du Parc technologique de Saint-Imier, qui abritera dès 2011 la totalité des Instituts de recherche imériens de la HE-Arc, a été dévoilé. Ce nouveau complexe accueillera également une partie des futur-e-s ingénieur-e-s durant leur troisième année bachelor ou celles et ceux qui se lanceront dans une formation Master. La construction du nouveau bâtiment commencera au mois de janvier 2010.

Offre de formation et accréditation

Pour la HE-Arc, l'année 2009 correspond également au lancement d'une grande réflexion au niveau de son offre de formation dans le domaine Ingénierie. Cette offre va être modernisée et mieux adaptée aux besoins de l'économie et à l'évolution de la société.

Ce projet, mené par la direction de la HE-Arc, se réalise en collaboration étroite avec les responsables de filières du domaine et les partenaires régionaux de l'industrie et de l'économie. Confrontée à une problématique de filières sous-critiques dans deux de ses écoles (Arc et Genève), la Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO) suit avec attention et appuie les travaux menés dans les deux régions concernées.

Par ailleurs, les travaux en lien avec l'accréditation de la nouvelle formation d'Ingénieur-e designer et celle du Master en Conservation-restauration se sont poursuivis en 2009.

Enfin, une formation trinationale en génie électrique, mise sur pied en collaboration avec l'Institut Universitaire de Technologie de Haguenau en France et la Hochschule Offenburg en Allemagne, a débuté au mois de septembre; de même que plusieurs formations postgrades (CAS, DAS, MAS) et continues.

Des temps forts

De nombreux moments de plus ou moins de grande intensité ont, bien entendu, marqué la vie de la HE-Arc tout au long de l'année. A l'heure du bilan, deux temps forts ressortent plus particulièrement, soit:

La recherche menée par le domaine Conservation-restauration dans le cimetière de voitures de Gürbetal (BE), qui a marqué les esprits et bénéficié d'une couverture médiatique nationale et internationale. Des télévisions allemande (ARD) et française (TF1) se sont fortement intéressées à ces travaux.

A noter également la conférence de la nouvelle députée européenne et ancienne juge d'instruction franco-norvégienne Eva Joly, qui s'est exprimée dans le cadre d'un colloque organisé par l'Institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE) de la Haute école de gestion Arc.

Les instances de la Haute Ecole Arc: tour d'horizon des activités 2009

Comité stratégique de la Haute Ecole Arc

Canton de Neuchâtel:	Madame la conseillère d'Etat Sylvie Perrinjaquet, présidente (jusqu'au 31 mai 2009) Monsieur le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, président (dès le 1 ^{er} juin 2009)
Canton du Jura:	Madame la Ministre Elisabeth Baume-Schneider
Canton de Berne:	Monsieur le conseiller d'Etat Bernhard Pulver

Conseil consultatif

pour le canton de Neuchâtel

- M. Pierre Gygax, directeur de la manufacture de montres Ulysse Nardin
- M. Florian Nemeti, membre de la direction de la CNCI
- M. Ludwig Oechslin, directeur du Musée International de l'Horlogerie
- Mme Gisèle Ory, conseillère aux états (jusqu'au 31 octobre 2009)
- M. Jacques-André Maire, conseiller national (dès le 1er novembre 2009)
- Mme Martine Rahier, rectrice de l'Université de Neuchâtel

pour le canton du Jura

- M. Yann Barth, directeur Creapole SA
- M. Patrick Corbat, directeur de l'entreprise Corbat SA
- M. Denis Fridez, directeur de la formation de l'hôpital du Jura
- M. Jean-Claude Schaffner, directeur de l'entreprise Interprox SA
- Mme Anne Seydoux, conseillère aux Etats

pour le canton de Berne

- M. Jean-Pascal Lüthi, chef de la section francophone de l'Office de l'enseignement secondaire II et de la formation professionnelle, président
- M. Jacques Frei, directeur de l'entreprise Les Fils d'Henri Frei SA

M. Jean-Pierre Graber, conseiller national

M. Alain Jobé, secrétaire du Syndicat des enseignants du Jura bernois

M. Jean-Claude Liechti, directeur de la fiduciaire Optimum Management SA

Direction générale, services généraux et missions transversales

Durant toute l'année 2009, la Haute Ecole Arc a fourni un grand effort de recentrage au niveau régional. La direction de la HE-Arc a ainsi notablement intensifié ses relations avec les représentant-e-s des institutions politiques, de l'économie, des milieux de la santé et du social ainsi qu'avec les médias de l'Arc jurassien.

Bien évidemment, l'Ecole a maintenu son niveau exemplaire en matière d'enseignement, de recherche appliquée et développement. De nombreuses actions visant à améliorer le recrutement et à faire rayonner le savoir-faire de l'Ecole ont été mises sur pied.

D'une manière générale, les effectifs de la HE-Arc ont continué de progresser. La Haute école de gestion Arc a vécu sa meilleure rentrée académique, alors que le domaine Santé atteint le maximum de sa capacité d'accueil. Les effectifs de première année en Conservation-restauration sont légèrement à la hausse, alors que le domaine Ingénierie reste stable, avec une centaine de nouveaux et nouvelles étudiant-e-s.

Ressources humaines

Après quelques années de pratique, le service des ressources humaines, en collaboration avec les représentant-e-s du personnel, a procédé à quelques adaptations mineures du statut et du règlement du personnel.

En vue de la certification ISO en mai 2010 et de la mise en place d'un système de contrôle interne, toutes les procédures ont été examinées afin de les améliorer et d'accélérer l'échange d'informations entre les domaines et les services centraux de la Haute Ecole Arc.

Une Convention a en outre été passée avec l'Université de Neuchâtel afin que les employé-e-s et les étudiant-e-s de la HE-Arc bénéficient des mêmes prestations en matière de sport (infrastructures et cours) que leurs homologues de l'Université.

Enfin, dans son souci d'assurer un climat de travail et d'études favorable, la Haute Ecole Arc a décidé de mettre en place un nouveau dispositif de gestion de conflits et de médiation pour ses employé-e-s et étudiant-e-s.

Gestion et finances

Au cours de l'année 2009, le service des finances de la HE-Arc a poursuivi le perfectionnement de ses outils de gestion tout en menant une réflexion de fonds relative au modèle financier des HES. Dans un contexte économique général de récession, celui-ci engendre des contraintes budgétaires au niveau des cantons.

A l'interne de la HE-Arc, le service des finances a renforcé et harmonisé ses instruments et le flux d'informations afin de contribuer à l'amélioration continue du pilotage financier. Le système de reporting périodique a notamment permis aux directions des domaines de disposer d'une vision actualisée de la situation budgétaire et financière des activités principales d'une HES: la formation et la Ra&D.

Par ailleurs, le processus budgétaire annuel de la Haute Ecole Arc a été avancé pour respecter la cohérence avec les délais et exigences cantonales. La présentation des états financiers annuels a, quant à elle, été restructurée dans un but de précision.

Des travaux de description et de documentation du système de contrôle interne ont été menés en profondeur avec les acteur-trice-s et intervenant-e-s concerné-e-s.

A terme, la HE-Arc disposera d'une meilleure analyse de ses risques et sera en mesure d'y apporter les mesures correctives adéquates.

Recherche appliquée et développement (Ra&D)

La vocation de la HE-Arc en matière de Ra&D est d'être proche de l'industrie et des services des cantons qui la financent. Ce positionnement est encore plus important en temps de crise, car elle joue un rôle de soutien au développement des PME.

A titre d'exemple, on peut citer le programme Synapxis de gestion de cellules robotisées et suivi de trajectoire avec l'entreprise Precitrame SA, le projet «Chirurgie stéréotaxique», 1^{er} nommé au prix Néode et à l'origine de la création d'une start-up lauréate du prix Venture Kick - stage 3 en partenariat avec le CHUV et l'EPFL, ou encore le rôle de leader dans le projet européen «Parylens», microtechnologies pour la réalisation de lentilles implantables actives, avec plusieurs entreprises de la région.

Par ailleurs, l'effort de structuration de l'offre en Ra&D, commencé en 2007 avec la création des instituts de recherche des domaines Ingénierie et Gestion, s'est poursuivi avec la création de l'Institut du Marketing Horloger (domaine Gestion) et d'une nouvelle Unité de Recherche (UR du domaine Santé) avec trois axes de recherche principaux autour des soins palliatifs, de l'évolution des systèmes de soins et de l'interculturalité dans les soins infirmiers. Le partenariat transfrontalier avec l'UTBM (Université de Technologie de Belfort-Montbéliard) a aussi été renforcé.

Parmi les autres projets marquants, on peut citer, pour l'Ingénierie, la réalisation de toute la partie logicielle en vol et au sol du microsatellite suisse «SwissCube». Pour la Conservation-restauration l'étude et l'analyse des microstructures et faciès de corrosion des métaux anciens en partenariat avec l'EMPA (Swiss Federal Laboratories for Materials Testing and Research). Pour la Santé enfin, un projet de recherche sur la réalisation de soi des personnes âgées dans les homes.

Enfin, il faut citer l'effort important des instituts de recherche du domaine Ingénierie qui ont mis en place trois modules d'enseignement dans le cadre du Master MSE.

Qualité

Dans le cadre du projet de certification ISO 9001:2008, les activités du service qualité se sont centrées sur la conception et la mise en place d'un système de gestion documentaire et sur la finalisation de la modélisation du système.

En parallèle, le service a également mené plusieurs campagnes d'évaluation de l'enseignement dans tous les domaines de formation et a initié nombre d'actions amélioratives consécutives à des demandes ou propositions des collaborateurs de la HE-Arc. L'audit de certification est planifié pour le mois de mai 2010.

Communication

En 2009, le service communication de la Haute Ecole Arc a initié de nombreux projets visant à mettre sur pied des actions et des outils de communication interdomaine permettant de profiler la HE-Arc auprès des futur-e-s étudiant-e-s, des différents partenaires et du grand public.

Mis à part les diverses participations à des salons, foires professionnelles ou journées spécifiques, l'organisation de portes ouvertes des domaines de formation et de workshops thématiques, la Haute Ecole Arc a su profiter de l'inauguration de Campus Arc 1 et de la pose de la première pierre du futur bâtiment TransEurope pour mettre en avant ses formations et ses activités.

En 2009, les domaines Ingénierie et Gestion de la Haute Ecole Arc ont également organisé les FORUM HES-SO de l'emploi, respectivement pour l'ensemble des étudiant-e-s des Haute Ecole d'ingénieurs et de gestion de Suisse romande. Ces rendez-vous se veulent des plateformes réunissant des centaines d'étudiant-e-s et des représentant-e-s d'entreprises.

Les formidables retombées médiatiques des recherches dans le cimetière de voitures de Gürbetal, des exploits de la Consolini (voiture à faible consommation en carburant), du Rickshaw solaire «Magic Turtle» (tricycle doté de capteurs solaires), du microsatellite SwissCube ou de la venue de personnalités d'envergure telle que la juge d'instruction Eva Joly, ont également permis d'affermir la position de l'Ecole.

Enfin, une conférence de presse du Costra Arc, début novembre, a permis de clarifier les mesures prises pour gagner en attractivité, notamment dans le domaine Ingénierie.

Domaines de formation de la Haute Ecole Arc: 2009 dans le rétroviseur

Conservation-restauration

Pour la conservation-restauration, 2009 correspond à l'ouverture complète de ses cinq volées d'études. A savoir les trois années de «Bachelor en Conservation» et les deux années de «Master en Conservation-restauration». Ceci, suite à une restructuration estivale du Master en offres modulaires et aux travaux menés au sein du Swiss-Conservation Restauration Campus (SWISS-CRC). Le règlement des études Master a été finalisé et la procédure d'accréditation lancée.

A noter également l'ouverture d'un cursus d'équivalence Master destiné aux personnes bénéficiant du diplôme HES et déjà actives professionnellement. Ces dernières ont désormais la possibilité d'intégrer les classes du cursus habituel. Leur expérience professionnelle représente un apport très intéressant pour les autres étudiant-e-s et pour le corps enseignant.

Au niveau Bachelor, la Haute Ecole Arc a enregistré les inscriptions de treize nouveaux et nouvelles étudiant-e-s en 1^{ère} année. Le domaine a également entrepris une démarche visant à offrir certains cours sous la forme de formation continue pour les professionnel-le-s de la conservation-restauration.

Le cours «Risques» a ainsi accueilli plusieurs personnes provenant des musées ou du domaine de l'archivage. Ce cours, très prisé, sera à nouveau offert en 2010. Une seconde formation spécifique sur le traitement électrochimique des métaux sera également mise sur pied en 2010.

Par ailleurs, le réseau de partenaires de l'Ecole s'est encore élargi: par le biais de stages offerts à deux étudiantes au «Museu da Industria» de Porto d'une part et au travers des cours donnés par deux professeurs de la HECR-Arc dans le cadre du Master en Muséologie de l'Université de Neuchâtel d'autres part.

Enfin, concernant la Recherche appliquée et développement (Ra&D), l'année 2009 a principalement été marquée par le très fort écho médiatique lié au projet de récupération d'échantillons dans le cimetière d'automobiles de Gürbetal (BE).

Trois autres projets ont mobilisé l'équipe de recherche du domaine conservation-restauration cette année. Tout d'abord, le projet Spamt-test (Analyse qualitative des parties métalliques des objets scientifiques, techniques et horlogers au moyen du suivi de leur potentiel d'abandon au cours du temps: faisabilité et limites d'utilisation) qui s'est achevé au mois de septembre.

Mais également les projets MIFAC-METAL (méthodologie pour l'étude et l'analyse des microstructures et faciès de corrosion des métaux anciens: application aux échantillons métallographiques issus des collections suisses) et POINT (Protection temporaire d'Objets métalliques base fer et cuivre à l'aide d'Inhibiteurs de corrosion Non Toxiques: application aux objets patrimoniaux techniques et scientifiques de grandes dimensions exposés en atmosphère non contrôlée) qui sont toujours en cours.

Au travers de ces projets, le domaine conservation-restauration a développé de nombreuses collaborations avec des institutions suisses et françaises.

Gestion

L'événement marquant de la vie du domaine gestion de la HE-Arc en 2009 est bien entendu l'emménagement dans les locaux flambrants neufs du Campus Arc 1 sur l'esplanade de la gare à Neuchâtel.

Pouvant accueillir plus de 800 étudiant-e-s en même temps, dotés de 2 auditoriums de 100 et 210 places, de salles d'études, de salles de cours et d'informatique nanties de l'équipement le plus moderne, ces nouveaux locaux offrent un écrin digne pour une haute école telle que la HEG Arc.

Une meilleure accessibilité, plus de place et un équipement de pointe dans un petit bijou architectural, c'est résumer en quelques mots les avantages que le nouveau bâtiment présente.

Ces nouvelles infrastructures ont notamment permis la tenue de nombreuses manifestations d'envergure, qui ont drainé un large public. On peut citer, entre autres:

- La venue de l'ancienne juge d'instruction française Eva Joly le 26 juin dans le cadre d'un exceptionnel colloque international de l'ILCE (Institut de lutte contre la criminalité économique) sur la corruption.
- L'assemblée générale de l'Association francophone des spécialistes en investigation numérique (AFSIN) début septembre.
- Le Forum HEG le 7 octobre, manifestation mettant en contact les diplômé-e-s de l'ensemble des HEG de la HES-SO avec les employeurs potentiels de Suisse romande.
- La 3e édition des Journées de recherche en marketing horloger le 25 novembre.
- La 3e édition de la Journée de l'informatique de gestion le 9 décembre.

Mais le point d'orgue a, sans nul doute, été la rentrée des filières Bachelor de septembre. Plus de 200 étudiant-e-s ont nouvellement débuté des études en informatique de gestion et en économie d'entreprise, soit 50 de plus que l'année précédente: une progression de plus de 30%.

En particulier la filière en informatique de gestion, qui ne comptait qu'une quarantaine d'étudiant-e-s répartis sur trois ans avant la rentrée 2009, et qui en a accueilli d'un coup... 45. De ce fait, elle sort, et largement, de la zone dite sous-critique, selon les critères de la Confédération.

Cette évolution a été rendue possible par la bonne santé économique de la branche, qui se trouve en quasi surchauffe malgré la crise et par la possibilité nouvellement offerte de suivre la formation à temps partiel – donc en emploi – qui a séduit un bon tiers des nouvelles et nouveaux étudiant-e-s.

Le Campus Arc 1 offre également des possibilités de développer de nouvelles formations. En 2009 ont débuté pour la première fois le CAS (Certificate of advanced studies) en investigation numérique, lancé en collaboration avec l'AFSIN et le CAS en Santé et travail, lancé en collaboration avec le SECO.

L'objectif d'augmentation de 30% du volume des activités de recherche et mandats a été par ailleurs largement dépassé en 2009. Le volume de financement externe a en effet triplé entre 2008 et 2009 et la réalisation de certains projets a même dû être repoussée à cause du manque de ressources humaines.

Côté ressources humaines justement, le domaine Gestion compte désormais 75 collaboratrices, (dont 28 femmes, soit plus de 37%) répartis en un peu plus de 46 équivalents plein temps, auxquels il faut ajouter plus de 200 intervenant-e-s occasionnel-le-s (professeur-e-s invité-e-s).

Les perspectives 2010 de la HEG Arc

Le Campus Arc 1 a ouvert des perspectives fascinantes en termes de développement de nouvelles formations et d'augmentation des effectifs dans les filières traditionnelles de la HEG (Bachelors, EMBA, Lutte contre la criminalité économique).

La croissance des activités du domaine gestion dans les 4 missions HES définies par la loi (formation de base, formation continue, recherche & développement et relations internationales) va donc se poursuivre en 2010. Dans le détail des nouveaux projets, on peut citer, entre autres:

- Le lancement de l'Institut du marketing horloger et du CAS en marketing horloger, en collaboration avec l'association des Journées internationales du marketing horloger, la Fédération de l'industrie horlogère suisse et la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse.
- Le renforcement de la filière Bachelor en informatique de gestion en confirmant l'excellente rentrée 2009 en 2010 et en montant un centre de compétence en informatique de gestion avec des partenaires économiques de l'Arc jurassien.

- Le lancement d'un CAS en comptabilité internationale avec des entreprises internationales de la place neuchâteloise.
- La poursuite du développement de l'activité de recherche et mandat, notamment en collaboration avec les entreprises et les organisations régionales.
- L'extension du champ de recrutement des filières Bachelor au-delà des frontières de l'Arc jurassien.

Ingénierie

La rentrée académique 2009, en termes de nouvelles et nouveaux étudiant-e-s inscrit-e-s, a montré une certaine stabilité comparée à 2008. La filière informatique a démarré pour la première fois à Neuchâtel dans les nouveaux locaux du domaine Gestion de la HE-Arc (Campus de la Haute Ecole Arc). La décision de procéder à ce changement a été prise relativement tard, en 2009. Cela a eu pour effet que la communication autour de cette nouvelle localisation n'a pas eu le temps de porter ses fruits et que, par conséquent, le nombre de nouvelles et nouveaux étudiant-e-s est resté plutôt modeste (une quinzaine). La prochaine rentrée académique devrait, en principe, montrer une augmentation des effectifs dans cette filière.

Suite aux problèmes de taille critique rencontrés par les filières Bachelor du domaine Ingénierie et des risques financiers qui en découlent, une réflexion de fonds a été menée afin de réévaluer et moderniser l'offre de formation.

L'objectif premier est de répondre aux critères de la Confédération en ce qui concerne le nombre d'étudiant-e-s par filières (au moins 25 étudiant-e-s au niveau 1 ou au moins 75 sur les trois niveaux d'étude). Il s'agit également de proposer une nouvelle offre qui soit attractive pour les futur-e-s étudiant-e-s et qui répondent aux besoins de l'industrie de l'Arc jurassien. Dans ce but, des représentant-e-s de celle-ci ont, dès le début, été associé-e-s aux réflexions.

Consécutivement à ces travaux, le nombre de filières Bachelor du domaine Ingénierie passera, dès la rentrée académique 2010, de cinq à trois. Les filières actuelles de «Génie électrique » et «Génie mécanique» seront intégrées sous forme d'orientations dans les filières «Microtechniques», «Ingénieur-e designer» et «Informatique».

Au final, la nouvelle offre sera plus attractive pour les étudiant-e-s, qui pourront choisir parmi 7 profils d'ingénieur-e (les orientations) et pour l'industrie qui bénéficiera de spécialistes dont la formation sera mieux ciblée sur ses activités.

En 2009, le domaine Ingénierie a remis ses premiers Bachelors of Science et la première volée de la nouvelle formation d'Ingénieur-e designer est arrivée sur le marché du travail (22 diplômé-e-s, dont 9 filles). Les lauréat-e-s des autres filières ont été de 28 en «Microtechniques», 11 en «Génie mécanique», 14 en «Génie électrique» et 23 en «Informatique».

L'accréditation de la nouvelle filière Bachelor «Ingénieur-e designer» s'est déroulée entre fin 2008 et début 2009. Un groupe d'experts internationaux a fait le déplacement sur le site du Locle afin d'évaluer la formation. C'est l'OAQ (Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses) qui s'est chargée de coordonner les travaux. Quant à la compétence de délivrer l'accréditation de la filière, elle relève du Département Fédéral de l'Economie. Celui-ci a décidé d'accorder l'accréditation sous réserve de quelques conditions et recommandations qui devront être remplies pour l'été 2010.

La formation tri-nationale en génie électrique et informatique technique a démarré avec l'année académique 2009. Celle-ci se déroule en collaboration avec l'Institut universitaire de technologie d'Hagenau (F) et la Hochschule d'Offenburg (D). Ainsi, en 2009 huit étudiant-e-s, venant d'Allemagne et de France, ont été admis à la HE-Arc Ingénierie au niveau 3 de la filière «Génie électrique».

Début juin, la HE-Arc Ingénierie a organisé le Forum HES-SO du domaine et a permis à plus de 500 étudiant-e-s en ingénierie de la HES-SO de rencontrer les représentant-e-s d'une cinquantaine d'entreprises à La Chaux-de-Fonds.

Le Consecutive Master (Master of Science in engineering 'MSE' composé de 90 crédits ECTS) a démarré avec la rentrée académique 2008. Cette formation est pilotée par le siège de la HES-SO.

La HE-Arc Ingénierie y participe activement puisque des cours de spécialisation et des projets (projets semestriels et de Master) y sont donnés. Les cours généraux ont lieu à Lausanne dans les nouveaux locaux de la HES-SO.

Une quinzaine de professeur-e-s de la HE-Arc participent à la formation de niveau Master, particulièrement dans les domaines des microtechniques (conception mécanique, horlogerie, systèmes embarqués) et de l'informatique technique (interface homme-machine). Une vingtaine d'étudiant-e-s se sont inscrit-e-s spécifiquement à l'offre de spécialisation de la HE-Arc Ingénierie. D'autres étudiant-e-s de la HES-SO y suivent également quelques modules.

Dans le cadre de la formation postgrade la HE-Arc Ingénierie participe à quatre MAS (Master of Advanced Studies): Conception horlogère, Intelligent Manufacturing Systems, Rapid Application Development, Technologie de l'information et de la communication. Les deux premiers MAS ci-dessus sont coordonnés par la HE-Arc. Des cours de formation continue sont également offerts aux entreprises. En 2009, l'offre a porté sur l'ingénierie de la qualité, la métrologie et la vision industrielle.

Au niveau de la recherche appliquée et des prestations de service, la HE-Arc Ingénierie collabore étroitement avec le monde industriel grâce à ses quatre instituts de recherche: l'Institut d'horlogerie et création (IHC), l'Institut des microtechnologies appliquées (IMA), l'Institut des microtechniques industrielles (IMI) et l'Institut des systèmes d'information et de communication (ISIC). En 2009, les projets dans les domaines du technico-médical et des technologies douces ont été en augmentation.

Santé

Formation en école

Le programme conduisant à l'obtention du titre de Bachelor of Science en soins infirmiers est en phase de consolidation: en effet, il est dispensé depuis la rentrée académique 2006 et les premières et premiers détenteurs-trices du titre ont terminé leurs études à la fin de l'été 2009.

Le nombre des étudiant-e-s par volée (donc par année de formation) s'est stabilisé et les groupes en formation actuellement comprennent une soixantaine d'étudiant-e-s sur le lieu d'activité de Neuchâtel, auquel-le-s s'ajoutent une trentaine d'étudiant-e-s pour le lieu d'activité de Delémont.

Au total, pour la formation de base, ce sont 330 étudiant-e-s qui étaient immatriculés au 14 septembre 2009 dont 14 étudiant-e-s qui bénéficiaient d'une prolongation d'études et qui terminaient leur pensum à la fin de l'année.

Ces chiffres sont d'autant plus réjouissants que les besoins futurs en professionnel-le-s de la santé sont confirmés par différentes études.

Ces dernières années, les étudiant-e-s débutant la formation Bachelor avaient suivi un parcours académique de type lycée ou école de degré diplôme et devaient, de ce fait, suivre l'année préparatoire au sein de la HE-Arc Santé avant d'entrer en formation Bachelor.

Dorénavant, la Haute école de santé Arc accueillera à chaque rentrée des étudiant-e-s aux cursus différents et qui ont acquis, avant leur entrée en formation, un CFC dans le domaine de la santé complété par une maturité professionnelle ou une maturité spécialisée. Ces étudiant-e-s peuvent entrer directement en formation Bachelor. La diversité de la population estudiantine amène des échanges nourris et une construction des savoirs professionnels qui évolue et s'enrichit de ces diverses expériences.

Formation pratique

Le dispositif de formation pratique prévu par la HES-SO est maintenant bien déployé sur la région Arc et notamment dans le canton de Neuchâtel où les institutions conventionnées ont accueilli cette année la moitié des effectifs d'étudiant-e-s de la HE-Arc Santé en stage. Un effort considérable a été réalisé pour l'accueil et l'encadrement des étudiant-e-s en début de formation et ceci doit se poursuivre sur l'année 2010.

Un réel partenariat est créé entre notre centre de formation et les institutions. Une proximité et une reconnaissance réciproque des compétences de chacun permettent de gérer au mieux l'organisation et le déroulement des stages.

Dans cette optique, les institutions partenaires font des efforts considérables pour augmenter l'offre de places de stages. Ceci est d'autant plus méritoire qu'elles sont très sollicitées par les différents centres de formation. A terme, et si les effectifs de l'école continuaient à augmenter de manière trop importante, un manque de places de stages pourrait se faire sentir.

Un souci constant de mise à jour de l'information, tant pour les lieux de pratique que pour les étudiant-e-s, a débouché sur la proposition d'un nouvel outil de travail appelé: «Catalogue de stage interactif». Ce dernier a fait l'objet d'une présentation lors d'une rencontre au mois de décembre avec les praticiennes-formatrices et les praticiens-formateurs, qui, rappelons-le, sont chargé-e-s de l'encadrement des étudiant-e-s durant les stages.

Ra&D

L'unité de recherche de la Haute école de santé Arc s'est réorganisée et continue de se développer. Les trois axes de recherche pour l'institution sont définis et permettent de réaliser des recherches ciblées en fonction de ceux-ci:

- Soins palliatifs, chronicité et professionnalisation des soins infirmiers;
- Formation, insertion et intégration des professionnels en soins infirmiers dans un système de soins en mutation;
- Interculturalité dans les soins infirmiers, dans la formation professionnelle et au niveau du système de santé.

Une recherche ayant pour thème les soins palliatifs a été déposée et une autre concernant la réalisation de soi des patients en EMS est terminée. La valorisation sous forme de communication à des colloques et par l'écriture d'articles scientifiques est en outre une activité régulière des chercheur-euse-s.

Par ailleurs, les prestations de service se développent de plus en plus. Que ce soit au niveau des thèmes en lien avec les axes ou au niveau de thèmes plus larges et variés en fonction des demandes des mandants et des compétences des personnes qui les réalisent. Des collaborations avec d'autres HES permettent également de réaliser des prestations de service diversifiées.

Formation continue

Cette année s'est ouverte la 6ème édition du Certificat postgrade de praticien-e formateur-trice avec 69 participant-e-s, dont 13 en cursus partiels (étudiant-e-s qui ont obtenu une reconnaissance d'acquis pour certains modules). Les formations en gestion d'équipe et en santé mentale et psychiatrie conduisant également à un certificat postgrade ont débuté pour la deuxième fois avec respectivement 27 et 16 participant-e-s provenant des cantons de Berne, du Jura, de Neuchâtel et de Fribourg.

Il convient également de proposer de nouvelles formations répondant toujours aux attentes des employé-e-s et des employeurs des institutions de la santé et du social.

Six formations continues courtes ont été élaborées et seront offertes en 2010 dans une visée d'approfondissement des pratiques professionnelles quant à des problématiques socio-sanitaires d'actualité.



7.4. Rapport du rectorat de la HEP–BEJUNE pour l'année 2009

Présentation

La Haute Ecole Pédagogique BEJUNE est une institution de degré tertiaire qui regroupe les cantons de Berne, partie francophone, du Jura et de Neuchâtel. Ses activités de formation ou de services confiées à différentes plateformes (ci-après PF) sont réparties sur les sites de Bienne, Porrentruy et la Chaux-de-Fonds

La HEP-BEJUNE remplit quatre missions principales:

- une mission de formation initiale et continue du personnel enseignant dans le respect des exigences CDIP et des accords de Bologne
- une mission de recherche sur l'enseignement afin de promouvoir des activités de recherche concernant la formation à l'enseignement, l'exercice de la profession et la professionnalisation des enseignants
- une mission de services à la collectivité socio-éducative afin de renforcer et de promouvoir la qualité de l'enseignement
- une mission d'échanges et de rayonnement favorisant la création de réseaux et de partenaires au niveau national ou international nécessaire à toute forme de mobilité

Formations

Voir tableau en annexe

Etudiants en formation

Voir tableau en annexe

Durant l'année académique 2009-2010, la HEP-BEJUNE accueille **594 étudiants** dont 458 en formation initiale et 136 en formation postgrade. Une comparaison avec les effectifs de 2008-2009 fait apparaître une diminution des étudiants en formation préscolaire-primaire d'environ 5% et une augmentation en formation secondaire de l'ordre de 20%. L'augmentation la plus importante concerne les formations postgrades proposées par la formation continue qui voit ses effectifs augmenter d'environ 60% avec la création de nouvelles filières telles qu'un master en enseignement spécialisé, un DAS en soutien pédagogique et un CAS en activité créatrice et en économie familiale. Ces deux dernières formations sont conduites en partenariat avec les HEP romandes.

A l'image de la tendance observée au niveau national, la formation à la profession enseignante au sein de l'espace BEJUNE se féminise avec plus de 76% de femmes. Un pourcentage qui atteint même 86% en formation préscolaire-primaire.

En 2009, les formations initiales de la HEP-BEJUNE ont délivré 86 diplômes d'enseignement au degré préscolaire-primaire, 4 pour le secondaire 1 et 73 pour les degrés secondaire 1 et 2. S'y ajoute 1 autorisation d'enseigner au secondaire 2 ainsi que 3 diplômes additionnels pour le secondaire 1 ou 2. La formation continue a attesté 28 personnes en médiation scolaire et 22 personnes en responsabilité d'établissement scolaire (demande spécifique du canton de Berne, partie francophone). Six diplômes en supervision (MAS) ont également été remis.

Orientations stratégiques majeures en 2009

Le développement de la HEP au niveau de ses formations est orienté par les décisions suivantes du Comité stratégique.

Formation préscolaire-primaire

Le programme sera adapté en fonction des décisions futures de la CDIP concernant les profils d'enseignants habilités à enseigner dans le cadre des cycles 1 et 2 selon la terminologie HarmoS. Une formation facultative en anglais sera proposée aux étudiants dans l'attente du ou des nouveaux programmes de formation.

Formation secondaire

Les programmes seront modifiés pour la rentrée 2011 et offriront la possibilité de se former dans trois filières, à savoir sur trois et/ou quatre semestres pour le secondaire 1 et le secondaire 1 et 2, sur deux semestres pour le secondaire 2 mais uniquement pour les disciplines enseignées au secondaire 2.

Formation continue

Deux nouvelles filières certifiantes seront créées, un master en enseignement spécialisé et un DAS en soutien pédagogique. La formation complémentaire -2+2 sera proposée à une nouvelle cohorte de candidats.

Collaboration inter-HEP

Le règlement qui régit le programme intercantonal romand en activités créatrices et en économie familiale a été accepté. Ce qui a permis d'ouvrir ces deux formations dès la rentrée 2009.

Le Comité stratégique a mis sur pied un groupe de travail composé des membres du Conseil de direction et des responsables cantonaux. Il lui a confié un mandat qui consiste à étudier les possibilités d'une relocalisation des sites de formation de l'institution permettant à la HEP-BEJUNE de remplir les nouvelles exigences des institutions tertiaires et d'obtenir les accréditations futures pour ses formations certifiées.

Le Comité stratégique a créé une commission, dite commission paritaire, qui a pour mandat de réexaminer le statut du personnel entré en vigueur en 2006 à la lumière de l'expérience accumulée tout en respectant le cadre légal et financier de l'institution fixé par le Comité stratégique.

Au niveau budgétaire, le Comité stratégique a accepté la création d'un fonds stratégique, instrument financier permettant à la HEP-BEJUNE de faire face à certaines situations ou contraintes que son budget courant ne saurait couvrir. En effet, aujourd'hui et en fonction de la conjoncture économique, aucun dépassement du budget courant d'exploitation de la HEP-BEJUNE n'est envisageable.

Événements marquants au sein des plateformes et services

PF1 (préscolaire-primaire)

Un léger recul du nombre d'étudiants en formation auquel nous assistons ces dernières années se confirme et requiert une observation attentive. L'image de la profession représente sans aucun doute un paramètre à ne pas négliger dans le futur afin d'inverser cette tendance. A cette diminution des inscriptions s'ajoute un autre problème, l'érosion des effectifs en cours d'étude. Face à cette situation, la question du seuil limite d'effectif par site s'est posée de manière aiguë cette année.

Confronté aux trois enjeux principaux suivants, assurer des effectifs suffisants qui autorisent la mise en œuvre d'une dynamique de classe adéquate, placer les étudiants dans un contexte de formation proche de la réalité professionnelle et assurer des conditions de travail plus ou moins équivalentes entre les trois sites de formation, le Conseil de direction a soumis au Comité stratégique la décision de regrouper les étudiants de 3^{ème} année de Bienne et de Porrentruy. La filière -2+2 est attribuée au site de Bienne et la filière +3+6 au site de Porrentruy. Cette nouvelle organisation sera réexaminée chaque année à la lumière des effectifs.

La principale modification introduite dès la rentrée 2009 porte sur les directives concernant les procédures d'évaluation du diplôme autorisant quatre passations. Confrontée à cette situation insatisfaisante, la direction PF1 a rédigé de nouvelles dispositions pour les points suivants: diminution du nombre de passations, délai de la procédure d'évaluation en deuxième passation, notification des insuffisances, ultime passation et échec définitif.

Le dernier fait marquant de l'année 2009 porte sur le nouveau programme de formation qui pourrait être introduit en 2011. Dans le cadre des réformes de la formation des enseignants au niveau national, la PF1 a créé une commission ad hoc (comité programme) qui a pris position sur les questions mises en consultation par la CDIP au sujet de la catégorisation des diplômes d'enseignement pour les degrés préscolaire et primaire. Après consultation des formateurs, la HEP-BEJUNE considère, comme la CDIP, qu'il convient de maintenir la durée de formation à trois années (bachelor) et de renoncer au modèle du généraliste capable d'enseigner toutes les disciplines dans tous les degrés. Dès lors, tout en optant pour le maintien d'un large degré de polyvalence, il est souhaitable que la formation offre la possibilité de se spécialiser dans des degrés et/ou des disciplines, selon les compétences et les choix de l'étudiant.

PF2 (secondaire)

Pour la troisième année consécutive, le nombre d'inscriptions à la formation a dépassé le maximum prévu. Comme chaque année depuis l'automne 2006, les étudiants sont répartis sur deux sites, Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds afin de suivre les cours. Parmi les 77 étudiants de 1^{ère} année, les deux-tiers qui étudient en même temps à l'université et à la HEP (tuilage) suivent les cours HEP dans les locaux de l'université. Les étudiants de seconde année sont répartis dans l'espace BEJUNE pour les stages de pratique professionnelle et assistent aux cours qui sont donnés à la Chaux-de-Fonds. Au mois de juin, pendant la période intitulée "Insertion professionnelle", les étudiants de seconde année qui le souhaitent ont pu suivre un module d'introduction à PROMESCE. Durant la même période, les futurs enseignants ont pu vivre, dans le cadre d'une activité "Projet", des expériences diverses sous la forme notamment d'un séjour dans des écoles étrangères, d'un travail à l'école primaire ou en institutions, d'une participation aux examens de maturité dans les lycées.

Pour la première fois en 2009, la PF2 a, en raison de la nouvelle ordonnance fédérale sur la formation professionnelle, proposé aux étudiants, de manière facultative, une formation spécifique afin d'obtenir une habilitation à enseigner dans les écoles professionnelles. Une vingtaine d'étudiants se sont inscrits à cette formation qui a commencé au début du mois de novembre et se terminera en mars 2010.

PF3 (continue)

Comme chaque année, la formation continue a publié une brochure qui propose un nombre important de cours et de conférences à l'intention des enseignants et des formateurs. Une brochure qui a fait l'objet d'une enquête auprès de ses fidèles lecteurs afin de mesurer le degré de satisfaction portant notamment sur les intitulés de cours, sur la complémentarité des informations entre "brochure et site internet" ainsi que sur les modalités d'inscription et de distribution.

Durant 2009, la PF3 a construit deux programmes de formation, un DAS en soutien pédagogique et un master en enseignement spécialisé qui fait l'objet d'une reconnaissance auprès de la CDIP. Ce master remplace la formation complémentaire en enseignement spécialisé (FCES) qui est proposée depuis plusieurs années par l'institution.

La PF3 a proposé, en accord avec le Comité stratégique, d'ouvrir une formation complémentaire pour une nouvelle cohorte de candidats. Une formation de deux ans qui permet d'obtenir une habilitation à enseigner au cycle 1 (-2+2) et qui est reconnue, dans l'attente d'une décision de la CDIP, par les trois cantons BEJUNE.

La PF3 a également poursuivi durant cette année ses travaux au sujet de deux dossiers importants. Le premier concerne la formation des enseignants en anglais suite à l'introduction de cette discipline à l'école primaire. Le second porte sur la mise en application du plan d'étude romand (PER), notamment au niveau de la formation des enseignants et des formateurs en charge de la formation initiale. Dans ce contexte, un mandat sera prochainement confié à la PF3 par le Comité stratégique. Un mandat qui fixe le cadre et les modalités de formation des enseignants en accord avec les orientations prises par la CIIP.

PF4 (médiathèques)

Les collections de la médiathèque de Neuchâtel, fermée en décembre 2008, ont été triées et rapatriées majoritairement à la médiathèque de La-Chaux-de-Fonds laquelle a été totalement réaménagée. Parallèlement, une vitrine présentant le fonds de Séries de livres et un centre de dépôts de documents pour les enseignants du bas du canton ont été installés au collège du Mail. Malgré ces dispositions, les prêts sur le canton de Neuchâtel ont diminué de 16% contrairement à Bienne (+18%) et à Porrentruy (+8%).

Une nouvelle politique documentaire a été élaborée et mise en place pour les trois médiathèques. Le fonds général a été fractionné en 43 domaines documentaires. Des principes et une méthodologie commune ont été clairement définis selon la déontologie de la profession, notamment pour ce qui se rapporte au respect de la chaîne du livre et au soutien de la librairie indépendante.

Depuis 2008, de nombreux documents électroniques sont accessibles depuis le site Internet de la HEP-BEJUNE, onglet Bibliothèque électronique. Le public enseignant peut aussi consulter en ligne

des encyclopédies (Universalis), des dictionnaires de langues (avec son), des bases de données ainsi que des sites Internet à visée pédagogique soigneusement sélectionnés, présentés et référencés pour l'ensemble de la scolarité et de la recherche.

L'identification des travaux de corrections de la base de données documentaires a été le troisième grand chantier 2009 en vue de la migration vers un nouveau logiciel de gestion à partir de 2010.

Les médiathèques ont réalisé et présenté l'exposition interactive "Les Mystères d'un livre" visant à promouvoir la lecture de façon concrète et vivante auprès des élèves de l'école primaire. Cette exposition conçue avec les délégués à la promotion de la lecture des cantons de Neuchâtel et du Jura a rencontré un grand succès et elle poursuivra sa tournée sur l'espace romand mais aussi au Liban dans le cadre de "Beyrouth capitale mondiale du livre" sous l'égide de l'Ambassade de Suisse pour 2010.

PF5 (recherche)

La plateforme recherche de la HEP-BEJUNE a défini et poursuivi ses activités, au cours de l'année 2009, en lien étroit avec sa mission essentielle de produire des résultats de recherche au service de la formation, du travail des enseignants et d'une meilleure compréhension des phénomènes éducatifs influençant directement l'activité professionnelle.

Le double positionnement de notre plateforme, à la fois par une forte présence au sein de la communauté scientifique et par un partenariat continu avec les enseignants de l'espace BEJUNE, s'est accentué au travers de différents événements. A titre d'exemple, la parution en 2009 des ouvrages "Balises Maths 4P", outil à l'intention des praticiens de l'enseignement, et "La recherche au service de la formation des enseignants", présentant une partie des activités de recherche menées par nos équipes, contribuent à ce positionnement stratégique et utile de la recherche.

La direction de colloques ou de symposiums par le Doyen de la recherche, dans les plus importants congrès internationaux tels que ceux de l'ADMEE-Europe (Louvain-la-Neuve, janvier 2009), de l'Acfas (Ottawa, mai 2009) ou de la Société Suisse de Recherche en Éducation (Zurich, juin 2009) permet la valorisation des résultats de nos recherches. De même, les rencontres entre chercheurs et enseignants lors des journées organisées par la HEP-BEJUNE à l'intention de ses partenaires formateurs en établissement (FEE) ont permis d'entretenir les liens avec le terrain, sur la base d'une articulation entre leurs besoins et nos travaux.

Outre les projets interinstitutionnels en cours qui précisent la position affirmée de la recherche BEJUNE dans l'espace romand, nous avons lancé cette année trois grands chantiers de recherche devant contribuer à relever les défis éducatifs des prochaines années. Le premier vise une analyse fine des besoins en formation continue des enseignants, le deuxième porte sur les réformes HarmoS et PER et le troisième doit permettre d'anticiper les futurs besoins quantitatifs et qualitatifs en enseignants (pilotage de la profession enseignante).

SAF (service de l'administration et des finances)

En ce qui concerne la gestion des ressources humaines, de nouvelles procédures ont été rédigées en insistant sur la qualité des prestations et le suivi des dossiers du personnel. En phase avec la démarche d'amélioration continue, l'entretien annuel du personnel administratif et technique se déroule dorénavant sous la seule responsabilité des doyens / directeurs. Un nouveau formulaire et un guide d'évaluation servent de support à l'entretien qui a eu lieu sous cette forme pour la première fois au début de l'année, avec comme point principal l'évaluation des objectifs de l'année écoulée et la rédaction de nouveaux objectifs agréés par les personnes concernées.

Pour ce qui est de la gestion financière, un accent particulier a été mis sur la qualité et la fiabilité des tâches confiées ainsi que sur la rapidité des réponses apportées aux différentes sollicitations. Une démarche visant à doter la HEP-BEJUNE d'un système de contrôle interne est à l'étude. La phase principale d'élaboration ainsi que la mise en application de ce projet sont planifiées pour la fin 2010. Plusieurs améliorations ont été apportées au logiciel de gestion financière "Proconcept". La principale concerne une automatisation de la reprise de certaines données figurant dans base de données du personnel et des étudiants pour éviter une double saisie des données et minimiser les risques d'erreurs.

D'autres projets ont également été développés et réalisés durant l'année, parmi lesquels:

- un concept d'espace multimédia de travail interactif qui remplacera le matériel multimédia actuel dont l'utilisation n'est pas optimale par manque d'uniformité et d'ergonomie. La mise en pratique de nouvelles fonctionnalités dans le domaine de l'interactivité est rendue possible par les avancées technologiques récentes. Cette réalité technique a débouché sur un nouveau concept "salle de cours interactive" qui offre un espace synergiciel de communication et de travail collaboratif. Durant l'année 2009, quatre salles équipées d'un tableau interactif ont été installées sur les trois sites.
- l'archivage des dossiers de la HEP-BEJUNE a débuté en cours d'année. Ce projet a été mené en concertation avec l'archiviste cantonal du Canton du Jura afin de garantir le respect des procédures dans ce domaine.
- un processus de réduction de l'utilisation du papier et des toners dans la HEP, avec des objectifs concrets pour l'année 2010 a été mis en place. Ce projet s'inscrit à la fois dans un souci d'économie et dans une stratégie active favorisant le développement durable.

8. SERVICE CANTONAL DES SPORTS

8.1. Rapport du service

Missions

Promouvoir de diverses manières le sport sous toutes ses formes et à tous les niveaux de pratique en tant que vecteur de santé de la population et de meilleures relations entre ses membres.

Favoriser la coordination entre les divers acteurs en harmonisant notamment les relations entre la Confédération, l'Etat, les communes, les écoles, les associations, les offices fédéraux et cantonaux.

Assurer toutes les tâches du canton en relation avec Jeunesse+Sport. Donner une orientation et une information en matière de sport.

Devenir un organe de référence en matière de politique sportive.

Programme de législature

Conformément à son programme de législature 2010-2013, le Conseil d'Etat souhaite

- Consolider le concept de politique sportive par une mise en réseau des différents partenaires.
- Définir de nouvelles relations avec les partenaires actuels et potentiels et particulièrement avec les villes et communes réunies sous le RUN, sans exclure la mise en place d'une structure nouvelle regroupant sous l'appellation possible de "Sport neuchâtelois", les divers services des sports et commissions "sport" existant.
- Mettre en place un concept pour les manifestations sportives d'envergure.
- Soutenir les talents en adaptant aux réalités contextuelles le concept "Sports-arts-études et formation".
- Assurer la pérennité du concept de politique sportive en élaborant une loi-cadre.

Personnel

Au 1^{er} janvier 2009, le service cantonal des sports compte 9 collaborateurs, représentant 7,0 personnes en équivalent plein temps.

Effectif du personnel au 31 décembre 2009:

- 1 cheffe de service

- 1 adjoint à la cheffe de service
- 1 administratrice des camps de ski
- 6 collaborateurs administratifs et techniques

A ces postes, il convient d'ajouter:

- 1 stagiaire
- 1 premier emploi

Site Internet

Depuis 5 ans, le site du service cantonal des sports est toujours plus visité. Il permet à tous les utilisateurs de s'informer, de réserver, de télécharger des documents et de réserver en ligne.

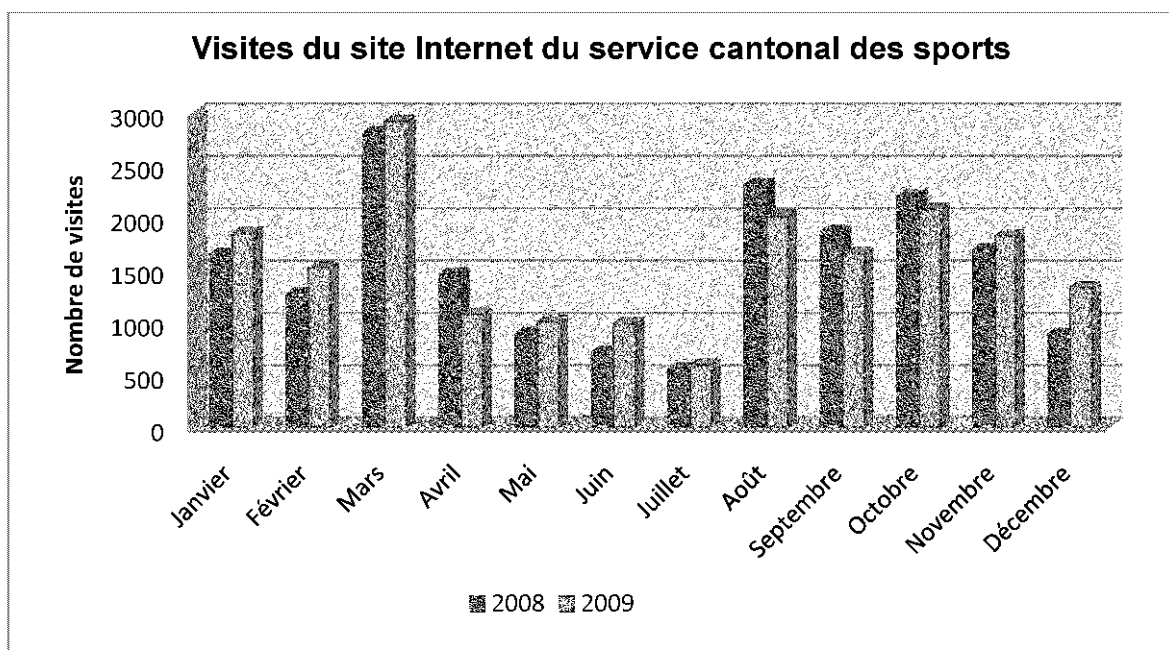
Depuis août 2006, Wystemat permet de mieux cibler la provenance des internautes ainsi que les centres d'intérêt de ceux-ci.

Le nombre de visiteurs total pour 2009 est de 18892, en augmentation de 3% par rapport à 2008.

95,2% des internautes proviennent de Suisse, les 4,8% restants viennent de l'étranger.

Les trois pages les plus consultées sont: 1. Sports, 2. Sport pour Tous, 3. Jeunesse+Sport. 50,6% y accèdent par un moteur de recherche, 28% par un accès direct et 21,4% par un lien.

Le graphe présenté ci-dessous indique le nombre de visiteurs de notre site Internet:



La diminution du nombre de visites sur notre site pour les mois de mai, juin et juillet s'explique par le fait que les activités proposées sont moins nombreuses durant ces trois mois. En effet les réservations GELORE sont terminées, les manifestations sportives se concentrent surtout sur les 4 premiers mois de l'année et la bourse aux moniteurs est retirée de notre site.

Intranet

Depuis le mois de septembre 2008, le service cantonal des sports bénéficie d'un site Intranet privé. Ce site à l'usage exclusif des collaborateurs est destiné à regrouper de manière structurée et contrôlée les informations de base et les documents utiles au bon fonctionnement du service. Il facilite l'accès à l'information et à la vision globale des activités du service.

Éducation physique et sportive

La défense de l'éducation physique est toujours au centre des priorités et fait partie de l'axe "éducation" du concept cantonal du sport. Si les services de l'enseignement s'occupent des aspects pédagogiques, le service cantonal des sports poursuit sa promotion en:

- participant aux divers colloques (secondaires 1 et 2);
- participant aux conférences de l'Association suisse de l'éducation physique;
- participant à toutes les rencontres organisées par Macolin ou Swiss Olympic;
- collaborant avec les écoles;
- soutenant les organisateurs de manifestations sportives scolaires;
- collaborant avec les associations sportives;
- favorisant la promotion du sport scolaire facultatif (prise en charge de frais de cours dispensés aux enfants en surpoids).

En avril, le groupe de travail DECS / ANEPS, chargé de répondre à différentes problématiques, a remis au Conseil d'Etat, pour sa séance du 20 mai, un rapport contenant des propositions de mesures concrètes et rapidement applicables permettant la réintroduction ou la compensation de la 3ème période d'EPS au degré 9, dans les lycées et les centres professionnels, ainsi qu'une recommandation d'engager des enseignants au bénéfice de titres reconnus. Ce rapport aborde aussi la question du statut des enseignants disposant d'un titre universitaire ou HES en matière de sport.

Sport scolaire facultatif

Nous rappelons que le Conseil d'Etat a réintroduit le subventionnement du sport scolaire facultatif dès la rentrée scolaire 2007-2008. Le sport scolaire facultatif comprend les branches sportives et les manifestations ou compétitions sportives organisées par les écoles en dehors de l'horaire normal des leçons pour approfondir et compléter le programme ordinaire d'éducation physique.

Pour l'année scolaire 2008-2009, seules quatre écoles ont sollicité un subventionnement (Ecoles primaire et secondaire de La Chaux-de-Fonds, Fondation F.-L. Borel, Lycée Jean-Piaget). Notre service a donc alloué une somme globale de 4134 francs aux écoles précitées.

Commissions et groupes de travail

La cheffe du service cantonal des sports et/ou son adjoint pilotent ou participent aux commissions ou groupes de travail suivants:

- commission cantonale des sports;
- commission du prix du mérite sportif,
- commission du Fonds des sports;
- commission cantonale des constructions scolaires;
- commission cantonale de prévention santé;
- commission nature-tourisme-loisirs-sports;
- commission DECS – ANEPS;
- commissions diverses (Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois – Complexe sportif de la Maladière – Halle polyvalente du Communal – Colloque EPS 1 et EPS2 – GREP);
- comités de pilotage et opérationnel du sport neuchâtelois;
- groupes de travail sports-arts-études (et formation) secondaires 1 et 2;
- groupe de travail Midi Tonus;

- groupe de travail Eq'kilos;
- Conseil de Fondation du Tour de Romandie.

Infrastructures

Le service cantonal des sports joue le rôle de conseiller en matière de constructions sportives et/ou scolaires au niveau:

- du respect de l'arrêté du 19 avril 2006 concernant l'implantation et la construction des bâtiments scolaires communaux et des installations sportives;
- du suivi des projets de construction;
- des équipements techniques et du respect des normes;
- d'étude des besoins.

Situation actuelle:

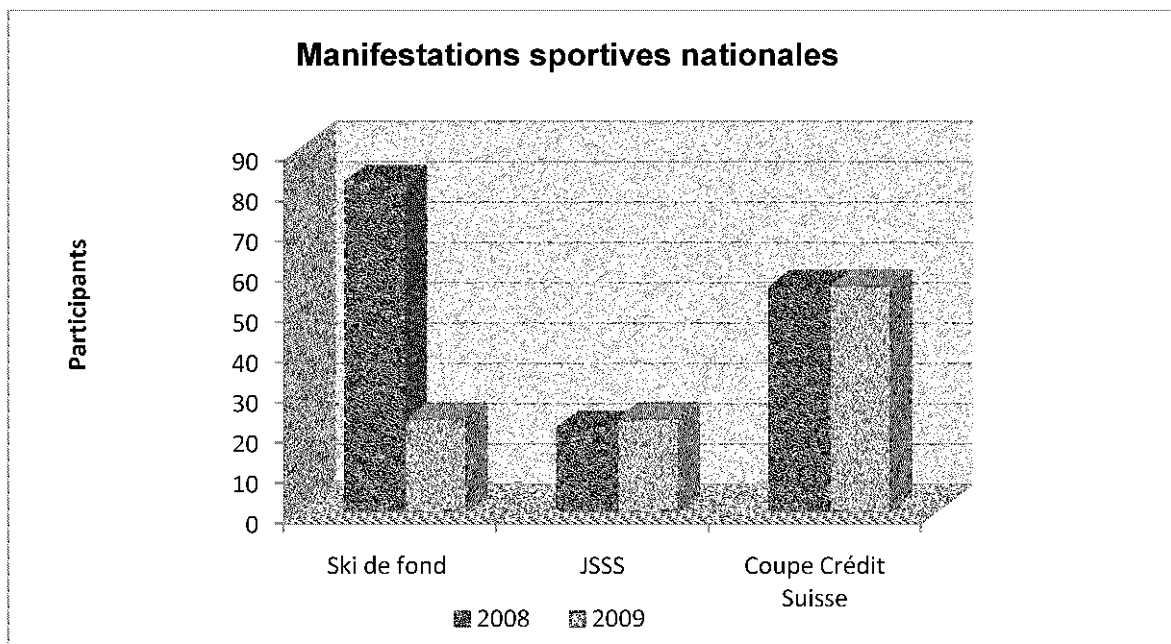
Commune de la Chaux-de-Fonds

- Construction d'une salle double "Volta"

Manifestations sportives scolaires

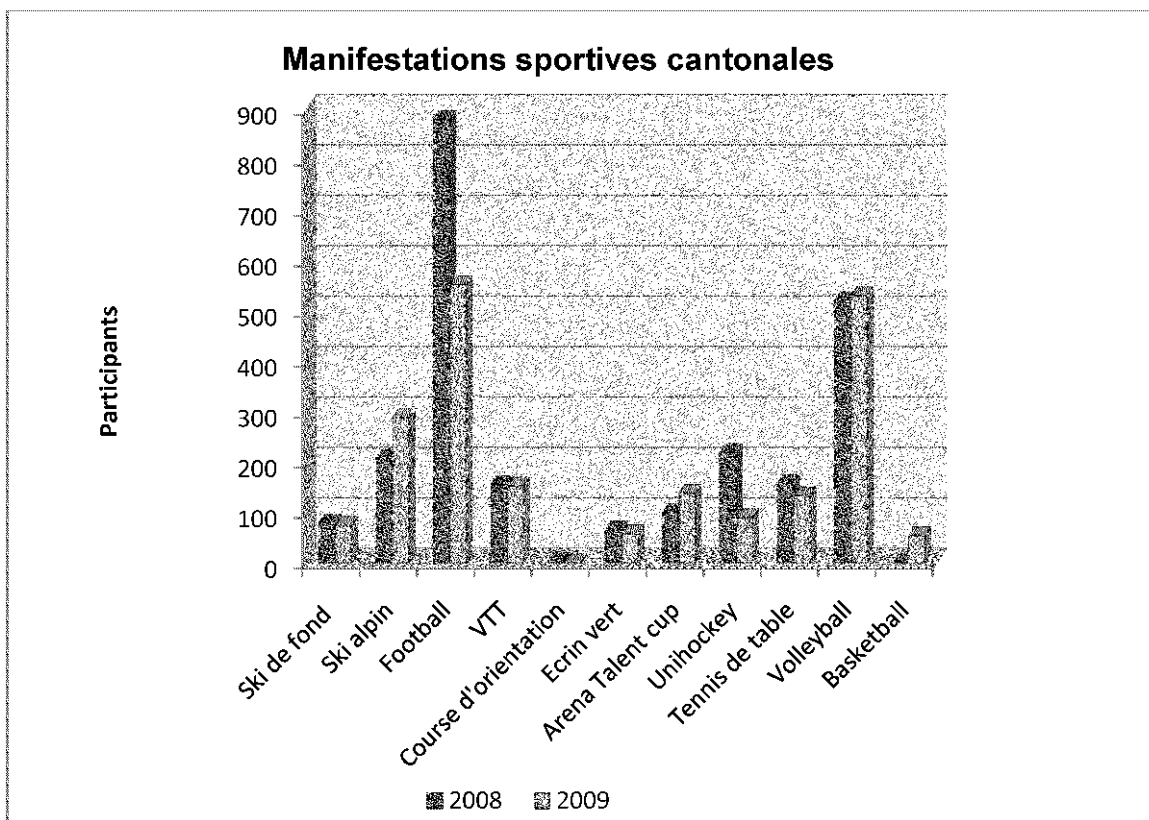
En tant que service public, le service cantonal des sports soutient les manifestations sportives scolaires par diverses prestations tant financières que matérielles.

Le graphe ci-dessous illustre les manifestations sportives nationales:



La journée suisse du sport scolaire et la coupe Crédit Suisse n'ont pas connu de variation notable. Par contre, la journée suisse de ski de fond a enregistré une baisse de sa fréquentation, qui est le reflet du nombre de jeunes affiliés aux ski-clubs du canton. Ces derniers qui sont au nombre de trois, La Sagne, La Brévine et les Cernets connaissent une baisse de leurs effectifs, surtout au niveau juniors.

Le graphe ci-après illustre les manifestations sportives cantonales:



La baisse de la fréquentation observée au football est due au fait de la modification du règlement. En effet, depuis 2009, les lycées et écoles professionnelles ne sont plus admis à cette manifestation ce qui se traduit par une baisse d'environ 30%. Dès 2010, ces établissements seront remplacés par les degrés 4 et 5 primaires. Le tournoi d' Unihockey a enregistré lui aussi une baisse inexplicable de sa fréquentation. Par contre la coupe Didier Cuhe (ski alpin) a connu une augmentation des participants, due au fait qu'en 2008, une manche avait été annulée suite aux mauvaises conditions d'enneigement.

Sports / Arts / Etudes / Formation

Le service cantonal des sports collabore avec les services d'enseignement respectifs concernant l'organisation et le fonctionnement du concept sports, arts, études et formation (SAEF).

Dans l'attente de la finalisation d'un concept cantonal, les requêtes des sportifs et artistes sont examinées au sein des services de l'enseignement, à savoir:

Secteur	Service d'enseignement	Répondant
Secondaire 1	Service de l'enseignement obligatoire, rue de l'Ecluse 67, 2001 Neuchâtel	Mme Corinne Meier, inspectrice Tél. 032 889 58 66
Secondaire 2	Service de la formation professionnelle et des lycées, bureau des lycées académiques, Espacité 1, 2302 La Chaux-de-Fonds	Mme Giuseppina Biundo, adjointe au chef de service Tél. 032 889 46 96
Formation professionnelle	Service de la formation professionnelle et des lycées, Espacité 1, 2302 La Chaux-de-Fonds	M. Jacques-André Maire, chef de service Tél. 032 889 79 25

Secondaire 1

De nouvelles directives et un protocole d'application ont été élaborés par le service de l'enseignement obligatoire avec l'appui de notre service concernant l'application de l'arrêté réglant l'organisation et le fonctionnement des structures sports-arts-études dans les écoles du secondaire 1 du canton de Neuchâtel. Ces directives sont entrées en vigueur en juillet 2009.

Secondaire 2

Suite au mandat adressé par le DECS et à la rencontre du groupe de pilotage réunissant la cheffe du service, les 3 directeurs des lycées neuchâtelois et le directeur du CPLN, un rapport, décrivant des propositions d'allègements pour les sportifs fréquentant les écoles neuchâteloises du secondaire 2, a été élaboré par la responsable du BLAN. En conclusion de la réflexion relative à l'ouverture d'une classe spécifique, le canton de Neuchâtel n'a pas la masse critique pour la mise en place d'une telle structure. Au vu du coût, des variétés des différentes formations et des besoins différents des sportifs, il est plus aisé d'intégrer les élèves dans des classes normales et d'attribuer des allègements personnalisés. Il faut toutefois noter que les nouveaux allègements proposés ne garantissent pas l'égalité de traitement d'un élève à l'autre.

Midi Tonus

Le concept Midi Tonus est destiné à offrir à la population, durant la pause de midi, des possibilités diverses de découverte en matière d'activités physiques. Son action s'inscrit dans une optique de promotion du sport, qui vise à inciter les participants à découvrir durant trois mois une activité et ensuite à s'inscrire dans une structure existante en fonction de leurs intérêts. De nouvelles activités sont régulièrement proposées. Pour chaque session, une trentaine d'activités ont été offertes dans les différents districts, réunissant plus de deux cents participants.

Entreprise formatrice

Un étudiant de l'ESTER-CIFOM effectue un stage de trente-neuf semaines au service cantonal des sports afin d'exercer une activité en entreprise débouchant sur un travail personnel nécessaire pour obtenir une maturité professionnelle commerciale.

Une élève de 9^{ème} année de scolarité obligatoire du centre scolaire secondaire de Colombier a effectué un stage de 2 jours.

Une employée de commerce a débuté un stage de premier emploi depuis le 1^{er} novembre 2009 au sein du service.

Prix du mérite sportif 2009 de l'Etat de Neuchâtel

La remise du prix du mérite sportif 2009 se déroulera le lundi 11 janvier 2010 au Château de Neuchâtel.

Formation en management de club de Swiss Olympic

La formation en management de club (FMC) mise sur pied par Swiss Olympic en collaboration avec les fédérations et les professionnels de la formation, a connu un grand succès. Issus de 4 cantons romands et Berne francophone, 11 participants ont suivi l'ensemble des 6 modules proposés en vue de l'obtention du certificat de "Manager de club" et 12 participants ont suivi des modules séparés. Le contenu de la formation se base sur la version de l'outil Internet "Management de club" et comprend les six modules thématiques suivants:

- Le club et son environnement;
- L'organisation d'un club;
- Les sessions, réunions et ateliers;
- Les finances et l'acquisition de moyens;

- Le bénévolat dans le sport;
- Le marketing dans le sport.

Des responsables de modules, formateurs d'adultes spécialisés dans chacune des matières ci-dessus, ont été recrutés par le service.

Swiss Olympic a renouvelé la convention de partenariat avec le service cantonal des sports, pour une durée de 3 ans, à savoir jusqu'en 2012.

Qualisport

Nous rappelons que Qualisport a été développé au Tessin par SRI Group SA. Grâce au soutien financier de la Banque cantonale neuchâteloise, au parrainage de Swiss Olympic et à la collaboration de notre service, cet instrument on-line permet à chaque société sportive, quelle que soit son importance, d'évaluer son travail au travers de documents didactiques et de combler ensuite les éventuelles lacunes constatées pour en améliorer la gestion.

Nous précisons que Qualisport est accessible gratuitement à toutes les sociétés sportives du canton de Neuchâtel. En 2009, 13 nouvelles sociétés ont utilisé ce logiciel de gestion et 4 clubs ont rempli 1 ou plusieurs questionnaires.

GELORE

Après avoir simplifié la gestion des week-ends Sport pour Tous grâce au logiciel GELORE, les offres des camps de ski 2008-2009 destinées aux écoles neuchâteloises et extérieures ont pour la première fois été envoyées par le système GELORE. Les contrats de location relatifs aux réservations ont également été traités par ce programme. La facturation des camps par l'interface directe sur SAP sera effective pour les camps 2008-2009.

@gis

Un des objectifs du service était de réactiver le logiciel @gis (application de gestion des infrastructures sportives) qui a vu le jour en septembre 2006. Ce projet, issu de la mise en commun de deux propositions élaborées respectivement par le service cantonal des sports et l'Office des sports de La Chaux-de-Fonds, a été développé en étroite collaboration avec le Système d'Information du Territoire Neuchâtelois, le Service informatique communal de La Chaux-de-Fonds, le Centre électronique de gestion de la Ville de Neuchâtel, ainsi qu'avec le soutien de l'Office fédéral du sport.

Pour rappel le but d'@gis est de créer sur internet une base de données géographique permettant de recenser, d'analyser et de gérer les installations sportives sur l'ensemble du canton.

Afin d'aider les communes qui n'auraient pas encore répertorié leurs infrastructures sportives, une stagiaire (premier emploi) a été engagée pour une période de six mois.

En collaboration avec le SITN qui a dû procéder à diverses adaptations, 30 communes sur 53 ont été répertoriées. La mission de cette stagiaire est de terminer le recensement d'ici fin février 2010.

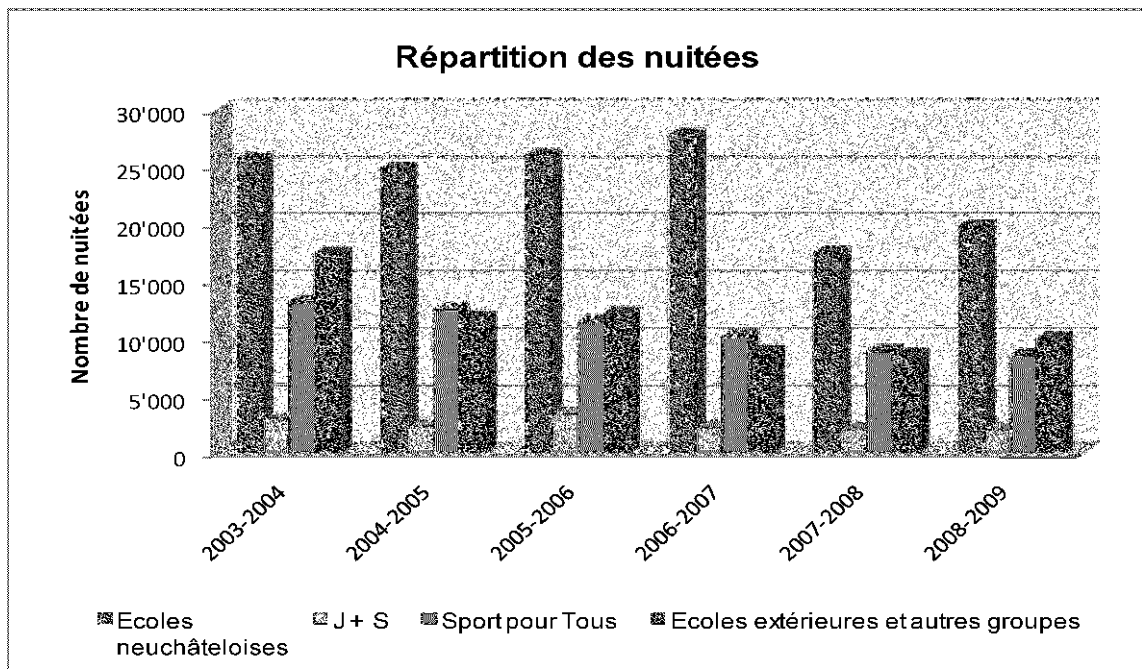
8.2. Camps

La clôture de la saison 2008-2009 a démontré que la décision du 23 mai 2008 de reprendre la gestion complète des camps de ski par le service cantonal des sports était judicieuse. Cette gestion de proximité a permis de répondre aux exigences du Conseil d'Etat et d'équilibrer les comptes, tout en réalisant un bénéfice subséquent. Par ce même processus, le service cantonal des sports a la possibilité d'être plus proche de ses différents partenaires, notamment des fournisseurs et du personnel des camps.

Rappelons que pour accueillir les hôtes du service séjournant dans les 7 chalets situés aux Collons, à Zinal et à Chandolin, quelques vingt-et-un collaborateurs sont engagés chaque hiver. La

gestion administrative est toutefois dévolue au service des ressources humaines, même si le processus de sélection des candidats reste du ressort du service cantonal des sports.

Le service cantonal des sports a enregistré 40.368 nuitées durant l'hiver 2008-2009. Les écoles neuchâteloises représentent le 49%, les autres nuitées étant réparties entre les séjours Sport pour Tous pour 21%, les écoles extérieures au canton et autres groupes tels que les ski-clubs pour 25%, et enfin Jeunesse+Sport (J+S) pour 5%.



La participation des écoles neuchâteloises est en hausse, de même que celle des écoles externes, alors que la fréquentation des autres groupes est stable. En outre, l'offre Sport pour Tous continue de remporter un grand succès, probablement dû entre autres aux conditions d'enneigement exceptionnelles de la saison dernière.

Nous rappelons que le Fonds des sports soutient financièrement depuis plusieurs années l'organisation des camps sportifs scolaires (scolarité obligatoire et écoles du secondaire 2) pour autant que ces derniers remplissent les conditions du mouvement J+S. Ses modalités de financement ont été renouvelées pour 3 ans, jusqu'à fin 2013 et représentent pour cette année un subside de 298.386 francs, soit 14.69% du montant total attribué par la Loterie romande en 2009.

8.3. Jeunesse+Sport (J+S)

Personnel

Mme Gisèle Augsburgers, responsable de J+S, a pris une retraite anticipée à la fin du mois d'avril 2009, après plus de 20 ans d'activité au sein de l'administration cantonale neuchâteloise. Pour la remplacer, le service cantonal des sports a engagé Monsieur Philippe Dobler comme nouveau responsable J+S, dès le 1^{er} août 2009.

Missions

- concevoir et viser à promouvoir un sport adapté aux jeunes;
- permettre aux enfants et aux adolescents de vivre pleinement le sport et participer à la conception des activités sportives;

- contribuer au développement et à l'épanouissement des jeunes sur le plan pédagogique, social et de la santé.

Ambitions

J+S entend:

- renforcer l'attachement des enfants et des adolescents aux pratiques sportives et encourager leur intégration dans une communauté sportive;
- choisir soigneusement les moniteurs et les préparer à leur tâche par une formation précise;
- offrir aux moniteurs une formation continue adaptée à leurs besoins et les accompagner dans l'exercice de leur fonction dirigeante;
- associer les prestataires et les utilisateurs d'activités sportives à la prise de responsabilité.

Canton – Fédération – J+S Macolin

La formation de base et la formation continue sont orchestrées par les fédérations, les services cantonaux J+S ainsi que J+S Macolin. Ces partenaires garantissent que les besoins en matière de formation sont non seulement couverts, mais encore financés.

Rôle des partenaires:

J+S Macolin définit les règles du jeu et les conditions-cadres pour tous les acteurs du réseau J+S. Il veille, à travers son système de gestion de la qualité, au respect des directives et évalue l'effet des mesures prises.

Les **cantons** sont les partenaires les plus proches de J+S Macolin. Ils s'acquittent de diverses tâches sur le plan de la formation des cadres, s'occupent des tâches administratives relatives à la formation des jeunes et garantissent le respect des règles.

Les **fédérations** mettent des spécialistes à disposition pour le développement de la discipline sportive et l'organisation des offres de formation de base et de formation continue J+S.

La Confédération subventionne les offres pour les enfants et les adolescents de 10 à 20 ans ainsi que la formation de base et la formation continue des cadres à raison d'environ 56 millions de francs par année.

J+S Kids 5-10 ans

La phase d'introduction de J+S Kids s'est terminée à la fin de l'année 2009. Durant l'année, J+S Neuchâtel a organisé 2 cours d'introduction (de 2 jours) pour clubs auxquels ont participé 52 personnes. Le canton compte 357 moniteurs Kids reconnus. 235 de ces moniteurs ont suivi soit un cours de base, soit un cours de perfectionnement en 2009. 31 experts Kids sont également reconnus dans le canton. 41 clubs et 2 écoles de la région ont annoncé 87 cours Kids en 2009. Dès 2010, J+S Kids sera un programme J+S à part entière.

Pour conserver leur reconnaissance, les moniteurs et monitrices J+S Kids sont tenus de suivre tous les deux ans un module de formation continue. De même, les experts J+S Kids ont l'obligation de suivre un cours central tous les deux ans.

Sport des adultes

Le nouveau système du sport des adultes est un encouragement à la pratique du sport tout au long de sa vie et est ouvert à tous ceux qui souhaitent en faire partie et en respectent les règles.

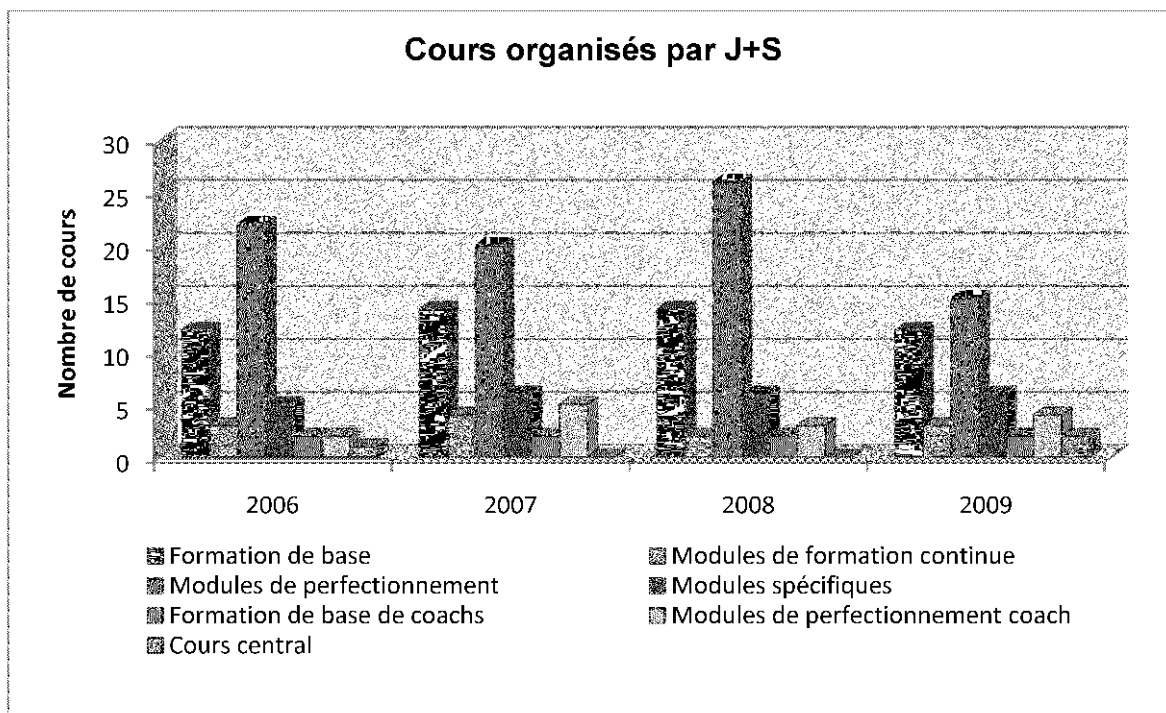
"Sport des adultes Suisse" s'est donné pour but de réunir sous un même toit tous les prestataires intéressés et actifs dans le domaine du sport des adultes. Des offres sportives et d'activités physiques de qualité motiveront les adultes à intégrer la pratique du sport dans leur vie quotidienne.

Le modèle de sport des adultes reprend les structures éprouvées de J+S et du sport des aînés. En 2009, 5 experts "Sports des adultes" ont été formés dans le canton de Neuchâtel, en vue du nouveau rythme de perfectionnement, et reconnus dans le nouveau système. Pour le public, le programme de sport des adultes débutera véritablement en 2010.

Bilan des activités

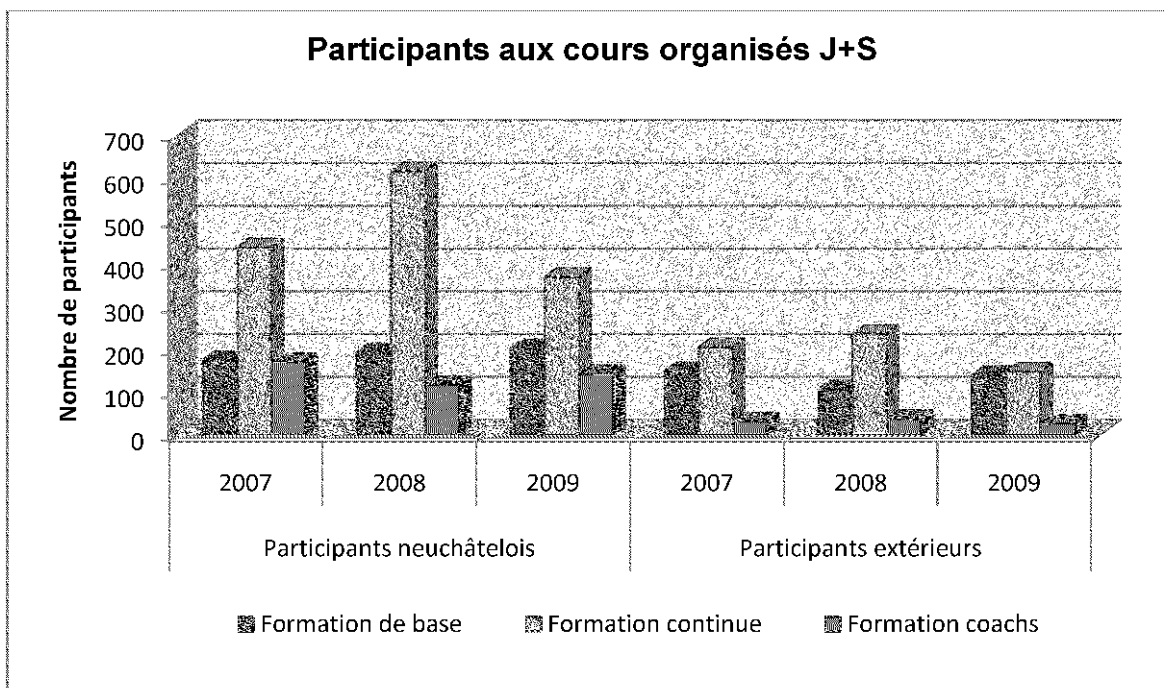
Le canton de Neuchâtel compte à ce jour 2128 moniteurs reconnus dans 61 disciplines sportives différentes. Les clubs sportifs, les associations cantonales, les associations de jeunesse et les écoles bénéficient du soutien de J+S. En 2009, la Confédération a versé plus d'un million de francs pour des activités J+S.

Chaque année, le canton organise des cours de formation, des modules de perfectionnement et des modules de formation continue. Le graphe ci-après illustre le nombre des différents cours organisés par J+S:



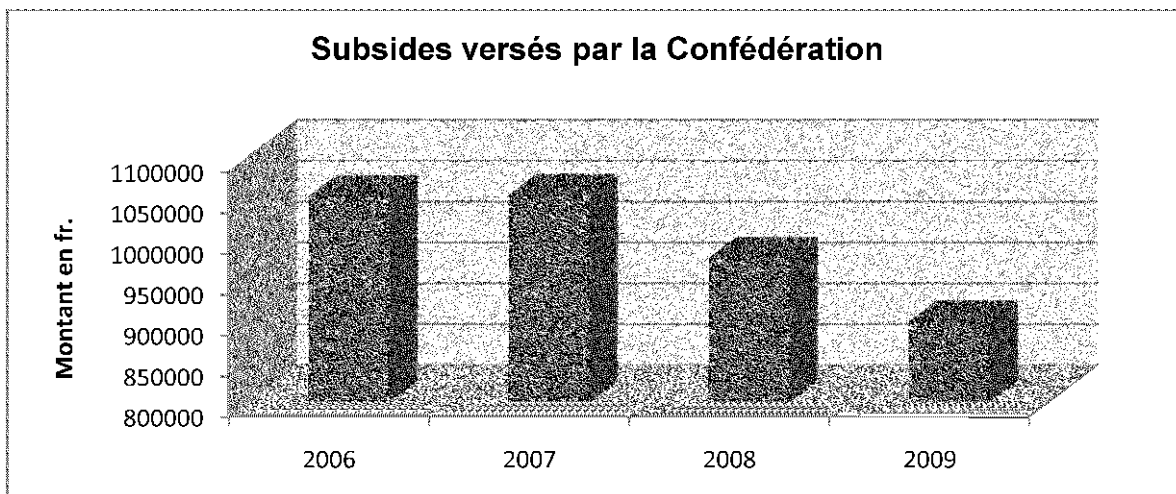
Le nombre de cours offerts a diminué en 2009 en raison, d'une part, de l'annulation de certaines formations par manque de participants et, d'autre part de la mise sur pied de J+S Kids. Certains moniteurs ont profité de se former à ce nouveau programme et ont ainsi bénéficié du renouvellement automatique de leur reconnaissance J+S 10-20 ans.

Le graphe ci-dessous illustre la participation à nos différents cours:



1111 personnes ont participé aux différents cours proposés en 2009. La fréquentation aux cours de formation continue a baissé en raison de l'annulation de certains cours offerts, ceci par manque d'inscriptions.

Le graphe ci-après montre l'évolution des subsides versés par la Confédération aux clubs, aux associations et aux écoles du canton de Neuchâtel:



La légère diminution du subside J+S 2009 est due au retard des versements de la part de la Confédération (divers problèmes informatiques). Les clubs, associations et écoles ont tout de même pu bénéficier d'un soutien d'environ 900'000 francs représentant 1328 cours répartis en 296 offres.

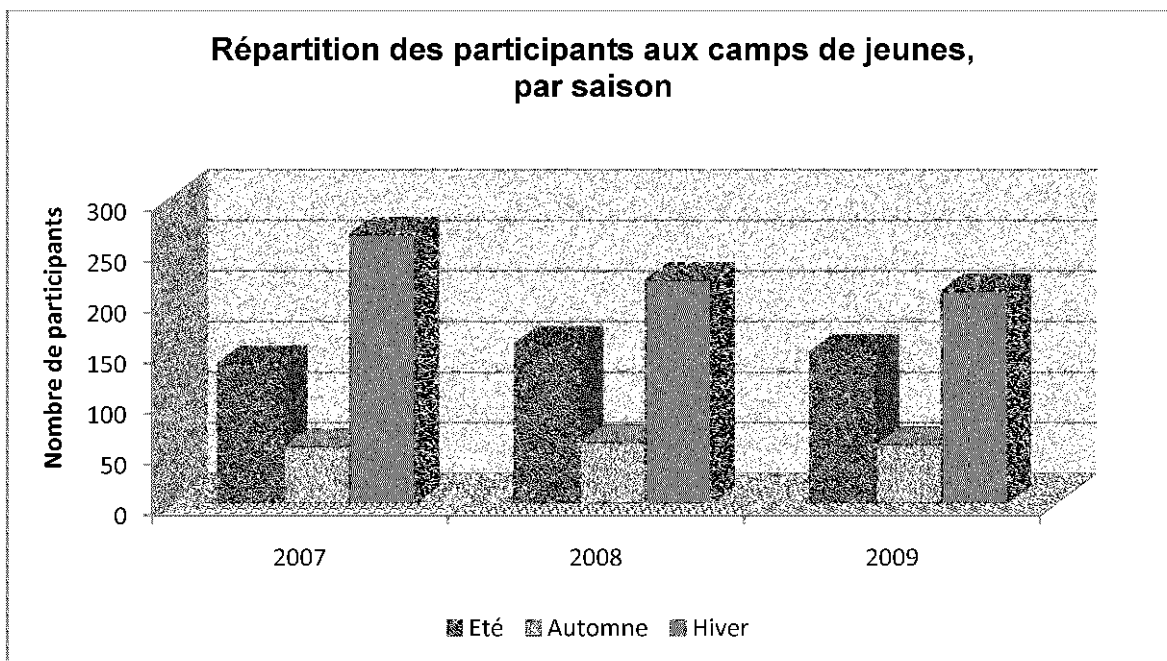
Le tableau ci-après donne un aperçu de la répartition des montants en% par branches sportives:

Branches sportives	en%	Offres	Cours	Clubs/Ecoles concernés
Football	27.86%	41	172	30
Ecole camps scolaire + fédérations	15.49%	78	199	46
Gymnastique	11.76%	33	147	25
Hockey sur glace	5.30%	4	22	4
Volleyball	4.66%	10	41	9
Tennis	4.14%	20	310	14
Natation	4.01%	17	71	7
Judo	3.00%	12	92	9
Patinage artistique sur glace	2.70%	4	36	4
Kids	2.67%	2	24	2
Sport de camp/Trekking	2.52%	14	20	11
Basketball	2.38%	6	24	6
Athlétisme	2.34%	3	11	3
Badminton	1.71%	7	29	6
Sport de montagne	1.42%	2	4	2
Ski	1.27%	10	15	8
Tennis de table	1.12%	7	15	7
Tchoukball	0.99%	3	9	2
Escrime	0.96%	2	16	2
Rugby	0.85%	2	7	2
Hockey sur terre - Street Hockey	0.55%	3	11	2
Karaté	0.55%	5	24	3
Sports équestres	0.45%	3	14	2
Cyclisme	0.42%	3	3	2
Handball	0.38%	2	4	2
Ski de fond	0.17%	1	2	1
Voile	0.16%	1	4	1
Course d'orientation	0.14%	1	2	1
Totaux	100.00%	296	1328	213

On peut remarquer, que le football, les camps des écoles et des fédérations et la gymnastique se partagent la plus grande part (env. 55%). Il est intéressant de relever que les camps scolaires sont principalement organisés pour les sports de neige et dans une moindre mesure pour des camps polysportifs.

Dans le cadre de J+S, différents camps sont organisés pour les jeunes de notre canton. En 2009, pas moins de 416 jeunes ont participé à 7 camps polysportifs d'été et d'automne et à 3 camps de ski et snowboard d'hiver.

Le graphe ci-dessous donne un aperçu de la répartition des participants par saison:



La fréquentation des camps d'été et d'automne reste plus ou moins stable en 2009 par rapport à 2008. Les différences enregistrées ne sont pas significatives.

Service civil

Depuis 2006, le service cantonal des sports est reconnu comme institution du service civil. Des civilistes peuvent être engagés en tant que moniteurs et accompagnants dans le cadre de nos divers camps. Lors de l'année 2009, 19 jeunes ont ainsi pu travailler dans le cadre du service. Tous sont très motivés par le travail lié au sport et aux enfants. La très forte demande pour cette activité couvre déjà les besoins du service jusqu'à fin 2010.

Soutien aux camps sportifs scolaires

Les écoles tant de la scolarité obligatoire que du secondaire 2 ont la responsabilité de l'organisation des camps sportifs scolaires. Les camps de ski se déroulent en principe de décembre à avril, les camps polysports de mai à octobre.

Jusqu'à fin 2007, les camps sportifs scolaires étaient soutenus par le Fonds des sports à raison de 3 fr. 33 par jour par élève, tout en sachant que la contribution de la Confédération était de 3 fr. 33 également.

Afin de contribuer à maintenir le nombre de camps, la commission du Fonds des sports a été décidé d'augmenter ce subside depuis le 1^{er} janvier 2008.

Les écoles touchent désormais la somme totale de 13 fr. 32 par jour et par participant pour autant que le camp soit annoncé sous J+S. L'activité principale doit être de nature sportive avec au moins 4 heures d'activités et les camps doivent être d'une durée minimum de 5 jours.

Durant l'année 2009, les écoles ont ainsi reçu près de 300'000 francs par l'intermédiaire du Fonds des sports.

8.4. Fonds des sports

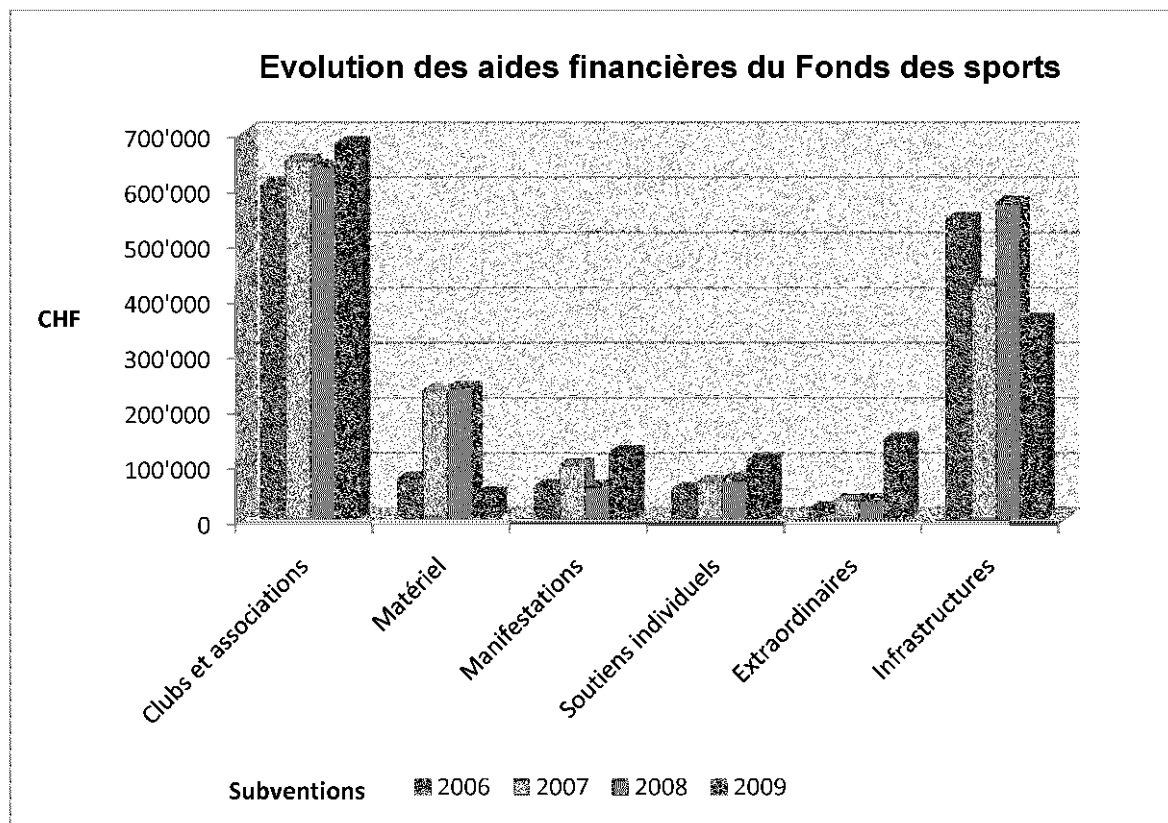
Le Fonds des sports est mis à disposition pour soutenir les associations, les clubs ou sociétés sportives qui favorisent le développement physique de la jeunesse et du sport de masse dans toute sa diversité. Il intervient également pour le subventionnement des installations sportives, du matériel sportif, des soutiens individuels et des manifestations sportives.

La commission du Fonds des sports s'est réunie deux fois et le groupe de travail pour l'étude des dossiers de soutiens individuels 3 fois.

La commission du Fonds des sports a décidé, afin de pérenniser l'activité des camps sportifs scolaires annoncés Jeunesse+Sport pour les jeunes de 10 à 20 ans, de prolonger son soutien pour trois ans, soit jusqu'au 31 décembre 2013.

La part de la Loterie romande pour le canton de Neuchâtel s'élève à 2.030.230 fr 60. Les revenus sur titres ont rapporté 106.660 francs. Un montant de 1.462.961 francs a été distribué en 2009 aux divers clubs, associations, communes et athlètes. A lui seul, le montant des subsides ordinaires versés s'élève à 681.920 francs dont 13.120 francs à titre d'encouragement, en bonus pour les clubs et associations qui ont utilisé l'outil "Qualisport" et envoyé des membres suivre les cours "Formation de management".

Le graphique ci-après illustre l'évolution de l'attribution aux différents groupes-cibles prévus par le règlement:



Infrastructures:

Une somme de 361.519 francs a été versée à titre d'aide financière aux bénéficiaires suivants:

- Ville de Neuchâtel (3 dossiers)
- Ski Club La Sagne
- Ski Club Couvet
- Commune d'Auvernier
- Association Practice Golf Val-de-Travers

- Neuchâtel Ski de Fond
- Commune des Ponts-de-Martel
- FC Fleurier
- Tennis Club Colombier
- FC Le Landeron
- Commune de Peseux

Matériel:

Une somme de 46.463 francs a été versée à titre d'aide financière aux bénéficiaires suivants:

- US Les Ponts-de-Martel
- Procap Sport, La Chaux-de-Fonds
- Association Capoeira, Neuchâtel
- Société de Sauvetage du Val-de-Ruz
- Club de Tennis de table, Cernier
- HC Neuchâtel Futur Sarl (2 dossiers)
- Société nautique de Neuchâtel, club d'aviron
- Groupe de vol à voile, Colombier
- Aéro Club des montagnes neuchâteloises, La Chaux-de-Fonds
- Team Agrès Val-de-Ruz
- SIAALN, Colombier
- FC Dombresson
- HC Le Locle
- Gym Juniors La Tschaux, La Chaux-de-Fonds
- SFG, La Coudre
- Association de développement de la Vue-des-Alpes
- FC Marin-Sports
- Club de tir à l'arc, Les compagnons de Sherwood, La Chaux-de-Fonds
- Club d'Echecs, St-Blaise
- Société de cavalerie du Val-de-Ruz
- Groupement Scouts Bas-Lac, St-Blaise
- SFG Cernier
- SFG Ancienne, La Chaux-de-Fonds
- Club de patinage artistique du Val-de-Travers
- Ski Club Tête-de-Ran

Soutiens individuels:

Une somme de 107.000 francs a été versée à titre d'aide financière aux bénéficiaires suivants:

- Clyde Engel, St-Blaise
- Benjamin Schaub, La Chaux-de-Fonds

- Jérémie Huguenin, Neuchâtel
- Gaspard Cuenot, Le Cerneux-Péquignot
- Sabrina Jaquet, La Chaux-de-Fonds
- Lorraine Truong, Môtiers
- Mellie Francon, La Chaux-de-Fonds
- Laetitia Guyaz, Savagnier
- Pauline Purro, La Chaux-de-Fonds
- Patrick Luthi, Marin
- Conny Perrin, La Chaux-de-Fonds
- Loïs Hainard, Neuchâtel
- Nicolas Reding, Corcelles
- Simeon Rossier, Auvernier
- Emilien Barben, Chez-le-Bart
- Adrien Perez, Neuchâtel
- Lénora Rossi, La Chaux-de-Fonds
- Bryan Falaschi, La Chaux-de-Fonds
- Mégane Bianco, Chez-le-Bart
- Imane Kocher, Neuchâtel
- Tiffany Langel, La Sagne
- Olivia Nobs, La Chaux-de-Fonds
- Colin Loeffel, La Chaux-de-Fonds
- Sébastien Gacond, La Chaux-de-Fonds
- Jules Cuenot, Le Cerneux-Péquignot

Manifestations:

Une somme de 121.590 francs a été versée à titre d'aide financière pour les manifestations suivantes:

- La Trotteuse 2008
- Mega Bike 2008
- CIS Marin Indoors 2008
- SEP Olympic La Chaux-de-Fonds (CH 2008)
- BMX Club La Béroche CHR 2008
- BMX Club La Béroche Coupe des Lacs 2008
- BCN Tour 2009
- Trans VTT 2009
- Club des patineurs, Neuchâtel World Challenge Cup For Juniors 09
- ANCO, championnat du monde Master 2010 (acomptes)
- Ski Club La Sagne, Coupe du Communal 2009
- Swissski, Berne, participation neuchâteloise au camp Juskila 2009

- Ski Club Les Cernets, Franco-Suisse 2009
- Ski Club La Brévine, La Sibérienne 2009
- Pro Echecs Neuchâtel, Open International d'échecs 2009
- Sté hippique de Cudret-Planeyse, Concours hippique 2009
- SEP Olympic, La Chaux-de-Fonds, Resisprint 2009
- Université BC, Neuchâtel, championnat d'Europe féminin et masculin 2009
- Défi International du Val-de-Travers 2009
- Cercle de la Voile, Neuchâtel, championnat suisse Classe Finn 2009
- Club Equestre du Domaine du Maley, St-Blaise, championnat suisse de dressage
- Giron Jurassien des clubs de ski, plaquette du 10^{ème}

Subventions extraordinaires:

Une somme de 144.469 francs a été versée à titre d'aide financière aux bénéficiaires suivants:

- Fondation Suisse Mobile 2009
- Fondation Goeland, Boudry

Subsides ordinaires:

Une somme de 681.920 francs a été versée, à titre de subsides annuels, aux associations, clubs ou sociétés sportives qui en font la demande et qui favorisent le développement physique de la jeunesse et du sport de masse selon des critères définis par la commission et répartis comme suit dans les différents groupes de sports:

Gymnastique (110.050 francs)

- Association cantonale neuchâteloise de gymnastique
- Association cantonale neuchâteloise de gymnastique à l'artistique
- Association neuchâteloise d'athlétisme
- Association neuchâteloise des Lutteurs
- Twirling Club Les Floralies

Football (158.500 francs)

- Association neuchâteloise de Football
- Neuchâtel Xamax FC
- FC La Chaux-de-Fonds
- FC Colombier
- FC Serrières
- FC Le Locle

Sport d'hiver (146.900 francs)

- Section neuchâteloise du Giron 2008 et 2009
- Giron Jurassien des clubs de ski
- Association cantonale neuchâteloise de Hockey sur glace
- HC La Chaux-de-Fonds
- HC Fleurier
- HC Le Locle

- HC Young Sprinters Neuchâtel
- HC Les Ponts-de-Martel
- Curling Club Neuchâtel
- Club des patineurs Le Locle
- Club de patinage artistique Les Ponts-de-Martel
- Club de patinage artistique du Val-de-Travers
- Club des patineurs Neuchâtel
- Service Secours Skieurs
- Colonne Secours VdA
- Neuchâtel Ski de Fond

Sport nautique (65.450 francs)

- Red Fish, Neuchâtel
- Le Locle natation
- Club de natation La Chaux-de-Fonds
- Club de natation du Val-de-Travers
- Société de sauvetage, section Boudry
- Société nautique de Neuchâtel
- Centre international de plongée Neuchâtel
- Cercle de la Voile Neuchâtel

Sport de salle (96.720 francs)

- Association neuchâteloise de volleyball
- Association cantonale neuchâteloise de basketball amateur
- Association neuchâteloise et jurasienne de tennis de table
- Club de tennis de table, La Chaux-de-Fonds
- Association neuchâteloise de Judo
- Handball Club La Chaux-de-Fonds
- Handball Club Neuchâtel
- Société d'escrime La Chaux-de-Fonds
- Société d'escrime Neuchâtel
- Badminton Club La Chaux-de-Fonds
- Badminton Club Neuchâtel
- Badminton Club Peseux
- Badminton Club Rochefort
- Club haltérophile Neuchâtel
- Boxing Club La Chaux-de-Fonds
- Boxing Club Colombier
- Procap Sport Neuchâtel
- Procap Sport La Chaux-de-Fonds, Val-de-Ruz, Val-de-Travers

- Procap Sport Le Locle
- Atemi Power Club Le Locle
- Shitaikan Karaté Club La Chaux-de-Fonds
- Kihon Karaté Club La Chaux-de-Fonds
- Association Capoeira Neuchâtel
- Association Capoeira Gerais Neuchâtel
- Tchoukball Club La Chaux-de-Fonds
- Tchoukball Club Les Ponts-de-Martel

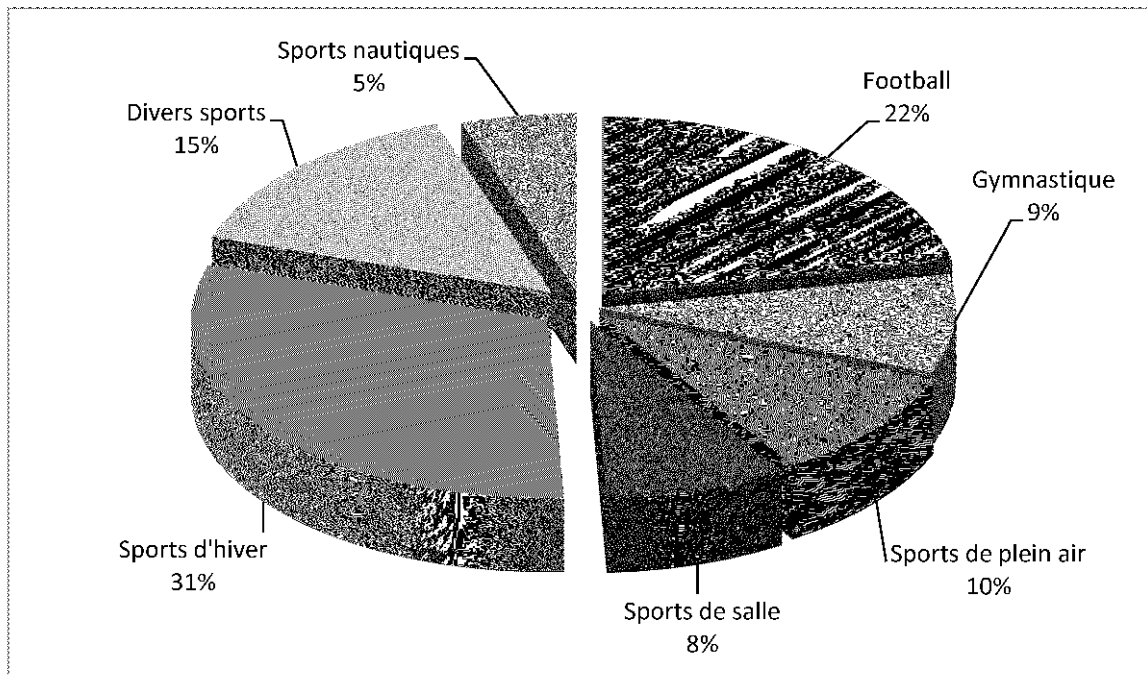
Sport de plein air (38.100 francs)

- Association neuchâteloise de Course d'Orientation
- CAS, Section OJ Sommartel
- Association de scoutisme neuchâtelois
- Spéléo Club du Val-de-Travers
- Spéléo Club Indépendant La Chaux-de-Fonds
- Association Equestre neuchâteloise
- Street Hockey Club La Chaux-de-Fonds
- Swin Golf Neuchâtel

Divers sports (66.200 francs)

- Société cantonale neuchâteloise de tir
- FRIJUNE
- Union cycliste neuchâteloise
- Bicross Club Les Kamikazes
- BMX Club La Chaux-de-Fonds
- Zeta Cycling Colombier
- Groupe de Vol à voile Colombier
- Groupe de Vol à voile La Chaux-de-Fonds
- ANEPS
- Rugby Club La Chaux-de-Fonds
- Rugby Club Neuchâtel Sports
- Club de Tir à l'arc Neuchâtel
- Club de Tir à l'arc Les Compagnons de Sherwood, La Chaux-de-Fonds
- Club de billard Colombier
- Neuchâtel VTT
- Neuchâtel Knights American Football
- Association des clubs d'échecs

En résumé, le graphe ci-dessous illustre la répartition des subsides attribués aux différentes disciplines sportives:



On peut remarquer dans ce graphique, que les sports d'hiver et le football reçoivent la plus grande partie des subsides attribués par la commission du Fonds des sports. Ces deux catégories de sports enregistrent le plus grand nombre de pratiquants au niveau des clubs.

9. SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES

9.1. Législation du personnel

L'effectif du personnel du service s'élève à 2,7 postes, complété par une stagiaire ne figurant pas au tableau des fonctions, à savoir:

- 1 cheffe de service (100%)
- 1 adjoint (50%)
- 2 secrétaires à temps partiel (100%)
- 1 secrétaire-comptable (20%)

9.2. Généralités

Le service a œuvré sur plusieurs projets importants en cours d'année:

- Création d'une Fondation romande du cinéma
- Centre dramatique régional
- Avenir des bibliothèques
- Avenir du Fonds d'encouragement à la création et à la culture cinématographique
- Médiation culturelle à destination du jeune public
- Mise en œuvre de la Convention UNESCO relative à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

- Collaboration avec la Fondation Pro Helvetia et la Ville de Neuchâtel dans le cadre du programme national "*Ménage, culture et politique à table*"

Cité internationale des arts, Paris

En 2009, les personnes suivantes ont bénéficié d'un séjour dans l'atelier « Le Corbusier »:

- M. David Houcheringer, photographe, du 1^{er} janvier au 30 juin 2009
- M. Dejan Gacond, écrivain, du 1^{er} juillet au 31 décembre 2009

Appartement-atelier, Berlin

Deux artistes neuchâtelois ont séjourné dans l'appartement-atelier de Berlin, en 2009:

- M. Samuel Blaser, musicien, du 1^{er} janvier au 30 juin 2009
- M. Daniele Pintaudi, musicien-comédien, du 1^{er} juillet au 31 décembre 2009

Appartement-atelier Visarte, Neuchâtel

En 2009, la personne suivante a bénéficié d'un séjour dans l'atelier Visarte:

- Mme Ana Yael Zareceasny Montserra (Espagne), artiste, du 1^{er} juillet au 31 décembre 2009

M. Abd Al-Nasser Amer (Gaza/Palestine), peintre-vidéaste-photographe, devait séjourner dans cet atelier durant le 1^{er} semestre. Hors, malgré toutes les autorisations délivrées, il n'a pas pu sortir de la zone de la Bande de Gaza en raison du conflit armé et du blocus de la région imposé par Israël.

9.3. Commission – groupe de travail – sous-commission

Mutation parmi les membres des commissions

Le changement de législature a occasionné quelques mutations au sein des commissions. Les remplacements se sont effectués en tenant compte des critères habituels: représentation des régions, des partis et, surtout, des différentes compétences et expertises nécessaires pour soutenir le chef de département.

Commission consultative de la culture

La commission s'est réunie à deux reprises en 2009.

Les membres de la commission ont été tenus informés de l'évolution des principaux dossiers traités par le service des affaires culturelles. Ils ont pris acte avec satisfaction de l'approbation par le Grand Conseil du rapport d'information sur la culture présenté finalement lors de la session de janvier 2009.

Ils ont également été satisfaits d'apprendre que les Villes avaient accepté de porter de 20% à 40% le taux de rétrocession au Fonds d'encouragement de la culture cinématographique tout en manifestant leur inquiétude quant à l'avenir de l'approvisionnement du Fonds si les Villes venaient à renoncer à prélever une taxe sur les billets vendus.

Les membres de la commission ont pris connaissance du document de synthèse de l'Association des communes neuchâtelois sur la répartition des tâches entre État et communes en matière de politique culturelle. Ils ont été désagréablement surpris par son contenu, tant sur la forme que sur le fond et ont manifesté leur réprobation à l'égard de propositions qui viseraient à démanteler la politique culturelle menée par le canton. Ils ont, au contraire, rappelé le rôle complémentaire que doivent jouer les différentes collectivités publiques.

Commission des arts plastiques

Les membres de la commission se sont réunis à trois reprises en séances ordinaires. Ils se sont également retrouvés pour deux séances extraordinaires, hors les murs, pour procéder à des acquisitions auprès de membres artistes arrivant au terme de leur mandat. Ils se sont en outre rencontrés sur « le terrain », c'est-à-dire dans des galeries d'art, pour évaluer la pertinence des propositions d'acquisitions. Dans le cadre des travaux de la commission, ils ont participé à la sélection des candidats pour les ateliers de Paris et Berlin.

Sous-commission littéraire neuchâteloise

Les membres de la sous-commission se sont retrouvés à deux reprises pour traiter des demandes d'aides à l'écriture et à l'édition. Des aides à l'écriture ont été octroyées à Nadja Hofmann et à Alain Christophe Grüter. En ce qui concerne les aides à l'édition, celles-ci ont été attribuées à Jean-Marie Adatte, Alain Bieler, Michel Antoine Chappuis, Pierre Chappuis, Julien Dunilac, Gilbert Pigeon et Claude-François Robert.

Commission Archives pour demain

CIP Productions à Tramelan qui réalisait les productions "d'Archives pour demain" a dénoncé la convention qui la liait à notre département pour la fin de l'année 2008.

Dès lors, un appel d'offres a été lancé auprès de plusieurs entreprises spécialisées du canton. Après examen des offres présentées, le département a choisi (sur proposition de la commission) l'offre de la maison Télé-vidéo Productions SA à Cortaillod.

Une convention réglant la collaboration entre le département et l'entreprise précitée a été signée en avril 2009 pour la réalisation des films vidéo dans le cadre "d'Archives pour demain".

Par ailleurs, les membres de la commission se sont réunis à deux reprises durant l'année 2009. Ainsi, deux productions ont pu être réalisées, à savoir:

- Mme Thérèse Roulet, psychanalyste, interrogée par Mme Jacqueline Rossier
- M. André Paratte, cinéaste, interrogé par M. Marcel Jacquat

Comité de gestion du Fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique

Les membres du comité se sont réunis à trois reprises au cours de l'année 2009. Ils ont examiné les demandes de soutien aux manifestations mettant en valeur la culture cinématographique ainsi que les demandes d'aides à la création audiovisuelle.

Ils ont appris avec satisfaction que les Villes de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds avaient accepté de relever de 20% à 40% le taux de rétrocession au Fonds d'encouragement pour la culture cinématographique. La mesure déploiera ses effets à partir de l'année 2010, la rétrocession étant calculée sur le chiffre d'affaires de l'année 2009.

Une séance a été organisée pour envisager l'avenir du soutien cantonal au cinéma, notamment le soutien aux manifestations, dans la perspective d'un abandon de la taxe au cours de la législature communale. A cette occasion, tous les milieux concernés avaient été invités: exploitants, représentants des organisateurs de manifestations, délégués culturels et responsables politiques. La table ronde était animée par Frédéric Maire, directeur de la Cinémathèque.

Les membres ont été régulièrement informés de l'avancement des travaux menés au niveau romand pour la création d'une fondation romande destinée à soutenir le cinéma.

Groupe de travail et autres mandats

La cheffe du service des affaires culturelles préside ou participe aux travaux d'une trentaine de commissions, groupes de travail, conseils de Fondation, etc.

9.4. Musique

Un montant de **368.050 francs** a été versé par l'État pour encourager, soutenir et développer la culture musicale. Les appuis suivants ont été accordés.

* Les mesures urgentes prises par le Conseil d'État le 26 août 2009 pour améliorer la clôture des comptes 2009 n'ont pas permis à notre service de verser, par cette rubrique budgétaire, le solde des subventions à certaines institutions (Nouvel Ensemble Comtemporain)

	Fr.
Association Buskers Festival, Neuchâtel, subvention pour le Festival 2009	5.000.—
Association Fête de la musique, Neuchâtel, garantie de déficit 2009	1.000.—
Association In illo tempore, Neuchâtel, subvention concerts 2009 pour In illo tempore et Flores harmonici.....	3.000.—
Association RR, Ruben Amoretti, aide à la création pour le <i>TangOpera</i>	4.000.—
Blaser Samuel, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la tournée 2009	2.000.—
Bigler Vincent, Cortaillod, subvention pour la réalisation d'un CD.....	1.000.—
Cantabile, Neuchâtel, garantie de déficit pour les concerts <i>Messa di Requiem</i>	3.000.—
Carpe Dièse Trio, Neuchâtel, subvention pour la saison 2008-2009.....	2.000.—
Cavalli Claude, Neuchâtel, aide à la création pour le projet <i>Cavalli</i>	2.000.—
Chœur da Camera, Bôle, subvention annuelle	2.000.—
Chœur mixte de la Paroisse réformée de La Chaux-de-Fonds, garanties de déficit pour les 70 ^{ème} et 71 ^{ème} Concerts des Rameaux	2.000.—
Collège musical, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	25.000.—
Concerts de Musique Contemporaine, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	5.000.—
Concerts de Musique Contemporaine, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la réalisation d'un CD.....	3.000.—
Dark-S productions, Geiser Stéphane, Cressier, subvention pour la réalisation d'un CD	2.000.—
Ensemble symphonique de Neuchâtel, Neuchâtel, subvention annuelle	100.000.—
Ensemble vocal de Neuchâtel, Neuchâtel, garantie de déficit 2008.....	1.000.—
Festi Concept, Neuchâtel, subvention pour l'édition 2009 de Festi'neuch	10.000.—
Fondation concours suisse de musique pour la jeunesse, St-Gall, subvention pour le 34 ^e concours suisse de musique pour la jeunesse	2.500.—
Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles, Nyon, subvention annuelle	3.000.—
Faragalli Michel, Fontainemelon, subvention pour la réalisation d'un CD	1.000.—
Harmonie Nationale des Jeunes, Aarau, subvention pour camp musical	200.—
Hors Tribu, Fleurier, garanties de déficit pour le festival Hors Tribu 2008 et 2009.....	6.000.—
La Bouillie d'Heidi, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la création <i>Rocky Jo Altitude</i>	2.500.—
La Dixon, Aubert Fabrice, subvention pour la réalisation d'un CD.....	900.—
L'Avant-scène opéra, Colombier, aide à la création pour le <i>Barbier de Séville</i>	1.000.—
L'Avant-scène opéra, Colombier, subvention annuelle.....	15.000.—
Le papillon du Parnasse, Fontainemelon, aide à la création pour <i>Entre Madrigaux et Lamentations</i>	1.000.—
Nationale Jugend Brass Band, Seedorf, contribution pour le cours d'été	450.—

* Nouvel Ensemble Contemporain, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	25.000.—
(+ Fr. 25'000.— par le fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques)	
Ondine et Gilles Schwab, Boudevilliers, subvention pour la réalisation du projet d'enregistrement Ô	2.000.—
Opéra décentralisé, Auvonnier, subvention pour le Festival <i>des Jardins Musicaux</i>	100.000.—
Oppliger Yannick, Le Locle, garantie de déficit pour tournée No Square en Amérique du Sud	2.000.—
Orchestre symphonique suisse de jeunes, Zurich, subvention	1.000.—
ParaBôle Festival, Bôle, garantie de déficit pour l'édition 2008	500.—
Pantillon Anne-Laure et Marc, Môtiers, subvention pour la réalisation d'un CD	2.500.—
Société Chorale, Neuchâtel, garantie de déficit pour concerts	1.500.—
Société de Musique, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	12.000.—
Société de Musique, Neuchâtel, subvention annuelle	12.000.—
Suisse Diagonales Jazz, Berne, subvention et tournée du groupe La Bouillie d'Heidi Quartet	2.000.—
The Rambling Wheels, Neuchâtel, subvention pour la réalisation d'un CD	1.000.—

9.5. Théâtre et centres culturels

Une somme de **1.002.942 francs** a été versée pour le théâtre et les centres culturels. Ce montant a été réparti de la manière suivante:

- * Les mesures urgentes prises par le Conseil d'Etat le 26 août 2009 pour améliorer la clôture des comptes 2009 n'ont pas permis à notre service de verser par cette rubrique budgétaire le solde des subventions à certaines institutions (Théâtre de la Poudrière)

	Fr.
Association Agora, La plage des six pompes, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	5.000.—
Association Le Pestacle Fatal, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>L'enfant, mode d'emploi</i>	10.000.—
Association Poésie en arrosoir, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le Festival <i>Poésie en arrosoir</i>	10.000.—
Centre culturel La Tarentule, Saint-Aubin, subvention annuelle	12.000.—
Centre culturel neuchâtelois, Neuchâtel, subvention annuelle	160.000.—
Centre culturel La Grange, Le Locle, subvention annuelle	12.000.—
Centre culturel du Val-de-Travers, Môtiers, subvention annuelle	23.942.—
Club 44, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	35.000.—
Collectif Xylocéphale, Le Locle, aide à la création pour le spectacle <i>Entre deux verres d'Entre-deux-mers</i>	2.000.—
Compagnie Frenesi, Corcelles, aide à la création pour le spectacle <i>C'est Egal</i>	3.000.—
Compagnie du Passage, Neuchâtel, subvention annuelle	50.000.—
Compagnie du Passage, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>Peintres au charbon</i>	50.000.—
Corodis, Lausanne, subvention annuelle	9.000.—
Espace danse, Neuchâtel, subvention pour Festival de danse <i>Neuchâtel scène ouverte</i>	6.500.—

Fédération suisse des sociétés théâtrales d'amateurs, Bulle, subvention annuelle	500.—
Semaine Internationale de la Marionnette, Neuchâtel, solde de la subvention pour la 13 ^e édition	15.000.—
Théâtre à tous les Etages, Neuchâtel, aide à la création <i>Histoires de famille</i>	15.000.—
Théâtre ABC, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	60.000.—
* Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel, subvention annuelle (+ Fr. 15'000. par le fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques)	15.000.—
Théâtre populaire romand, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	500.000.—
Théâtre Tumulte, Neuchâtel, subvention annuelle	8.000.—
Théâtre la Turlutaine, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour le spectacle <i>Vol au-dessus d'un berceau</i>	1.000.—

9.6. Arts et lettres

Une somme de **60.500 francs** a été versée en 2009 à titre de subventions. Ce montant est réparti de la façon suivante:

a) Arts

	Fr.
Centre d'Art de Neuchâtel, subvention annuelle	15.000.—
Fondation Léon Perrin Neuchâtel, subvention annuelle	5.000.—
Fondation suisse pour la restauration et la conservation du patrimoine photographique, Neuchâtel, subvention annuelle	10.000.—
Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, subvention annuelle	25.500.—
Visarte, Neuchâtel, atelier pour artistes, subvention annuelle	4.000.—

b) Lettres

	Fr.
Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens, subvention annuelle	1.000.—

9.7. Lecture et bibliothèques

Une somme de **2.229.300 francs** a été versée pour des institutions ou pour l'achat d'ouvrages. Ce montant est réparti de la façon suivante:

	Fr.
AROLE, Jeunesse et Médias, Lausanne, subvention annuelle	1.000.—
Bibliomedia, Soleure, subvention annuelle	3.000.—
Bibliothèque communale, Couvet, subvention annuelle	500.—
Bibliothèque communale, Fleurier, subvention annuelle	1.000.—
Bibliothèque communale, Fontainemelon, subvention annuelle	4.000.—
Bibliothèque communale, Le Locle, subvention annuelle	35.000.—
Bibliothèque communale, Peseux, subvention annuelle	12.000.—

Bibliothèque de la Ville, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	700.000.—
Bibliothèque des Jeunes, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	7.000.—
Bibliothèque des pasteurs, Neuchâtel, subvention annuelle.....	4.000.—
Bibliothèque Pestalozzi, Neuchâtel, subvention annuelle.....	6.300.—
Bibliothèque publique et universitaire, Neuchâtel, subvention annuelle	1.450.000.—
Fondation de l'œuvre suisse des lectures pour la jeunesse, Zurich, subvention annuelle	1.500.—
Institut suisse de Rome, Zurich, subvention annuelle.....	500.—
Institut et Musée des suisses dans le monde, Pregny-Genève	500.—
Nouvelle Revue Neuchâteloise, Neuchâtel, subvention annuelle.....	2.000.—
Revue de théologie et de philosophie, Lausanne, subvention annuelle	1.000.—

9.8. Bibliobus neuchâtelois

Population desservie:

En 2009, l'association du Bibliobus neuchâtelois a desservi 36 communes. La fusion de certaines communes a provoqué une diminution du nombre de communes desservies (41 communes en 2009), mais une augmentation du nombre de points de stationnement du bus. Les localités des Bayards et de Boveresse ont ainsi été desservies dès février 2009. La commune de Fenin-Vilars-Saules, qui avait présenté sa démission pour fin 2009 en raison de difficultés économiques, est revenue sur sa décision et sera finalement desservie en 2010.

- 25 communes ont été desservies par le Bibliobus neuchâtelois. Dans la commune de Val-de-Travers, les localités suivantes sont desservies par le bus: Les Bayards, Boveresse, Buttes, Môtiers, Noiraigue, Saint-Sulpice, Travers.
- 11 communes ont été desservies par 7 bibliothèques fixes: Bibliothèque intercommunale de La Béroche (qui regroupe les communes de Gorgier, St-Aubin, Fresens, Montalchez et Vaumarcus), Bibliothèque communale de Bevaix, Bibliothèque communale de Boudry, Bibliothèque communale de Colombier, Bibliothèque communale de Cortaillod, Bibliothèque communale et scolaire des Deux-Thielles (Le Landeron) et Bibliothèque-Médiathèque de La Tène (à Marin-Epagnier).

Le nombre d'habitants desservis était de 56'479 au 1^{er} janvier 2009 (55'364 au 1^{er} janvier 2008).

12'512 lecteurs étaient inscrits au 31.12.2009 (12'373 au 31.12.2008).

1'095 lecteurs n'empruntant plus de livres ont été retirés de nos fichiers et 1'234 nouvelles inscriptions ont été enregistrées.

La contribution de l'État en faveur de l'association du Bibliobus neuchâtelois s'est élevée à 480.000 francs.

Prêts

Le Bibliobus neuchâtelois a prêté 290'632 documents en 2009 (290'512 en 2008):

109'609 prêts dans le bus (37,7%) et

181'023 prêts dans les bibliothèques fixes (62,3%), ou

72'869 documents adultes (25,1%) et

217'763 documents enfants (74,9%)

Réservations

20'574 réservations ont été satisfaites en 2009 (21'602 en 2008)

Multimédias

Disques compacts

Au 31 décembre 2009, 5'523 disques compacts étaient disponibles et figuraient dans notre catalogue informatisé.

1'741 disques compacts ont été prêtés en 2009 (1'854 prêts en 2008).

Cassettes vidéo et DVD vidéo

Au 31 décembre 2009, 7'998 DVD vidéo et 834 cassettes vidéo (au total 8'832 films) étaient disponibles et figuraient dans notre catalogue informatisé.

10'518 films ont été prêtés en 2009 (10'757 prêts en 2008).

Cédéroms

Au 31 décembre 2009, 884 cédéroms étaient disponibles et figuraient dans notre catalogue informatisé.

507 cédéroms ont été prêtés en 2009 (672 prêts en 2008).

Fonds

3'183 documents (doublets ou livres usagés) ont été supprimés et retirés de notre catalogue.

Stock de documents disponibles au 31.12.2009:

Au total: 148'958 documents (146'357 au 31.12.2008).

En tenant compte du désherbage (documents éliminés), 5'784 nouveaux documents ont été introduits dans notre catalogue en 2009 (6'728 en 2008).

Le fonds de documents se répartit comme suit:

Par âges:

- Documents adultes: 76'602
- Documents enfants: 72'356

Par genres:

- 125'947 livres (123'936 au 31.12.2008)
- 7'772 numéros de revues (7'334 au 31.12.2008)
- 5'523 disques compacts (5'448 au 31.12.2008)
- 834 cassettes vidéo (1'442 au 31.12.2008)
- 7'998 DVD vidéo (7'264 au 31.12.2008)
- 884 cédéroms (933 au 31.12.2008)

Comptes

Les comptes 2009 se présentent de la façon suivante:

Charges Fr. 1.091.712.05

Recettes Fr. 1.056.796.80

Excédent de charges Fr. -34.915.25

L'excédent de charges de 34'915 fr. 25 a été porté en diminution de la réserve de 143.786 fr. 79 qui figurait au bilan au 31 décembre 2008. Ainsi la réserve au 31 décembre 2009 s'élève à 108.871 fr. 54.

9.9. Université populaire

Une subvention de Fr. 30.000.– a été versée en 2009 à l'Université populaire.

9.10. Haute école de théâtre de Suisse romande (HETSR)

Deux neuchâteloises ont obtenus leur titre de fin de formation à la Manufacture.

9.11. Institut neuchâtelois

Une subvention de Fr. 3.000.– a été versée en 2009 à l'Institut.

9.12. Académie de Meuron

La nouvelle direction a précédé à un toilettage des statuts. A cette occasion, le nom de l'école a été modifié, passant de Lycée artistique à Académie de Meuron. L'institution a reçu une subvention de Fr. 90'000.– en 2009.

9.13. Fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques

Le Fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques permet notamment:

- l'octroi de subventions, de subsides ou de garanties de déficit pour des créations, des actions et des manifestations culturelles ponctuelles ou pour l'organisation de manifestations ayant un caractère unique ou dont l'inscription budgétaire n'a pu être prévue;
- l'acquisition de pièces de collection appartenant au patrimoine cantonal, ainsi que d'œuvres créées par des artistes neuchâtelois contemporains;
- le soutien à la création d'œuvres littéraires et l'aide à l'édition;
- la participation aux frais de formation et de perfectionnement des conservateurs et des responsables des petits musées neuchâtelois, ainsi qu'aux dépenses relatives à la promotion touristique cantonale de ces derniers;
- la participation à des institutions culturelles et artistiques d'importance nationale ou cantonale.

9.14. Arts

Achat d'œuvres d'art

	Fr.
Bregnard André, sculpture, <i>Métamorphose du vide</i>	7.000.—
Comtesse Gérald, huile, <i>Au sortir des ténèbres (Rive Sud)</i>	4.700.—
Guye-Veluzat Maryse, Neuchâtel, achat de 5 œuvres	4.500.—
Kocher Florian, Neuchâtel, achat de 2 œuvres.....	3.000.—

Leiter Martial, acrylique sur toile, portrait de Monsieur Bernard Soguel, conseiller d'État	6.000.—
Nicolet-dit-Félix Chloé, 3 photos sur support aluminium.....	1.350.—
Perregaux Aloys, aquarelle, <i>Souk à Istanbul I</i>	2.700.—
Racine Joël, Nods, achat de 2 œuvres.....	4.200.—
Schuhr Helga, Chez-le-Bart, portrait de Madame Sylvie Perrinjaquet, conseillère d'État	6.000.—

Cotisations, subsides et subventions

	Fr.
Artistes en résidences ch, Aarau, subvention annuelle.....	500.—
Association la Nef, Le Noirmont, subvention pour l'exposition <i>Ex-Voto</i>	1.500.—
Centre d'Art, Neuchâtel, subvention pour l'exposition <i>Don't follow me I'm lost too</i>	4.000.—
Fondation ch, Soleure, subvention annuelle.....	1.500.—
Groupe 2016, Hauterive, subvention annuelle.....	750.—

9.15. Lettres

Subventions payées

	Fr.
Association des Amis de Berthoud sculpteur, Cernier, subside d'aide à la publication pour l'ouvrage de <i>Berthoud sculpteur ou comment la foudre pilote l'Univers</i>	3.000.—
Association l'Octopode, La Chaux-de-Fonds, subside d'aide à la publication pour le projet collectif artistique <i>Jardin</i>	3.000.—
Bibliomedia Suisse Bibliocentre, Lausanne, subside d'aide à la publication pour l'ouvrage <i>Plumes bigarrées</i>	500.—
Cadrat Editions, Genève, subside d'aide à la publication pour l'ouvrage <i>Faire surface</i> ..	600.—
Caisse de secours pour artistes suisses, Zürich, subvention annuelle.....	1.039.—
Campiche Bernard Editeur, Orbe, subside d'aide à la publication pour l'ouvrage de Kristina Djordjevic, <i>Corps</i>	500.—
Campiche Bernard Editeur, Orbe, subside d'aide à la publication pour les ouvrages de Kristina Djordjevic, <i>Orages à la belle saison et Récits sur assiette</i>	1.500.—
Editions d'autre part, Delémont, subside d'aide à la publication pour l'ouvrage de Laure Chappuis, <i>L'enfant papillon</i>	3.000.—
Editions de l'Aire SA, Vevey, subside d'aide à la publication pour l'ouvrage de Michel Antoine Chappuis, <i>Caprice romain</i>	3.000.—
Editions Gilles Attinger SA, subside d'aide à la publication pour l'ouvrage de <i>la Maison des Souvenirs</i>	3.000.—
Editions l'Age d'Homme, Lausanne, subside d'aide à la publication pour l'ouvrage de Jean-Marie Adatte, <i>Nos Crépuscules</i>	3.000.—
Editions l'Age d'Homme, Lausanne, subside d'aide à la publication pour l'ouvrage de Julien Dunilac, <i>La Dernière Tonte avant l'hiver</i>	3.000.—
Girard André, Boveresse, achat de 20 exemplaires du livre <i>Val-de-Travers</i>	1.000.—
Gruter Alain Christophe, Bevaix, subside d'aide à l'écriture.....	5.000.—
Hofmann Nadja, Rochefort, subside d'aide à l'écriture pour l'ouvrage <i>Wanted la vie</i>	5.000.—

Imprimerie Gasser, Le Locle, subside d'aide à la publication pour l'ouvrage <i>Les Signes des Singes</i>	3.000.—
Librairie José Corti, Paris, subside d'aide à la publication pour l'ouvrage <i>Comme un léger sommeil</i> , de Pierre Chappuis	2.250.—
Prix Interrégional Jeunes Auteurs, Charmey, subvention au PIJA-SUISSE 2009.....	2.000.—
Rychner Antoinette, Neuchâtel, subside d'aide à l'écriture pour le spectacle <i>L'enfant mode d'emploi</i>	4.000.—
Sandoz Thomas, subside d'aide à l'écriture pour l'ouvrage <i>Les enfants laboureurs</i>	10.000.—
Sandoz Thomas, prix Bachelin de littérature 2009	2.000.—
Théâtre Escarboucle, Bussigny-Lausanne, subside d'aide à la publication du cahier <i>Mise en mots 03</i>	1.000.—

9.16. Acquisition de pièces de collection appartenant au patrimoine cantonal

	Fr.
Subside à la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds pour l'acquisition du Fonds photographique Jules Jacot-Guillarmod.....	15.000.—

9.17. Actions et manifestations culturelles diverses

	Fr.
Association Cod.Act, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour le spectacle <i>Cycloïd-E</i>	5.000.—
Association Cycle Opérant, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le festival de musique électronique <i>Les Digitales</i>	1.000.—
Association La Décharge, Fontaines, subvention pour la revue <i>On jubile 2009</i>	1.000.—
Association Ecolades, La Chaux-de-Fonds, subvention (1 ^{ère} acompte).....	10.000.—
Association des parents d'élèves, des étudiants et des amis de l'école de musique, AEM, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour le spectacle <i>Fantôme de l'orchestre</i>	5.000.—
Association Eternal Tour, Neuchâtel, subvention festival artistique et scientifique	10.000.—
Association EVAPROD, Le Locle, aide à la création pour le spectacle <i>Et si on allait à l'opéra</i>	5.000.—
Association Evolutive Prod, Les Planchettes, subvention <i>Paradoxe</i>	1.000.—
Association La Lanterne Magique, Neuchâtel, subvention	10.000.—
Association Les Amplitudes, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le Festival <i>Les Amplitudes</i>	15.000.—
Association Les amis de Laurence Sambin, aide à la création pour le spectacle de <i>Madame Lola mène la danse</i>	1.000.—
Association Oratorio, Marin-Epagnier, aide à la création pour le spectacle de l'oratorio <i>Le Jour Etoilé</i>	5.000.—
Association Petzi, Lausanne, subvention pour un projet d'annuaire des clubs suisses de musiques actuelles	1.000.—
Association Sémaphore, Genève, aide à la création pour le spectacle <i>Transhumance</i> ..	1.000.—
Association tskz, La Chaux-de-Fonds, subvention pour l'Évènement tskz 09.....	1.000.—
Bah, production, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour la troupe Peutch	3.000.—

Cirqu'alors, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	2.000.—
Comité EAT-CH, Bure, subvention pour le festival <i>Février des auteurs</i> 2009	3.000.—
Compagnie de la Chambre, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>Comme il vous plaira</i>	3.000.—
Compagnie Drôles d'idées, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>La dinette des amants de Valérie Lou</i>	5.000.—
Compagnie Fantôme, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour le spectacle <i>Pauvres Riches</i>	10.000.—
Compagnie de nuit comme de jour, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour le spectacle <i>En même temps</i>	4.000.—
Compagnie de nuit comme de jour, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour le spectacle <i>Autoportrait</i>	5.000.—
Compagnie Sugar Cane, Travers, aide à la création pour le spectacle <i>Et les enfants d'abord</i>	2.000.—
Compagnie Xua-Xua, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>Tchekhov Comédies</i>	5.000.—
Concerts de la Collégiale, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>Jeu des Rois</i>	5.000.—
Découvertes musicales, La Chaux-de-Fonds, subvention.....	1.000.—
Délégation à la langue française, DLF, Neuchâtel, subvention pour la 14 ^e semaine de la langue française et de la francophonie	1.000.—
Espace Val-de-Ruz, Dombresson, aide à la création pour le spectacle <i>Et si demain</i>	1.000.—
Fermin Belza Gomez, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour le spectacle <i>La Deuxième mort de Quinquin-La-Flotte</i>	4.000.—
Festival International du Film Fantastique (NIFFF), Neuchâtel, subvention édition 2009	20.000.—
Jeune opéra compagnie, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour l'opéra <i>Gulliver</i> ..	6.000.—
Ktv-Atp, Bienne, subvention pour la Bourse suisse aux spectacles	1.000.—
La Compagnie du Passage, Neuchâtel, aide à la diffusion pour la tournée du spectacle <i>Cinq Hommes</i>	25.000.—
La Sestina, Neuchâtel, garantie de déficit pour concerts.....	3.000.—
Larraga Teresa, Corcelles, subvention pour l'Opéra Mobile 2009-2010	2.000.—
Les Heures de musique, subvention pour la saison 2009-2010	2.000.—
L'outil de la ressemblance, Neuchâtel, aide à la création pour <i>Kafka sur le rivage</i>	15.000.—
L'outil de la ressemblance, Neuchâtel, aide à la diffusion pour la tournée <i>Kafka sur le rivage</i>	2.000.—
Mondes Transversaux Cie de danse, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>Figures immergées</i>	5.000.—
Musée d'Horlogerie du Locle, subvention extraordinaire pour le cinquantenaire du Musée d'horlogerie du Château des Monts en 2009 (solde)	20.000.—
Nouvel ensemble contemporain, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle (solde)	25.000.—
Opéra décentralisé, Auvernier, aide à la diffusion pour <i>Les Jardins musicaux 2009</i>	30.000.—
Overtones, Le Locle, aide à la création pour le spectacle <i>Naïma</i>	2.000.—
Pisino Dolores, Neuchâtel, aide à la création	1.000.—
PromoLecture, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la manifestation <i>Rév'oh Livre</i>	3.000.—
Roadmovie, Genève, subvention pour la tournée Roadmovie 2009	2.000.—

Ramblin'Bomber, La Chaux-de-Fonds, garantie de déficit pour un spectacle multimédia	2.000.—
RESO, Berne, subvention pour la Fête de la danse 2009	1.000.—
Résodance CH, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>Cœur d'Hommes</i>	3.000.—
Skarbonari, Cortaillod, aide à la diffusion pour la tournée en Argentine	1.000.—
Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>L'île au Trésor</i>	20.000.—
Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel, subvention annuelle (solde)	15.000.—
Théâtre Ouellnesse, Auvornier, aide à la création pour le spectacle <i>Nature et dépassement</i>	3.000.—

Les comptes du fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques se présentent comme suit pour l'exercice 2009:

	Charges	Revenus
	Fr.	Fr.
Achat d'œuvres d'art	39.450.—	
Subventions pour les arts et les lettres	69.639.—	
Subsides pour l'acquisition de pièces de collection	15.000.—	
Subsides pour actions et manifestations culturelles diverses	335.000.—	
Frais de gérance et divers	9.328.35	
Bonification budgétaire		200.000.—
Excédent de charges		<u>268.417.35</u>
	<u>468.417.35</u>	<u>468.417.35</u>
Capital au 1 ^{er} janvier 2009		1.636.847.25
Excédent de charges		<u>-268.417.35</u>
Capital au 31 décembre 2009		1.368.429.90

9.18. Fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique

Manifestations culturelles

	Fr.
Association 2300 Plan 9, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la 10 ^e édition des Étranges nuits du cinéma	10.000.—
Association La Lanterne Magique, Neuchâtel, subvention annuelle	80.000.—
Association Passion Cinéma, Neuchâtel, subvention annuelle	15.000.—
Cinepel SA, Neuchâtel, subvention pour la 17 ^e édition de la Fête du Cinéma	15.000.—
Journées de Soleure, subvention pour le fonds de sous-titrage de films suisses	500.—
Neuchâtel International Festival du Film Fantastique (NIFFF), subvention 2009	50.000.—

Subsides aux personnes physiques

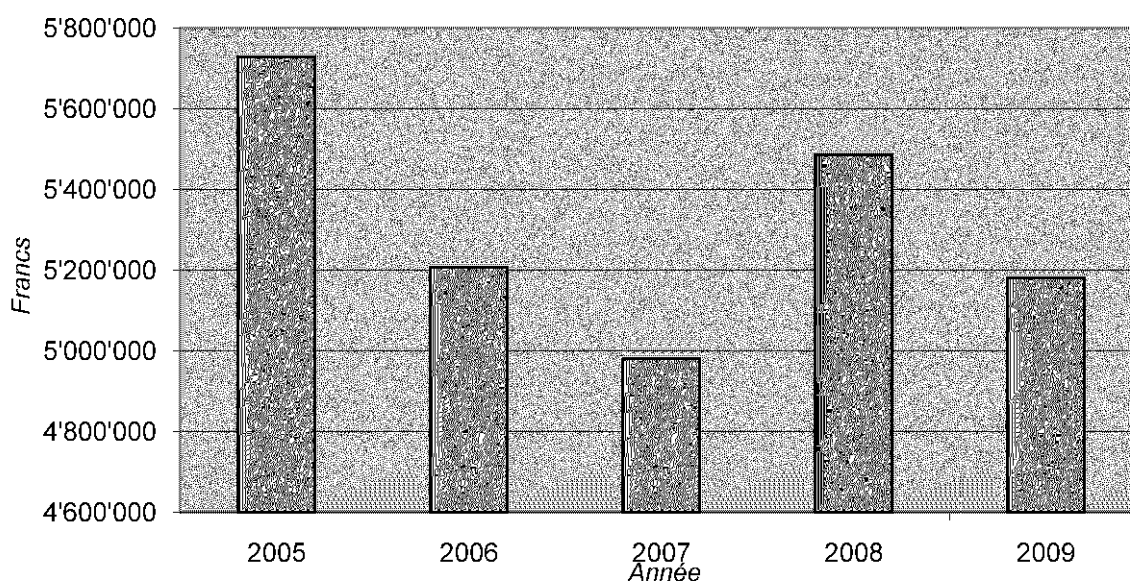
	Fr.
Box-Productions, Renens, subvention pour le tournage du film de fiction <i>Elder Jackson</i>	8.000.—

Ciné-club, Le Locle, subvention pour les 40 ans du Ciné-club	1.000.—
C-Films, Rodde Michel, Zurich, subvention pour le tournage du film <i>Impasse du désir</i> ..	20.000.—
Chalard Samuel, subvention pour le court-métrage de fiction <i>Le Prince du Japon</i>	5.000.—
Fonds Régio Films, Genève, subvention	10.000.—
Jaquet Delphine, subvention pour le tournage du film <i>Plaines</i>	7.000.—
Mellina Films, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le court-métrage <i>Detzi Pozora</i>	5.000.—
Panov Mitko, subvention pour le documentaire <i>La guerre est finie</i>	15.000.—
Stübi Corine, subvention pour le tournage du film <i>The Chase</i>	2.000.—
Teamstratenwerth GMBH, Basel, subvention pour le court-métrage documentaire "Heimkino – Private Filmschätze der Schweiz"	5.000.—

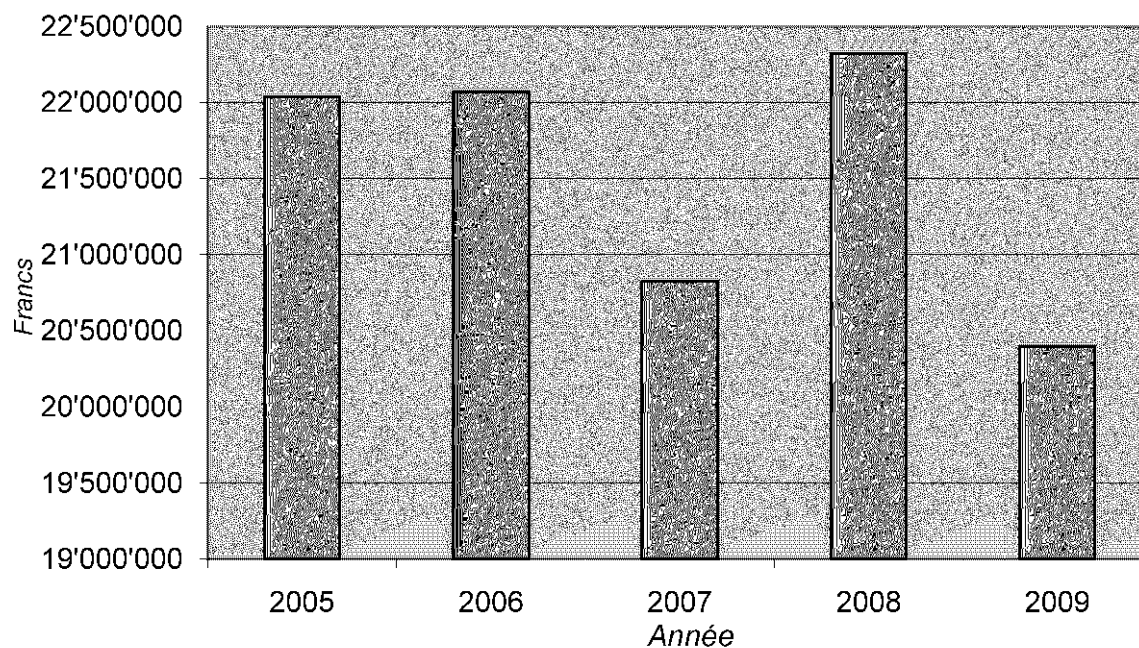
Les comptes du fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique se présentent comme suit pour l'exercice 2009:

	Charges Fr.	Revenus Fr.
Manifestations culturelles	172.808.05	
Subsides aux personnes physiques	77.000.—	
Bonification budgétaire		166.000.—
Contribution communes Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds		93.731.10
Montants engagés mais pas payés au 31.12.2009	9.923.05	
.....	<u>259.731.10</u>	<u>259.731.10</u>
Capital au 1 ^{er} janvier 2009	46.319.85	
Montants engagés mais pas payés au 31.12.2009	<u>+9.923.05</u>	
Capital au 31 décembre 2009	56.242.90	

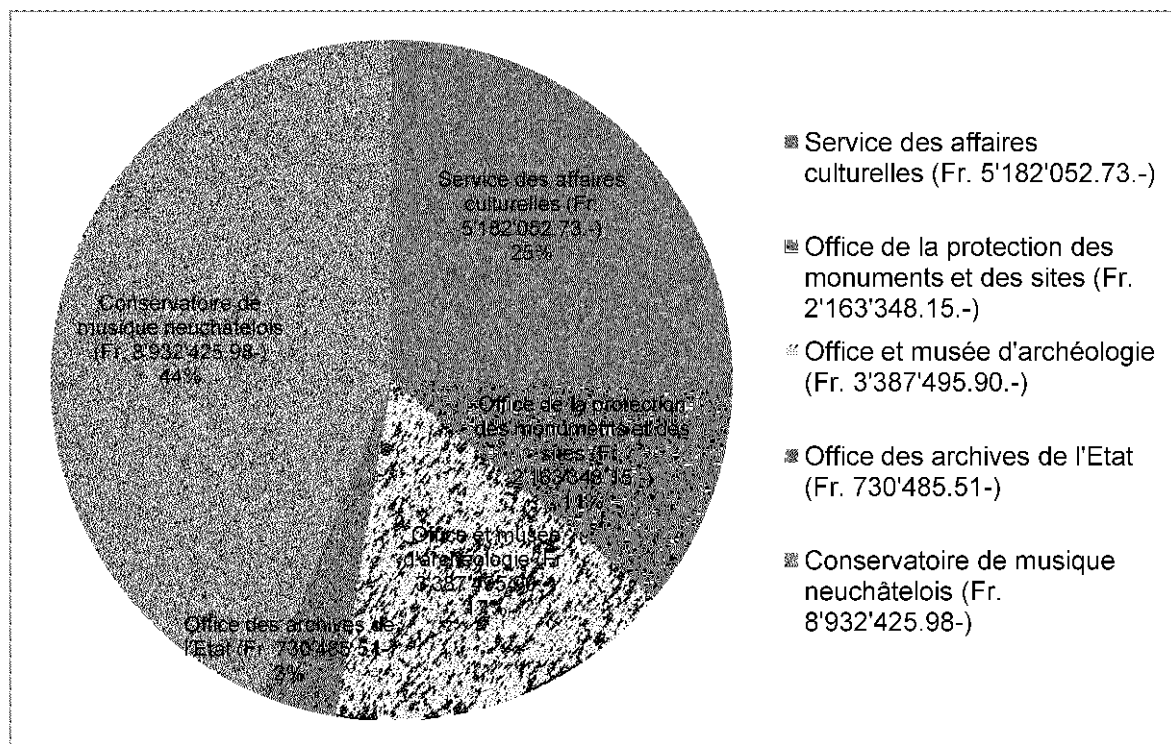
9.19. Évolution des charges nettes du service des affaires culturelles



9.20. Évolution des charges nettes du secteur "Affaires culturelles du DECS"



9.21. Répartition des charges nettes du secteur "Affaires culturelles du DECS" –année 2009 (service des affaires culturelles, office de la protection des monuments et des sites, office et musée d'archéologie, office des archives de l'État et Conservatoire de musique neuchâtelois)



10. CONSERVATOIRE DE MUSIQUE NEUCHATELOIS – FORMATION NON PROFESSIONNELLE

10.1. Personnel administratif et de direction

Etat au 31 décembre 2009: 1 directeur à 100%, 4 chargés de mission pour une occupation égale à 150%*, 1 administrateur à 60%, 1 responsable de la comptabilité à 60%, 1 collaboratrice administrative à 90%, 1 collaboratrice administrative à 15% de janvier à août 09 (75% dès août 09), 1 secrétaire réceptionniste (NE) à 60% (30% dès août 09), 1 secrétaire réceptionniste (CDF) à 60%, 1 bibliothécaire/site chacune à 25% de janvier à août 09, (1 seule bibliothécaire à 50% dès août 09).

*1 poste de chargé de mission (30%) vacant dès la rentrée d'août 08, a fait depuis l'objet de mandats occasionnels.

1 délégué à l'éducation musicale avec un mandat à hauteur de 70%, soutenu dès le 1^{er} janvier 2009 par un poste de gestion et d'administration de 30%.

CMN		
	La Chaux-de-Fonds	Neuchâtel
Direction	60	40
Chargé de mission		35
Chargé de mission	50	
Chargé de mission	35	
Chargé de mission	30	
Resp. site internet	10	
Chargé de mission mandats	20	
Taux en%	280	

A ces postes s'ajoutent

Administration CMN	60%
Délégué à l'Emu (01.10.08)	70%
Administration EMU	30%

10.2. Généralité

L'année 2009 fut celle des « bouleversements ».

Bouleversement fonctionnel tout d'abord, avec le déménagement des sites de Neuchâtel, de Clos-Brochet, de Crêt-Taconnet, de l'Avenue des Alpes et du Faubourg de l'Hôpital 24 au plateau de la gare, Espace de l'Europe 21, où tous les différents lieux d'enseignement du chef-lieu ont été regroupés. Si les nouveaux locaux offrent des conditions d'enseignement inégalées jusqu'alors, un déménagement précoce et les habituels tracasseries liés à la prise de possession de nouveaux murs ont réclamé de la part du corps professoral et du personnel administratif et de direction une capacité d'adaptation importante. La fête du Conservatoire, début novembre, est venue mettre un point d'orgue final autant que festif à une entreprise d'envergure de plus de 6 mois.

Bouleversement identitaire ensuite, avec l'affaire dite « des pianos de la Chaux-de-Fonds » qui a mis en lumière les nombreux questionnements générés par la fusion des sites du CMN, la disparition de l'enseignement professionnel dans le haut du canton et de légitimes inquiétudes face à une situation économique difficile (emploi, conditions de travail...).

Un important travail de médiation a pris naissance à l'automne 2009 et sera poursuivi en 2010 afin de permettre au Conservatoire de continuer à se développer dans le respect des intérêts de tous.

Sur le plan administratif, bouleversement également dû à la séparation des enseignements professionnels et non-professionnels avec une nouvelle répartition des mandats et l'arrivée de nouvelles collaborations (comptabilité).

Ceci étant, le Conservatoire continue la mue entreprise il y a deux ans et bénéficie heureusement du soutien de la majorité du corps professoral, des élèves et de l'entier du personnel.

Plusieurs points forts sont à relever au cours de l'exercice 2009.

Au niveau pédagogique on relèvera la définition et la mise en place à l'été du nouveau cursus d'études préprofessionnelles, le renforcement du lien avec les fanfares cantonales, la grande importance apportée par le délégué à l'éducation musicale tant aux animations scolaires qu'aux visites de classes.

Au niveau artistique d'autre part, d'heureuses collaborations ont vu le jour entre le CMN et Jeune Opéra Compagnie (« Gulliver »), l'école de danse Hans Meister (Pierre et le loup) ou la Cie Evaprod, les éditions DIFEM (ligne de partitions CMN), et de nombreuses créations de compositeurs « maison » lors des journées d'inauguration du bâtiment Campus Arc I.

L'association des Amis de l'École de Musique (AEM) a, quant à elle, apporté un soutien financier à plusieurs élèves de l'école (bourses) et participé très activement à la braderie de La Chaux-de-Fonds, permettant ainsi au Conservatoire une visibilité bienvenue.

Enfin, **Le Journal**, nouvelle publication remplaçant l'ancien *Duetto*, marque le point final d'une refonte de la ligne graphique du Conservatoire, inaugurée lors de la création de son site (-).

10.3. Effectif des élèves

A la rentrée d'août 2009, 2106 élèves étaient inscrits au Conservatoire de musique neuchâtelois (1725 en cours individuels), dont:

- 261 en classe libre
- 195 en cursus fanfare
- 16 en classe préprofessionnelle (dont 9 dans le nouveau cursus)

10.4. Corps enseignant

Le 31 décembre 2009, le Conservatoire de musique neuchâtelois comptait 143 professeurs, dont 80 nommés, 48 chargés de cours et 15 remplaçants.

Départs

Monsieur Delley Claude, professeur de clarinette
 Monsieur Ossola Charles, professeur de chant
 Madame Jebejian Catherine, professeure de piano
 Madame Walter Mouna, professeure de piano
 Monsieur Vurlod Jean-Bernard, professeur de langage musical
 Madame Cossi Tatiana, professeure de cor
 Monsieur Nussbaum Oliver, chargé de mission

Jubilaires

20 ans d'activité

Monsieur Brunner Daniel, professeur de trombone
 Madame Laurent-Pararas Sophie, professeure de piano
 Monsieur Nussbaum Alexandre, professeur de percussion
 Madame Zumbrunnen Paule, professeure de violon

30 ans d'activité

Madame Donzé Josette, professeure de piano
 Monsieur Willemin Emile, professeur de piano

40 ans d'activité

Madame Matthey Françoise, professeure d'initiation et de langage musical

10.5. Titres décernés

Certificat d'études non professionnelles

site de La Chaux-de-Fonds

Eva BAEHLER	Piano	Classe de Josianne Robert	Avec distinction
Aurélie BLANC	Piano	Classe de Valérie Brandt Luong	Très bien
Vanessa DANZINELLI	Violon	Classe de Pierre-Henri Ducommun	
Jaël JOST	Harpe	Classe de Manon Pierrehumbert	Bien
Fanny PEGUIRON	Piano	Classe de Simon Peguiron	Avec distinction
Benjamin SCHAUB	Clarinete	Classe de Jean-François Lehmann	Avec distinction
Amélie SPRING	Flûte traversière	Classe d'Agnès Robert Pancza	Très bien
Denis VARIDEL	Trombone	Classe de Martial Rosselet	Avec distinction

site de Neuchâtel

Sassoun ARAPIAN	Piano	Classe de Laurent Perrenoud	Très bien
Marius CROTTET	Piano	Classe de Laurent Perrenoud	Bien
Nastasja GANDOLFO	Chant	Classe de Rosa-Maria Meister	Bien
Elisaveta KONDRATIEVA	Piano	Classe de Veneziela Naydenova	Bien
Christopher LIEBERHERR	Piano	Classe de Joëlle Gerber	Avec distinction
Laure MANUEDDU	Piano	Classe de Veneziela Naydenova	Très bien
May-Lucie MEYER	Piano	Classe de Véronique Gobet	Avec distinction
Emilie MUSSARD	Piano	Classe de Gilles Landini	Avec distinction
Ken NUSSBAUMER	Guitare	Classe de Denis Battais	Très bien
Anne SCHERTENLEIB	Chant	Classe d'Yves Senn	Avec distinction
Léonard SCHNEIDER	Piano	Classe de Raphaël Colin	Bien

Certificat supérieur d'études non professionnelles

site de La Chaux-de-Fonds

Misaël PETER	Clarinete	Classe de Pierre-André Taillard	Très bien
--------------	-----------	---------------------------------	-----------

site de Neuchâtel

Simon BERGER	Piano	Classe de Veneziela Naydenova	Avec distinction
Sabrina BULGHERONI	Piano	Classe de Gilles Landini	Avec distinction
Philippe FAIST	Violon	Classe de Carole Haering	Avec distinction
Gabriel SIDLER	Saxophone	Classe de Laurent Estoppey	Avec distinction
Christophe VARIDEL	Trompette	Classe de Jean-Pierre Bourquin	Bien
Adeline VON KAENEL	Piano	Classe de Veneziela Naydenova	
Matthias ZADORY	Violoncelle	Classe de Luc Aeschlimann	Avec distinction

Certificat d'études préprofessionnelles

site de Neuchâtel

Mélanie BAUME	Chant	Classe de Jeanne Roth	Bien
Mariana COSSERMELLI	Flûte traversière	Classe de Mathieu Poncet	Très bien
John MICHET	Piano	Classe de Gilles Landini	Bien
Maiann SUHNER	Flûte à bec	Classe de Pascal Dober	Très bien

10.5.1. Résultats de concours

34^e Concours Suisse de Musique pour la Jeunesse (CSMJ) – Concours régionaux

Anouchka Wittwer, piano, classe de Veneziela Naydenova		3 ^e prix
Alba Casularo, chant, classe de Rosa Maria Meister		2 ^e prix
Hongyi Shi, piano, classe de Veneziela Naydenova		2 ^e prix
Tanguy Genier, piano, classe de Josianne Robert		2 ^e prix
Duo Tetrachire: Joanie Tanner et May-Lucie Meyer, piano, classe de Véronique Gobet		2 ^e prix

Concours d'exécution musicale de La Chaux-du-Milieu – cat. Bois et Cuivres

Matthias Fontaines, clarinette, classe de Yvan Tschopp	cat. A	1 ^{er} prix
Ernestine Mermet, flûte trav., classe de Christian Mermet	cat. A	2 ^e prix
Emilie Tschopp, flûte trav., classe de Marc Borel	cat. A	2 ^e prix
Florence Flammer, flûte trav., classe de Francine Golay	cat. B	1 ^{er} prix
Julie Demarne, flûte trav., classe de Caroline de Montmollin	cat. B	2 ^e prix
Cécile Schamberger, flûte trav., classe de Christian Mermet	cat. B	3 ^e prix
Laurent Colbois, trompette, classe de J.-Pierre Bourquin	cat. B	1 ^{er} prix
Florian Tschopp, trompette, classe de Patrick Lehmann	cat. B	2 ^e prix
Flavia Culicigno, alto, classe de Daniel Brunner	cat. B	3 ^e prix
Soraya Dos Santos, clarinette, classe de J.-François Lehmann	cat. C	1 ^{er} prix
Licia Zürcher, flûte trav., classe de Christian Mermet	cat. C	3 ^e prix
Denis Varidel, trombone, classe de Martial Rosselet	cat. C	1 ^{er} prix
Jonas Vernerey, trombone, classe de Martial Rosselet	cat. C	3 ^e prix

4^e championnat neuchâtelois des solistes et ensembles, à Travers

Isabelle Egger, flûte trav., classe de Mathieu Poncet	cat. vents	1 ^{er} rang
Isabelle Egger, flûte trav., classe de Mathieu Poncet	cat. sen. & jun.	1 ^{er} rang
Roxane Vermot, piccolo, classe de Christian Mermet	cat. sen. & jun.	2 ^e rang
Licia Zürcher, flûte trav., classe de Christian Mermet	cat. sen. & jun.	3 ^e rang
Edwin Holzer, saxophone, classe de Florent Haas	cat. cadets	1 ^{er} rang
Lorena Bulgheroni, flûte trav., classe de Christian Mermet	cat. cadets	2 ^e rang
Ernestine Mermet, flûte trav., classe de Christian Mermet	cat. cadets	3 ^e rang
Laurent Colbois, trompette, classe de J.-Pierre Bourquin	cat. cadets	1 ^{er} rang
Jérémy Kühner, trombone, classe de Daniel Brunner	cat. cadets	3 ^e rang
Sonia Holzer, saxophone, classe de Florent Haas	cat. minimes	1 ^{er} rang
Elliott Cornuz, clarinette, classe de Yvan Tschopp	cat. minimes	2 ^e rang
Thibaud Jeannotat, cornet, classe de Vincent Baroni	cat. minimes	1 ^{er} rang
Loan Noirjean, cornet, classe de Vincent Baroni	cat. minimes	2 ^e rang
Robin Fragnière, trombone, classe de Martial Rosselet	cat. minimes	3 ^e rang

10.6. Auditions, examens, concerts et autres manifestations

Auditions – site de Neuchâtel

131 auditions ont eu lieu, dont 122 dans les locaux du Conservatoire à Neuchâtel, 3 à la Chapelle de Couvet, 2 à la salle de musique du collège de La Fontenelle à Cernier, 2 dans les locaux du Conservatoire à Fleurier, 1 au Temple de Cornaux, 1 à Derrière-Pertuis.

Auditions – site de La Chaux-de-Fonds:

59 auditions ont eu lieu dont 51 dans le bâtiment du Conservatoire (notamment à la salle Faller), 5 au Petit Paris et 3 au Conservatoire décentralisé du Locle.

Les auditions citées concernent tant l'école de musique que la formation professionnelle.

Examens

Examens de l'école de musique: 712

Répartition:

Examens instrumentaux: 455 (dont 12 préprofessionnels)
 Examens de langage musical en session individuelle: 84 (dont 24 préprofessionnels)
 Examens de langage musical en session collective: 160
 Examens d'harmonie préparatoire: 13

Concerts

- **Récitals du jeudi**

12 février Johan Treichel, piano

- **Samedis "promotion"**

5 concerts jeunes talents de l'école de musique

17 janvier Laurent Colbois, trompette
 Daniel Tanner, violon

14 février May-Lucie Meyer, piano
 Joanie Tanner, piano

14 mars Anouchka Wittwer, piano

21 novembre Mathieu Cattani, guitare

16 décembre Orchestre du Conservatoire et de l'École Secondaire Régionale de Neuchâtel

- **"Les Enfantines..."**

30 et 31 janvier VaVireVole! - Conte musical par Morgane Raoux, clarinette et
 Nicolas Duchamp, flûte

6 et 7 mars Bricomic – Duo Cellier Duperrex

- **Ensemble La "Stravaganza", direction Carole Haering et Louis Pantillon**

8 février Concert au temple de St-Aubin

15 février Concert "Les Huit Saisons" dans le cadre du programme de saison
 des "Amis du conservatoire de Neuchâtel", Temple du Bas,
 Neuchâtel

21 mars Participation au Kiosque à musiques/RSR, La Chaux-du-Milieu

30 avril Prestation pour la présentation du nouveau cursus PP, Campus
 Arc 1, Neuchâtel

20 et 21 juin Invitation à la danse & Pierre et le Loup, Théâtre du Passage.

Collaboration: Conservatoire et Académie de ballet, Neuchâtel
 Participation aux concerts de clôture de La Chaux-de-Fonds et
 Neuchâtel

27 octobre Soirée Alumni de l'Université, cité universitaire, Neuchâtel

30 octobre Soirée Halloween, Campus Arc 1, avec la participation des

Croque-Notes et de la Cumparsita du Conservatoire de Berne

7 novembre Fête du Conservatoire, Campus Arc 1, Neuchâtel – Participation au
 Kiosque à musiques/RSR

7 novembre Concert avec Frank Lévy – Fête du Conservatoire – Campus Arc 1,
 Neuchâtel

22 décembre Concert de Noël, Campus Arc 1, Neuchâtel

- **Orchestre de l'École de musique, direction Steve Muriset**

1 au 3 mai Camp musical en collaboration avec l'orchestre de l'école de musique
 de Cossonay, Ste-Croix, Colonie des Écureuils

17 mai Concert salle de spectacles, Couvet avec l'orchestre de l'École
 Secondaire Régionale de Neuchâtel, l'orchestre de l'école de
 musique de Cossonay. Sur invitation des

Jeunesses Musicales du Val-de-Travers et Neuchâtois

13 juin Concert dans le cadre de Neuchâtois avec l'orchestre de l'École

14 juin	Secondaire Régionale de Neuchâtel et l'orchestre de l'école de musique de Cossonay, Temple du Bas, Neuchâtel. Concert dans le cadre de l'école de musique de Cossonay, Aula du Pré-aux-Moines, Cossonay avec l'orchestre de l'École Secondaire Régionale de Neuchâtel et l'orchestre de l'école de musique de Cossonay.
8 novembre	Concert "Musiques de films" avec l'orchestre de l'école de musique de Cossonay, Campus Arc 1, Neuchâtel – Fête du Conservatoire
5 décembre	Concert dans le cadre de Neuchâtois avec l'orchestre de l'école de musique de Cossonay, heure bleue, La Chaux-de-Fonds
16 décembre	Samedi "Promotion", concerts sur le Campus Arc 1 et à la Basilique Notre-Dame, Neuchâtel

- **Chœur d'enfants de l'École de musique, direction Pascale Bardet**

15 mai	Participation au concert d'inauguration du Campus Arc 1, en collaboration avec la HEM
7 novembre	Fête du Conservatoire, Campus Arc 1, Neuchâtel – Participation au Kiosque à musiques/RSR
8 novembre	Fête du Conservatoire, Campus Arc 1, Neuchâtel – Concert "Passages d'opéra"
2 décembre	Concert pour le Rotary Club en collaboration avec l'AEM, Campus Arc 1, Neuchâtel

- **Le Petit Chœur, direction Nicole Jaquet Henry**

13 juin	Chansons des rues au Marché 1900 avec Serge Broillet, accordéon, parc de l'Ouest, La Chaux-de-Fonds
20 juin	Productions dans les rues de La Chaux-de-Fonds
21 juin	Fête de la musique, salle Faller, La Chaux-de-Fonds
4 septembre	Concert - Stand du Conservatoire à la Braderie, La Chaux-de-Fonds
27 novembre	Participation à l'audition de chant "Couleurs", salle Faller, La Chaux-de-Fonds

- **Ensemble à vents, direction Philippe Thommen et Martial Rosselet**

3 mai	En 1 ^{re} partie du concert des Armes-Réunies, l'heure bleue, La Chaux-de-Fonds
21 juin	Fête de la musique – Concert en salle Faller, La Chaux-de-Fonds
6 septembre	Concert - Stand du Conservatoire à la Braderie, La Chaux-de-Fonds
7 novembre	Fête du Conservatoire, Campus Arc 1, Neuchâtel – Participation au Kiosque à musiques/RSR et concert

- **BEC Big-Band des élèves du conservatoire, direction Philippe Thommen**

13 février	Invité par le CIFOM. concert à Bikini Test, La Chaux-de-Fonds
1 ^{er} avril	Concert à la Cave du P'tit Paris, La Chaux-de-Fonds
26 juin	Participation à la "Nuit du Jazz", stand de tir, Chézard-St-Martin
28 juin	Concert au Festival Stand'été, Moutier
30 juin et 1 ^{er} juillet	Participation aux concerts de clôture de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
2 juillet	Participation à la remise des CFC, Le Locle
6 septembre	Concert - Stand du Conservatoire à la Braderie, La Chaux-de-Fonds
7 novembre	Fête du Conservatoire, Campus Arc 1, Neuchâtel – Participation au Kiosque à musiques/RSR

- **Ensemble Première Classe, direction Jean-François Lehmann**

21 juin	Fête de la musique – Concert en salle Faller, La Chaux-de-Fonds
---------	---

- **Ateliers de Jazz, supervision Olivier Nussbaum**

29 janvier	Concert à la Cave du P'tit Paris, La Chaux-de-Fonds
------------	---

5 février	Concert à la Cave du P'tit Paris, La Chaux-de-Fonds
13 mars	Concert à la Cave du P'tit Paris, La Chaux-de-Fonds
1 ^{er} avril	Concert à la Cave du P'tit Paris, La Chaux-de-Fonds avec le BEC
29 mai	Concert du département jazz en collaboration avec la chorale de l'Ouest, l'heure bleue, La Chaux-de-Fonds
20 et 21 juin	Fête de la musique - Concert "Jazz en veux-tu? En voilà!" Cave du P'tit Paris, la Chaux-de-Fonds et en ville de Neuchâtel
2 et 26 juillet	Concert en collaboration avec la chorale de l'Ester, salle de musique, La Chaux-de-Fonds
26 au 30 décembre	"Et si on allait à l'opéra", collaboration avec Evaprod, Théâtre du Passage, Neuchâtel

- **Divers**

1 ^{er} février	ZAD: concert de chant soufi et oud contemporain avec Ahmad El-Sawy, Le Caire. Un projet de Thomas Steiger et du Centre de Culture ABC, en collaboration avec le Conservatoire
30 avril	Présentation du nouveau cursus de formation préprofessionnelle, Campus Arc 1, Neuchâtel
8 au 10 mai + 30 et 31 mai	Opéra "Gulliver Lilliput aller-retour" – l'heure bleue, la Chaux-de-Fonds et Théâtre du Passage, Neuchâtel. production de Jeune Opéra Compagnie, en coproduction avec l'heure bleue, l'Ensemble Symphonique de Neuchâtel, le Chœur du Lycée Blaise-Cendrars et le Conservatoire
9 mai	Portes ouvertes à Fleurier pour le site du Val-de-Travers
16 mai	Portes ouvertes, site de Neuchâtel. Initiation musicale – Présentation des instruments – création "Le fantôme de l'orchestre". Manifestation commune CMN-HEM-HEG: concerts, animations, visites guidées, séances d'information.
6 juin	"L'Énorme crocodile", création musicale de Victor Cordero – Spectacle pour enfants interprété par des élèves du Conservatoire. Classes de piano de Mireille Bellenot et de violon de Paule Zumbrunnen. Co-production du Conservatoire et de la Bibliothèque des Jeunes, La Chaux-de-Fonds
10 et 11 juin	Concert "Voyage" – Temple Le Locle, une collaboration du Conservatoire et de la chorale Daniel-JeanRichard.
20 juin	Portes ouvertes, site de La Chaux-de-Fonds
20 juin	Concert de l'ensemble de percussion – Fête de la musique, Elevage du Soufflet, Derrière-Pertuis
20 et 21 juin	Fête de la musique, site de La Chaux-de-Fonds
20 et 21 juin	Invitation à la danse et Pierre et le Loup, Théâtre du Passage, Neuchâtel. Collaboration: Conservatoire et Académie de ballet, Neuchâtel
25 juin	Concert de clôture, chapelle de Couvet
30 juin	Concert de clôture, l'heure bleue, La Chaux-de-Fonds
1 ^{er} juillet	Concert de clôture, Temple du Bas, Neuchâtel
4, 5 et 6 septembre	Stand à la Braderie, La Chaux-de-Fonds en collaboration avec l'AEM
30 octobre	Soirée Halloween, Campus Arc 1, avec la participation des Croque-Notes et de la Cumparsita du Conservatoire de Berne
4 au 8 novembre	Fête du Conservatoire, Campus Arc 1 – Concerts, spectacles pour enfants, conférence Entre deux Bleus (création Alain Tissot) Récital Frank Lévy Conférence Frank Lévy "L'art de pratiquer la Musique, du concept au son" Comment danser à quatre mains sur un vent d'Est: Marlène Müller et Marc Pantillon, piano Les Jazzventures de Pinocchio: compagnie La Coquille, Alain Tissot, Franco Rau et six musiciens Comme une rosée: Gilles Landini, piano et Luc Aeschlimann,

	<p>violoncelle Highlights du Musical: classe de Rosa Maria Meister Kiosque à musiques/RSR Ensemble à vents et Charlou Nada, chants Voyage au bout des notes: duo Cellier Duperrex La Stravaganza et Frank Lévy, piano Quintette Piazzolla: Carole Pantillon, violon, Dominique Bettens, contrebasse, André Fischer, guitare, Serge Broillet, bandonéon, Simon Peguiron, piano La musique et le film: classe de Véronique Gobet, piano Passages d'opéra: chœur d'enfants du Conservatoire, Laurence Guillod, soprano, Rubén Amoretti, basse, Birgit Frenk, piano Musiques de films: orchestre du CMN/ESRN Duo Youkali, Nicole Jaquet-Henry, chant et Geneviève Eichmann Baer, piano Ayça Dursen, chants turcs Kaléidoscope d'ensembles vocaux: classe de Monique Varetz Classe de clarinette d'Yvan Tschopp Quatre mains: Maya Hammer et Sophie Laurent</p>
26 au 30 décembre	<p>"Et si on allait à l'opéra?" Comédie musicale par la Compagnie Evaprod en collaboration avec l'atelier de jazz du Conservatoire. Théâtre du Passage, Neuchâtel</p>

10.7. Cours de maîtres, cours spéciaux, ateliers, formation continue

Cours de maîtres

5 et 6 novembre	Frank Lévy, piano, Campus Arc 1, Neuchâtel
6 décembre	"Comment s'enseigner soi-même...?" par Gilles Apap pour les élèves de cordes

Ateliers / Stages

22 au 24 janvier	Stage de chant "Claudio Monteverdi" par Rosa-Maria Meister, Conservatoire, site de Neuchâtel
dès le 31 janvier	Histoire de la musique "Brahms: 4 ^e symphonie - De feu, sauvé du feu", par Gilles Landini
dès le 31 janvier	Atelier d'orgue "Lâcher prise en liturgie... ou comment jouer détendu", par Anne Méry
dès le 2 février	MAO. Musique Assistée par Ordinateur, par Julien Monti
14 et 15 mars	"Cordes dans tous leurs états" par Marie Schwab
14 et 15 mars	Stage "A la découverte du son" animé par les membres titulaires et fondateurs du NEC, Conservatoire, site de La Chaux-de-Fonds
30 mai au 1 ^{er} juin	Stage de musique de groupe au piano et concert final. Professeur Véronique Gobet, Conservatoire, site de Neuchâtel
dès le 12 septembre	Histoire de la musique "B. Smetana – Ma Patrie, ma Vlast", par Gilles Landini, Campus Arc 1, Neuchâtel.
dès le 3 décembre	Atelier "La Voix du Cœur" par Nicole Jaquet-Henry

Formation continue

Dès le 31 janvier	Marianne Hofstetter Pilates, entraînement corporel
Dès le 21 mars	Daniel Zimmermann Cours Sibelius 5
17, 18 août	Jérôme Schumacher Evaluation
19, 20 août	Robert Kaddouch Module de perfectionnement: « l'apprentissage inductif »
21, 22 août	Robert Kaddouch Initiation Instrumentale, en collaboration avec l'EMJB

24 octobre Juan Ballesteros La communication respectueuse de soi et de l'autre
21, 22 novembre Kristine Delhaye Corps, voix, chant polyphonique

10.8. Divers

du 6 au 17 avril Déménagement du Conservatoire (av. Clos-Brochet) et de ses locaux décentralisés (Fbg Hôpital 24, av. des Alpes 20, Crêt-Taconnet 30) sur le Campus Arc 1
dès le 20 avril Enseignement dans le nouveau bâtiment Campus Arc 1
25 avril Brocante sur le site de Clos-Brochet
15 mai Inauguration officielle du Campus Arc 1 et inauguration de la sculpture Twilight de Fred Fischer
Octobre Première parution de "Le Journal" la nouvelle publication bimestrielle du Conservatoire de musique neuchâtelois

10.9. Bibliothèque du Conservatoire de musique neuchâtelois

1. Site de La Chaux-de-Fonds

La bibliothèque de La Chaux-de-Fonds a réduit son horaire depuis mi-avril 2009 suite au déménagement des classes professionnelles à Neuchâtel. La bibliothèque bénéficie encore d'une ouverture de 25%.

Statistiques des prêts par support

	Partitions	Imprimés	Autres	Total
janv.09	72	8	0	80
févr.09	68	13	0	81
mars.09	55	17	0	72
avr.09	62	8	2	72
mai.09	47	8	0	55
juin.09	40	6	2	48
juil.09	19	7	0	26
août.09	11	3	0	14
sept.09	43	9	1	53
oct.09	51	16	0	67
nov.09	44	12	1	57
déc.09	52	11	1	64
TOTAL	564	118	7	689

Statistiques de fréquentation

	Partitions	Imprimés	Autres	Total
janv.09	14	17	10	41
févr.09	14	25	12	51
mars.09	26	21	16	63
avr.09	8	13	6	27
mai.09	4	8	6	18
juin.09	10	15	6	31
juil.09	2	2	3	7
août.09	0	3	0	3
sept.09	4	8	5	17
oct.09	3	5	11	19
nov.09	6	4	8	18

déc.09	8	6	7	21
TOTAL	99	127	90	316

2. Site de Neuchâtel

La bibliothèque du Campus Arc-1 est commune entre le Conservatoire de musique neuchâtelois, la Haute école de musique de Genève, site de Neuchâtel, et la Haute école de gestion Arc. Grâce au déménagement dans les nouveaux locaux, les horaires ont été élargis, ce qui favorise le nombre de prêts ainsi que le nombre d'utilisateurs qui fréquentent la bibliothèque et qui sont sans cesse en augmentation. Cette année, NOUS dépassons les 1100 visiteurs à l'année et comptabilisons plus de 1700 prêts.

Statistiques des prêts par support

	Partitions	Imprimés	CD / DVD	Prêts inter	Autres	Total
janv.09	88	5	24	2	1	120
févr.09	66	13	31	1	3	114
mars.09	55	27	11	0	10	103
avr.09	58	17	11	0	0	86
mai.09	119	19	14	1	0	153
juin.09	87	23	34	0	0	144
juil.09	19	2	1	0	0	22
août.09	61	10	3	0	4	78
sept.09	152	18	13	3	0	186
oct.09	168	29	48	3	0	248
nov.09	192	39	37	5	0	273
déc.09	156	33	23	2	0	214
TOTAL	1221	235	250	17	18	1741

Statistiques de fréquentation

	Partitions	Imprimés	Autres	Total
janv.09	22	66	8	96
févr.09	10	43	4	57
mars.09	25	78	2	105
avr.09	20	46	6	72
mai.09	33	85	4	122
juin.09	31	57	12	100
juil.09	1	3	1	5
août.09	14	5	0	19
sept.09	59	106	7	172
oct.09	55	94	6	155
nov.09	48	91	4	143
déc.09	37	71	1	109
TOTAL	355	745	55	1155

11. CONSERVATOIRE DE MUSIQUE NEUCHATELOIS – FORMATION PROFESSIONNELLE

11.1. Personnel administratif et de direction

Etat au 31 décembre 2009:

1 responsable de site à 100%, 3 coordinateurs pour l'équivalent de 90%, 1 collaboratrice administrative à 90%, 1 collaboratrice administrative à 60%, 1 collaboratrice administrative à 35%*, 1 bibliothécaire à 50%.

* le taux d'occupation de cette personne est complété par un poste partiel à l'École de musique

Transfert

Monsieur Yvan Brigadoi, administrateur (60%), a été transféré au CMN au 1.01.09. par suite de suppression de son poste repris par le service administratif du siège de la haute école de musique de Genève.

Coordinateurs (licenciement)

Monsieur Pierre-André Taillard, *recherche* (20%)

11.2. Généralité

L'année 2009 aura permis au site de Neuchâtel de finaliser son intégration à la Haute école de musique de Genève, après l'entrée en vigueur de la convention à la rentrée académique de septembre 2008.

Sur le plan académique l'adaptation détaillée définitive des plans d'études a été réalisée dans le cadre notamment de l'ouverture des filières de Master (master en pédagogie, master en interprétation, master en interprétation spécialisée). La classe de percussions a été transférée au département de percussions de Genève, suite au départ de son professeur M. Pons. Un nouveau professeur de violon a été engagé, afin d'assurer au site l'effectif de violonistes nécessaire au bon fonctionnement du département des cordes.

Sur le plan du personnel, le corps enseignant a été engagé au 1^{er} septembre 2009 par l'État de Genève, suite aux travaux d'un groupe de travail mandaté par les deux cantons. Ces travaux ont consisté à définir le statut du personnel enseignant de l'unité décentralisée au sein de l'administration cantonale genevoise. Le personnel administratif est resté quant à lui attaché à l'administration cantonale neuchâteloise.

L'arrivée dans le bâtiment de Campus Arc 1 en avril ainsi que son inauguration le 15 mai auront été des moments importants de l'année 2009. Partagé avec les deux autres institutions (HEG et CMN), cet édifice semble déjà remplir pleinement son rôle. Ce faisant, des mois seront encore nécessaires pour une installation optimale et définitive.

Pour l'ensemble des hautes écoles spécialisées, l'ouverture des filières de master (par autorisation provisoire) aura été synonyme du lancement de la procédure d'accréditation des dites filières. Les deux Hautes écoles de musique de la HES-SO ainsi que leurs trois sites décentralisés ont réalisé en 2009 la première étape commune: constitution des dossiers relatifs aux quatre filières candidates à l'accréditation. En février 2010 un jury d'experts internationaux séjournera au sein des écoles pour une série de visites et d'entretiens. La décision du Conseil fédéral est attendue pour l'automne 2010.

A la rentrée de septembre 2009, trois étudiants restent inscrits dans le cadre de la formation cantonale. Selon toute vraisemblance, ils mettront un terme à leurs études en juin 2010.

La Haute école de musique par son site de Neuchâtel entend prendre part au dispositif de formation mis en œuvre par le Conservatoire de musique neuchâtelois dans le cadre de la création d'un nouveau cursus pré-professionnel. Cette collaboration a pour objectif de coordonner toutes les compétences nécessaires à la meilleure préparation possible des élèves du CMN, futurs candidats à la HEM.

11.3. Étudiants

A la rentrée de septembre 2009, l'effectif total pour l'année 2009-2010 est de 84 étudiants (3 au niveau cantonal et 81 immatriculés à la HEM).

□ Répartition:

• Bachelor	49
• Filière I	1
• Filière II	4
• Filière V	1
• Master en interprétation	21
• Master en pédagogie	6
• Master en musique et musicologie	1
• Master en interprétation spécialisée, soliste	1

11.4. Corps enseignant

Au 31 décembre 2009, l'effectif total du corps enseignant se monte à 60, répartis comme suit:

Niveau cantonal: 4 professeurs de branche principale

HEM: 56 enseignants (20 chargés de cours ou d'enseignement et 36 vacataires)

Départs

Monsieur Nicolas Bolens, contrepoint

Monsieur Xavier Dayer, analyse

Monsieur Pascal Pons, percussions

Mme Nancy Rieben, histoire de la musique

Madame Geneviève Eichmann, piano (démission)

Madame Catherine Jebejian Courvoisier, piano (retraite)

Monsieur Charles Ossola, chant (retraite)

Jubilaires

30 ans d'activité Madame Rose-Marie Meister, chant

Engagements

M. Sylvain Malfroy, séminaire de recherche

M. Serguey Ostrovsky, violon

M. Pierre-André Gamba, atelier scénique

M. Vincent Arlettaz, histoire de la musique

11.5. Titres décernés

Conservatoire de musique neuchâtelois

- 1 Bachelor of Arts en musique (1 piano)
- 5 Diplômes d'enseignement (2 chant, 1 clavecin, 1 piano, 1 trombone)
- 7 Diplômes de concert (2 alto, 2 chant, 2 piano, 1 violoncelle)

HEM

- 2 Bachelors of Arts HES-SO en musique (1 violon, 1 violoncelle)
- 10 Diplômes d'enseignement (2 chant, 3 piano, 1 violon, 2 violoncelle, 2 trombone)
- 9 Diplômes de concert (3 chant, 1 percussions, 1 piano, 2 violon, 2 violoncelle)
- 1 Diplôme de soliste (1 trombone)

11.6. Concours

Il n'y a pas eu de concours en 2009.

11.7. Auditions, examens, concerts et autres manifestations

Auditions

130 auditions ont eu lieu, dont 122 dans les locaux du Conservatoire à Neuchâtel, 3 à la Chapelle de Couvet, 2 à la salle de musique du collège de La Fontenelle à Cernier, 1 dans les locaux du Conservatoire à Fleurier, 1 au Temple de Cornaux, 1 à Derrière-Pertuis.

Les auditions citées concernent tant l'école de musique que la formation professionnelle.

Examens - Conservatoire de musique neuchâtelois

Examens des branches théoriques: 19 (y compris 2 de lecture instrumentale)

Examens instrumentaux: 3 en février et 25 en été

Pédagogie: 1

Examens - HEM

Examens des branches théoriques: 216 (y compris 31 de lecture instrumentale)

Examens de musique de chambre: (33 ensembles en janvier) (36 ensembles en juin)

Examens instrumentaux: 12 en février et 150 en été

Pédagogie: 10

Concerts

• Orchestre

18 janvier	<i>Eclats de la musique française</i> , orchestre de la HEM, direction Antoine Marguier, Viva Sanchez Morand, piano et Gaëlle-Anne Michel, violon. Œuvres de M. Ravel, E. Lalo, C. Saint-Saëns et J. Offenbach – Temple du Bas, Neuchâtel.
6 et 14 février	<i>Orlando Paladino</i> , opéra de J. Haydn, direction Thomas Rösner, solistes provenant des classes de chant de la HEM, orchestre de la HEM, vidéo réalisée par des étudiants de la Haute école d'Art et de Design de Genève – Eglise St Paul, Genève et l'heure bleue, La Chaux-de-Fonds.
22 et 24 février	Concerts clôturant l'Académie d'orchestre HEM de Genève / Zürcher Hochschule der Künste, direction Roberto Benzi, Thomas Demenga, violoncelle. Œuvres de P. Dukas, M. Ravel et R. Strauss – Bâtiment des forces motrices, Genève et Tonhalle, Zurich.
15 et 17 mars	<i>Die Schöpfung</i> de J. Haydn, orchestre de la HEM en collaboration avec l'Orchestre de chambre de Genève, direction P. Lange – Eglise St-Michel, Fribourg et Cathédrale de Genève.
25, 28 mars, 1 ^{er} et 4 avril	Examens: épreuves publiques avec orchestre, Grande salle, Place Neuve, Genève.
29 mai	Examens de composition et d'orchestration, studio Ansermet, Genève
22 août – 2 septembre	Tournée en Chine
29 et 30 octobre	Orchestre de la HEM, dans le cadre de l'Académie avec les solistes de l'OSR, direction Klaus Weise, œuvres de C. Debussy et M. Ravel – Victoria Hall, Genève.
31 octobre	Orchestre de la HEM, direction Olivier Cuendet, Tomoko Akasaka, alto, Benjamin Kopp, piano. Œuvres de G. Kurtag – Grande salle, Place Neuve, Genève.

• Chœur

20 juin	Cantates de J.-S. Bach et F. Mendelssohn, chœur de la HEM, direction N. Farine, solistes provenant des classes de chant de la HEM, ensemble instrumental de la HEM, Anne-Caroline Prenat, orgue – Salle Faller, La Chaux-de-Fonds, dans le cadre de la Fête de la musique du Conservatoire neuchâtelois.
---------	--

• Chœur de chambre

10 avril	Concert du Vendredi Saint, chœur de chambre, direction Celso Antunes, œuvres de J.-S. Bach, J. D. Zelenka, A. Mendelssohn, E. Pepping, H. Schütz, H. Distler, F. Mendelssohn – Cathédrale St-Pierre, Genève.
----------	--

- **Récitals du jeudi**

12 février Johan Treichel, piano

- **Midi-musique**

En collaboration avec le Théâtre du Passage:

- 28 janvier Echo à *Carmen*, Juliette de Banes-Gardonne, mezzo-soprano, Olivier Richard, guitare, Flavien Cosma, piano. Œuvres de M. de Falla, F. Obradors, X. Montsalvatge.
- 18 février *D'autres caprices*, Anna Maske soprano, Jérémie Brocard, baryton, Laurie-Agnès Pécoud-Mihaylov, piano. Œuvres de C. Gounod, E. Moret, F. Liszt, J.-Y. Daniel-Lesur, G. Puccini.
- 4 mars *Court toujours!* Livia Otth, violon, Francisco Leal Gomez, piano. Œuvres de A. Vivaldi, B. Bartok, L. Boulanger, P. Boulez, J.-S. Bach, J. Williams, R. Schubert, S. Rachmaninov.
- 6 mai *Avec Jean-Jacques*, Anna Rogaczewska, soprano, David Lugin, clavecin. Œuvres de J. Ph. Rameau, G.-F. Haendel, G. Ph. Telemann, J.-J. Rousseau.
- 11 novembre *Beethoven sur le rivage*, Lilia Chepikova, violon, Katalin Juhasz, alto, Andrea Walker, violoncelle. Œuvres de J.-S. Bach, E. Ysaye, L. van Beethoven.
- 9 décembre *Così fa Mozart*, Marie-Ophélie Gindrat, violon, Hélène Conrad, violon, Cosmina Stinga, alto, Simon Zinsstag, violoncelle, Edzo Bos, piano. Œuvres de W.-A. Mozart, F. Kreisler, A. Dvorak, W.-A. Mozart.
- **Divers**
- 11 janvier Christophe Coin en concert avec Authentica Quartett, dans le cadre de son cours de maître. Œuvres de L. Boccherini – salle Faller, La Chaux-de-Fonds.
- 21 et 22 janvier Soirées de musique de chambre (examens publics), classes de la HEM – Salle Faller, La Chaux-de-Fonds.
- 26 et 29 janvier Soirées de musique de chambre (examens publics), classes de la HEM – Salle de concert du conservatoire, Neuchâtel.
- 9 juin *Les liens mystérieux*, conférence-concert par Jean-Luc Darbellay, compositeur, illustration musicale par les étudiants de la HEM – Auditorium du Campus Arc, Neuchâtel.
- 17 et 18 juin Concerts de musique de chambre (examens publics), classes de la HEM – Auditorium du Campus Arc, Neuchâtel.
- 19 juin Concerts-sandwich, organisés par les CMC et la HEM, par des étudiants en provenance de la HEM – Musée des Beaux-arts, La Chaux-de-Fonds et le Cabinet d'amateur, Neuchâtel.
- 2 et 6 septembre *Le couronnement de Poppée*, opéra de C. Monteverdi, production de la HEM de Genève en collaboration avec la HEM de Lausanne, direction L. Garcia-Alarcon, solistes provenant des classes de chant des HEM de Genève et de Lausanne, orchestre du Centre de musique ancienne de la HEM de Genève – Bâtiment des forces motrices, Genève et Théâtre du Passage, Neuchâtel.
- 3 novembre Concert de bienvenue à Sergey Ostrovsky, nouveau professeur de violon à la HEM, Sergey Ostrovsky, violon, Stefan Muhmenthaler, violon, Zoltan Toth, alto, Denis Severin, violoncelle, Eugenia Pylavina, piano. Œuvres de J.-S. Bach, E. Ysaye, N. Paganini et R. Schumann – Auditorium du Campus Arc, Neuchâtel.

11.8. Cours de maître, cours spéciaux, ateliers, formation continue

Cours de maîtres

- 10, 11 janvier cours de maître Christophe Coin, violoncelle, à La Chaux-de-Fonds
- 7, 8 mars cours de maître Benny Sluchin, trombone, à La Chaux-de-Fonds
- 1^{er} avril cours de maître Garth Knox, musique de chambre, à La Chaux-de-Fonds
- 5 mars et 6 mai cours de maître Luisa Castellani, chant, à Neuchâtel
- 13, 14 novembre cours de maître Fritz Hauser, improvisation jazz, à Neuchâtel

Ateliers/séminaires

- 22-25 janvier stage Claudio Monteverdi par Rosa-Maria Meister et Jonathan Rubin, Neuchâtel, Berne et La Chaux-de-Fonds.

7 mars	<i>A la découverte de la voix</i> , conférence publique par Guy Cornut, phoniatre, salle de concert du Conservatoire, Neuchâtel.
7 et 8 mars	Atelier de physiologie de la voix par Annie Trolliet Cornut.
21 et 22 mars	<i>Comprendre ses émotions, mieux les canaliser et développer son potentiel</i> , atelier animé par Nathalie Catrux, Neuchâtel.
31 octobre et 1 ^{er} novembre	cours individuels de gestion du trac par Nathalie Catrux.

11.9. Echanges inter-Conservatoires

15 -24 février	Académie d'orchestre HEM de Genève / Zürcher Hochschule der Künste, à Zurich. Le 21 février, répétition-workshop sous la direction de Sir Simon Rattle. A l'issue de l'Académie, 2 concerts, l'un le 22 février au Bâtiment des forces motrices à Genève, l'autre le 24 février à la Tonhalle de Zurich, précédé d'une conférence de M. Eidenbenz (voir rubrique concerts).
----------------	---

11.10. Divers

15 mai	Inauguration du bâtiment du Campus Arc 1, programme musical par les élèves des classes de chant de la HEM, mise en scène P.-A. Gamba.
16 mai	<i>Bienvenue sur le Campus Arc</i> , journée de portes ouvertes en commun avec le CMN et la HEG, avec récitals par les étudiants de la HEM.
1 ^{er} juillet	cérémonie de clôture du Conservatoire de musique neuchâtelois.

11.11. Bibliothèque

L'année 2009 a été synonyme de grands changements pour la bibliothèque, puisqu'elle a emménagé dans ses nouveaux locaux du Campus Arc-1, sur le plateau de la gare, au mois d'avril.

La bibliothèque du Campus Arc-1 est commune entre la Haute école de musique de Genève, site de Neuchâtel (HEM), le Conservatoire de musique neuchâtelois (CMN) et la Haute école de gestion Arc (HEG). Située auparavant au sous-sol de l'ancienne école à Clos-Brochet, elle jouit à présent d'une plus grande surface avec nettement plus de lumière et d'espace. Les nouveaux locaux sont également mieux adaptés à l'utilisation d'une bibliothèque: places de travail mises à disposition des utilisateurs, matériel d'écoute et de consultation, coin lecture et surface de rangement fortement augmentée.

Le personnel pour la partie HEM est composé d'une personne à 50%, celle-ci ayant également un mandat à 40% pour la HEG. Le CMN a pour sa part une collaboratrice à 25% qui travaille sur le site de Neuchâtel. Cela représente donc 75% pour la partie musique de la bibliothèque et 40% pour la partie gestion. Ceci a donc permis d'élargir les horaires d'ouverture de la bibliothèque, qui est à présent ouverte 31 heures par semaine. Cela a également permis de favoriser le nombre de prêts ainsi que le nombre d'utilisateurs qui fréquentent la bibliothèque et qui sont sans cesse en augmentation. Cette année, NOUS dépassons les 1100 visiteurs à l'année et comptabilisons plus de 1700 prêts.

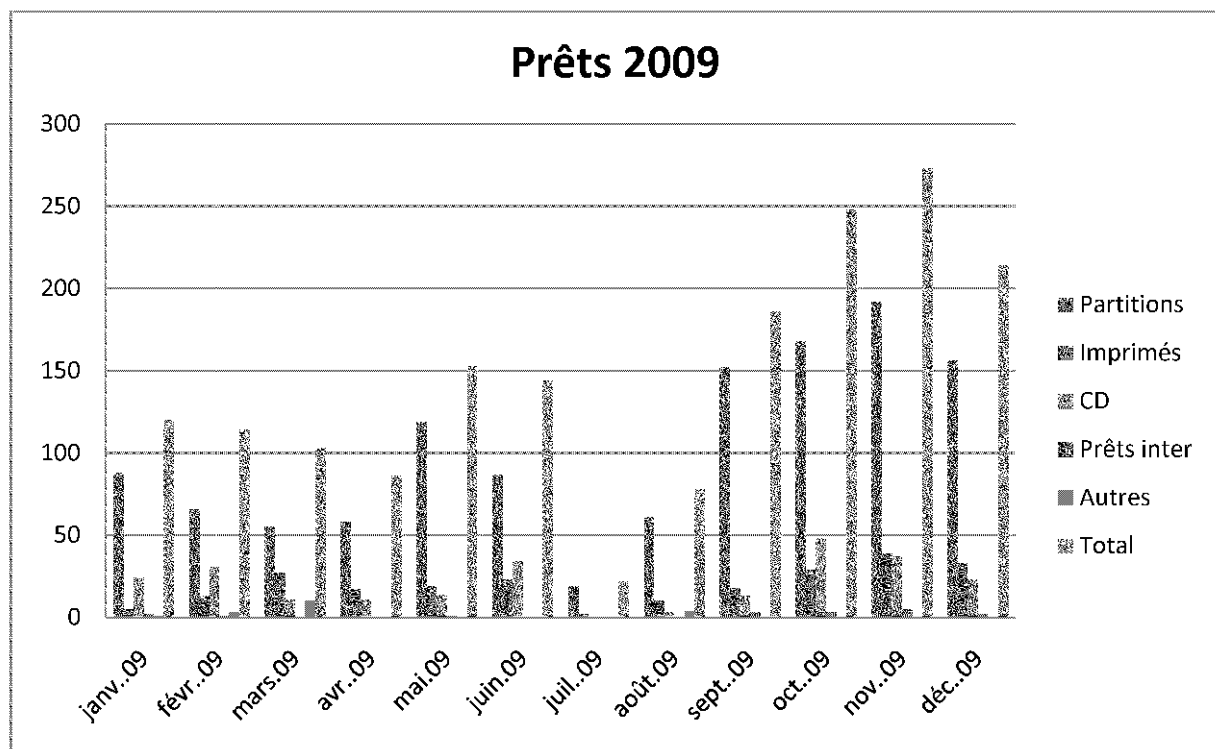
Statistiques des prêts par support

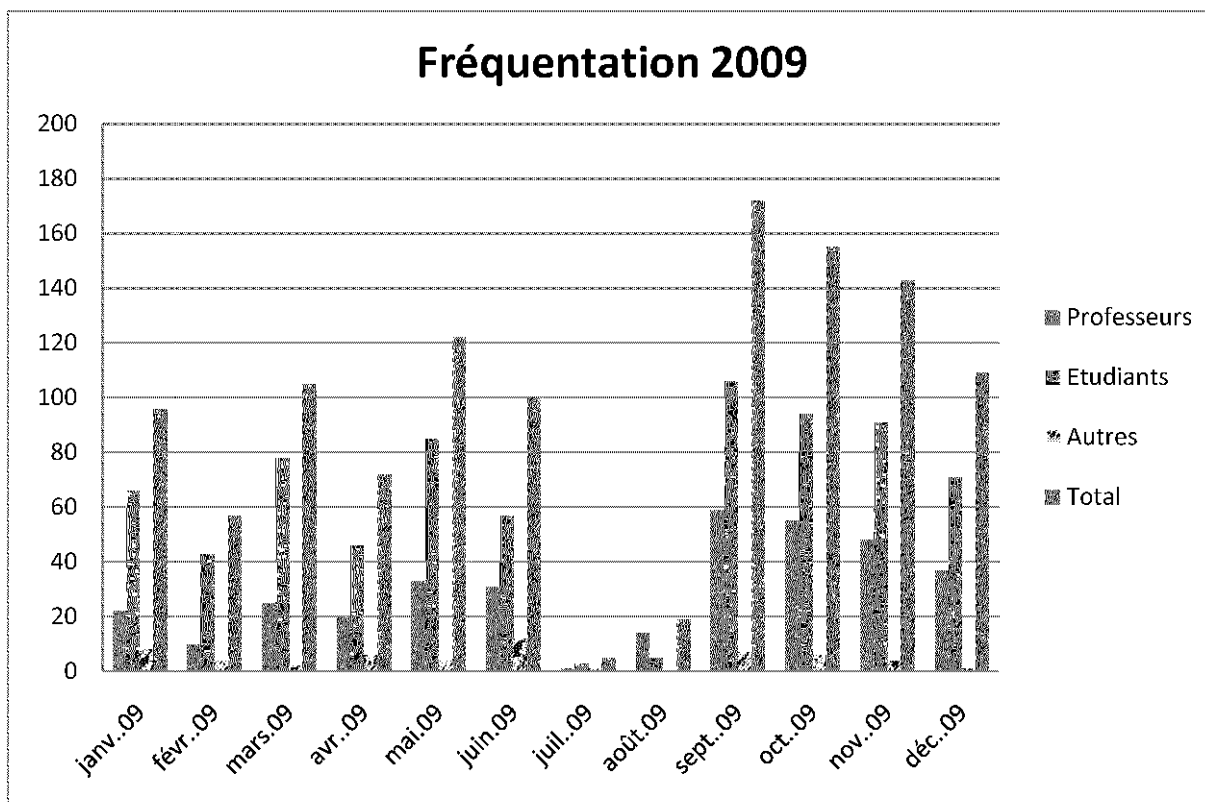
	Partitions	Imprimés	CD/DVD	Prêts inter	Autres	Total
janv.09	88	5	24	2	1	120
févr.09	66	13	31	1	3	114
mars.09	55	27	11	0	10	103
avr.09	58	17	11	0	0	86
mai.09	119	19	14	1	0	153
juin.09	87	23	34	0	0	144
juil.09	19	2	1	0	0	22
août.09	61	10	3	0	4	78

sept.09	152	18	13	3	0	186
oct.09	168	29	48	3	0	248
nov.09	192	39	37	5	0	273
déc.09	156	33	23	2	0	214
TOTAL	1221	235	250	17	18	1741

Statistiques de fréquentation

	Professeurs	Etudiants	Autres	Total
janv.09	22	66	8	96
févr.09	10	43	4	57
mars.09	25	78	2	105
avr.09	20	46	6	72
mai.09	33	85	4	122
juin.09	31	57	12	100
juil.09	1	3	1	5
août.09	14	5	0	19
sept.09	59	106	7	172
oct.09	55	94	6	155
nov.09	48	91	4	143
déc.09	37	71	1	109
TOTAL	355	745	55	1155





12. OFFICE DE LA PROTECTION DES MONUMENTS ET DES SITES

12.1. Personnel

- 1 chef d'office 100%
- 1 architecte 60%
- 1 technicien 100%
- 1 archéologue médiévisite 70%
- 2 historiennes des monuments 90% et 70%
- 1 historienne de l'art 30%
- 1 technicien en archéologie 90%
- 1 collaboratrice administrative 60%

12.2. Généralités

Commission cantonale des biens culturels

La commission cantonale des biens culturels a siégé deux fois en 2009.

12.3. Connaissance

La maison rurale du canton de Neuchâtel

En automne 2010 paraîtra l'ouvrage neuchâtelois de la série *Les maisons rurales de Suisse* dont la rédaction a été assurée par deux collaborateurs de l'office, Mme Nicole Froidevaux et M. Bernard Boschung, et deux chercheurs mandatés par la Société suisse des traditions populaires, Mme Annette Combe et M. Daniel Glauser. Ce projet a bénéficié de l'appui de l'Association pour l'étude des maisons rurales et viticoles du canton de Neuchâtel, présidée par M. Jean-Gustave Béguin, du Fonds national de la recherche scientifique, de la Loterie romande, de l'Etat de Neuchâtel et de plusieurs donateurs.

Recherches historiques, archéologiques et architecturales, inventaires

L'office a mené des recherches historiques, des inventaires, des investigations archéologiques ou techniques et des relevés dans différents bâtiments et sites, en collaboration parfois avec des historiens, des dendrochronologues, des restaurateurs d'art et d'autres spécialistes. Les principaux édifices, sites ou thèmes concernés cette année ont été le patrimoine rural du canton, la collégiale de Neuchâtel, le crucifix gothique de l'église de Cressier, le pavillon des Bugnons à Colombier, la Maison des Mascarons à Môtiers, la villa Observatoire 36 à Neuchâtel, l'Hôtel de la Truite à Champ-du-Moulin à Boudry, la maison vigneronne Bâla 1-3 (Fondation Borel) à Auvernier et l'oratoire de Bétod au Cerneux-Péquignot.

Les collaborateurs de l'office ont en outre été sollicités à de nombreuses reprises pour répondre à des questions d'élèves des écoles secondaires et d'étudiants préparant des mémoires.

12.4. Protection

Arrêtés de mise sous protection et à l'inventaire

Le Conseil d'État a adopté des arrêtés de mise sous protection pour les objets suivants:

La Sagne: rue du Crêt 76, **Colombier:** pavillon de vigne des Bugnons à la route de Notre-Dame, **Auvernier:** rue Bâla 1-3, **Neuchâtel:** rue de l'Observatoire 36 et borne du Burgziehl à la rue de Vieux-Châtel.

Le Conseil d'État a aussi adopté des arrêtés de mise à l'inventaire pour **Les Brenets:** Balleau 177a, en application des directives de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire concernant les constructions hors zone à bâtir.

Permis de construire et plans d'aménagement

Les dossiers de permis de construire soumis à l'office concernent principalement les bâtiments mis sous protection ou à l'inventaire, les bâtiments situés en zone d'ancienne localité, ainsi que certains situés hors zone à bâtir.

Le nombre des dossiers examinés ces quatre dernières années se présente comme suit:

2006	2007	2008	2009
253	232	260	316

12.5. Conservation

Chantiers

Les travaux réalisés sur des immeubles ou des objets intéressants, le plus souvent au bénéfice d'une décision de subvention, ont été suivis à des degrés divers par l'office. Celui-ci a également répondu à de nombreuses demandes d'informations et de conseils techniques.

Plusieurs restaurations ont été terminées cette année, en particulier celles du jardin de la Maison des Chats à Boveresse, des dépendances du château de Cressier, de l'annexe du théâtre à La Chau-de-Fonds, de l'immeuble à la rue du Seyon 9 à Neuchâtel, du temple du Locle et des églises catholiques de Saint-Blaise et de Cressier, tandis que d'autres se sont poursuivies, telles celles de la collégiale et de la villa à la rue de l'Observatoire 36 à Neuchâtel, de la maison paysanne à la rue du Crêt 76 à La Sagne, du pavillon de vigne des Bugnons à la route de Notre-Dame à Colombier et de la maison de la Fondation Borel à la rue de la Bâla 1-3 à Auvernier, sans oublier plusieurs cages d'escalier et vitraux à La Chau-de-Fonds.

Subventions cantonales et fédérales

En 2009, 20 arrêtés de subvention définitive, représentant un montant total de 712.015 francs, et 15 arrêtés de subvention provisoire, représentant un montant de 324.118 francs, ont été adoptés par le Conseil d'État ou le Département de l'éducation, de la culture et des sports. Les subventions cantonales versées en 2009 se sont élevées à 683.972 francs. Avec la ratification de la convention-programme 2008-2011, les subventions fédérales se sont quant à elles élevées à 1.298.383 francs.

Le déroulement des chantiers les plus importants sur plusieurs années et l'échelonnement des paiements des subventions définitives permettent de planifier les engagements financiers dans la limite des crédits budgétaires. Le montant des subventions cantonales à honorer pour des travaux en cours ou à venir s'élevait au 31 décembre 2009 à 868.155 francs.

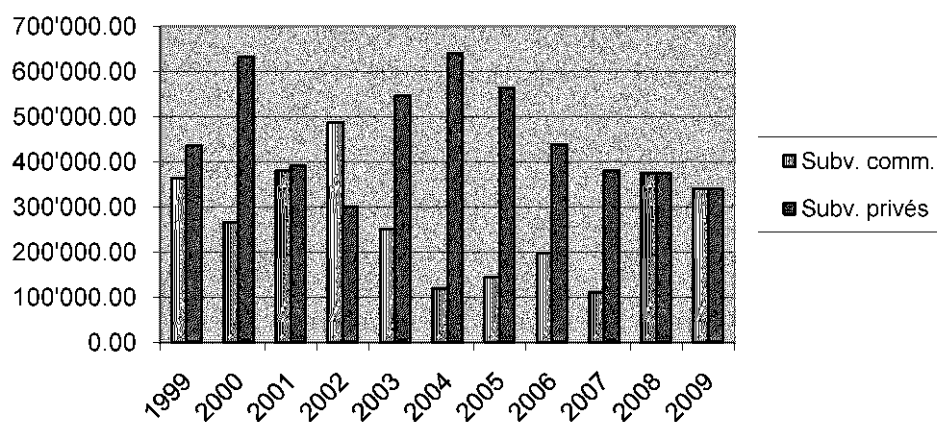
La liste des objets concernés par des mesures de subventionnement cantonales et parfois fédérales en 2009 est la suivante:

La Chau-de-Fonds: place d'Armes 3, Léopold-Robert 27-29, Cernil-Antoine 5-7, Rocher 20, Industrie 20, Nord 119, Doubs 5, Tertre 5, Loge 8; **Corcelles:** temple; **Cressier:** église catholique, château; **Le Cerneux-Péquignot:** Le Gardot 34; **Le Locle:** anciens hangars ferroviaires de la Côte des Billodes, temple, Marie-Anne-Calame 5; **Auvernier:** Grand'Rue 3, Bâla 1-3; **Saint-Blaise:** église catholique; **Couvet:** Grand-Rue 27; **Neuchâtel:** Maladière 1, Seyon 9, Observatoire 36, cénotaphe de la collégiale, collégiale; **Môtiers:** Grande Rue 14; **La Sagne:** Crêt 76; **Colombier:** pavillon de vigne des Bugnons, Pontet 2; **Bevaix:** Alfred-Borel 39-41; **Boveresse:** Quarre 10; **Hauterive:** Rebatte 22; **Boudry:** portail des Cèdres.

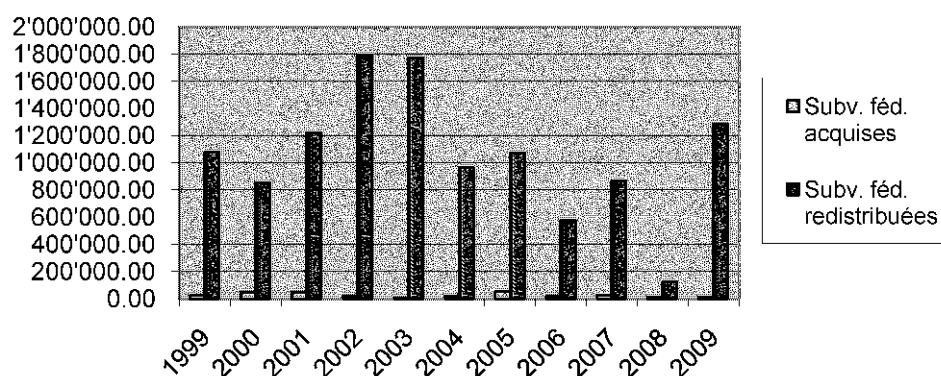
L'office est également sollicité dans le domaine de la protection des biens culturels en cas de conflit ou de catastrophe et suit à ce titre plusieurs dossiers cantonaux. Il a ainsi assuré la redistribution des subventions de l'Office fédéral de la protection de la population pour l'établissement de l'inventaire des collections du Laténium, du musée de Valangin, du Musée régional d'histoire et d'artisanat du Val-de-Travers à Môtiers, ainsi que pour le microfilmage de documents des archives de la Ville de Neuchâtel.

Subventions versées en 2009 par l'Office de la protection des monuments et des sites					
Subventions aux communes	Subventions aux privés	Total	Subventions fédérales acquises à l'OPMS	Subventions fédérales redistribuées (convention-programme 2008-11)	Total
342'000.00	341'972.00	683'972.00	15'111.00	1'283'272.00	1'298'383.00
50.00%	50.00%	100%	1.16%	98.84%	100%

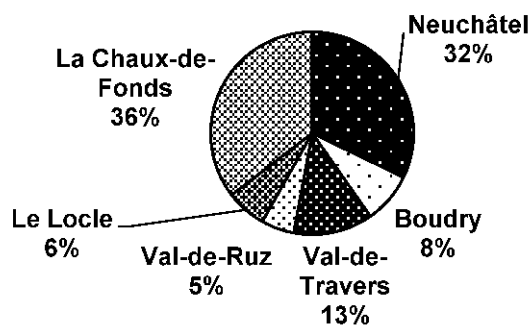
Evolution des subventions cantonales versées



Evolution des subventions fédérales acquises à l'OPMS et redistribuées



Répartition des subventions accordées par le Canton et la Confédération de 1999 à 2009



12.6. Information

Journées européennes du patrimoine et autres présentations publiques

La 16^e édition des Journées européennes du patrimoine a attiré quelque 1700 visiteurs les 12 et 13 septembre 2009 sur le thème "au fil de l'eau". Le patrimoine neuchâtelois s'est décliné sous de multiples formes aux moulins souterrains du Col-des-Roches et au musée des beaux-arts au Locle, aux réservoirs d'eau du Vuillème à La Chaux-de-Fonds, au Laténium à Hauterive, ainsi qu'à Neuchâtel, à la station de pompage de Champ-Bougin, aux réservoirs d'eau des Valangines, au port pour le vapeur "Neuchâtel", au château et à la collégiale, ainsi que dans le vallon de Serrières.

Les collaborateurs de l'office ont également mené au cours de l'année plusieurs visites commentées et ont présenté des exposés à la demande de diverses associations et institutions, en particulier:

Visites commentées: de la vieille ville, de la collégiale, du château, de la maison Faubourg de l'Hôpital 69, des écoles, des bâtiments Suchard et des ruines romaines de Serrières à Neuchâtel, de la ville de La Chaux-de-Fonds, du temple d'Engollon, de la collégiale de Valangin, du château de Colombier, du moulin de Bayerel à Saules, des villages du Val-de-Ruz, etc.

Conférences et cours: J. Bujard, conférence sur l'archéologie du bâti dans le canton de Neuchâtel au colloque commémorant les 30 ans de fouilles de la cathédrale de Genève, trois cours à l'Université de Genève sur les inventaires patrimoniaux neuchâtelois et suisses, conférences sur l'archéologie dans le canton et en Jordanie pour des clubs de loisirs et l'UA3.

C. de Reynier: trois conférences sur la collégiale de Neuchâtel pour Archéone, l'Association des confréries des nobles rues de Neuchâtel et l'Association des amis de la collégiale de Neuchâtel.

C. Piguet: présentation sur le Vieux-Châtel, au colloque de la Société d'histoire de la Suisse romande sur le thème "La ville en ses quartiers".

Autres activités

Le conservateur a continué de siéger au sein de la Commission fédérale des monuments historiques, des comités de l'Icomos et de la Société d'histoire de l'art en Suisse, de la commission technique de la cathédrale de Lausanne et a poursuivi son enseignement de chargé de cours d'archéologie paléochrétienne et byzantine à l'Université de Fribourg au semestre d'été. Il a également participé aux activités du groupe de travail chargé de la préparation de la candidature, couronnée de succès en juin, à l'inscription de La Chaux-de-Fonds et du Locle sur la Liste du Patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco, à celles de la commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels, de groupes de travail pour la révision du Plan directeur cantonal, de la commission d'évaluation des monuments historiques suisses et de divers comités.

Publications

On peut signaler la parution les publications suivantes des collaborateurs de l'office:

J. Bujard, "Les temples neuchâtelois, de la Réforme au milieu du XIXe siècle", *Cinq siècles d'histoire religieuse neuchâteloise. Approches d'une tradition protestante, Actes du colloque de Neuchâtel* (22-24 avril 2004), sous la direction de J.-D. Morerod, L. Petris, P.-O. Léchet et F. Noyer, Neuchâtel 2009, p. 15-25.

J. Bujard, "Les sépultures des seigneurs de Neuchâtel et de Valangin (canton de Neuchâtel, Suisse)", *Organisation de l'espace ecclésial au Moyen Age, TMO 53, Maison de l'Orient et de la Méditerranée*, Lyon 2009, p. 311-320.

Sous la direction de J. Bujard, M. Evard et C. de Reynier, "L'église Saint-Pierre d'Engollon au travers des siècles", *Nouvelle revue neuchâteloise*, no 101, 2009 (contributions de J. Bujard, Ch. de Reynier, C. Piguet).

C. de Reynier, "Le château de Miécourt au moyen âge, nouvelles investigations archéologiques", *Actes 2008 de la société jurassienne d'émulation*, 2009, p. 131-152.

C. de Reynier, "De Vetus Castrum à Vieux-Châtel", *Utopierre, Guillaume Ritter, de Vieux-Châtel à*

Neuchâtel, le Locle, 2009, p. 11-22, en collaboration avec W. Müller.

C. de Reynier, "Il y a deux mille ans à Neuchâtel-les-Bains", *Neuchâtel, Cité de l'eau*, Neuchâtel 2009.

C. Piguët, 6 encarts, *Neuchâtel, Cité de l'eau*, Neuchâtel, 2009.

C. Piguët, "Arrêt sur la ville: vivre et penser Neuchâtel en 1860", *Utopierre, Guillaume Ritter, de Vieux-Châtel à Neuchâtel*, Le Locle, 2009, p. 47-58.

C. Piguët, "Panorama de la construction à bon marché dans le canton de Neuchâtel", *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, no 25, 2009, p. 7-27.

C. Piguët, textes neuchâtelois de la plaquette et du site Internet des Journées européennes du patrimoine 2009 (<http://journees-du-patrimoine.ne.ch/>).

13. OFFICE ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE

13.1. Personnel

L'année 2009 a été marquée par l'achèvement de nombreux travaux d'élaboration en relation avec les fouilles archéologiques entreprises sur le tracé de la A5. Le financement de cette opération, qui a débuté en 1971 et qui s'est poursuivie avec d'importantes fluctuations en fonction des nouveaux tronçons mis en construction, est quasiment arrivé à terme. Pendant 35 ans, la dynamique de l'Office chargé des fouilles de sauvetage mais également du musée a donc très largement bénéficié de ces travaux; or la structure actuelle de l'Office ne permettait pas sa survie avec, pour l'archéologie cantonale, seulement trois postes titularisés. C'est dans ce contexte, et malgré des difficultés financières considérables, que deux nouveaux postes ont été titularisés à l'Office dès 2010. Ils permettront non seulement d'éviter son effondrement, mais aussi de sauvegarder et structurer les données numériques inestimables accumulées pendant des décennies sur les fouilles autoroutières et cantonales.

L'évaluation des fonctions concernant les activités du personnel engagé au travers de CDD et de CDI sur les fouilles a été validée en décembre par le Conseil d'Etat. A cette occasion, les postes concernés par la réorganisation structurelle du Laténium ont également fait l'objet d'une réévaluation du Service des Ressources Humaines.

13.2. Le Laténium à l'honneur

La réputation du Laténium, musée cantonal d'archéologie et la valeur des recherches conduites à l'Office sont très largement reconnues. *Les Dossiers d'archéologie*, le principal magazine francophone d'archéologie, a ainsi consacré son numéro de printemps au Laténium. Ce numéro réunit les contributions de 24 chercheurs, qui y synthétisent les acquis des connaissances récentes et présentent les nouvelles perspectives de la recherche archéologique en Suisse occidentale, des campements de chasseurs du Paléolithique supérieur jusqu'à la fin de l'Antiquité. De manière exceptionnelle, ce numéro a également fait l'objet d'une édition en allemand.

Une belle brochure présentant le dossier de candidature des sites lacustres auprès de l'UNESCO a paru au milieu de cette année (réalisée avec la collaboration de nombreux archéologues et naturalistes des six pays concernés). Les fouilles subaquatiques de Cortaillod-Est ont fait la couverture de cet ouvrage destiné au grand public et publié en deux éditions trilingues (allemand-français-italien et anglais-français-slovène); c'est également le site de Cortaillod/Est qui a été retenu pour illustrer les gisements de la région des Trois Lacs (pp. 80-81). Le Laténium, présent au travers de nombreuses illustrations, est spécifiquement présenté à la page 100.

Dans un registre similaire, on notera encore, dans la revue scientifique française *Les Nouvelles de l'archéologie*, un dossier sur les musées où le directeur du Laténium a été invité à présenter les concepts muséographiques du Musée et qui signe lui-même une contribution sur le retour à Neuchâtel de la collection Guyot – celle-ci faisant du reste la couverture du volume.

13.3. Du Nil à Alexandrie

Le 22 octobre était inaugurée l'exposition « *Du Nil à Alexandrie* », conçue et réalisée en partenariat avec le Centre d'Études Alexandrines (CEAlex) dirigé par le célèbre archéologue français Jean-Yves Empereur, *Dr honoris causa* de notre Université. Cette exposition forme l'aboutissement de 15 ans de recherches du CEAlex sur le terrain. Elle présente des aspects nouveaux et inédits sur l'histoire de cette métropole antique fondée par Alexandre le Grand en 331 av. J.-C. Le thème principal, qui sert aussi de fil conducteur, est celui de l'eau douce, de son stockage, de son utilisation et de sa distribution à Alexandrie.

Le parcours commence par l'évocation de la crue du Nil à l'époque pharaonique, sans laquelle la civilisation égyptienne n'aurait jamais existé, et se poursuit par la naissance de la ville d'Alexandrie, son développement et son rayonnement autour du bassin méditerranéen à l'époque hellénistique. Dès l'Antiquité, on a aménagé un canal artificiel reliant la ville au fleuve, pour son approvisionnement en eau potable. La partie centrale de l'exposition est ainsi consacrée aux différents procédés de stockage de l'eau dans des galeries souterraines creusées à même la roche, dans des puits et des réservoirs. L'aménagement de vastes citernes sous la ville, après le tsunami de 365 apr. J.-C. qui allait complètement dévaster la cité, est illustré de manière didactique par des magnifiques maquettes en plâtre. Ces dernières montrent une architecture étonnante, faite de récupérations de colonnes, chapiteaux et blocs sculptés des époques grecques et romaine, faisant davantage penser à des cathédrales souterraines qu'à de simples réservoirs d'eau. La visite se poursuit par quelques inventions de machines à eau (orgue hydraulique, clepsydre) et d'engins mécaniques liés à l'exploitation de l'eau (vis d'Archimède, chadouf, sakieh), techniques utilisées jusqu'au 20^e siècle. La dernière partie du parcours traite de la distribution de l'eau dans les différents quartiers et les habitations, et évoque enfin la navigation fluviale, lacustre et maritime, très active autour de la cité et qui touche aussi bien la pêche, le transport des voyageurs et des marchandises, que la marine de guerre.

13.4. Les « expo-Flashes »

Poursuivant sur la ligne inaugurée en 2008, le Laténium a proposé au cours de l'année quatre *expo-flashes*. Parfois réduites à une seule vitrine, ces modestes expositions sont avant tout destinées à animer le hall d'entrée du musée et à témoigner du dynamisme de l'archéologie à Neuchâtel.

- « *Géla: Traitement d'un panier découvert dans une épave grecque au large de la Sicile* » (10 mars – 30 avril) a mis en lumière le travail du laboratoire de conservation-restauration pour la Surintendance des biens culturels de Caltanissetta (Italie) et les hautes compétences d'expertise de notre laboratoire dans le domaine des matériaux organiques.
- En partenariat avec le Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds, « *Un jour, un homme, un ours...* » (3 avril – 10 mai) a permis de mettre en valeur l'ouvrage collectif international consacré à la grotte du Bichon (*Archéologie neuchâteloise* 42), et d'illustrer l'exploration de ce célèbre site préhistorique des Montagnes neuchâteloises, en réunissant pour la première fois les crânes respectifs de l'homme et de l'ours du Bichon.
- Dans le cadre d'un séminaire de muséologie de l'archéologie, « *Un voyage sur les ruines de Carthage* » (5 juin – 17 janvier 2010) a pris prétexte du voyage en Tunisie des étudiants d'archéologie classique de notre Université pour présenter les terres cuites puniques remises à notre musée par l'industriel Carl Russ-Suchard en 1905.
- Dans le prolongement d'ateliers muséographiques destinés à un groupe de jeunes adolescents, « *Dans 1000 ans* » (23 septembre – 18 octobre) présentait aux visiteurs les craintes et les espoirs des jeunes d'aujourd'hui. Dans un énorme cylindre de plexiglas, une imposante stratigraphie des couches archéologiques du futur matérialisait les traces qu'ils voudraient laisser au 31^e siècle.

13.5. Accueil des publics et médiation culturelle

Après le record de l'an passé, le musée a connu cette année une fréquentation sensiblement plus faible, avec 34'563 visiteurs (36'569, en comptant les manifestations extérieures). Pour expliquer ce résultat assez décevant, on peut certes invoquer la crise économique (notamment pour les visites d'entreprise) et les conditions météo de cet hiver (qui ont rendu l'accès au Laténium assez malaisé durant les mois de janvier à mars). Structurellement, il faut y voir un témoignage du tarissement progressif du « réservoir » de la clientèle régionale, simplement différé par l'activité intense de ces dernières années en matière d'événements. Il devient donc indispensable de poursuivre la politique d'extension du bassin de recrutement de la clientèle, par des biais divers pour pallier aux moyens limités en matière publicitaire.

Le secteur de la médiation culturelle a accompagné 615 groupes (10'297 personnes), dont 66% provenant de l'extérieur du canton, avec une proportion globale de 19% de prestations en allemand. Qu'il s'agisse de visites guidées, d'ateliers découvertes, d'ateliers créatifs, d'ateliers pour adolescents ou d'anniversaires au musée, ceci signifie que 30% de la clientèle du musée réserve une ou plusieurs prestations. Il met en évidence le très haut taux d'accompagnement de nos visiteurs, qui souligne la forte « productivité » de la visite du Laténium, et qui témoigne des grandes compétences pédagogiques et scientifiques des guides, animateurs et animatrices. Afin de consolider ces acquis, la médiation culturelle, qui vise à renouveler et à étoffer le programme des ateliers, est engagée dans un processus d'évaluation des prestations. Dans cet esprit, les membres de l'équipe se voient régulièrement offrir des cours et des ateliers de formation continue. Afin d'assurer l'authenticité du message transmis pour l'exposition « Du Nil à Alexandrie », les responsables de la médiation culturelle se sont d'ailleurs rendus personnellement à Alexandrie, afin de se familiariser avec le travail des collaborateurs du CEALex et sa réception socioculturelle en Égypte.

L'équipe s'est particulièrement investie cet été dans l'animation d'ateliers muséographiques qui ont abouti au montage de l'*expo-flash* « Dans 1000 ans ». Réalisé dans le cadre du programme « Spécial Jeunes » de NeuchâToi, en collaboration avec l'association *Les Chatons*, sous l'égide de la Communauté de travail pour l'intégration des étrangers et le Service cantonal de la cohésion multiculturelle, ce projet a nécessité un gros effort d'encadrement. S'il a permis aux participants de se familiariser avec tous les problèmes et les enjeux du travail en musée, il a également amené l'équipe du musée à prendre conscience de l'intensité des angoisses environnementales des jeunes, et de leur attachement aux traces matérielles de leur propre identité, qui s'inscrit souvent dans la référence au passé familial. Cette manifestation a même connu un prolongement international: séduits par le projet du Laténium, les collègues du CEALex s'en sont inspirés en reprenant le concept avec un groupe d'adolescents égyptiens, qui ont pu réaliser une exposition intitulée « *Traces* » présentée à la fameuse Bibliothèque d'Alexandrie!

A noter enfin que le secteur de la médiation culturelle s'implique activement dans la formation des enseignants primaires et secondaires: il collabore régulièrement avec la Haute École Pédagogique BEJUNE, notamment pour la réalisation de valises pédagogiques pour les médiathèques des trois cantons.

13.6. Événements et manifestations

Le secteur de la médiation culturelle, qui est chargé de l'organisation des grands événements au musée, s'efforce de saisir ces occasions pour faire vivre l'archéologie de manière ludique et innovatrice, et gagner ainsi de nouveaux publics tout en répondant aux attentes de nos visiteurs fidèles, notamment par des visites guidées du dépôt visitable et la présentation d'éléments ciblés de nos collections de référence.

Lors du week-end de la *Nuit des musées* et de la *Journée internationale des musées*, le parc du Laténium a ainsi accueilli un grand marché mis sur pied avec l'Amicale des Marchés de Hauterive, sur le thème « Le feu au Laténium! », avec de nombreux stands de produits artisanaux; cette manifestation a réuni plus de 3000 personnes sur les deux journées. Le samedi 16 mai, des projections de films documentaires, des contes et des visites thématiques de l'exposition permanente ont permis de présenter l'invention du feu et son utilisation dans la quête de subsistance, la cuisine préhistorique, le chauffage des villas romaines ou la métallurgie antique et contemporaine. A la tombée de la nuit, dans le cadre féérique du parc illuminé par des bûches

suédoises et baigné dans une atmosphère médiévale, les ménestrels de la compagnie Abaldir (Grandson) ont proposé des spectacles de feu, des démonstrations de jonglage et des contes musicaux à la lueur des flammes. Le dimanche 17 mai, c'est la thématique du voyage qui était à l'ordre du jour, avec des projections de films et des visites guidées ciblées sur les échanges préhistoriques. Grâce à un studio-photo monté par les étudiants de CeltaGora dans le musée, devant le menhir de Bevaix, les visiteurs ont pu ramener une photo-souvenir de leur périple dans la préhistoire.

Du 19 au 23 août, le Laténium a proposé plusieurs excursions de terrain dans le cadre du festival *BaseCamp 09* organisé à Neuchâtel par le Réseau romand Science & Cité, auquel le Laténium a renouvelé son adhésion. Tout au long de l'été, les lecteurs de *L'Express*, de *L'Impartial* et du *Journal du Jura* ont par ailleurs été informés des activités du Laténium, dans le cadre d'une nouvelle « Chasse au trésor » invitant à découvrir quelques sites archéologiques de l'arc jurassien.

A l'occasion des *Journées européennes du Patrimoine*, dont le programme suisse avait été présenté au Laténium, le week-end des 12 et 13 septembre était placé sous le signe de l'eau. Le samedi soir, « Triscèle », un spectacle exclusif, payant et sur réservation, réunissant le duo de harpistes bretons Ars Celtica, une archéologue et de jeunes comédiens neuchâtelois, a permis d'associer, dans la salle de la navigation du musée, les éclairages respectifs de la musique celtique, de la littérature antique et de l'archéologie sur le rapport entre les Celtes et l'univers aquatique. Le dimanche, c'est la candidature des stations lacustres au Patrimoine mondial de l'UNESCO qui était à l'honneur: durant toute la journée, les visiteurs ont pu rencontrer les chercheurs pour découvrir l'apport de la dendrochronologie et de la prospection subaquatique et prendre conscience des enjeux de la gestion informatique des millions de données collectées par les archéologues.

On relèvera enfin qu'afin de conforter sa place dans l'animation socioculturelle de la région, le Laténium s'efforce de développer les locations du hall et de la salle de conférences pour des « events » privés mettant en valeur la fonction muséale des locaux. Sous des formes variées mais dans un esprit similaire, on relèvera encore l'accueil des lunches-débats du Service cantonal de l'énergie, ou l'organisation récurrente de shootings de photos de mode, avec notamment, cet été, les créations Le Ploy, de Londres.

13.7. Les collections du Laténium en Afrique: une opération pionnière

L'archéologie du Continent noir est gravement touchée par l'inégalité de ses rapports économiques, scientifiques et culturels avec les pays développés. Alors que le pillage du patrimoine africain suscite de vives controverses, le Laténium s'est engagé dans une opération pionnière, en participant à la réalisation d'une exposition d'archéologie européenne en Afrique de l'Ouest. Inversant pour une fois le sens de l'échange Nord-Sud, cette manifestation – une première mondiale! – a permis de développer des contacts avec diverses institutions culturelles et scientifiques africaines.

Intitulée « *Un peu plus lointain, un peu plus proche* », cette exposition a été conçue sur l'initiative du conservateur du Musée du Houet (Bobo-Dioulasso, Burkina Faso), qui entretient des relations scientifiques étroites avec notre musée depuis de longues années. Réalisée en collaboration avec le conservateur-adjoint du Laténium, cette exposition a été montrée successivement au Musée du Houet (du 14 au 28 mars), au Musée national de Ouagadougou (du 16 avril au 14 juin), puis en Côte d'Ivoire, au Musée des civilisations, à Abidjan (du 4 juillet au 15 août).

Traitant des habitats lacustres et de la métallurgie en Suisse à l'âge du Bronze, cette exposition regroupant des maquettes, des vanneries et des objets d'artisanat du bronze prêtés par le Laténium visait à souligner la proximité parfois inattendue de nos héritages culturels respectifs. Cette exposition a connu un vif succès populaire; à en juger par leurs témoignages, les visiteurs ont été frappés par l'importance que revêt l'archéologie dans les pays industrialisés, et y ont vu un message soulignant la nécessité d'une meilleure prise en compte, en Afrique aussi, de la sauvegarde du patrimoine.

13.8. Dons et acquisitions, prêts et partenariats muséographiques

Abstraction faite du produit des fouilles et des prospections de l'Office, l'accroissement des collections a bénéficié de la générosité de Marianne de Reynier Nevsky, Neuchâtel (une vitrine ancienne et 82 pièces lacustres collectionnées par Pierre Godet), de François Valla (CNRS, Paris: documents d'archives photographiques des fouilles de André Leroi-Gourhan à Auvernier/La Saunerie en 1948), de Lisa Turnheer, Le Landeron (anciennes photographies de fouilles archéologiques dans le Sud-ouest de la France) et de Yves Billaud, Marseille (ouvrages anciens, cartes postales et chromos lacustres).

Le musée a prêté un certain nombre de pièces, pour des expositions temporaires: *Kunst der Kelten* (Bernisches Historisches Museum, Bern); *Eiszeitkunst / Eiszeitkultur: Die ältesten Kunstwerke der Menschheit* (Archäologisches Landesmuseum, Stuttgart); *La Tène: Un pont de l'âge du Fer chez les Helvètes* (Musée de la civilisation celtique, Bibracte); *Un peu plus lointain, un peu plus proche* (Musée du Houet, Bobo-Dioulasso; Musée national, Ouagadougou; Musée des civilisations, Abidjan); *Amor: L'amour au nord des Alpes* (Musée romain d'Avenches); *Les lumières de la ville: Histoire de l'éclairage au Locle* (Musée d'histoire / Moulins souterrains du Col-des-Roches, Le Locle) – ou pour étude, au Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds et au Département de Géosciences de l'Université de Fribourg.

Le Laténium a par ailleurs pu compter, pour ses propres expositions, sur des prêts de particuliers et des institutions suivantes: Jean-Yves Empereur, Alexandrie; Jean-François Bouvier, Peseux; Jean-Claude Golvin, Cucuron; Fanny Puthod, Neuchâtel; Centre d'Études Alexandrines, Alexandrie; Musée St.-Rémi, Reims; Musée romain d'Avenches; Antikenmuseum und Sammlung Ludwig, Bâle; Musée d'art et d'histoire, Genève; Musée d'ethnographie, Neuchâtel; Musée Bible+Orient, Fribourg; Musée d'histoire naturelle, La Chaux-de-Fonds; Bibliothèque publique et universitaire, Neuchâtel.

13.9. bouleversements climatiques

L'élaboration des résultats obtenus dans le cadre des fouilles archéologiques entreprises sur le tracé de l'autoroute A5 arrive progressivement à son terme et les crédits alloués pour cette opération également. Il en est résulté un surcroît de travail considérable pour l'équipe chargée de prendre le relais et transformer les documents et rapports en documents publiables, en raison de la complexité des données, textes et figures, ces dernières devant souvent être entièrement créées.

Dans ce contexte, la publication du volume 44 de la série *Archéologie neuchâteloise* est exemplaire, avec des résultats concernant les bouleversements climatiques ayant suivi la fin de l'époque des chasseurs magdaléniens, événements enregistrés d'une manière remarquable dans les sédiments situés à Hauterive/Rouges-Terres, où sont parfaitement préservés des vestiges de mollusques, de végétaux ou d'insectes. Ces derniers, en effet, par leur mobilité sont d'excellents traceurs et l'on peut ainsi observer un réchauffement climatique rapide et important où les températures moyennes de l'ordre de -20°C ou encore moins durant le mois le plus froid et environ 10°C en juillet, pour atteindre des valeurs presque comparables aux niveaux actuels. Les relevés acoustiques (échosondeurs) réalisés au large des berges montrent que lorsque le niveau du lac était particulièrement bas, comme c'était le cas au Magdalénien final (mais également au Néolithique moyen et au Bronze final), un relief morainique séparait les régions littorales d'Hauterive du lac de Neuchâtel, créant ainsi une barrière protectrice particulièrement importante pour les implantations humaines en bordure du lac, structure géologique presque entièrement détruite aujourd'hui par l'exploitation sublacustre des graviers.

13.10. Stations lacustres et UNESCO

Un dossier qui avance rapidement: la constitution du dossier de candidature des sites lacustres auprès de l'UNESCO arrive progressivement à son terme; il devrait être déposé en janvier 2010 malgré les difficultés posées par sa dimension internationale, puisqu'il concerne six pays (Autriche, Allemagne, France, Italie, Slovénie et la Suisse qui pilote le projet). Le nombre de sites sélectionnés pour cette inscription a été limité à 150, dont 80 pour Suisse. Un ensemble de 8

gisements a été retenu dans le canton de Neuchâtel. Les communes neuchâteloises directement concernées par ce dossier ont été orientées le 30 juin par le Chef du DECS et se sont déclarées favorables voire enthousiastes à ce projet. Les services cantonaux concernés par ce projet ont été consultés en début d'année, et le Service de l'aménagement du territoire en a rédigé un rapport de synthèse. Enfin, une fiche spéciale consacrée à ce thème a été élaborée dans le cadre du nouveau plan directeur d'aménagement du territoire du canton de Neuchâtel.

13.11. Zones archéologiques d'importance nationale

La première liste des zones archéologiques neuchâteloises d'importance nationale a été élaborée à la demande de l'Office fédéral pour la protection de la population (PBC) sur la base d'une grille d'évaluation élaborée par l'Office fédéral de la culture et les archéologues cantonaux. En effet, les sites archéologiques étant généralement enfouis dans le sol, leur nombre et leurs limites sont souvent inconnus et, pour évaluer leur importance, il faut fréquemment se baser sur des travaux anciens ou des sondages ponctuels. Ce sont donc plutôt des zones qui ont été définies pour leur potentiel archéologique remarquable. La validation des propositions retenues a eu lieu à la fin de l'année.

13.12. Interventions sur le terrain

La seconde campagne de fouille sur le site mésolithique de Cornaux/Prés du Chêne a constitué l'intervention majeure de l'Office sur le terrain. La découverte des premières structures de combustion a confirmé l'importance de ce gisement et le bien-fondé des investissements qui y ont été consacrés.

La découverte d'une pirogue en aulne, datée de la fin du Bronze ancien (vers 1600 avant J.-C.), a fait l'objet de nombreux échos dans les médias. Une intervention archéologique est planifiée pour 2010 afin de retirer ce vestige de son emplacement critique.

13.13. Bevaix-Sud: étude archéodendrologique d'un site du Bronze final.

La baie de Bevaix contient un ensemble remarquable de villages du Bronze final. Le site le plus au large, Bevaix-Sud, immergé sous trois à quatre mètres d'eau et menacé par l'érosion, a été intégralement fouillé entre 2004 et 2007.

L'étude du matériel ligneux a connu un profond développement ces dernières années, dans le canton de Neuchâtel notamment, et les enseignements acquis lors des fouilles précédentes ont permis d'aborder celle de Bevaix avec un protocole d'observations très précis. La documentation consiste en descriptions détaillées, photographies, dessins au 1/20^e et montages-photos à l'échelle 1/1 avec toutes les caractéristiques de façonnage et d'altérations soulignées à la craie. Des milliers d'échantillons furent conservés sous la forme d'une part, de prélèvements transversaux destinés à l'étude dendrochronologique et d'autre part de prélèvements tangentiels, réalisés dans le but de conserver à long terme des traces particulières.

L'étude comprend trois volets. Le principal, de type dendrochronologique, concerne la restitution du plan des fondations et de l'évolution du village dans le temps. Le second traite de la gestion du bois d'œuvre, et le dernier de l'intégration de Bevaix-Sud dans le cadre de l'évolution de l'habitat au Bronze final sur le littoral neuchâtelois. L'approche archéodendrologique examine le bois sous deux angles différents. Regardé comme un artefact d'importance, le pieu apporte des informations sur l'exploitation du bois d'architecture et permet de mieux cerner le travail entrepris lors du débitage des billes et du façonnage des pointes. Analysés sous la loupe binoculaire, les cernes annuels permettent de replacer l'arbre dans son environnement naturel, d'y extraire des informations sur sa croissance radiale, d'y déceler les éventuels signaux dus à une intervention anthropique majeure dans le milieu forestier et de le replacer sur des référentiels locaux afin de le dater.

Pour l'étude dendrochronologique, un total de 250 000 cernes a été mesuré représentant plus de 2000 séquences individuelles, aujourd'hui pratiquement toutes corrélées et datées. Elles

permettent la restitution complète du plan au sol des structures d'habitat et d'apprécier leur évolution, année après année, depuis l'abattage du premier arbre pendant l'hiver -1011/-1010 jusqu'à l'abandon du village, 60 ans plus tard. La construction des maisons sur pieux porteurs relève uniquement d'un mode de débitage en quart et sixième effectué sur des chênes sessiles bicentenaires, voire tricentenaires pour les plus âgés. Ainsi la mémoire des arbres remonte jusqu'en 1300 av. J.-C., soit bien avant la fondation du village, datée de 1007 av. J.-C. De nombreux spécimens indiquent une nette reprise de croissance aux environs de 1050 av. J.-C. Un abattage massif réalisé à cette période entraîna des éclaircies bénéfiques sur le développement des arbres demeurés sur pied. Ce signal important peut être associé chronologiquement à la construction du village voisin, Bevaix/L'Abbaye 2. L'analyse des cernes montre que les deux communautés ont exploité le même domaine forestier et qu'elles formaient certainement un seul et même groupe.

Cette étude archéodendrologique permet ainsi d'appréhender quelques éléments de l'organisation sociale du village de Bevaix-Sud et de mettre en relief des liens étroits qu'il pouvait tisser avec les sites contemporains sur le littoral neuchâtelois.

13.14. Un site internet pour l'Office et la série *Archéologie neuchâteloise*

Le site internet de l'Office cantonal d'archéologie (...) a été entièrement repensé et réactualisé par les soins de la structure d'édition de l'Office. Il est ainsi passé de l'état de simple page « vitrine », presque exempte d'informations et dépourvue d'identité graphique, à celui d'une structure dotée de sa propre personnalité, tant sur le plan du contenu que sur celui du graphisme. Une attention particulière a été portée afin de tenir compte de la ligne graphique conçue pour le Laténium, site de type flash déjà partiellement en ligne et qui sera présenté l'année prochaine (...).

Le site de l'Office est articulé autour d'informations de type texte, accessibles par le biais des moteurs de recherche usuels (par opposition à une programmation de type flash, axée sur l'image, plus fréquente dans le domaine du commerce de luxe). Une telle programmation était impérative pour attirer le plus grand nombre possible de visiteurs par le biais des recherches par mots-clés – les accès directs étant notoirement minoritaires sur la très grande majorité des sites web (de l'ordre de 8 à 10% en moyenne). Tous les aspects liés à la vie de l'Office d'archéologie sont accessibles frontalement dès la page d'accueil: éléments pratiques et administratifs (textes de loi, offres d'emploi), travaux de terrain récents, recherches en cours, dendrochronologie, carte archéologique, archives, éditions.

L'onglet « éditions », qui enregistre près de 30% de tous les clics effectués sur le site, a fait l'objet d'un effort de valorisation particulier. Ses points forts sont les suivants:

- la présentation circonstanciée des ouvrages édités par « *Archéologie neuchâteloise* »;
- la possibilité de téléchargement gratuit des résumés des ouvrages sous la forme de fichiers PDF, en quatre langues;
- le téléchargement payant des fichiers PDF sécurisés de documents inédits;
- une plate-forme de e-commerce (gérée au travers de la Fondation La Tène).

Un moteur de recherche autonome a été développé afin de permettre à l'internaute de se faire une idée précise du contenu des livres. Il est ainsi possible d'accéder à la collection par site, par période ou par thème.

Un plan interactif du Laténium maintient symboliquement le lien organique entre l'Office et le musée, montrant, pour chaque publication, les salles d'exposition correspondantes sur le plan chronologique – et aussi les autres monographies traitant de la même phase chrono-culturelle.

La fréquentation du site Internet est excellente, qu'il s'agisse du nombre de visites et de visiteurs enregistrés, du taux de rebond ou encore du temps moyen passé sur nos pages. Compte tenu du nombre de clics effectués sur ses pages depuis les pays de l'Union européenne, l'Amérique du Nord et l'Amérique latine, ce site contribue manifestement aussi d'une manière appréciable au rayonnement du canton de Neuchâtel hors de nos frontières.

13.15. Laboratoire de conservation-restauration

Le départ du chef de laboratoire a entraîné la réorganisation de cette structure. Le nouveau responsable du laboratoire travaille désormais en étroite collaboration avec son adjointe selon une répartition des tâches par management « de projet », avec une spécialisation respective sur le traitement des métaux et des matériaux organiques.

Dans ce contexte, et parallèlement au traitement des matériaux issus des fouilles et des prospections, le laboratoire a entrepris un état des lieux général sur les collections et les dépôts, ainsi que sur les conditions d'exposition de l'exposition permanente, dans le cadre d'un projet de réaménagement global des systèmes d'éclairage.

Le laboratoire a par ailleurs été encore fortement engagé dans la préparation en amont et le montage des diverses expositions temporaires, ainsi que dans la conception et la réalisation de l'expo-flash sur le panier grec de Gela, qui a permis de mettre en valeur le travail de diplôme de Géraldine Voumard à la HEA-Arc de La Chaux-de-Fonds.

13.16. Synergies avec l'Université de Neuchâtel et collaborations avec les Hautes Écoles

Chaque année, l'association étroite de l'OMAN avec ses collègues de l'Université de Neuchâtel garantit des renforcements réciproques de valeur inestimable, qui touchent aux recherches conduites sur l'archéologie neuchâteloise et les collections du Laténium par l'Institut de préhistoire et des sciences de l'Antiquité, aux contributions des collaborateurs de l'Office à l'enseignement universitaire, ainsi qu'à l'apport des étudiants dans la dynamisation des échanges au Laténium.

Le directeur a été invité à assurer des enseignements à Dijon, dans le cadre des intenses échanges que le directeur de la Chaire d'archéologie préhistorique a mis sur pied avec les universités de Bourgogne et de Franche-Comté, ainsi qu'à Bibracte, pour l'École européenne de protohistoire (EEPB); il a également supervisé l'organisation, au Laténium, d'un atelier doctoral international d'histoire de l'archéologie, en partenariat avec l'EEPB et l'École doctorale romande en sciences de l'Antiquité.

Soucieux d'assurer sa mission formatrice, l'Office a accueilli de nombreux stagiaires, dans des domaines très divers: inventaire, muséologie et conservation-restauration. La fouille mésolithique de Cornaux/Près du Chêne a permis à onze étudiants de notre Université et de l'Université de Lausanne de se familiariser aux techniques de terrain.

13.17. Soutiens

En ces temps difficiles pour les finances de l'État, le Laténium doit compter sur les appuis financiers, institutionnels et moraux de nombreux partenaires. Une grande gratitude doit être exprimée à l'égard de la Fondation La Tène. De manière plus spécifique, sont également à remercier le Groupe E, la Banque cantonale neuchâteloise et l'Ambassade de France en Suisse pour leur soutien à la création de l'exposition « Du Nil à Alexandrie ». Le Laténium a aussi pu compter sur le soutien de nombreux partenaires dans le cadre de diverses manifestations, le CNRS (Paris), le comité d'organisation de NeuchâToi 2009, le Blumenmarkt Dietrich (Gampelen), Job Eco SA (Neuchâtel), l'Hôtel Palafitte (Neuchâtel), la librairie Payot Neuchâtel, la bijouterie Bonnet et la confiserie Woodey-Suchard (Neuchâtel), TVP Productions (Cortailod), ARC-Press et Croisitour Voyages (Neuchâtel), ainsi que la Commune de Neuchâtel, qui a mis à disposition du musée de grands panneaux d'affichage aux entrées du chef-lieu. Quant à la Commune d'Hauterive, ses représentants n'ont pas ménagé leurs efforts pour faciliter l'exploitation du par cet du musée.

Au chapitre des collaborations, il faut encore retenir le changement de statuts du Cercle neuchâtelois d'archéologie, désormais intitulé *Archéone – Association des amis du Laténium et de l'archéologie neuchâteloise*. Cette nouvelle appellation, qui favorise l'intégration des manifestations du cercle dans le programme culturel du musée, permettra de tirer un meilleur parti des réseaux d'Archéone, dont le Laténium pourra encore enrichir les activités.

14. OFFICE DES ARCHIVES DE L'ETAT

14.1. Personnel

Postes

- 1 archiviste cantonal, chef d'office, à 100%
- 1 archiviste scientifique, adjointe au chef d'office, à 90%
- 1 gestionnaire d'information à 80%
- 1 bibliothécaire-documentaliste à 100%
- 3 collaboratrices administratives à 80% (1 poste) et 60% (2 postes)

Comme chaque année, l'office des Archives de l'État (OAEN) a accueilli une apprentie de commerce de première année ainsi qu'un stagiaire de l'École de commerce de Neuchâtel. Il accueille également un apprenti assistant en information documentaire (AID) sur trois ans. L'OAEN a par ailleurs bénéficié de la présence de cinq stagiaires sur des périodes de service variant de 1 semaine à 6 mois. Trois civilistes ont effectué une période de service pour une durée cumulée de 7 semaines.

Un mandat de six mois a été confié à un étudiant en histoire de l'Université de Neuchâtel, pour classer et inventorier plusieurs fonds d'archives industrielles, dans nos locaux de Couvet.

Formation continue

Les collaborateurs ont bénéficié de multiples opportunités de perfectionnement.

14.2. Révision de la loi sur les archives de l'État

Le projet de révision complète de la loi sur les archives de l'État du 9 octobre 1989, initié en 2007, a été poursuivi. Il s'agit d'une refonte en profondeur du texte actuel, de manière à l'adapter aux nouvelles exigences de transparence des activités de l'État et d'y introduire des principes fondamentaux de la gestion des archives tels qu'ils se sont développés depuis une vingtaine d'années.

Un avant-projet de loi sur l'archivage, rédigé conjointement par l'OAEN et le service juridique de l'État, a été mis en consultation élargie auprès des partis politiques neuchâtelois et des principales entités concernées en février-mars 2009. A l'échéance du délai de consultation, 50 des entités consultées sur 125 ont pris position. Les résultats de la consultation ont permis de vérifier la nécessité d'une telle loi et de détailler plus précisément son application concrète et ses incidences financières. La présentation du projet de loi au Grand Conseil est prévue pour la législature courante.

14.3. Visites de dépôts, entrées d'archives et classements

L'OAEN a procédé en 2009 à vingt visites auprès des services de l'administration cantonale et des autorités cantonales. L'accent a été mis en particulier sur les services gérant des bases de données informatiques susceptibles d'être archivées dans le cadre de projets-pilote d'archivage numérique menés conjointement avec le SIEN. Quatorze versements d'archives administratives et dix-sept dépôts ou dons d'archives privées ont eu lieu durant l'année. Les archives de quatre communes ont été inspectées.

Au cours de l'année 2009, l'OAEN a enregistré l'entrée de 148,2 mètres linéaires d'archives (108,7 mètres linéaires en 2008, 130 mètres linéaires en 2007, 212,9 mètres linéaires en 2006).

Archives versées par les organes de l'État et les services de l'administration cantonale

Service	Libellé	Volume
Chancellerie d'État	7 manuels du Conseil d'État (2007-2009), 7 protocoles minutes du Conseil d'État (2007-2008), archives du Grand Conseil (2006-2008), archives de M. Reber, ancien chancelier.	7 mètres linéaires
Service des bâtiments	Plans de bâtiments divers	10 mètres linéaires
Office de la promotion économique	Dossiers d'entreprises, 1978-2006	16 mètres linéaires
Office des mineurs de Neuchâtel	Dossiers de tutelle des enfants nés entre 1947 et 1982 + Enquêtes et consultations sans suite 1970-1980 (échantillonnage B et S)	23 mètres linéaires
Office de l'aide sociale	Dossiers d'aide sociale, lettre B et S	2 mètres linéaires
Service du matériel et des imprimés	Manuels scolaires, photos, archives administratives	11 mètres linéaires
Service de l'enseignement obligatoire	Épreuves d'orientation	6,3 mètres linéaires
Office de surveillance du service de l'emploi	Enquêtes 2005	4,3 mètres linéaires
Service de l'énergie	Permis de construire 1995-2003	12,2 mètres linéaires
Juge d'instruction de la Chaux-de-Fonds	Cartothèque des dossiers 1976-1978 et dossier avec indications concernant les dossiers traités entre 1976 et 1978	0,1 mètre linéaire
Tribunal de district du Locle	Registres et dossiers divers du tribunal du Locle 1893-1989	15 mètres linéaires
Me Philippe Mauler	Archives de Me Othmar Gasser	1,8 mètre linéaire
Etude Jacot Oesch & Wehrli & Beuchat	22 minutes de Maître Pierre Faessler, 1974-1998	1,8 mètre linéaire
Faculté des lettres et sciences humaines	Archives du secrétariat de la FLSH	2,4 mètres linéaires
TOTAL		112,9 mètres linéaires

Archives entrées par voie extraordinaire (dépôt, don, achat)

Déposant	Libellé	Volume
Mme Dominique Levy Siron (don)	Acte du roi de Prusse, 1833	0,1 mètre linéaire
Mme Manon Vautravers (don)	Rôle de la classification des charges, 1834	0,1 mètre linéaire
M. Aloys Perregaux (don)	2 enveloppes cachetées (années 1940) et une lettre d'Ulrich Wille à Carl Russ	0,1 mètre linéaire
M. Yann Dubied (don)	4 actes particuliers concernant la famille Dubied	0,1 mètre linéaire
M. Jean Courvoisier (don)	Notice historique sur la famille « Edmond Tissot » par Jacques Rossel	0,1 mètre linéaire
Santé Suisse (don)	Archives de la Fédération Neuchâteloise des Assurances Maladies	20 mètres linéaires
M. Georges de Coulon (dépôt)	Documents concernant la famille de Coulon (complément)	1 mètre linéaire
Mme Isabelle de Montmollin (don)	41 agendas de Jacques Petitpierre, 4 cahiers d'Alphonse Petitpierre, documents divers concernant la famille Le Chevalier de Rochefort	0,3 mètre linéaire
M. Jean-Pierre Jelmini (don)	1 brevet d'officier au nom de Henri François Perregaux, 31 mai 1836	0,1 mètre linéaire
Archives de l'État de Fribourg (don)	2 actes particuliers, du 26 décembre 1856 et du 11 février 1790	0,1 mètre linéaire
M. Maurice de Tribolet (don)	5 portraits encadrés	0,2 mètre linéaire
M. Bernard Chobaz (don)	1 tableau généalogique de la famille Brossin, 1 cahier sur la famille Brossin	1 mètre linéaire

M. Pierre Debrot (don)	51 plans de l'architecte G. Bataillard	1 mètre linéaire
Mme Sandrine Lambercier (don)	1 tableau généalogique de la famille Lambercier-Roy, extraits acte état civil, Marc Lambercier	0,1 mètre linéaire
M. Sylvain Piaget (don)	Archives Paul-Auguste Piaget	5 mètres linéaires
Société académique neuchâteloise (dépôt)	Archives de la société académique neuchâteloise	5 mètres linéaires
Mme Janine-Camille Gay-des-Combes (don)	2 affiches représentant la venue en Suisse du Président de la République française en 1910	1 mètre linéaire
TOTAL		35,3 mètres linéaires

En outre, le fonds des « Archives pour demain », déposé au Département audiovisuel de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, s'est enrichi de deux nouveaux entretiens (Thérèse Roulet et André Paratte).

Seize fonds d'archives ont fait l'objet d'un traitement archivistique partiel ou complet.

14.4. Bibliothèque et fonds de documentation

La réorganisation de la bibliothèque de l'OAEN se poursuit dans la perspective d'une meilleure gestion des collections et d'une offre plus large que ce soit en libre accès en salle de lecture ou dans la perspective de l'introduction du prêt à domicile (prévu pour février 2010). La bibliothèque s'est enrichie de 74 nouveaux titres en 2009 (30 ouvrages acquis et 44 dons).

Le catalogage informatisé s'est poursuivi. On compte désormais 9.600 notices d'ouvrages dans le catalogue romand des bibliothèques (RERO), soit un accroissement annuel d'environ 900 notices. Il reste un peu plus de 10.000 ouvrages à cataloguer. Le nombre total de périodiques se monte à 228 titres.

Les numéros de la feuille officielle neuchâteloise pour les années 2003 et 2008 ont été reliés par les soins d'un relieur indépendant neuchâtelois.

Les trois fonds documentaires neuchâtelois (communes, familles / personnes et matières) ont été régulièrement enrichis de documents et coupures de presse (plus de 1600 documents collectés). Le fonds documentaire « familles / personnes », qui compte actuellement plus de 8000 noms répertoriés, a fait l'objet d'un reconditionnement complet.

14.5. Salle de lecture

Le service a enregistré 2002 visiteurs, soit 1307 lecteurs. 10.427 documents ont été communiqués. La provenance de nos lecteurs se répartit comme suit:

Provenance	Nombre de lecteurs	Pourcentage du total
Étranger ^{a)}	68	5,2%
Autres cantons suisses	267	20,43%
Canton de Neuchâtel	972	74,37%
District de Boudry	252	25,93% ^{b)}
District de La Chaux-de-Fonds	146	15,02%
District du Locle	56	5,76%
District de Neuchâtel	400	41,15%
District du Val-de-Ruz	57	5,86%
District du Val-de-Travers	61	6,28%
Total	1.307	100%

^{a)} Allemagne, Brésil, Espagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Hollande, Russie.

^{b)} La part des lecteurs par district est calculée sur le total des lecteurs du canton de Neuchâtel uniquement (972).

14.6. Informatisation et nouvelles technologies

Le projet d'acquisition d'un outil de gestion informatique (*FloraNE*), débuté en 2005, a été bouclé le 1^{er} septembre 2009, date de la mise en production de l'application au sein de l'OAEN. Le reste de l'année 2009 a été consacré à la formation des collaborateurs sur *FloraNE* et au nettoyage des données reprises. Ces travaux préliminaires prendront fin en juin 2010 avec l'octroi d'un accès à la base de données en salle de lecture pour les clients de l'OAEN (lecteurs et administration cantonale).

L'OAEN et le SIEN ont créé au début 2009 un groupe de travail "archivage électronique". Composé de responsables des deux services, ce groupe est chargé de mener des projets-pilote afin d'élaborer une stratégie globale d'archivage à long terme de documents électroniques.

Par ailleurs le canton de Neuchâtel a adhéré en 2009 au Centre de coordination pour l'archivage à long terme de documents électroniques (CECO). En tant que membre de ce centre de compétence intercantonal, le canton de Neuchâtel bénéficie désormais à moindre coût de conseils pour la description de processus et de normes, d'un contrôle pour la mise en œuvre d'études stratégiques, d'un accompagnement de ses projets-pilote et d'une source d'alimentation pour ses programmes de formation continue. Une participation active aux projets du CECO favorisera également la mutualisation des ressources et des connaissances entre cantons dans le domaine de l'archivage électronique.

14.7. Conservation préventive, restauration et microfilmage

Le reconditionnement des archives de l'époque prussienne (cartons bleus) ainsi que celles du tribunal cantonal, débuté en 2008, s'est poursuivi en 2009. Le nouveau matériel de conditionnement est désormais conforme aux bonnes pratiques de la conservation. Le reconditionnement de ces deux fonds s'achèvera en 2010.

Le programme pluriannuel de restauration de documents s'est poursuivi, avec un budget annuel de 20.000 francs. Douze documents médiévaux en parchemin et dix-sept documents en papier, atteints de moisissures, ont été traités et restaurés par des experts. Vingt-six plans de la collection de l'architecte Léo Châtelain ont été restaurés.

Les opérations de microfilmage systématique en trois exemplaires (dont un pour la Confédération) se sont poursuivies et ont porté sur un total de 21.364 prises de vue et sur un crédit de 20.000 francs. Les séries microfilmées en 2009 proviennent toutes du fonds des « cartons bleus » (chancellerie d'ancien régime). Il s'agit des séries « *abri et vente* », « *abzug* », « *première académie* », « *actes du droit historique* », « *affaires judiciaires* », « *agriculture* », « *aides* », « *alignement des rues* et « *assistance* »).

14.8. Archives industrielles

Le classement et l'inventaire des fonds d'archives industrielles déposés à Couvet ont été poursuivis grâce à l'engagement d'une personne sur mandat pendant six mois, de février à juillet 2009. Les archives de la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse, déposées en 2006, ont en particulier fait l'objet d'un inventaire détaillé.

Les locaux très vastes de Couvet ont été affectés à d'autres besoins que les archives industrielles, puisque des archives scolaires y ont été déposées (HE-Arc, UNINE, épreuves d'orientation, etc.). Par ailleurs, une partie des locaux de Couvet pourrait être, à l'avenir, mis à la disposition de partenaires locaux.

Actuellement la mise en valeur des archives industrielles est assurée par les étudiants d'histoire de l'Université de Neuchâtel (plusieurs mémoires de licence et thèses de doctorat sur l'histoire de Dubied et sur d'autres entreprises ont été récemment présentés ou sont en cours).

14.9. Commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels

La commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels s'est réunie à deux reprises en 2009, à l'Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP) et au Château de Neuchâtel. La commission a été reconduite pour la législature 2009-2013 et accueille deux nouveaux membres, M. Thierry Châtelain, directeur de la BPUN, et M. Baptiste de Coulon, archiviste intercommunal.

La commission a poursuivi ses travaux sur des thèmes abordés les années précédentes (guide pour les archives communales, répertoire cantonal des fonds d'archives, loi sur l'archivage). Pour la nouvelle législature, elle projette également des travaux dans le domaine de l'archivage électronique ainsi que dans la conservation préventive, avec en particulier la mise sur pied d'un plan catastrophe pour les archives au niveau cantonal.

14.10. Mise en valeur, recherche et collaborations

L'OAEN a assuré l'accueil et la visite de sept groupes: étudiants en histoire médiévale de l'Université de Zurich, étudiants du lycée Denis-de-Rougemont, Chambre des notaires du Doubs, Société suisse d'histoire mennonite, Association romande de Berne, délégation d'archivistes chinois, délégation européenne « Cités interculturelles ».

L'OAEN participe à deux projets d'exposition en collaboration avec le département historique du Musée d'art et d'histoire de la Ville de Neuchâtel: une exposition consacrée au mythe de Guillaume Tell et à sa réception locale, qui se tiendra dans le cadre des commémorations du millénaire de Neuchâtel (2011); une autre sur le thème de l'architecture néo-classique à Neuchâtel, prévue en 2012.

L'archiviste cantonal est membre du comité de la Conférence des directeurs des Archives cantonales, des Archives fédérales et de la principauté du Liechtenstein. Il est également membre du Conseil de la Fondation des sources du droit suisse, du Conseil de la Fondation de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel et du comité de rédaction de la Revue historique neuchâteloise. Il assume en outre la tâche de correspondant scientifique du *Dictionnaire historique de la Suisse* pour le canton de Neuchâtel et collabore au groupe de travail du groupe des archivistes des universités et hautes écoles de Suisse. L'archiviste adjointe est membre du comité de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel. La gestionnaire d'information est membre du groupe « Normes et Standards » de l'Association des archivistes suisses.

Publications:

- Lionel Bartolini, « Quand Maître Guillaume prêchait au Landeron », in *Cinq siècles d'histoire religieuse neuchâteloise: approches d'une tradition protestante: actes du colloque de Neuchâtel (22-24 avril 2004)*, Neuchâtel, 2009, p. 141-147.
- Christine Rodeschini, « Lorsque le bonhomme Sugus et les enfants de Suchard-Express régnaient sur le petit écran », in *Le monde selon Suchard*, Hauterive, 2009, pp. 117-123.

15. COLLABORATION INTERCANTONALE

15.1. Conférence des chef-fe-s de département

Conférence intercantonale de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin (CIIP)

Rappel du mandat

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) exerce ses activités au profit des cantons latins conformément aux statuts du 9 mai 1996.

La Conférence des secrétaires généraux (CSG) réunit les secrétaires généraux des départements de l'instruction publique des cantons membres ou les chefs de service qui assument une fonction analogue et désignés par le chef de département. Elle prévise, cas échéant d'entente avec les conférences de chefs de service concernées, l'ensemble des objets soumis à la Conférence.

Thèmes traités en 2009

La Conférence a traité notamment des sujets suivants:

Aspects politiques: les parlements cantonaux ont achevé de ratifier les deux accords intercantonaux, *HarmoS* (Harmonisation de la scolarité obligatoire) au niveau national et CSR (Convention scolaire romande). Ils sont donc entrés en vigueur le 1^{er} août 2009. Les cantons ont jusqu'en 2015 pour mettre leur législation à jour. Le grand projet politique de création de *l'Espace romand de la formation*, annoncé dans la Déclaration politique du 15 avril 2005, ancré dans une Convention intercantonale, a donc abouti.

La mise en œuvre des deux accords va occuper ces prochaines années les cantons et la CIIP en particulier.

Réalisations

Réorganisation de la CIIP

Le **plan de réorganisation de la CIIP** proposé dans le rapport du Secrétaire général d'octobre 2006 est progressivement mis en œuvre. Les travaux 2009 ont principalement porté sur le nouveau statut de la CIIP, conféré par la Convention scolaire romande. Les statuts de 1996 devront être adaptés d'ici 2011.

Au niveau des ressources, une étude relative à la structure de financement de la CIIP a été commandée. En effet, les nouvelles missions assignées à la CIIP par la CSR induisent une autre approche budgétaire. Une planification financière sur quatre ans est envisagée.

Plan d'études romand (PER): la CIIP a mis la première version du PER en consultation et analysé les résultats au printemps 2009. En mai 2009, elle a décidé de procéder aux aménagements nécessaires, compte tenu des informations tirées de la consultation. Un vaste projet d'aménagement a été lancé ; il aboutira à la version définitive. La formation des enseignants se déroulera au cours de l'année 2009-2011. L'introduction du PER est prévue en 2011.

Moyens d'enseignement et ressources: la Commission d'évaluation de la CIIP a proposé une planification de la mise à disposition des nouveaux moyens d'enseignement romands, tenant compte du PER. Cette planification fera encore l'objet d'ajustements en fonction des ressources à disposition. La CIIP a en particulier décidé d'accélérer l'adaptation des moyens d'enseignement des mathématiques pour les degrés 7-8-9 (futurs degrés *HarmoS* 9-10-11) en visant une nouvelle édition adaptée au PER pour la rentrée 2011.

Politique des langues

Enseignement du français: l'introduction de nouveaux moyens d'enseignement, compte tenu des décisions de la CIIP prises en 2007, a concrètement commencé en 2009 (*Atelier du langage* et *Livre unique* destinés au niveau secondaire). Les travaux se poursuivent afin de recouvrir progressivement tous les niveaux de l'enseignement.

Enseignement de l'anglais: l'année 2009 a permis d'affiner les conditions cadre pour un appel d'offres qui a été lancé le 18 décembre 2009. L'introduction de l'enseignement de l'anglais à l'école primaire est prévu dès l'année scolaire 2013-2014.

Formation de danseur-danseuse interprète: la CIIP a décidé une étude de faisabilité en vue de la mise sur pied en Suisse romande d'une filière de danseur-danseuse interprète en danse contemporaine. Les cantons de Genève et de Vaud, à la demande de la CIIP, travaillent sur une offre commune.

Enseignement spécialisé: la CIIP a décidé de reproduire pour trois ans le dispositif mis en place concernant les sourds et malentendants.

Programme d'activités: la CIIP a adopté les rapports 2008 de la CIIP et de l'IRDP ; elle a pris acte du rapport d'activités de RERO.

Finances: la Conférence a adopté les comptes 2008 et le budget 2010 de la CIIP, de l'IRDP, du Fonds des moyens d'enseignement et des ressources didactiques, ainsi que ceux de RERO.

Elle a prévu une augmentation de 2% des contributions cantonales, bloquées depuis quatre ans. Certains projets sont financés par des contributions affectées.

Coopération internationale: comme membre de la Fondation des régions européennes pour la recherche en éducation et formation (FREREF), la CIIP a signé la Déclaration de Barcelone sur la contribution des régions et autorités territoriales dans l'organisation et promotion de la mobilité formative des personnes en mobilité professionnelle et initiale. Cet acte symbolique est lié aux travaux menés notamment dans le cadre de projet Leonardo visant à favoriser la mobilité des apprentis.

Données factuelles

La CIIP s'est réunie à cinq reprises au cours de l'année 2009: les 13 février, 2 avril, 28 mai, 17 septembre et 19 novembre. Elle a reçu une délégation du SER lors de sa séance du 13 février 2009.

Mme Elisabeth Baume-Schneider a été élue à la présidence de la CIIP pour quatre ans, succédant ainsi à Mme Anne-Catherine Lyon.

M. Philippe Gnaegi, Neuchâtel, a succédé à Mme Sylvie Perrinjaquet.

La CSG s'est réunie à sept reprises: 21 janvier, 18 février, 12 mars, 6 mai, 1^{er} juillet, 19 août, 28 octobre.

La séance plénière des conférences de chefs de service a eu lieu le 12 novembre 2009. Le 13 novembre 2009, les CSG et CLEO ont tenu une séance commune.

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

L'Assemblée plénière de la CDIP, sous la présidence de la Conseillère d'Etat Isabelle Chassot, cheffe du Département de l'instruction publique et des affaires culturelles du canton de Fribourg, s'est réunie les 19 mars, 18 juin et 29/30 octobre 2009. Elle a notamment pris les décisions suivantes, en sus des décisions organiques (adoptions de programmes de travail, budget, comptes et rapport d'activités).

A chacune de ses séances, elle a pris connaissance de l'état du processus de ratification du concordat HarmoS. Elle s'est en particulier, au vu des rejets dans plusieurs cantons, posé la question, pour y répondre négativement de savoir s'il convenait d'alléger le concordat avant même son entrée en vigueur en vue de le rendre plus acceptable. Un nombre suffisant de cantons (dix) l'ayant ratifié, le concordat est entré en vigueur au 1^{er} août 2009. A ce jour, onze cantons ont approuvé le concordat, sept cantons l'ont rejeté, un canton a suspendu toute décision (OW) et une votation populaire doit encore avoir lieu (FR). Lors de son assemblée d'octobre 2009, la CDIP a par ailleurs décidé de la procédure à suivre en vue de l'adoption des standards HarmoS (compétences en fin de 4^e, 8^e et 11^e année dans quatre domaines), standards dont l'adoption est envisagée pour la fin de l'année 2010 ou le premier semestre 2011.

La CDIP s'est par ailleurs occupée du processus de ratification de l'Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée, du 25 octobre 2007. A fin 2009, six cantons ont définitivement adhéré à cet accord, dans deux cantons, l'adhésion peut encore être susceptible d'un referendum, dans un canton, une votation populaire (referendum) doit avoir lieu et un canton, enfin, a refusé d'adhérer. Il faut que dix cantons adhèrent au concordat pour qu'il entre en vigueur, au plus tôt au 1^{er} janvier 2011. L'adhésion du canton de Neuchâtel est prévue pour le premier semestre 2010. Les travaux de consultation pour le principal outil lié à ce concordat (procédure standardisée d'évaluation des besoins individuels) devraient être lancés dans le premier semestre 2010.

La CDIP a par ailleurs:

- Approuvé l'Accord intercantonal sur l'harmonisation des bourses d'études, le 18 juin 2009.
- Pris position, avec succès, en vue de réduire de neuf à six les orientations prévues dans le cadre de la révision de l'ordonnance fédérale sur la maturité professionnelle (OMP).
- Réaffirmé, à l'occasion de la révision de la loi fédérale encourageant la gymnastique et les sports, sa volonté de voir attribuée aux cantons la compétence de déterminer les éléments quantitatifs et qualitatifs en matière d'enseignement du sport à l'école, tout en donnant son accord au fait que l'ordonnance fédérale existante (3 heures hebdomadaires) soit appliquée de manière transitoire jusqu'à ce que des standards pour l'enseignement du sport soient disponibles.
- Pris connaissance du rapport du groupe de travail Masterplan sur le financement intercantonal de la formation professionnelle supérieure et demandé à ce qu'un projet d'accord intercantonal en la matière soit élaboré.
- Pris connaissance des travaux relatifs à la mise en place de centres de didactiques des disciplines (projet associant les HEP et les Universités).
- Pris connaissance de l'état des travaux qui déboucheront, en janvier 2010, sur la publication d'un premier rapport de monitoring national de l'éducation.

15.2. Conférence des chef-fe-s de service

La conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO), présidée par M. Daniel Christen, directeur général de l'enseignement obligatoire (DGEO) du canton de Vaud, s'est réunie à 5 reprises, les 21 janvier, 4 mars, 29 avril, 24 juin et 16 septembre 2009.

La CLEO traite des questions relevant de l'ensemble de la préscolarité, de la scolarité obligatoire et de l'enseignement secondaire général du second degré. Plus spécifiquement, ses tâches consistent à:

- exécuter les décisions de la conférence et assurer leur application dans les cantons;
- étudier et proposer à la conférence des mesures de coordination ou de réalisations communes;
- formuler des avis sur tout objet qui lui est soumis par la conférence;
- tenir lieu de plate-forme d'informations réciproques entre les services de l'enseignement des cantons.

Elle a notamment traité les objets suivants:

- Lignes directrices latines pour la formation des enseignants chargés de l'information scolaire et professionnelle (en collaboration avec la conférence des chefs des services d'orientation scolaire et professionnelle - CCO);
- Langues étrangères - Lingalevel: projet d'adaptation de cet outil d'évaluation pour la Suisse romande;
- Rapport final des experts du groupe de référence du français (GREF);
- Français: rapport de vérification des ouvrages "L'Atelier du langage" et le "Livre unique";
- Mise en place de la commission de validation des aménagements apportés à la collection "Mon Manuel de français 3P-6P" et demande d'édition des fichiers photocopiables;
- Français: aménagements de la méthode de lecture "Que d'histoires!";
- Plan d'études romand (PER): concept d'information et de formation du corps enseignant;
- Projet de rapport final de consultation du Plan d'études romand (PER);
- Concept romand de scolarisation des élèves sourds et malentendants (projet OPERA): discussion du deuxième rapport intermédiaire;

- Formation en Direction d'Institutions de Formation (FORDIF);
- Portfolino et Portfolio européen des langues (PEL) I: projet de décision en vue de l'introduction de ces deux instruments aux cycles 1 et 2 en Suisse romande;
- Mandat d'expertise pour les moyens de mathématiques 5-6;
- Evaluation des moyens d'enseignement de mathématiques (7-8-9) – Rapport intermédiaire de l'IRDP;
- CDIP: consultation sur le "Profil pour les formations complémentaires Direction d'établissement scolaire";
- CDIP: catégorisation des diplômes d'enseignement pour les degrés préscolaire et primaire (information sur la suite des travaux, coordination de la consultation à venir et préavis);
- Rapport final du groupe de travail intercantonal "Profil de l'enseignant-e d'anglais dès la 7^{ème} année" et suites à donner;
 - Introduction de l'anglais en 7^{ème} année (cf. HarmoS) - calendrier;
 - Education physique et sportive: fiches didactiques;
 - Journée RomandTic: Quelles suites?;
 - Concours "Main dans la Main";
 - Projet de recherche "Théâtre et école" de la HETSR.

15.3. Conférence suisse et conférence romande des délégués cantonaux aux affaires culturelles

Les membres de la conférence suisse des délégués aux affaires culturelles se sont réunis à 2 reprises en 2009. Ils se sont prononcés sur une série de dossiers relatifs à différents projets culturels suisses et ont dialogué avec les représentants de l'Office fédéral de la culture et de Pro Helvetia.

La cheffe du service des affaires culturelles représente ses collègues de Suisse romande au sein du comité central.

Dans le cadre de la conférence romande, présidée par la directrice des affaires culturelles du Canton de Genève, de nombreux sujets ont été abordés au cours des 5 réunions. Création d'un pôle romand fort dans le domaine des arts de la scène

- Création d'une Fondation romande de soutien à l'audiovisuel
- Réflexion sur la formation préprofessionnelle des comédiens romands
- Création d'un CFC de danseur-interprète professionnel
- Convention UNESCO sur le Patrimoine culturel immatériel / Inventorisation
- Entretien et gestion des ateliers d'artistes à Barcelone et New York

En outre, lors de ces séances, de nombreux dossiers relevant d'un ou plusieurs cantons ont été abordés afin de permettre des échanges d'informations ou des prises de position communes.

15.4. Conférence universitaire suisse

La Conférence universitaire suisse (CUS) s'est réunie à quatre reprises en 2009 (29 janvier, 16 avril, 1er octobre et 3 décembre). La session spéciale 2009 a eu lieu à Gruyères dans le canton de Fribourg, les 25 et 26 juin.

Thèmes abordés durant l'année 2009

- Remaniement et développement de portefeuilles

- Etat actuel de la LAHE
- Contributions universitaires de la Confédération et des cantons
- Comptabilité analytique et subventions
- Demandes d'accréditation
- Examen du maintien du cours d'introduction aux Etudes Universitaires en Suisse (CIUS)
- Synchronisation des périodes de subventionnement et de paiement dans le cadre la LAU
- Capacités de formation en médecine humaine
- Formation en Suisse des imams et des enseignants en instruction religieuse islamique
- La session spéciale a abordé les thèmes suivants:
 - Partie I: délibération des Chambres fédérales concernant la LAHE
 - Partie II: accréditation et reconnaissance: bilan et questions ouvertes

Le site de la CUS _ fournit les détails utiles.

15.5. Communauté de travail romande et tessinoise (CTRTR)

Sous la présidence du Valais, les membres se sont réunis le 13 mai 2009 au centre sportif d'Ovronnaz. Les thèmes suivants ont été traités:

- QEPS (situation dans les cantons)
- Loi sur le sport
- Sport des adultes
- Relations avec les communes
- Introduction de J+S Kids dans les cantons
- Stratégie d'accueil des grands événements sportifs
- Thèmes de la Conférence d'été des 16 et 17 juin (OFSPPO)

15.6. Conférence des répondants cantonaux du sport

La Conférence des répondants cantonaux du sport (CRCS) est une conférence spécialisée de la CDIP. Tous les cantons y sont représentés, en règle générale par le chef du service cantonal du sport. La CRCS traite des questions liées à l'enseignement du sport et de l'éducation physique en assurant les échanges et la coordination entre les cantons en matière d'application. Elle conseille la CDIP sur ces questions.

Les membres ont été invités à une journée de travail le 17 septembre afin de traiter les thèmes spécifiques suivants:

- QEPS
- Labels de qualité relatifs aux établissements de formation dotés d'offres spécifiques et structurées pour les sportifs d'élite

La Conférence plénière a eu lieu le 4 novembre à Macolin. Les thèmes suivants ont été abordés:

- Engagements relatifs aux mandats de la CDIP (QEPS et natation)
- Election des membres
- Sport des adultes
- Actualité de la politique du sport et de la promotion du sport

16. TABLEAUX STATISTIQUES

16.1. Personnel enseignant tenant les classes enfantines du canton au 31 octobre 2009

Villes principales et districts	Personnel nommé	Personnel engagé	Totaux	
			Nombre d'enseignants à temps complet	Nombre d'enseignants à temps partiel
<u>Villes</u>				
Neuchâtel	34	2	17	19
Le Locle	14	5	3	16
La Chaux-de-Fonds c)	44	21	13	52
<u>Districts b)</u>				
Neuchâtel (campagne)	12	11	6	17
Boudry d)	41	24	18	47
Val-de-Travers	11	7	6	12
Val-de-Ruz	21	13	7	27
Le Locle (campagne)	4	4	1	7
La Chaux-de-Fonds (campagne)	2	2	0	4
Totaux	183	89	71	201
			272	

a) cette statistique ne comprend pas les enseignants préscolaires qui assurent un appui ou une décharge

b) sans les classes des trois villes de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds

c) dont un maître d'école enfantine

d) dont un maître d'école enfantine à Corcelles-Cormondrèche et à Cortaillod

16.2. Personnel enseignant titulaire des classes primaires du canton au 31 octobre 2009

Personnel enseignant titulaire des classes primaires du canton au 31 octobre 2009

(1)

Villes principales et districts	Personnel nommé			Personnel engagé (3)			Totaux		
	Instituteurs	Total	Institutrices	Instituteurs	Total	Institutrices	Nombre d'instituteurs-trices à temps complet	Total	Nombre d'instituteurs-trices à temps partiel
Villes									
Neuchâtel	8	95	87	0	4	4	26	99	73
Le Locle	4	38	34	1	19	18	13	57	44
La Chaux-de-Fonds	21	145	124	8	48	40	39	193	154
Val-de-Travers	9	38	29	3	16	13	33	54	21
Districts (2)									
Neuchâtel (campagne)	10	73	63	2	24	22	39	97	58
Boudry	19	126	107	3	50	47	55	176	121
Val-de-Travers	1	4	3	0	2	2	3	6	3
Val-de-Ruz	9	63	54	1	33	32	30	96	66
Le Locle (campagne)	3	20	17	0	10	10	5	30	25
La Chaux-de-Fonds (campagne)	1	6	5	0	0	0	0	6	6
	85		523	18		188	243		571
Totaux		608			206			814	
								(4)	

1. Cette statistique ne comprend pas les maîtres spéciaux, ceux du soutien pédagogique, de l'éducation par le mouvement, de l'appui langagier, ni les enseignants assurant un appui ou une décharge.
2. Sans les classes des villes de Neuchâtel, du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Val-de-Travers.
3. Personnel possédant les conditions requises dans notre canton pour une nomination.
4. Au total : 103 instituteurs et 711 institutrices.

16.3. Ecoles enfantines – Année scolaire 2009-2010

Localités	Nombre de classes reconnues	Effectif des élèves					Personnel enseignant			
		4 ans		5 ans		total	Titulaires d'un poste complet	Titulaires d'un poste à temps partiel	Titulaires à plein temps ou à temps partiel	Appuis et décharges (temps partiel)
		garçons	filles	garçons	filles					
Neuchâtel	26.5	123	109	157	140	529	17	19	36	
Hauterive	2	12	13	12	5	42		4	4	
Saint-Blaise-Enges	3	19	12	12	14	57	3		3	
Cornaux	1.5	12	5	4	11	32	1	3	4	1
Cressier	2.5	13	4	10	15	42	1	4	5	
Le Landeron	4	20	11	27	22	80	1	4	5	1
Lignièrès	1.5	10	6	10	13	39		2	2	
La Tène	5	25	24	29	29	107				
Total district Neuchâtel	46	234	184	261	249	928	23	36	59	2

Boudry	5	26	29	29	24	108	2	7	9	
Cortailod	5	18	25	21	22	86	3	4	7	
Colombier	6	27	24	29	28	108	4	4	8	
Auvernier	1	6	6	4	7	23		2	2	
Peseux	4	25	23	24	18	90	2	8	10	2
Corcelles-Cormondrèche	4.5	18	22	22	29	91	2	6	8	1
Bôle	2	11	6	7	7	31		3	3	
Rochefort	1	5	5	6	5	21		2	2	
Bevaix	4.5	29	23	20	24	96	2	5	7	
Gorgier	2	16	8	11	11	46	1	2	3	
Saint-Aubin-Sauges-Vaumarcus	2.5	9	10	14	14	47	2	2	4	
Fresens-Montalchez	1	4	3	5		12		2	2	
Total district Boudry	38.5	194	184	192	189	759	18	47	65	3

La Côte-aux-Fées	1		2	2		4		1	1	
Les Verrières-Les Bayards	1	1	4		6	11	1		1	
Val-de-Travers	11	46	46	47	50	189	5	11	16	1
Total district Val-de-Travers	13	47	52	49	56	204	6	12	18	1

Pour report	97.5	475	420	502	494	1891	47	95	142	6
--------------------	-------------	------------	------------	------------	------------	-------------	-----------	-----------	------------	----------

Localités	Nombre de classes reconnues	Effectif des élèves					Personnel enseignant			
		4 ans		5 ans		total	Titulaires d'un poste complet	Titulaires d'un poste à temps partiel	Titulaires à plein temps ou à temps partiel	Appuis et décharges (temps partiel)
		garçons	filles	garçons	filles					

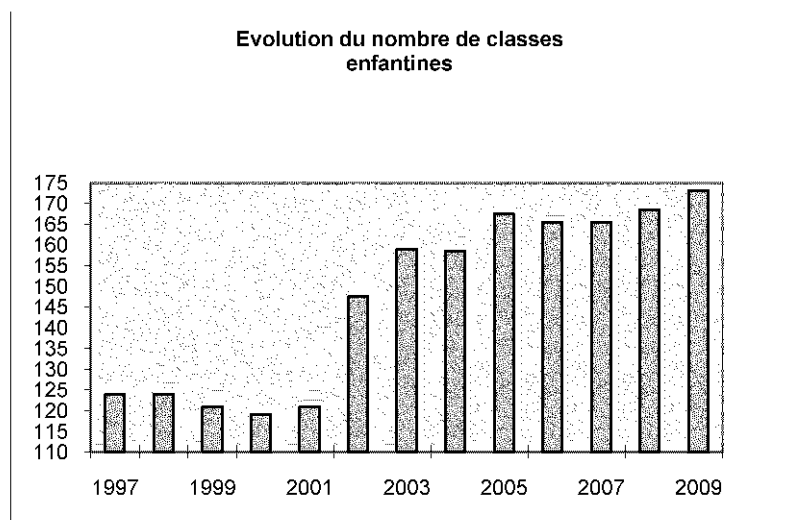
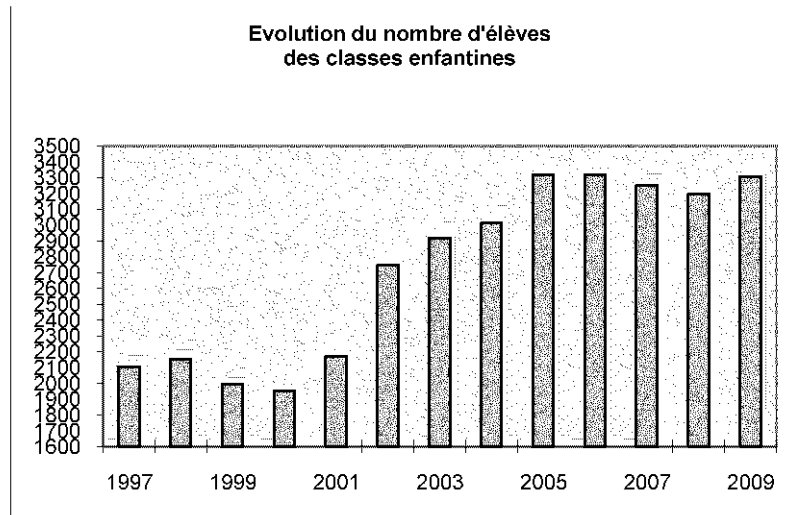
Report	97.5	475	420	502	494	1891	47	95	142	6
---------------	-------------	------------	------------	------------	------------	-------------	-----------	-----------	------------	----------

Cernier	3	11	10	17	18	56	2	2	4	
Chézard-Saint-Martin	2	14	4	11	11	40		3	3	
Dombresson-Villiers-Le Pâquier	3	6	15	13	22	56	2	3	5	1
Savagnier	2	3	10	15	13	41		3	3	
Fenin-Vilars-Saules-Engollon	1	4	5	5	12	26		2	2	
Fontaines	2	5	6	12	12	35	2		2	
Fontainemelon	2	5	11	9	5	30		3	3	
Les Hauts-Geneveys	1	2	2	2	4	10		3	3	
Boudevilliers-Valangin	1	5	3	6	6	20		4	4	
Coffrane-Les Geneveys-sur-Coffrane-Montmolin	3	11	11	18	19	59	1	4	5	
Total district Val-de-Ruz	20	66	77	108	122	373	7	27	34	1

Le Locle	9.5	38	44	60	48	190	3	16	19	
Les Brenets	1.5	4	3	5	8	20		3	3	
Le Cerneux-Péquignot	0.5	2	2	2	2	8		1	1	
La Brévine	1	4	3	1	1	9		1	1	
La Chaux-du-Milieu	1	4	3	4	2	13		1	1	
Les Ponts-de-Martel-Brot-Plamboz	2	11	8	14	10	43	1	1	2	
Total district Le Locle	15.5	63	63	86	71	283	4	23	27	

La Chaux-de-Fonds	38	193	161	188	181	723	13	52	65	2
Les Planchettes	0.5	4	1	1	3	9		1	1	
La Sagne	1.5	11	6	4	9	30		3	3	
Total district La Chaux-de-Fonds	40	208	168	193	193	762	13	56	69	2

Total canton	173	812	728	889	880	3309	71	201	272	9
---------------------	------------	------------	------------	------------	------------	-------------	-----------	------------	------------	----------



16.4. Ecoles primaires année scolaire 2009-2010

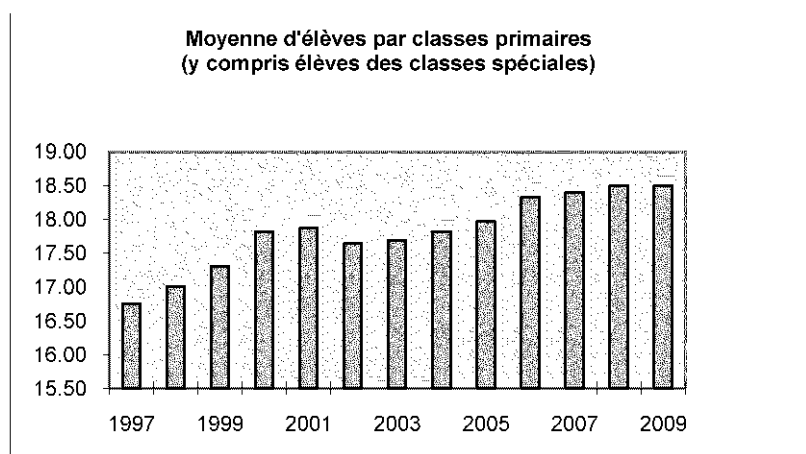
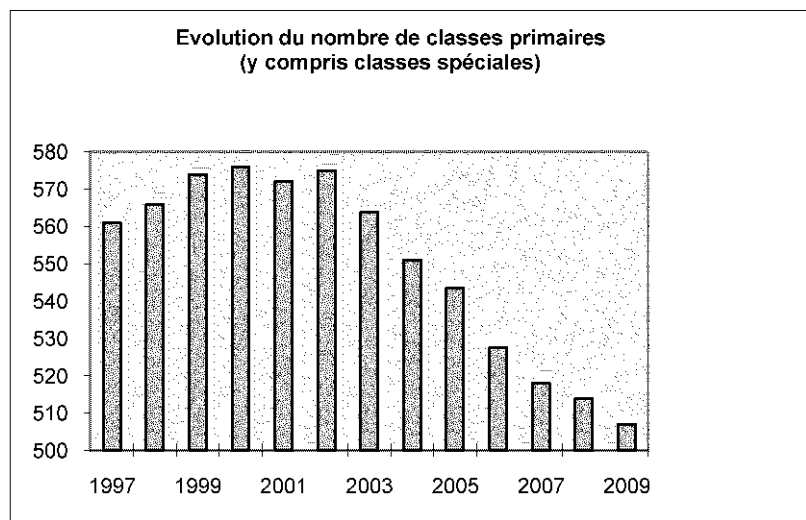
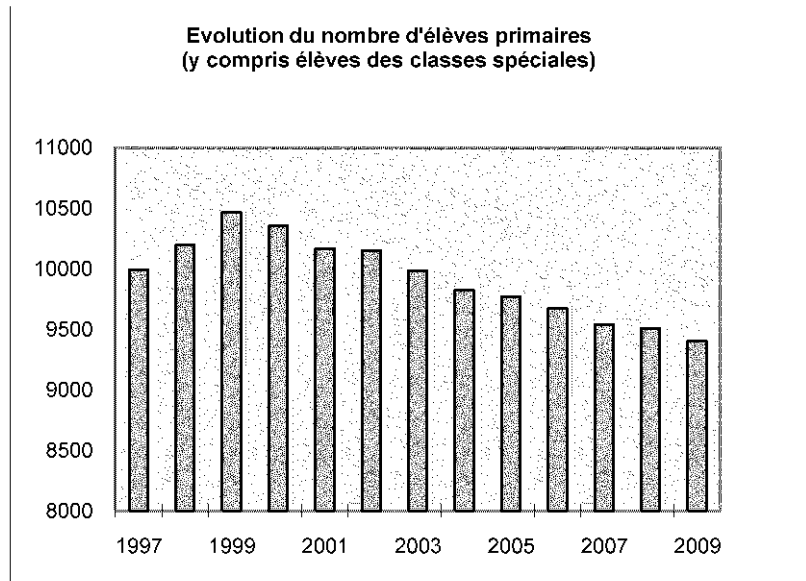
Localités	Nombre de classes y compris classes spéciales	Effectif des élèves			Personnel enseignant			
		garçons	filles	Total	Postes à plein temps (titulaires de classes)	Postes à temps partiel (titulaires de classes)	Maitres spéciaux / 1 EP, AMT, Soutien pédagogique, éd. Mouvement et appui langagier	Appui et décharges / 2
Neuchâtel	78.5	731	719	1450	26	73	26	4
Hauterive	5	56	51	107	5	4	5	1
Saint-Blaise	9	91	88	179	8	3	8	2
Cornaux	5	38	45	83	3	5	5	
Cressier	7	64	62	126	5	6	3	1
Enges	1	9	4	13		2	1	
Le Landeron	12	128	122	250	7	15	5	
Lignières	4	34	35	69	1	6	6	
La Tène	16	157	154	311	10	17	9	2
Total district Neuchâtel	137.5	1308	1280	2588	65	131	68	8
Boudry	14	149	123	272	8	14	8	3
Cortailod	13	137	115	252	8	10	5	2
Colombier	16	185	145	330	10	17	8	2
Auvernier	4	35	31	66	3	2	6	1
Peseux	16	168	158	326	8	14	8	1
Corcelles-Cormondrèche	13	128	120	248	2	23	5	
Bôle	5	49	43	92	2	6	4	
Rochefort	3	31	30	61	2	3	2	
Bevaix	12	144	102	246	7	12	5	
Gorgier	5	56	47	103	4	3	4	2
Saint-Aubin-Sauges	7	75	70	145		15	7	2
Fresens	1	5	10	15	1		2	2
Vaumarcus	1	6	9	15		2	2	2
Total district Boudry	110	1168	1003	2171	55	121	66	17
La Côte-aux-Fées	1	10	10	20		2	4	
Les Verrières	3	19	17	36	3	1	3	
Val-de-Travers	32	285	272	557	21	33	16	8
Total district Val-de-Travers	36	314	299	613	24	36	23	8
Pour report	283.5	2790	2582	5372	144	288	157	33

Localités	Nombre de classes y compris classes spéciales	Effectif des élèves			Personnel enseignant			
		garçons	filles	Total	Postes à plein temps (titulaires de classes)	Postes à temps partiel (titulaires de classes)	Maîtres spéciaux / 1 EP, AMT, Soutien pédagogique, éd. Mouvement et appui langagier	Appui et décharges / 2
Report	283.5	2790	2582	5372	144	288	157	33
Cernier	7	72	64	136	5	6	5	
Chézard-Saint-Martin	7	75	60	135	4	9	2	
Dombresson	8	86	75	161	3	11	3	3
Le Pâquier	1	12	5	17		2	1	2
Savagnier	5	55	57	112	1	7	5	3
Fenin-Vilars-Saules	3	29	20	49	2	4	3	
Fontaines	5	44	46	90	2	7	4	1
Fontainemelon	6	55	42	97	3	6	2	2
Les Hauts-Geneveys	2	9	22	31	2	3	2	
Boudevilliers/Valangin	3	30	24	54		5	4	
Les Geneveys-sur-Coffrane	7	70	61	131	6	4	6	
Montmolin	3	27	20	47	2	2	2	1
Total district Val-de-Ruz	57	564	496	1060	30	66	39	12
Le Locle	31	285	282	567	13	44	18	2
Les Brenets	3	31	22	53	1	5	5	1
Le Cerneux-Péquinot	1.5	14	12	26		5	2	3
La Brevine	3	24	24	48	2	2	3	
La Chaux-du-Milieu	2	20	17	37		4	3	1
Les Ponts-de-Martel	5	40	46	86	2	7	3	1
Brot-Plamboz	1	11	8	19		2	1	
Total district Le Locle	46.5	425	411	836	18	69	35	8
La Chaux-de-Fonds	117	1042	1034	2076	39	154	45	3
La Sagne	3	25	29	54		6	2	
Total district La Chaux-de-Fonds	120	1067	1063	2130	39	160	47	3
Total canton	507	4846	4552	9398	231	583	278	56

Remarques :

1 La plupart de ces postes sont partiels

2 Ces postes sont partiels



16.5. Ecoles secondaires

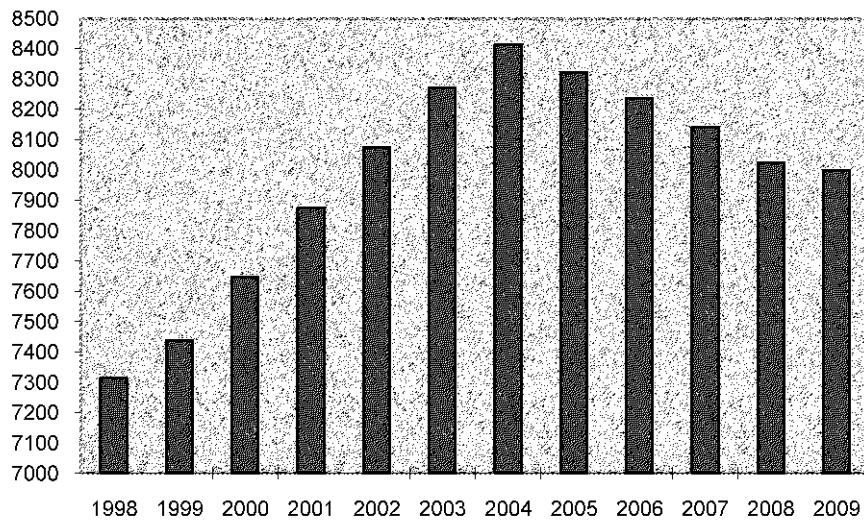
Nombre de classes de l'enseignement secondaire 1 en 2009-2010

	Degré 6			Degré 7				Degré 8				Degré 9				TE + Acc	T
	OR	TR	T	MA	MO	PP	T	MA	MO	PP	T	MA	MO	PP	T		
CESCOLE / Colombier	8	2	10	4	2	3	9	4	3	3	10	4	3	3	10	1	40
CESCOLE	8	2	10	4	2	3	9	4	3	3	10	4	3	3	10	1	40
CIVAB / La Brévine	1	0	1	0	0	0.3	0.3	0	0	0.3	0.3	0	0	0.3	0.3	0	1.9
CIVAB	1	0	1	0	0	0.3	0.3	0	0	0.3	0.3	0	0	0.3	0.3	0	1.9
CSC / Gorgier	6	1	7	3	3	4	10	3	3	2	8	3	2	2	7	1	33
CSC	6	1	7	3	3	4	10	3	3	2	8	3	2	2	7	1	33
CSVR / Cernier	6	2	8	3	3	3	9	3	3	3	9	3	3	3	9	1	36
CSVR / Les Geneveys-sur-Coffrane	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
CSVR	8	2	10	3	3	3	9	3	3	3	9	3	3	3	9	1	38
ESCF / Les Crétets-Bellevue	6	2	8	2	3	3	8	2	2	3	7	2	2	2	7	3	33
ESCF / Les Forges	5	2	7	3	1	3	7	2	2	3	7	2	2	2	6	3	30
ESCF / Numa-Droz	7	2	9	3	2	3	8	3	2	2	7	3	2	1	6	3	33
ESCF	18	6	24	8	6	9	23	7	6	8	21	8	6	5	19	9	96
ESIP / Les Ponts-de-Martel	1.5	0.5	2	0	1	1	2	0	1	1	2	0	1	1	2	1	9
ESIP	1.5	0.5	2	0	1	1	2	0	1	1	2	0	1	1	2	1	9
ESLL / Beau-Site	5	2	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7
ESLL / Jehan-Droz	0	0	0	4	2	2	8	3	2	2	7	3	2	2	7	3	25
ESLL	5	2	7	4	2	2	8	3	2	2	7	3	2	2	7	3	32
ESRN / La Côte	7	2	9	3	2	3	8	4	3	3	10	3	2	2	7	2	36
ESRN / Le Bas-Lac	5	1	6	2	2	2	6	3	2	2	7	3	2	1	6	0	25
ESRN / Le Mail	8	2	10	4	2	3	9	3	3	3	9	3	3	2	8	3	39
ESRN / Les Deux Thielles	5	1	6	2	2	2	6	2	2	2	6	2	2	1	5	1	24
ESRN / Les Terreaux	6	2	8	3	1	2	6	3	2	1	6	3	2	1	6	2	28
ESRN	31	8	39	14	9	12	35	15	12	11	38	14	11	7	32	8	152
JJR / Val-de-Travers	6	2	8	3	2	2	7	3	2	2	7	3	2	3	8	1	31
JJR-VdT	6	2	8	3	2	2	7	3	2	2	7	3	2	3	8	1	31
Canton	84.5	23.5	108	39	28	36.3	103	38	32	32.3	102	38	30	26.3	94.3		433

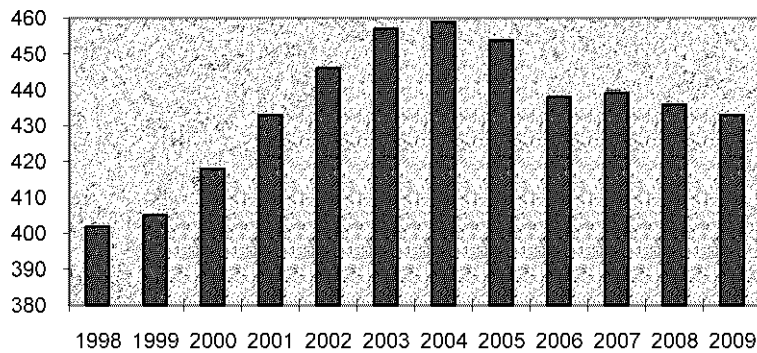
Nombre d'élèves de l'enseignement secondaire 1 en 2009-2010

	Degré 6			Degré 7				Degré 8				Degré 9				TE + ACC	T
	OR	TR	T	MA	MO	PP	T	MA	MO	PP	T	MA	MO	PP	T		
CESCOLE / Colombier	171	26	197	87	48	56	191	98	57	48	218	88	59	51	198	11	800
CESCOLE	171	26	197	87	48	56	191	98	57	48	203	88	59	51	198	11	800
CIVAB / La Brévine	21	0	21	0	0	3	4	0	0	4	4	0	0	5	5	0	33
CIVAB	21	0	21	0	0	3	3	0	0	4	4	0	0	5	5	0	33
CSC / Gorgier	132	12	144	56	57	54	167	66	52	31	148	67	43	29	139	11	510
CSC	132	12	144	56	57	54	167	66	52	31	149	67	43	29	139	11	510
CSVR / Cernier	119	27	146	54	58	57	169	61	54	54	169	54	52	50	156	11	651
CSVR / Les Geneveys-sur-Coffrane	39	0	39	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39
CSVR	158	27	185	54	58	57	169	61	54	54	169	54	52	50	156	11	690
ESCF / Les Crétets-Bellevue	114	24	138	48	56	53	157	46	42	54	142	63	34	41	138	34	609
ESCF / Les Forges	94	26	120	67	19	56	142	46	40	53	139	46	34	40	120	31	552
ESCF / Numa-Droz	133	25	158	70	39	57	166	69	42	36	147	67	35	22	124	34	629
ESCF	341	75	416	185	114	166	465	161	124	143	428	176	103	103	382	99	1790
ESIP / Les Ponts-de-Martel	37	5	42	0	10	8	18	0	8	8	16	0	7	14	21	5	102
ESIP	37	5	42	0	10	8	18	0	8	8	16	0	7	14	21	5	102
ESLL / Beau-Site	102	18	120	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120
ESLL / Jehan-Droz	0	0	0	79	34	37	150	57	38	35	130	68	44	30	142	24	446
ESLL	102	18	120	79	34	37	150	57	38	35	130	68	44	30	142	24	566
ESRN / La Côte	140	21	161	74	41	49	164	86	57	52	195	72	38	40	150	20	690
ESRN / Le Bas-Lac	101	11	112	39	34	36	109	52	35	38	125	64	30	21	115	0	461
ESRN / Le Mail	159	16	175	79	41	45	165	67	55	46	168	71	52	35	158	47	713
ESRN / Les Deux-Thielles	96	14	110	39	31	36	106	43	34	28	105	44	41	20	105	11	437
ESRN / Les Terreaux	126	19	145	64	21	35	120	64	37	15	116	66	40	17	123	20	524
ESRN	622	81	703	295	168	201	664	312	218	179	709	317	201	133	651	98	2825
JJR / Val-de-Travers	116	23	139	60	45	44	149	62	46	41	157	55	41	40	136	9	582
JJR / VdT	116	23	139	60	45	44	149	62	46	41	149	55	41	40	136	9	582
Canton	1700	267	1967	816	534	626	1976	817	597	543	1957	825	550	455	1830	268	7998

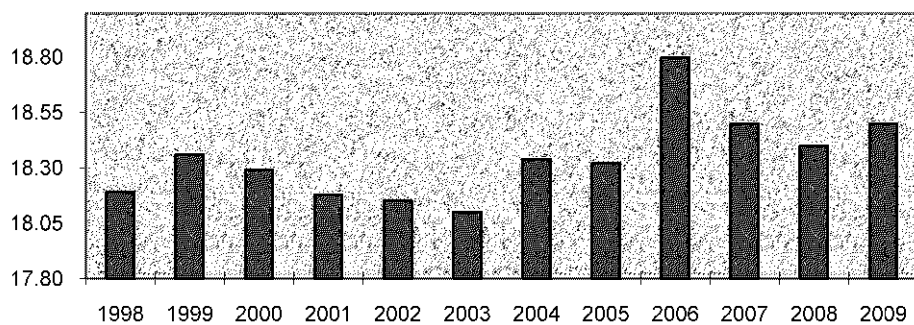
**Evolution du nombre d'élèves
de l'enseignement secondaire 1
(y compris classes spéciales)**

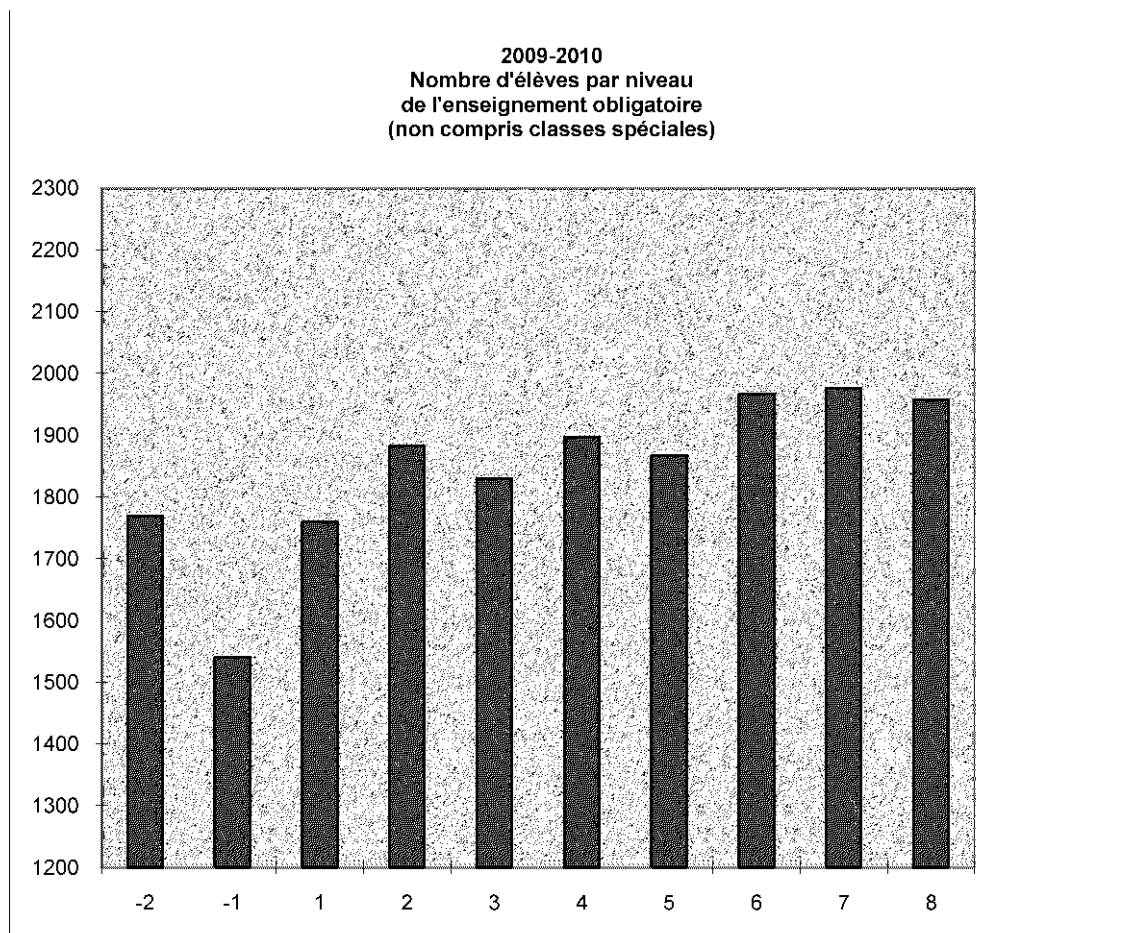


**Evolution du nombre de classes
de l'enseignement secondaire 1
(y compris classes spéciales)**



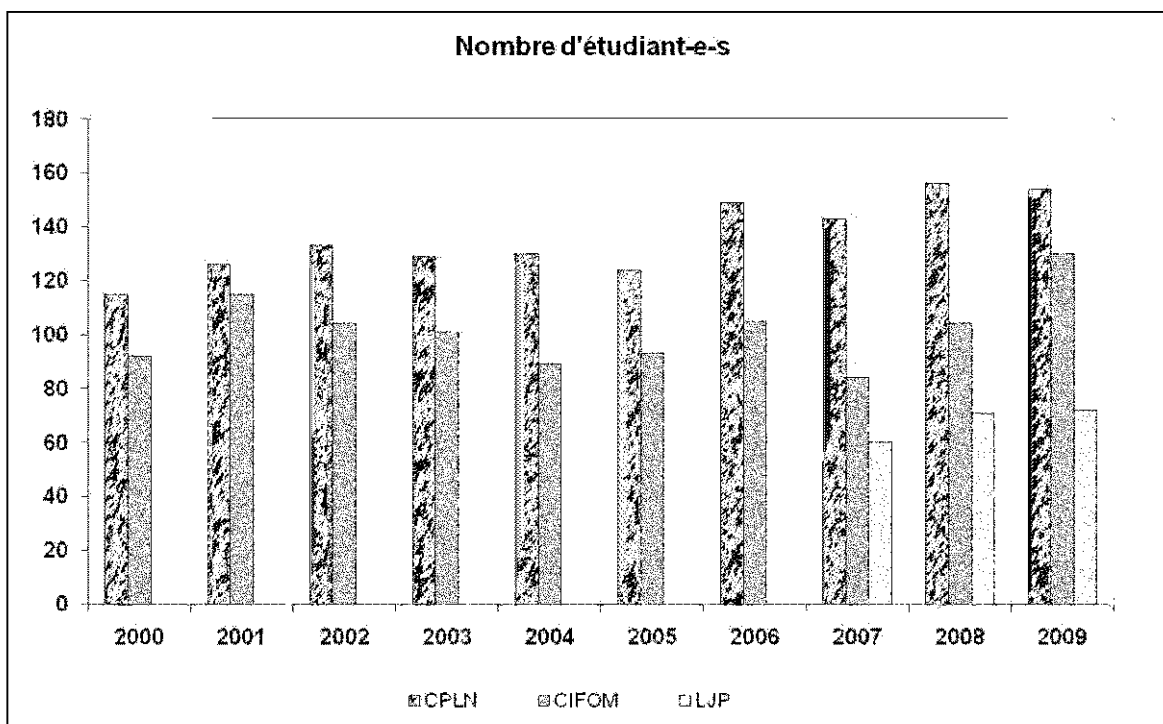
**Evolution du nombre d'élèves par classes
de l'enseignement secondaire 1
(y compris classes spéciales)**





16.6. Préapprentissage - Année scolaire 2009-2010

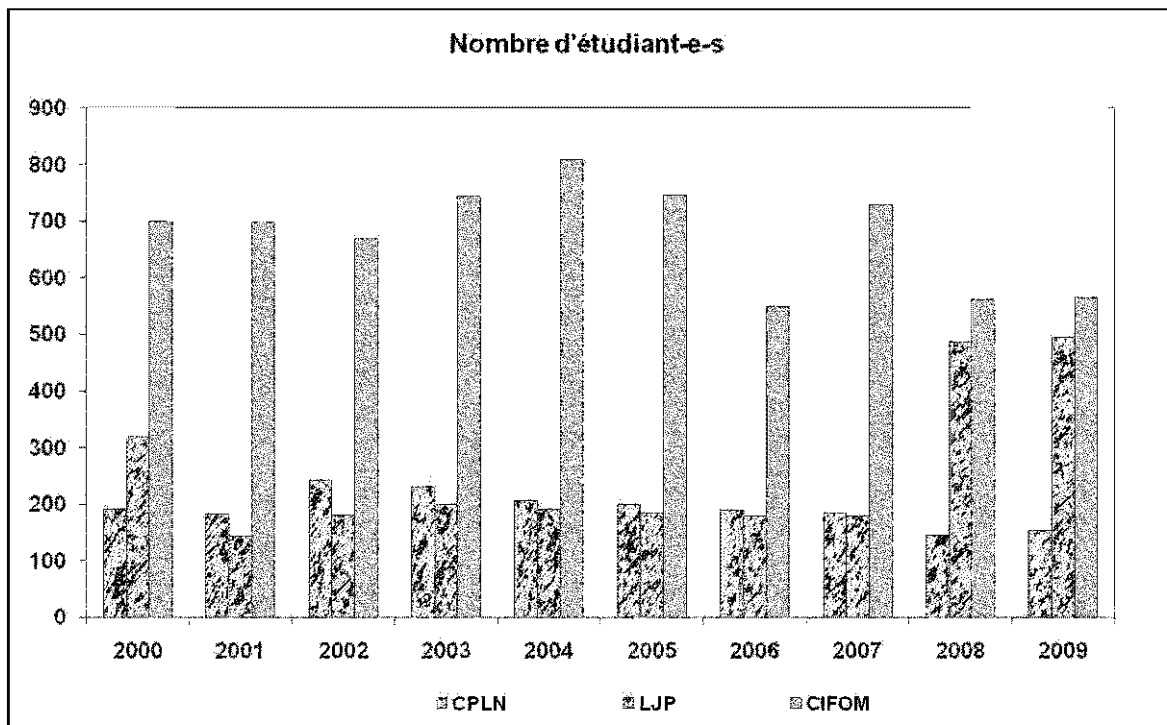
Ecole	Effectif des élèves
CPLN Ecole des arts et métiers	154
CIFOM Ecole du secteur tertiaire, commercial, paramédical, social	130
Lycée Jean-Piaget	72
Total	356



- Intégration de la voie « raccordement » du LJP dès la rentrée 2007.

16.7. Formations de base à plein temps – Année scolaire 2009-2010

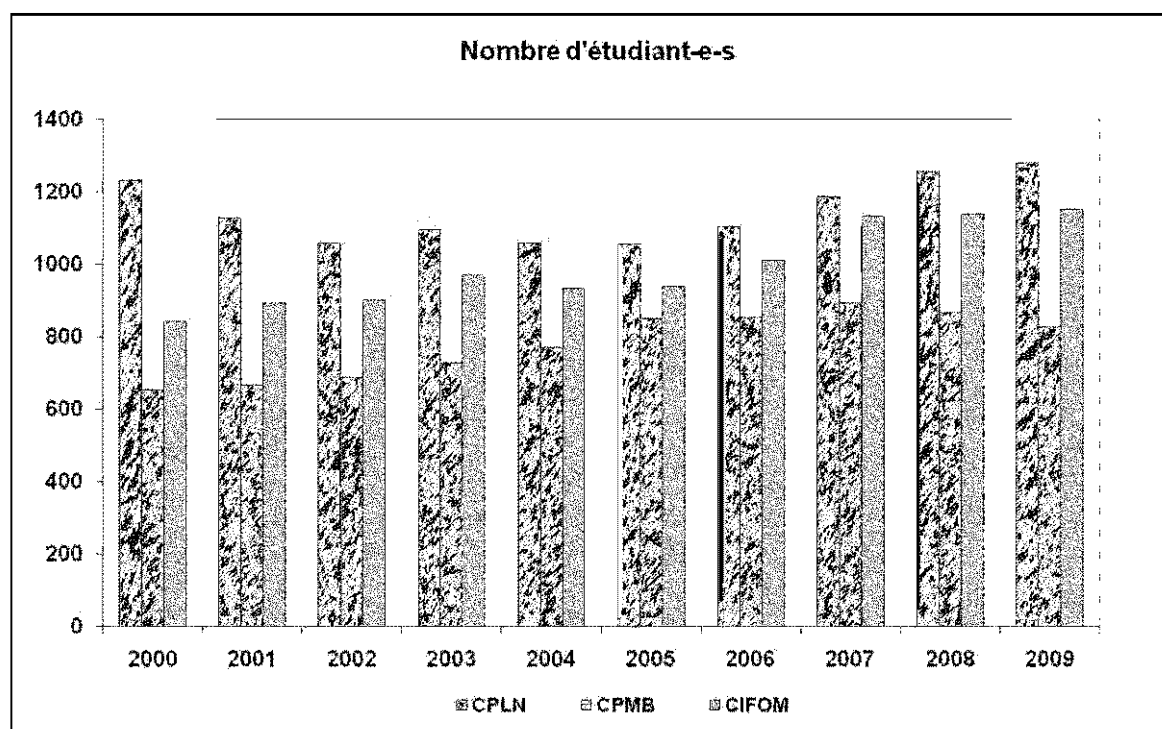
Ecole	Effectif des élèves
CPLN	
Ecole technique	144
Ecole des métiers de la terre et de la nature	9
Lycée Jean-Piaget	495
CIFOM	
Ecole technique	250
Ecole d'art appliqués	179
Ecole du secteur tertiaire, commercial, paramédical, social	135
Total	1212



- *CIFOM sans les diplômes de culture générale depuis 2006-2007.*
- *LJP y compris tronc commun diplômes de commerce et maturités professionnelles commerciales dès 2008-2009*

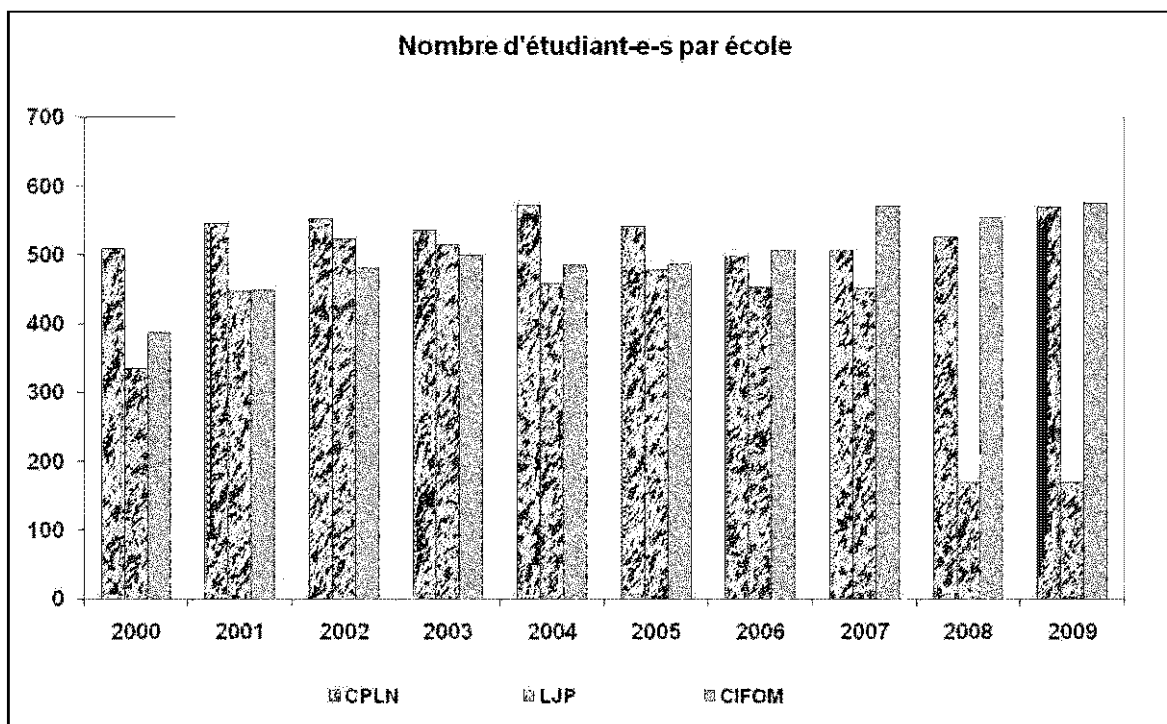
16.8. Formations de base à temps partiel – Année scolaire 2009-2010

Ecole	Effectif des élèves
CPLN	
Ecole technique	70
Ecole des arts et métiers	490
Ecole professionnelle commerciale	502
Ecole des métiers de la terre et de la nature	217
CPMB	
Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment	827
CIFOM	
Ecole technique	512
Ecole d'art appliqués	51
Ecole du secteur tertiaire, commercial, paramédical, social	309
Ecole Pierre-Coullery	279
Total	3257

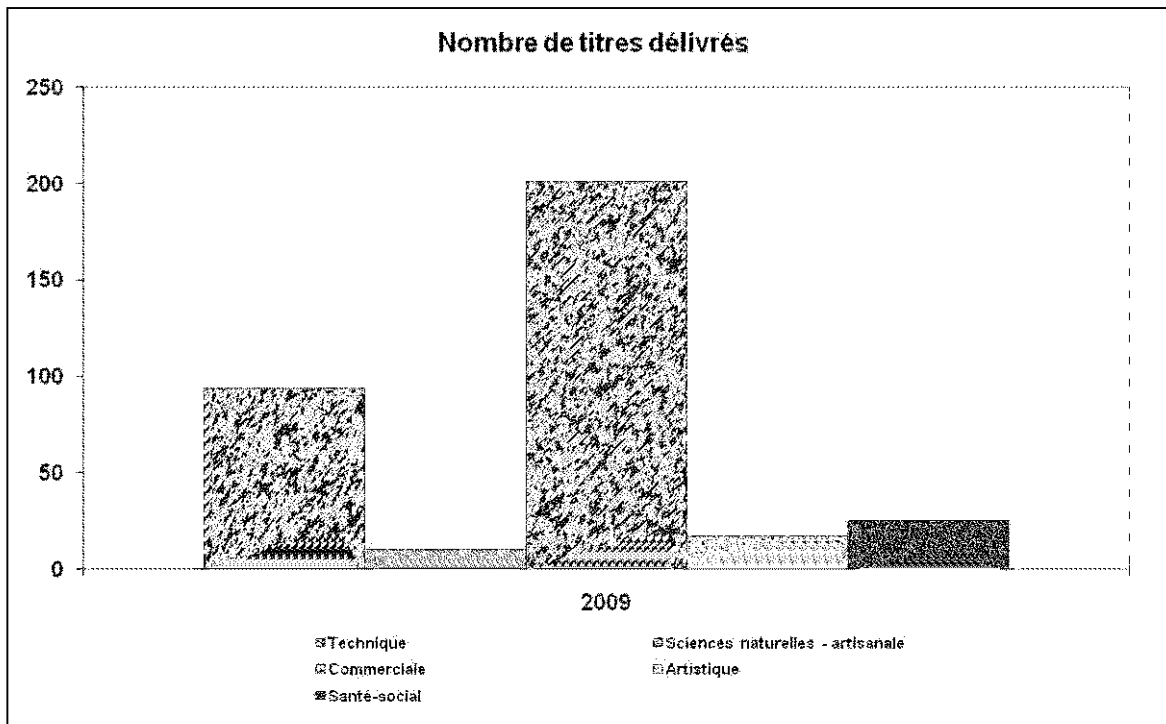
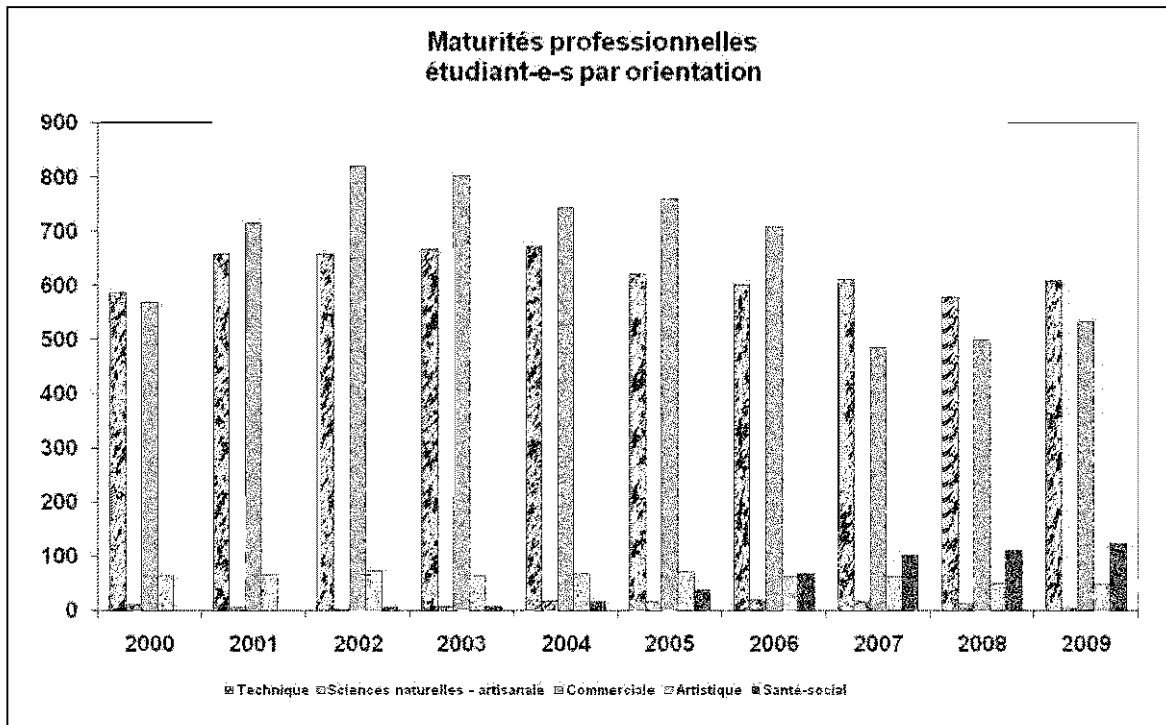


16.9. Maturités professionnelles – Année scolaire 2009-2010

Orientation	Effectif des élèves		
	CPLN	CIFOM	LJP
Orientation technique	361	247	
Orientation artisanale et sciences naturelles	3		
Orientation commerciale	206	157	169
Orientation artistique		48	
Orientation santé-social		123	
Total	570	575	169

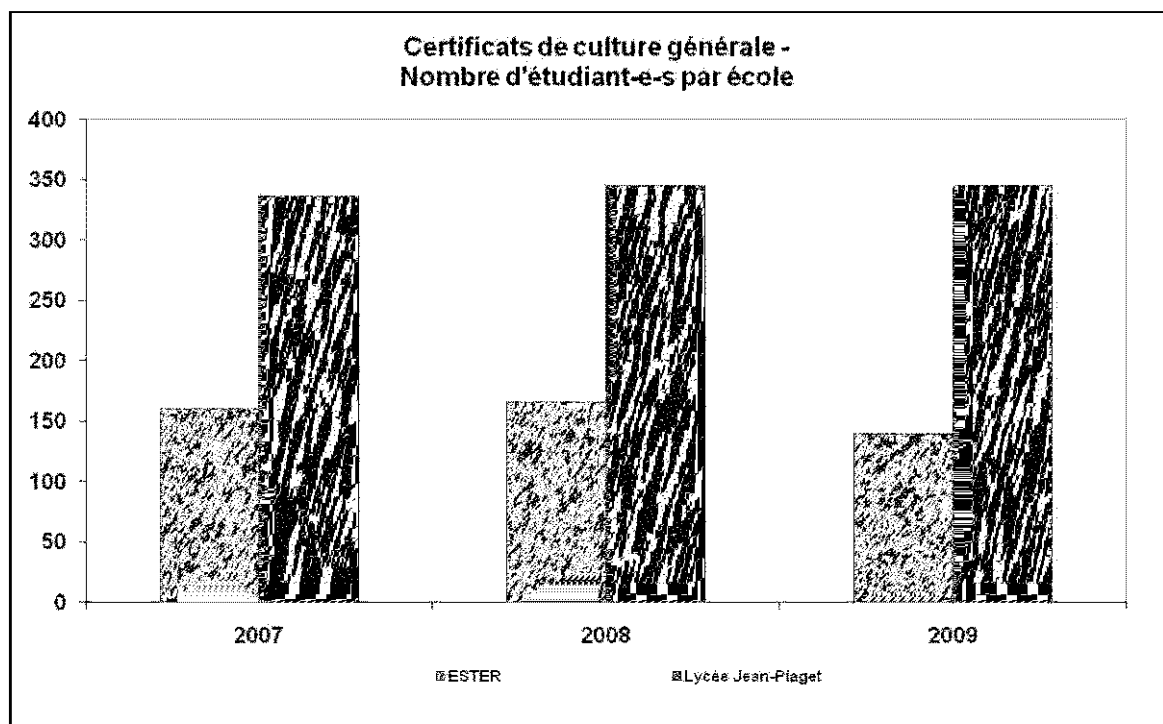


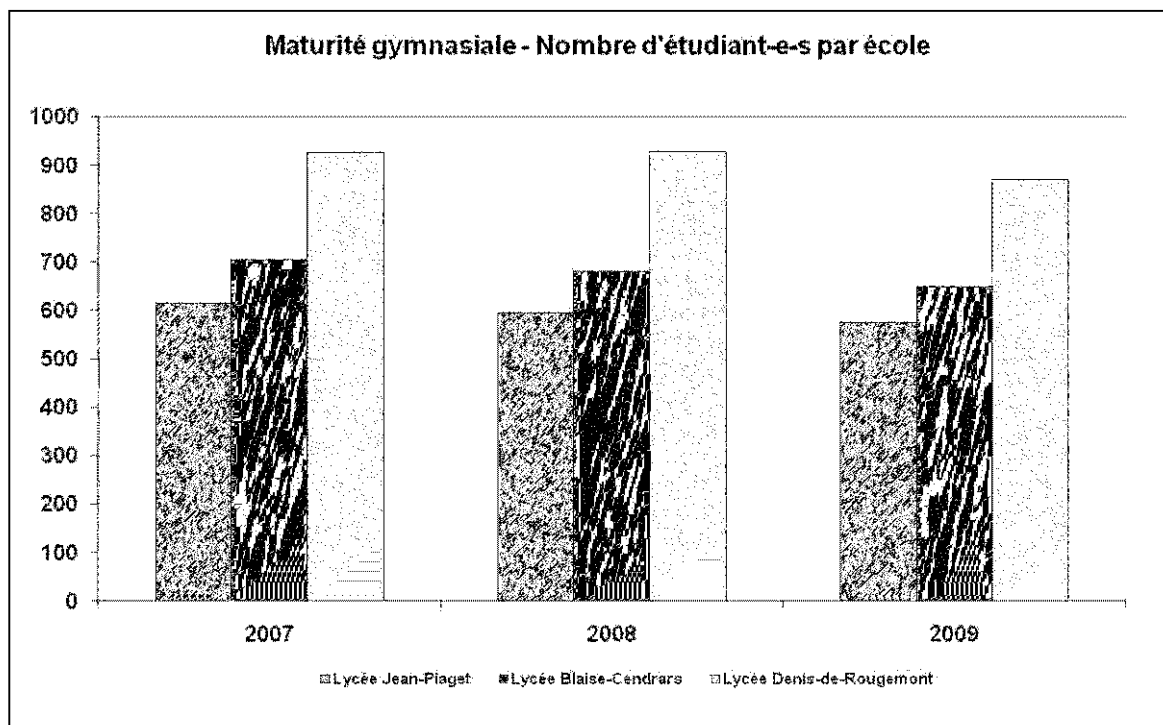
- *LJP sans tronc commun diplômes de commerce et maturités professionnelles commerciales dès 2008-2009*



16.10. Ecoles de culture générale et maturité gymnasiale Année scolaire 2009-2010

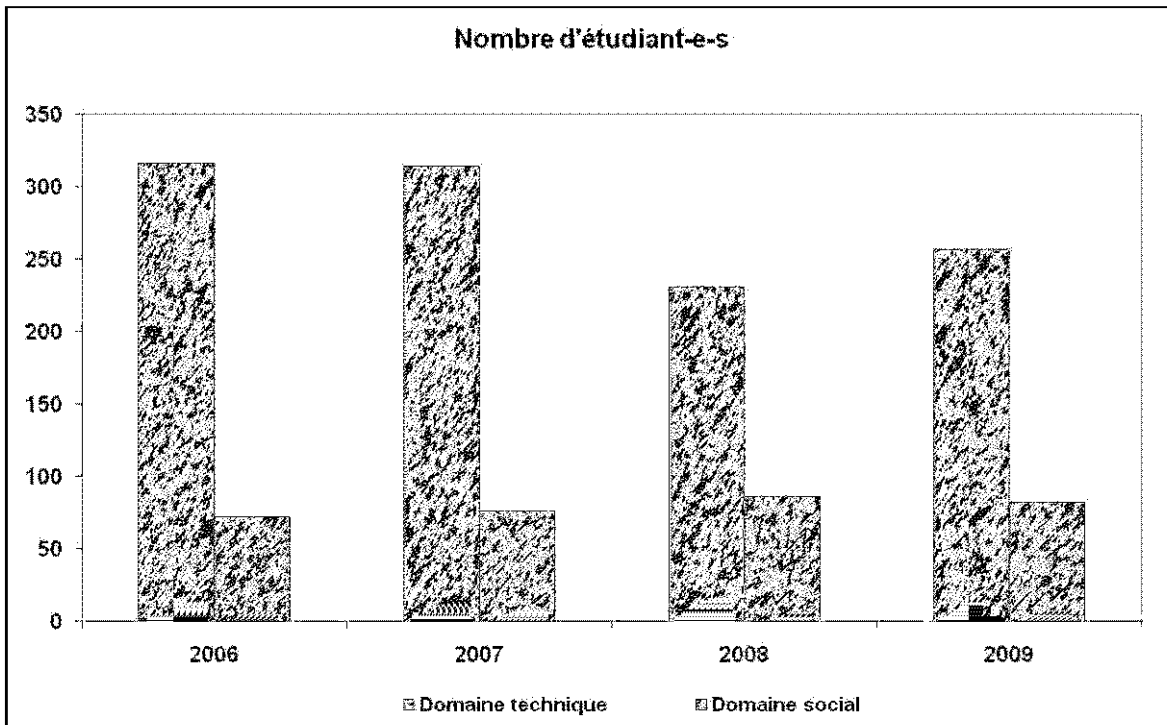
Ecole	Effectif des élèves
Certificat de culture générale	
Ecole du secteur tertiaire, commercial, paramédical, social	139
Lycée Jean-Piaget	345
Maturité gymnasiale	
Lycée Jean-Piaget	576
Lycée Blaise-Cendrars	649
Lycée Denis-de-Rougemont	870
Total	2579





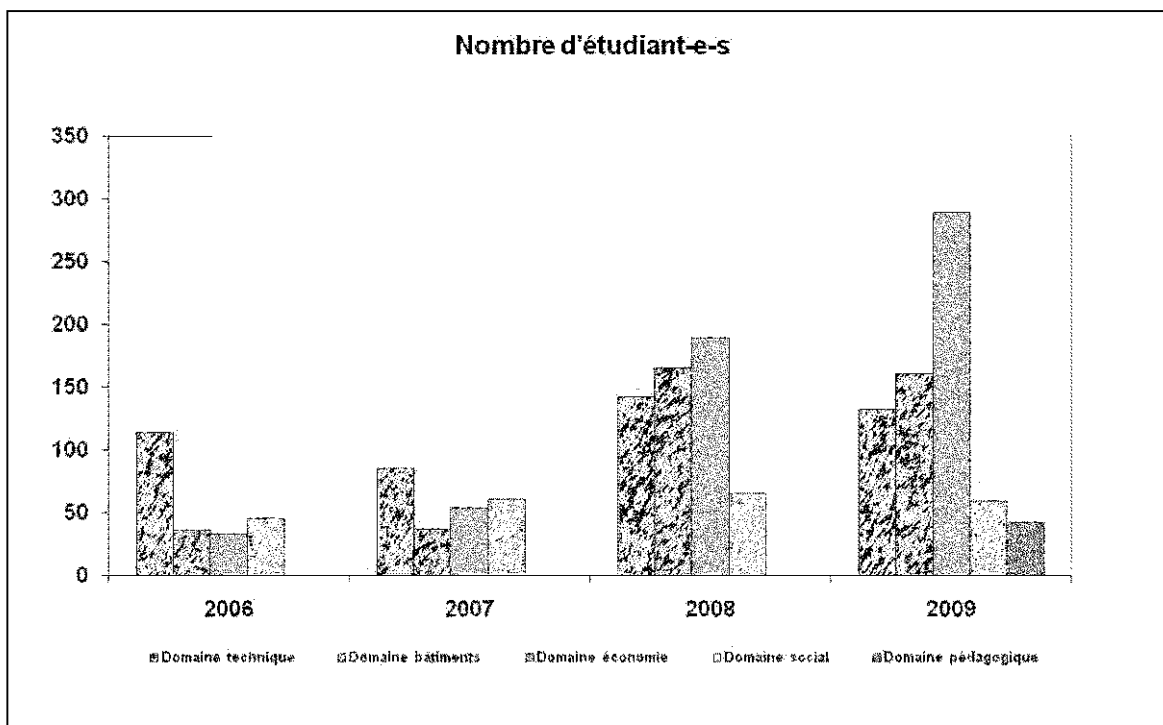
16.11. Formations supérieures à plein temps - Année scolaire 2009-2010

Ecole	Effectif des élèves
CPLN	
Domaine technique	186
Domaine économie	56
CIFOM	
Domaine arts appliqués	12
Domaine technique	71
Domaine social	82
Total	407



16.12. Formations supérieures à temps partiel - Année scolaire 2009-2010

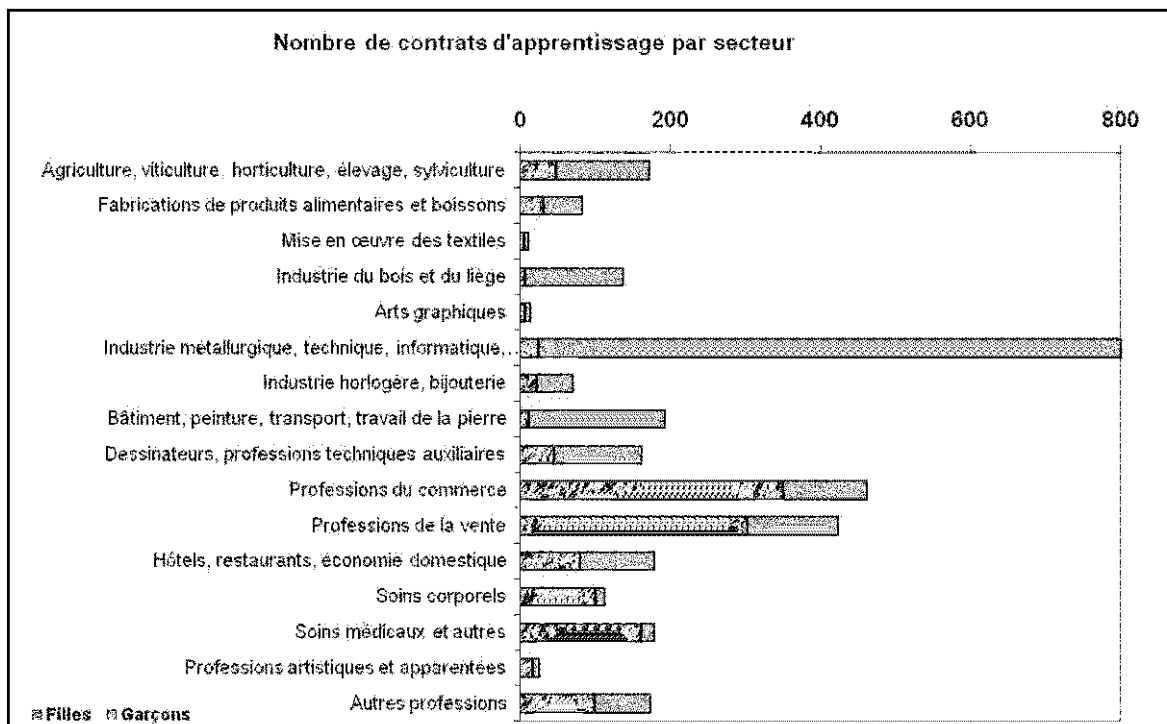
Ecole	Effectif des élèves
CPLN	
Domaine technique	106
Domaine économie	197
CIFOM	
Domaine technique	26
Domaine économie	92
Domaine social	59
Domaine pédagogique	42
CPMB	
Domaine bâtiment et construction	161
Total	683

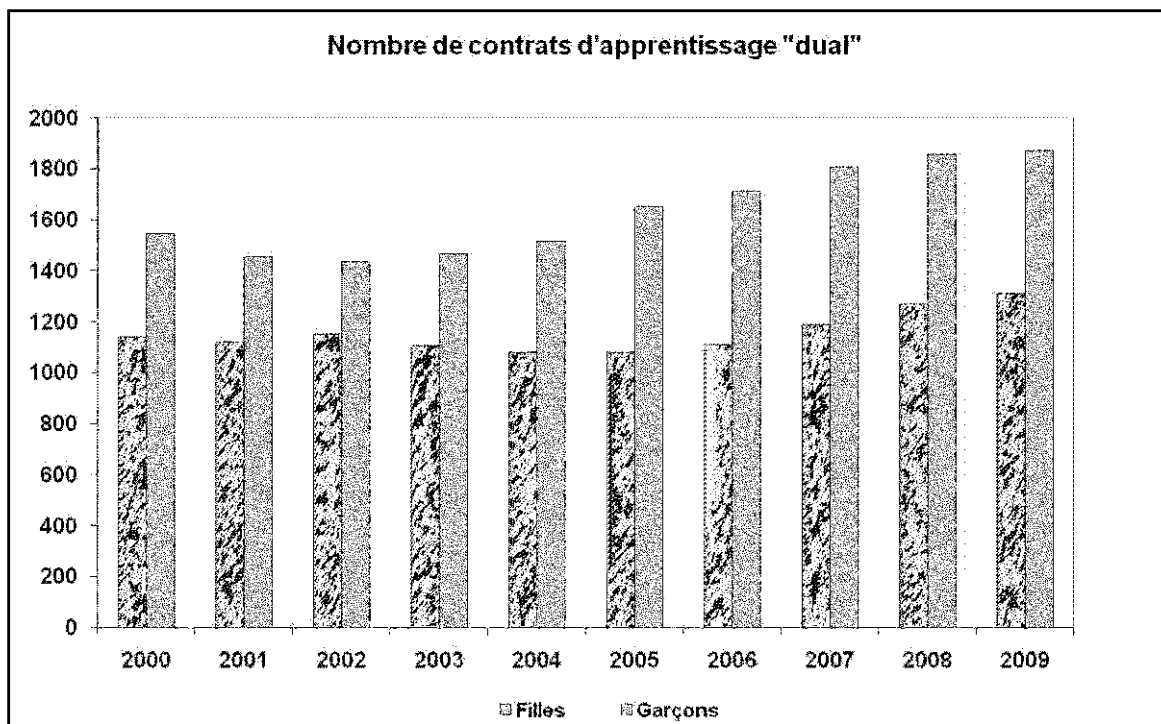


- Dès 2008-2009 y compris domaine bâtiment et construction (brevets, diplômes)

16.13. Contrats en cours – Formations duales - Année scolaire 2009-2010

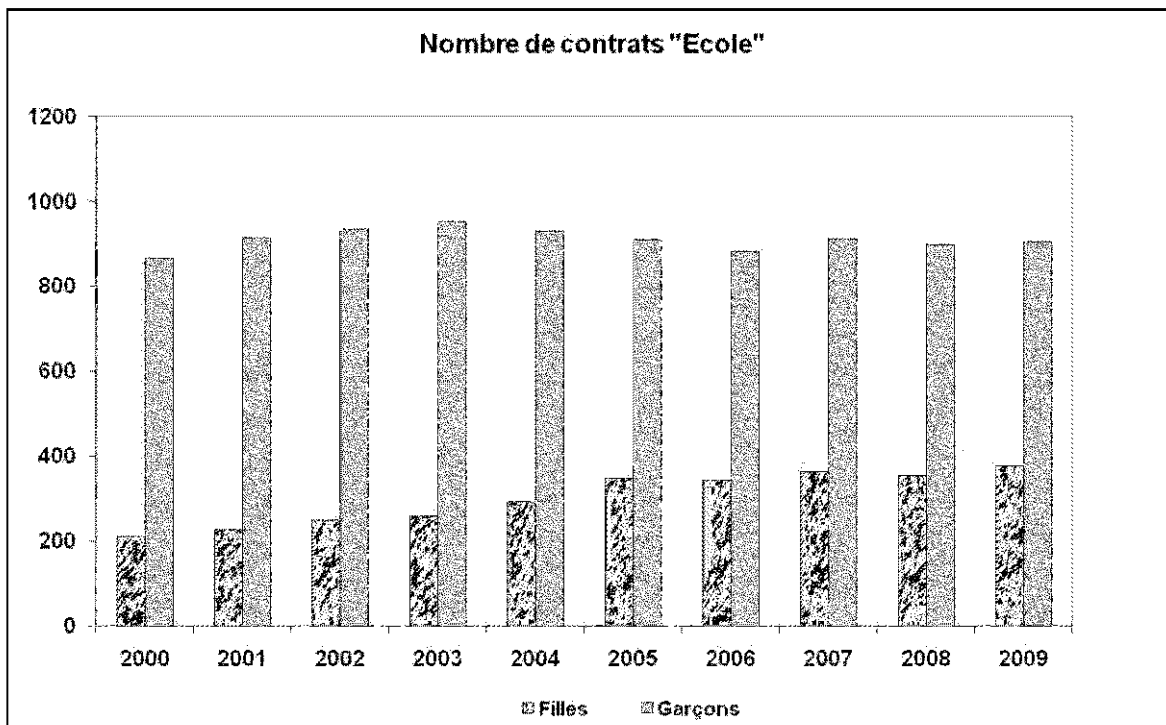
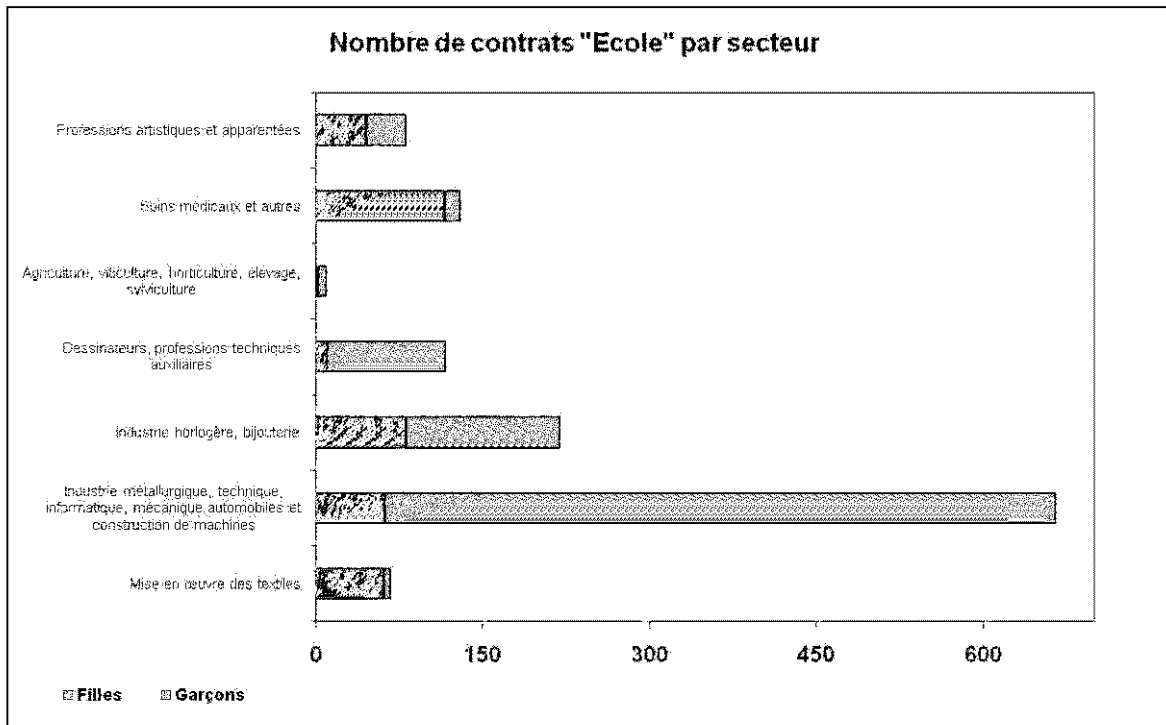
Professions	Apprenantes	Apprenants
Agriculture, viticulture, horticulture, élevage, sylviculture	48	123
Fabrications de produits alimentaires et boissons	31	51
Mise en œuvre des textiles	5	5
Industrie du bois et du liège	7	129
Arts graphiques	7	6
Industrie métallurgique, technique, informatique, mécanique automobiles et construction de machines	24	776
Industrie horlogère, bijouterie	22	48
Bâtiment, peinture, transport, travail de la pierre	12	180
Dessinateurs, professions techniques auxiliaires	45	116
Professions du commerce	350	111
Professions de la vente	303	119
Hôtels, restaurants, économie domestique	80	98
Soins corporels	101	11
Soins médicaux et autres	161	17
Professions artistiques et apparentées	17	8
Autres professions	99	73
Total	1312	1871





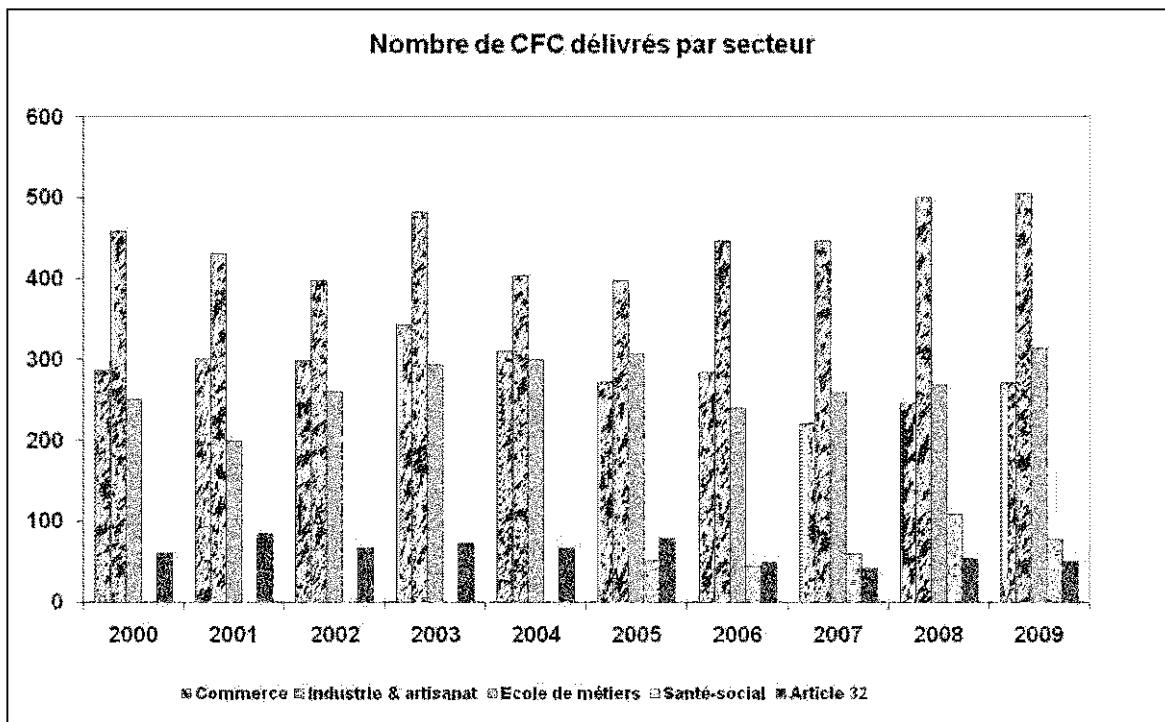
16.14. Contrats en cours – Formations écoles - Année scolaire 2009-2010

Professions	Apprenantes	Apprenants
Mise en œuvre des textiles	61	5
Industrie métallurgique, technique, informatique, mécanique automobiles et construction de machines	62	602
Industrie horlogère, bijouterie	81	137
Dessinateurs, professions techniques auxiliaires	10	106
Agriculture, viticulture, horticulture, élevage, sylviculture	2	7
Soins médicaux et autres	116	13
Professions artistiques et apparentées	45	35
Total	377	905



16.15. Examens de fin d'apprentissage

	Commerce	Santé-social	Industrie et artisanat	Ecoles de métiers	Articles 32	Totaux
Candidats	297	80	621	356	58	1412
CFC délivrés	271	77	505	314	50	1217
Echecs	26	3	116	42	8	195
Echecs en%	8.8	3.8	18.7	11.8	13.8	13.8



16.16. Titres et diplômes, évolution sur cinq ans

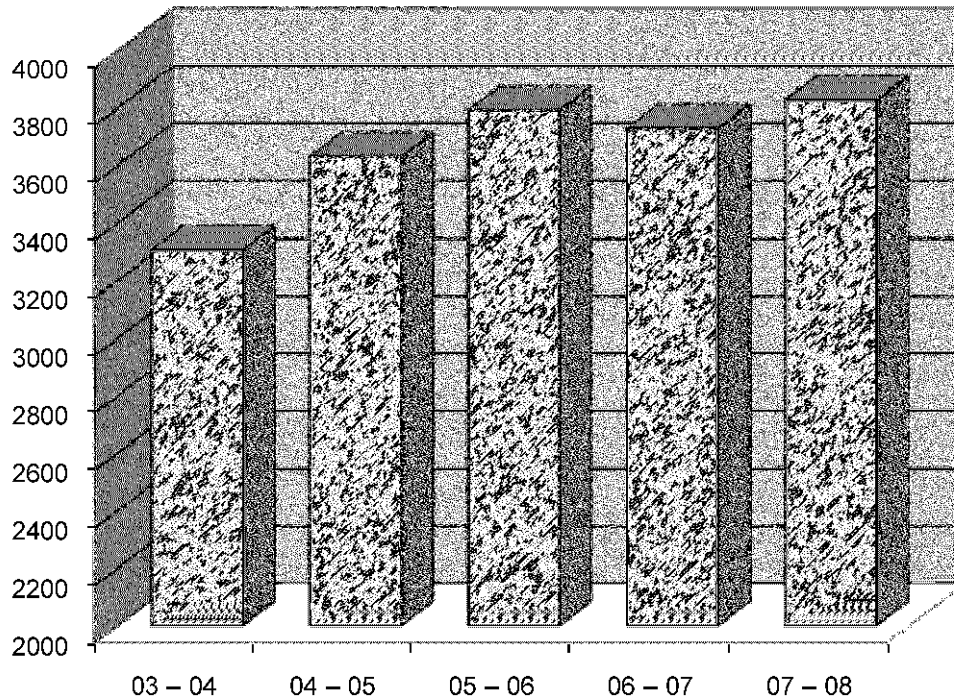
	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009
Lettres et sciences humaines					
■ Bachelors	–	–	24	115	197
■ Masters	–	–	–	7	22
■ Licences	77	74	77	81	100
■ Diplômes d'orthophonie-logopédie.....	22	17	3	20	19
■ Doctorats	8	6	10	13	15
■ Certificats d'études supérieures.....	9	13	8	7	9
■ Certificats de formation permanente en psychologie et science de l'éducation	3	3	3	1	2
■ Certificats d'études françaises (ILCF).....	22	28	25	29	16
■ Diplômes pour l'enseignement du français langue étrangère (ILCF)	7	9	11	8	7
Sciences					
■ Bachelors	69	79	87	87	75
■ Masters.....	42	47	63	79	66
■ Licences et diplômes.....	29	19	13	6	3
■ Doctorats	38	41	50	47	53
■ Certificats/Diplômes divers (diplômes 3e cycle).....	18	12	12	6	–
Droit					
■ Bachelors	42	56	63	58	71
■ Masters.....	6	13	44	40	55
■ Licences	53	48	16	4	2
■ Doctorats	4	3	3	3	3
■ Diplôme de formation continue en droit	–	–	–	–	1
■ Postgrade management, droit et sciences humaines du sport	29	27	29	29	25
Sciences économiques (ex-FSES)					
■ Bachelors	41	37	41	43	45
■ Masters.....	–	–	18	39	49
■ Licences (y compris psychologie du travail).....	113	80	39	29	2
■ Doctorats	5	1	3	3	8
■ Certificats post-grade en statistique.....	4	2	2	2	–
■ Diplômes post-grade en statistique.....	19	7	22	20	5
■ Certificat de formation continue	4	1	–	–	–
Théologie					
■ Masters.....	–	–	–	4	3
■ Licences	9	7	2	–	2
■ Doctorats	–	2	–	–	2
■ Certificats d'études supérieures.....	1	–	–	–	2
Certificats d'éducation physique (CEP)					
	3	1	–	12	5
Licences interfacultaires en sciences humaines et sociales					
	13	12	18	20	14

16.17. Titres et diplômes, répartition en 2008-2009

	Bachelors	Masters	Licences	Diplômes	Doctorats
Lettres et sciences humaines	197	22	100	19	15
Sciences	75	66	-	3	53
■ Biologie.....	47	-	-	-	-
■ Biologie des parasites et écoéthologie.....	-	12	-	-	-
■ Biogéosciences.....	-	11	-	-	-
■ Ecologie et éthologie évolutive.....	-	10	-	-	-
■ Hydrogéologie.....	-	10	-	-	-
■ Mathématiques.....	7	4	-	-	-
■ Physique.....	5	-	-	1	-
■ Physiologie et écologie des plantes.....	-	4	-	-	-
■ Pluridisciplinaire biologie et ethnologie.....	2	-	-	-	-
■ Pluridisciplinaire sciences et sport.....	1	-	-	-	-
■ Pluridisciplinaire sciences de la nature.....	2	-	-	-	-
■ Informatique.....	-	2	-	1	-
■ Micro-nanosciences.....	8	-	-	-	-
■ Micro-nanotechnologie.....	-	11	-	-	-
■ Science de la terre (+BENEFRI).....	3	2	-	1	-
Droit	71	55	2	-	3
Sciences économiques	45	49	2	5	8
■ Sciences économiques.....	45	1	-	-	2
■ Développement international des affaires.....	-	22	-	-	-
■ Gestion d'entreprise.....	-	-	-	-	-
■ Sciences sociales.....	-	-	-	-	-
■ Psychologie du travail.....	-	14	2	-	3
■ Finance.....	-	6	-	-	1
■ Management.....	-	-	-	-	-
■ Statistique.....	-	3	-	-	2
■ Système d'information.....	-	3	-	-	-
■ Postgrade en statistique.....	-	-	-	5	-
Théologie.....	-	3	2	-	2
Interfacultaire (sciences humaines et sociales)	-	-	14	-	-

16.18. Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université

	2004–2005	2005–2006	2006–2007	2007–2008	2008–2009
Total	3'305	3'629	3'789	3727	3826
dont étudiantes	1'829	2'003	2'067	2107	2195
%	55	55	55	56	57

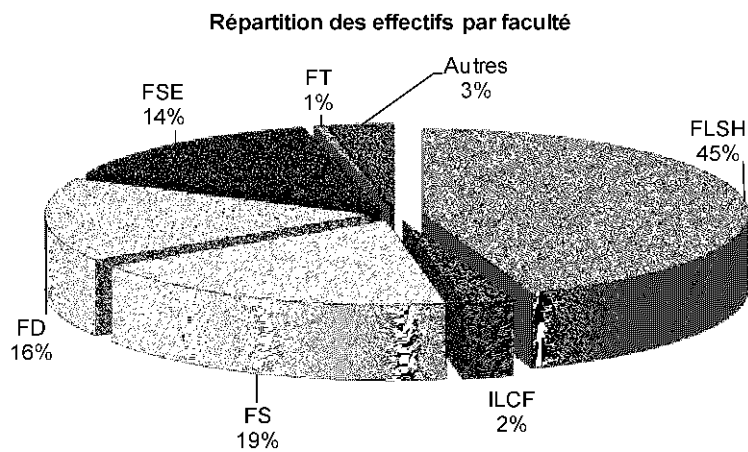
**16.19. Effectifs des étudiants par faculté**

Effectifs des étudiants par faculté	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009
Lettres et sciences humaines	1'256	1'495	1'534	1'611	1'705
Institut de langue et de civilisation françaises	113	146	120	101	96
Sciences	843	901	904	801	722
Droit	452	503	578	563	617
Sciences économiques	478	441	452	457	541
Théologie	21	24	25	23	22
Certificat d'éducation physique	12	28	22	24	22
Licence interfacultaire	130	91	67	46	33
Certificat préparatoire à la formation d'enseignants (en partenariat avec la HEP)	-	-	87	101	68

Commentaires

La situation par faculté se présente de la manière suivante:

- FLSH: +5.8% par rapport à 2007-2008 et +35.7% par rapport à 2004-2005 (la sociologie a été transférée en FLSH dès 2005-2006)
- FS: respectivement -9.8% et -14.4%
- FD: respectivement +9.6% et +36.5%
- FSE: respectivement +18.4% et +13.1% (la sociologie a été transférée en FLSH dès 2005 – 2006)
- FT: l'effectif est stable depuis 4 ans, mais il a diminué de près de 50% par rapport à 2002-2003, lorsque la FT proposait encore une licence.



16.20. Provenance des étudiants par canton**Provenance des étudiants par canton (lieu du domicile lors de l'obtention de la maturité)**

	ENTRANTS 08-09		TOTAL 08-09		Différence
AG	2	0.2%	13	0.3%	-0.1%
AR	1	0.1%	3	0.1%	0.0%
BE	105	11.7%	376	9.8%	1.8%
BL	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
BS	0	0.0%	7	0.2%	-0.2%
FR	23	2.6%	97	2.5%	0.0%
GE	46	5.1%	172	4.5%	0.6%
GL	0	0.0%	0	0.0%	0.0%
GR	1	0.1%	3	0.1%	0.0%
JU	67	7.4%	344	9.0%	-1.6%
LU	3	0.3%	10	0.3%	0.1%
NE	293	32.5%	1431	37.4%	-4.9%
OW	0	0.0%	0	0.0%	0.0%
SG	1	0.1%	4	0.1%	0.0%
SH	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
SO	2	0.2%	11	0.3%	-0.1%
SZ	2	0.2%	3	0.1%	0.1%
TG	0	0.0%	2	0.1%	-0.1%
TI	32	3.6%	114	3.0%	0.6%
UR	0	0.0%	2	0.1%	-0.1%
VD	114	12.7%	361	9.4%	3.2%
VS	29	3.2%	110	2.9%	0.3%
ZG	0	0.0%	3	0.1%	-0.1%
ZH	3	0.3%	19	0.5%	-0.2%
Etranger	177	19.6%	739	19.3%	0.3%
TOTAL	901	100.0%	3826	100.0%	0.0%

16.21. Effectifs des collaborateurs en fonction de la source de financement**Effectifs des collaborateurs par source de financement au 31.12.2009**

Financement	2007		2008		2009		Variation 09/08	
Etat	504.0	61.2%	546.2	65.1%	523.8	71.1%	-22.4	-4.1%
Fonds de tiers	319.5	38.8%	292.4	34.9%	212.4	28.9%	-80.0	-27.4%
Total	823.5	100.0%	838.6	100.0%	736.2	100.0%	-102.4	-12.2%

Effectifs des collaborateurs en fonction du genre (EPT)

Genre		2007		2008		2009		Variation 09/08	
Etat	Féminin	200.5	24.3%	225.9	26.9%	227.6	30.9%	1.7	0.8%
	Masculin	303.5	36.9%	320.3	38.2%	296.2	40.2%	-24.1	-7.5%
Total Etat		504.0	61.2%	546.2	65.1%	523.8	71.1%	-22.4	-4.1%
Fonds de tiers	Féminin	124.4	15.1%	106.5	12.7%	97.2	13.2%	-9.4	-8.8%
	Masculin	195.1	23.7%	185.8	22.2%	115.2	15.6%	-70.6	-38.0%
Total Fonds de tiers		319.5	38.8%	292.4	34.9%	212.4	28.9%	-80.0	-27.4%
Total	Féminin	324.9	39.5%	332.5	39.6%	324.8	44.1%	-7.7	-2.3%
	Masculin	498.6	60.5%	506.1	60.4%	411.4	55.9%	-94.7	-18.7%
Total Effectif		823.5	100.0%	838.6	100.0%	736.2	100.0%	-102.4	-12.2%

Effectifs des collaborateurs en fonction de la catégorie du personnel (EPT)

Catégorie		2007		2008		2009		Variation 09/08	
Etat	Admin, techn, biblio.	159.4	19.4%	193.0	23.0%	195.5	26.6%	2.5	1.3%
	Corps interméd. sup.	28.6	3.5%	28.4	3.4%	31.6	4.3%	3.2	11.3%
	Corps intermédiaire	172.2	20.9%	184.6	22.0%	166.4	22.6%	-18.2	-9.9%
	Corps professoral	114.8	13.9%	115.2	13.7%	104.3	14.2%	-10.9	-9.5%
	Apprenti	29.0	3.5%	25.0	3.0%	26.0	3.5%	1.0	4.0%
Total Etat		504.0	61.2%	546.2	65.1%	523.8	71.1%	-22.4	-4.1%
Fonds de tiers	Admin, techn, biblio.	50.0	6.1%	40.6	4.8%	29.9	4.1%	-10.7	-26.4%
	Corps interméd. sup.	1.4	0.2%	2.0	0.2%	1.4	0.2%	-0.6	-30.0%
	Corps intermédiaire	259.3	31.5%	243.8	29.1%	173.9	23.6%	-69.9	-28.7%
	Corps professoral	7.8	0.9%	5.0	0.6%	7.2	1.0%	2.2	44.0%
	Apprenti	1.0	0.1%	1.0	0.1%	0.0	0.0%	-1.0	100.0%
Total Fonds de tiers		319.5	38.8%	292.4	34.9%	212.4	28.9%	-80.0	-27.4%
Total	Admin, techn, biblio.	209.4	25.4%	233.6	27.9%	225.4	30.6%	-8.2	-3.5%
	Corps interméd. sup	30.0	3.6%	30.4	3.6%	33.0	4.5%	2.6	8.6%
	Corps intermédiaire	431.5	52.4%	428.4	51.1%	340.3	46.2%	-88.1	-20.6%
	Corps professoral	122.6	14.9%	120.2	14.3%	111.5	15.1%	-8.7	-7.2%
	Apprenti	30.0	3.6%	26.0	3.1%	26.0	3.5%	0.0	0.0%
Total Catégorie		823.5	100.0%	838.6	100.0%	736.2	100.0%	-102.4	-12.2%

16.22. Données comptables

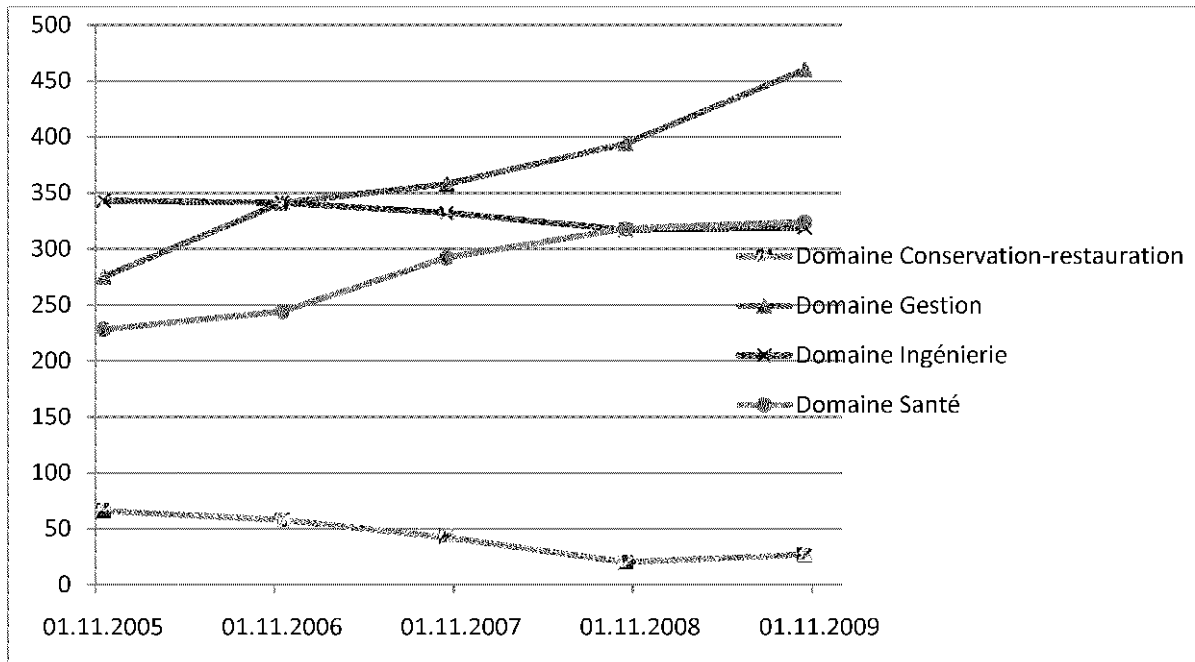
Natures comptables	TOTAL	DOM.CENTRAL	LETTRES	SCIENCES	DROIT	SECO	THEOLOGIE
CHARGES DE PERSONNEL	65'768'517.92	15'990'655.93	18'362'667.37	16'564'651.33	5'981'935.60	7'562'929.79	1'305'677.90
BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES	14'585'325.40	7'004'872.74	1'906'981.91	3'897'248.33	708'530.19	960'503.03	107'189.20
INTERETS PASSIFS	1'146.36	1'025.38	141.50	21.98	0.00	1.46	0.00
AMORTISSEMENTS	5'399'747.15	2'487'035.00	284'135.00	2'544'036.15	0.00	0.00	84'541.00
DEDOMMAGEMENTS A COLLECTIVITES PUBLIQUES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SUBVENTIONS ACCORDEES	2'088'750.51	1'344'725.03	156'104.58	5'15'830.90	11'940.00	42'190.00	17'960.00
ATTRIBUTION AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	8'488'185.56	8'488'185.56					
Charges	96'331'672.90	35'316'499.64	20'710'030.36	23'521'744.73	6'702'405.79	8'565'624.28	1'515'368.10
REVENUS DE BIENS	17'696.32	17'696.32	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CONTRIBUTIONS DEDOMMAGEMENT DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	3'934'515.62	603'663.10	1'525'211.82	544'161.40	521'417.25	732'043.05	8'019.00
SUBVENTIONS ACQUISES	19'612'010.25	19'612'010.25	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	22'897'490.00	22'298'850.00	598'640.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Solde	46'461'712.19	42'532'219.67	2'123'851.82	544'161.40	521'417.25	732'043.05	8'019.00
300000 Commissions	49'869'960.71	7'215'720.03	18'586'178.54	22'977'583.33	6'180'988.54	7'833'581.23	1'507'349.10
301000 Personnel admin. et exploitation	7'300.80	7'300.80	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
301050 Salaires stagiaires et apprentis	18'681'066.75	12'797'574.20	1'438'138.50	2'827'640.85	738'824.10	826'359.75	52'529.35
302200 Traitements des professeurs	341'002.85	44'372.10	0.00	296'630.75	0.00	0.00	0.00
302250 Traitements corps intermédiaire	23'520'567.65	373'161.15	10'164'732.25	5'873'626.55	2'672'180.70	3'640'865.95	796'001.05
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	12'912'936.95	249'030.35	3'852'679.90	4'986'445.80	1'638'679.30	1'913'695.50	272'406.10
304000 Caisse de pensions	4'637'560.05	1'135'819.05	1'281'325.25	1'168'702.85	426'129.60	532'450.45	93'132.85
305610 Caisse de remplacement	4'892'009.75	1'136'730.40	1'441'102.80	1'228'421.65	434'587.50	575'788.25	75'379.15
307100 Prest. retraités à charge Etat	387'803.50	6'094.75	149'282.30	114'438.35	46'463.20	59'858.25	11'666.65
308000 Pers. temporaire fact. par tiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
309800 Autres charges de personnel	13'619.75	13'619.75	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
310645 Imprimés, fourn. bureau et enseign	374'649.87	226'953.38	35'406.37	68'744.53	25'071.20	13'911.64	4'562.75
311000 Machines, mobilier et équipement	2'735'424.28	871'845.53	536'942.23	767'068.47	262'094.92	253'944.27	43'528.86
312000 Eau, gaz, chauffage, électricité	3'137'075.70	2'582'428.76	54'551.90	441'968.24	26'625.00	31'008.25	493.55
314000 Entretien des bâtiments	1'959'021.00	179'205.85	262'160.50	1'313'861.60	148'505.10	37'776.85	17'511.10
315000 Entretien mob, machines, équip.	388'649.68	263'521.18	20'399.90	82'033.70	10'655.00	10'819.70	1'220.20
316220 Redevances d'utilisation	232'796.89	65'077.63	8'982.70	153'373.41	4'070.95	1'292.20	0.00
317230 Dédommagements pour frais	2'954'467.81	1'763'983.86	404'390.65	513'005.20	118'176.40	154'911.70	0.00
318000 Mandats, expertises, études	1'080'249.60	296'199.02	193'979.26	302'751.50	80'947.85	188'521.62	17'850.35
319800 Autres frais divers	1'979'503.52	928'076.12	399'074.64	314'500.49	45'662.82	265'604.31	26'585.14
330010 Pertes sur débiteurs	119'283.28	55'560.17	26'641.63	8'663.74	11'792.15	16'625.59	0.00
	100.00	100.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

331000 Amort. imm. patr. administratif	5'399'647.15	2'486'935.00	284'135.00	2'544'036.15	0.00	0.00	84'541.00
360800 Subsidés div. à la Confédération	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
361800 Subsidés div. aux autres cantons	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
362800 Subsidés divers aux communes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
363800 Subsidés aux éta. propres	2'045'870.51	1'307'345.03	150'604.58	515'830.90	11'940.00	42'190.00	17'960.00
365800 Divers organismes et inst. privés	42'880.00	37'380.00	5'500.00	0.00	0.00	0.00	0.00
366800 Subsidés aux personnes physiques	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
381100 Attribution financements spéciaux	8'488'185.56	8'488'185.56	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
390020 Véhicules de service	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
420300 Intérêts sur c/c bancaires et CCP	1'570.11	1'570.11	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
427300 Revenus immeubles patrimoine adm.	16'126.21	16'126.21	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
433600 Ecolages et finances de cours	3'033'310.59	48'608.59	1'341'644.00	447'794.00	491'531.00	695'814.00	7'919.00
436650 Dédommagements de tiers	451'248.84	109'748.32	181'317.82	96'367.40	28'936.25	34'879.05	0.00
439850 Recettes diverses	541'176.04	536'526.04	2'250.00	0.00	950.00	1'350.00	100.00
450800 Dédommagement de la Confédération	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
451600 Contributions des autres cantons	19'520'790.40	19'520'790.40	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
460800 Subventions fédérales diverses	22'897'490.00	22'298'850.00	598'640.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6400 Université	49'869'960.71	7'215'720.03	18'586'178.54	22'977'583.33	6'180'988.54	7'833'581.23	1'507'349.10

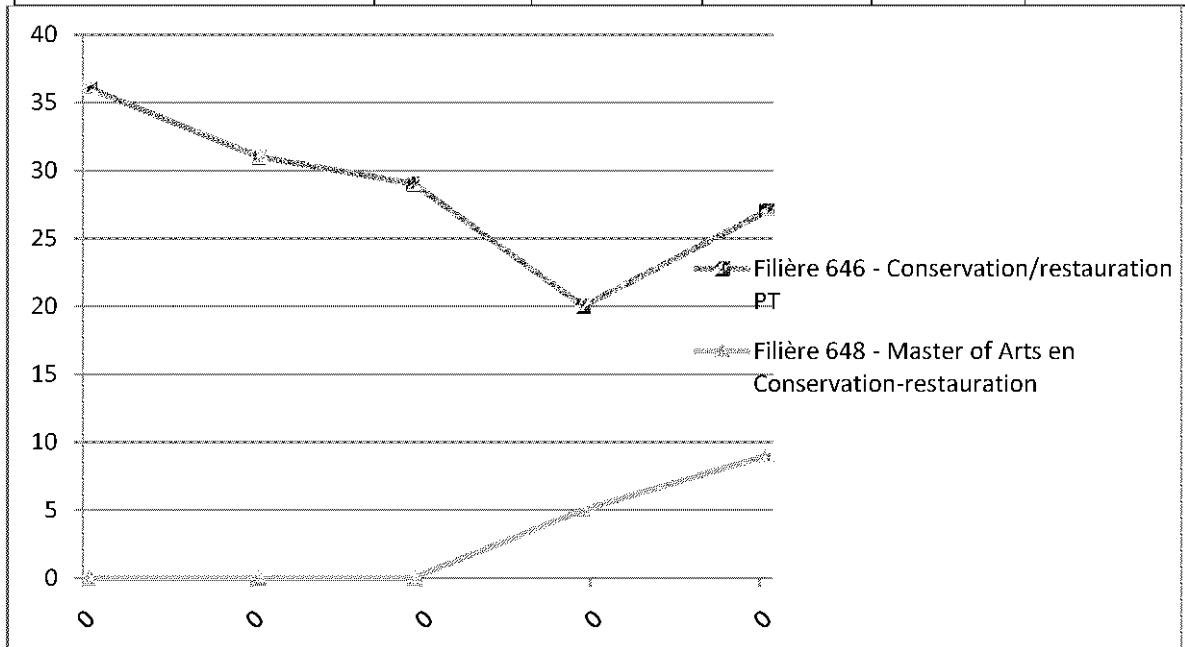
16.23. Statistique des effectifs d'étudiant-e-s de la HE-Arc

Sources relevés ISA, sans les étudiant-e-s diplômé-e-s et en congé, ni les postgrades et formations continues.

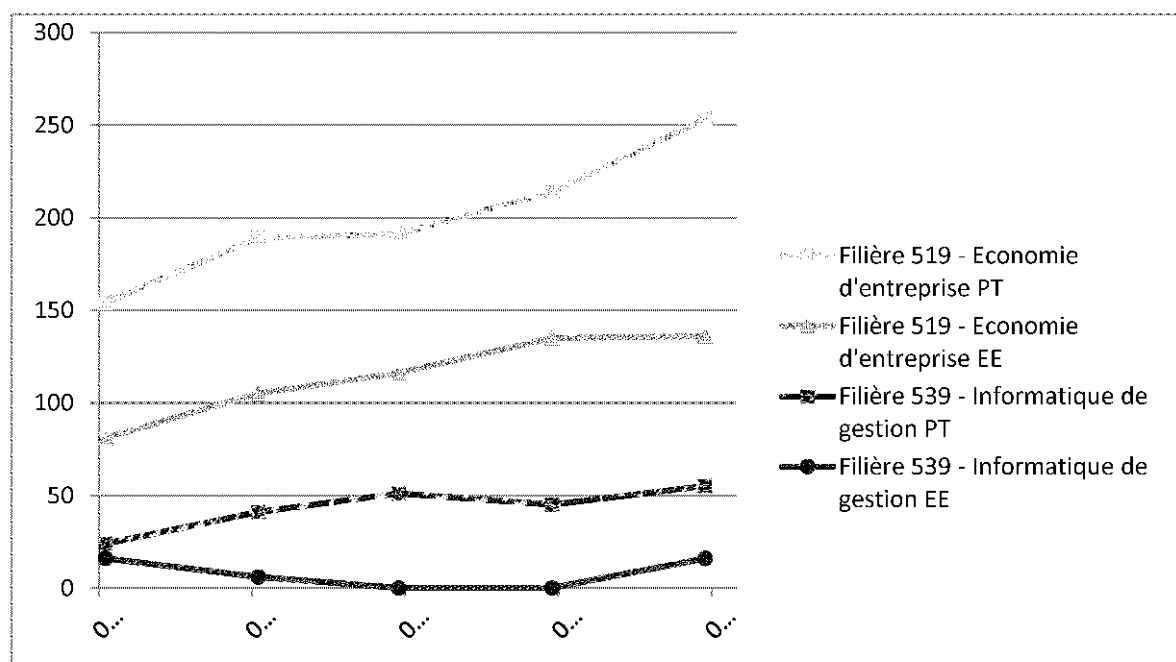
HE-Arc	15.11.2005	15.11.2006	15.10.2007	15.10.2008	15.10.2009
Domaine Conservation-restauration	66	58	42	20	27
Domaine Gestion	275	341	358	394	460
Domaine Ingénierie	343	341	332	317	319
Domaine Santé	228	244	292	318	324
Totaux	912	984	1024	1049	1130



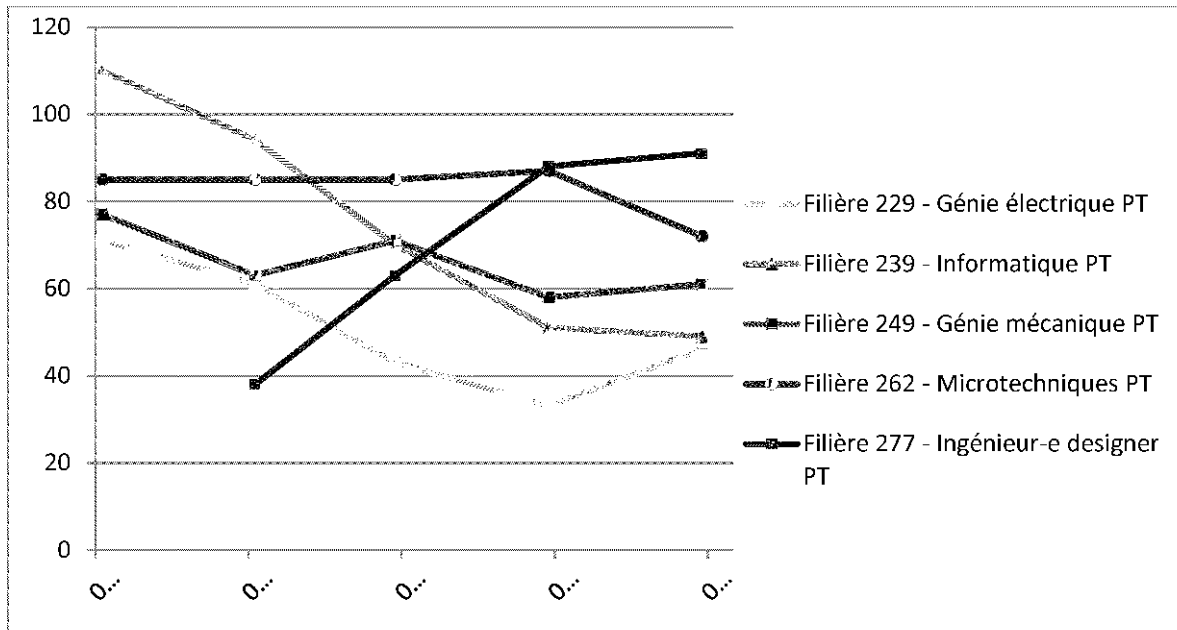
Domaine Conservation-restauration	15.11.2005	15.11.2006	15.10.2007	15.10.2008	15.11.2009
Filière 646 - Conservation/restauration PT	36	31	29	20	27
Filière 648 - Master of Arts en Conservation-restauration	0	0	0	5	9
Totaux	36	31	29	25	36



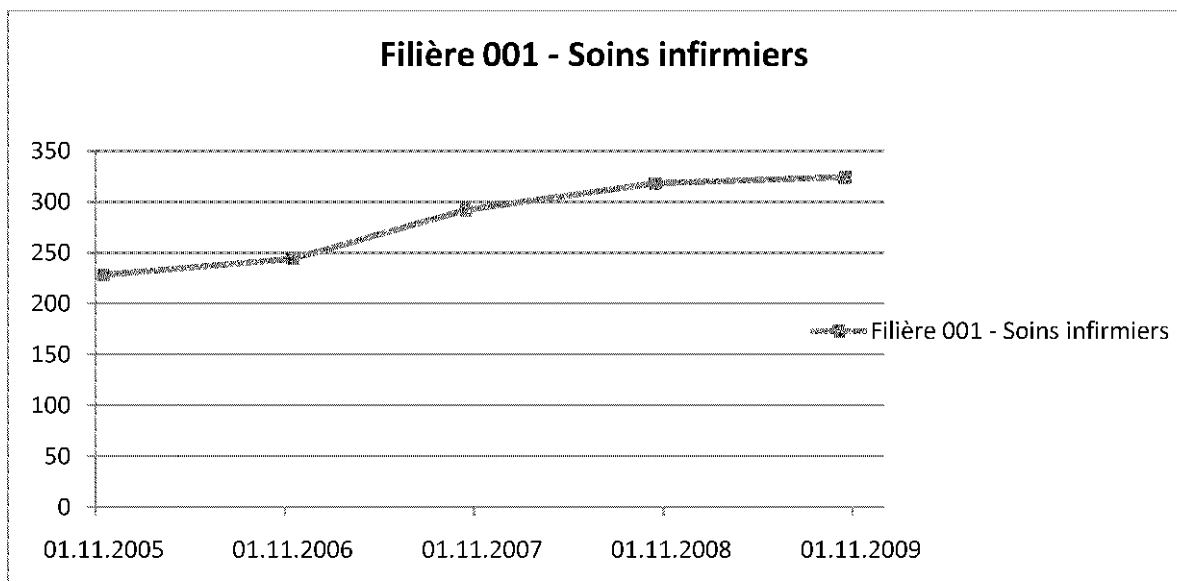
Domaine Gestion	15.11.2005	15.11.2006	15.10.2007	15.10.2008	15.10.2009
Filière 519 - Economie d'entreprise PT	154	189	191	214	253
Filière 519 - Economie d'entreprise EE	81	105	116	135	136
Filière 539 - Informatique de gestion PT	24	41	51	45	55
Filière 539 - Informatique de gestion EE	16	6			16
Totaux	275	341	358	394	460



Domaine Ingénierie	15.11.2005	15.11.2006	15.10.2007	15.10.2008	15.10.2009
Filière 229 - Génie électrique PT	71	61	43	33	46
Filière 239 - Informatique PT	110	94	70	51	49
Filière 249 - Génie mécanique PT	77	63	71	58	61
Filière 262 - Microtechniques PT	85	85	85	87	72
Filière 277 - Ingénieur-e designer PT		38	63	88	91
Totaux	343	341	332	317	319



Domaine Santé	15.11.2005	15.11.2006	15.10.2007	15.10.2008	15.10.2009
Filière 001 - Soins infirmiers	228	244	292	318	324
Totaux	228	244	292	318	324





16.24. Formations dispensées par la HEP-BEJUNE

Formations		Diplômes	ECT S ¹	Durée	Mode
F o r m a t i o n i n i t i a l e	Formation préscolaire et primaire	Diplôme d'enseignement aux degrés préscolaire et primaire (CDIP) « Bachelor of Arts in Pre-Primary and Primary Education »	180	3 ans	plein temps
	Formation secondaire 1	Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire 1 « Master of Arts (Science) in Secondary Education »	90	1 an et demi	1 ^{ère} année: mi-temps 2 ^{ème} année: plein-temps
	Formation secondaire 1 et 2	Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire 1 et les écoles de maturité (CDIP)	90	1 an et demi	1 ^{ère} année: mi-temps 2 ^{ème} année: plein-temps
F o r m a t i o n p o s t g r a d e	Formation en enseignement spécialisé	Master en enseignement spécialisé (MA)	90	3 ans	en emploi
	Formation à la supervision	« Master of Advanced Studies in supervision (MAS) »	63	3 ans	en emploi
	Formation complémentaire - 2+2	Diplôme d'enseignement au degré primaire	30	2 ans	en emploi
	Formation en soutien pédagogique (DAS)	« Diploma of Advanced Studies (DAS) »	34	2 ans	en emploi
	Formation complémentaire enseignement spécialisé (FCES)	Diplôme d'enseignement spécialisé reconnu par les cantons concordataires et la CDIP Diplôme d'enseignement spécialisé reconnu par les cantons concordataires et non reconnu par la CDIP	--	3 ans	en emploi

¹ ECTS: European Credit Transfert System

16.25. Statistiques de la HEP-BEJUNE pour l'année 2009

<i>Formations</i>		<i>Sites ou cantons</i>	<i>Etudiant-e-s</i>			
			Hommes	Femmes	Total	
Formation initiale	Préscolaire et primaire	Bienne	8	55	63	263
		Porrentruy	7	55	62	
		La Chaux-de-Fonds	21	117	138	
	Secondaire 1	Berne	1	2	3	18
		Jura	2	1	3	
		Neuchâtel	6	6	12	
	Secondaire 1 et 2	Berne	10	12	22	170
		Jura	18	11	29	
		Neuchâtel	35	71	106	
		Hors BEJUNE	6	7	13	
Diplôme additionnel	Hors BEJUNE	0	1	1	1	
Autorisations d'enseigner	Neuchâtel	0	6	6	6	
Formation postgrade	Formation en enseignement spécialisé (MAES)	Berne	1	8	9	25
		Jura	2	6	8	
		Neuchâtel	2	6	8	
	Formation en supervision (MAS)	Berne	1	1	2	18
		Jura	0	2	2	
		Neuchâtel	4	6	10	
		Hors BEJUNE	2	2	4	
	Diplôme complémentaire -2+2	Berne	0	6	6	49
		Jura	0	11	11	
		Neuchâtel	0	31	31	
		Hors BEJUNE	0	1	1	
	Formation en soutien pédagogique (DAS)	Berne	0	0	0	4
		Jura	0	0	0	
		Neuchâtel	0	4	4	
	Formation complémentaire enseignement spécialisé (FCES)	Berne	3	4	7	24
		Jura	2	8	10	
		Neuchâtel	2	5	7	
	Formation romande: activité créatrice (CAS)	Berne	1	1	2	12
		Jura	0	4	4	
		Neuchâtel	3	3	6	
		Hors BEJUNE	10	19	29	
	Formation romande: économie familiale (CAS)	Berne	0	0	0	4
		Jura	0	1	1	
		Neuchâtel	0	3	3	
		Hors BEJUNE	0	3	3	
Total			147	479	594	

16.26. Effectif du personnel enseignant des écoles cantonales au 31 décembre 2009

Désignation de l'école	Nombre de postes complets	Nombre de postes partiels	Total en valeur de postes complets
Conservatoire neuchâtelois, section amateurs	2	123	58,47
Conservatoire neuchâtelois, filières professionnelles	0	8	0,57
Lycée Denis-de-Rougemont, Neuchâtel	40	42	82
Lycée Jean-Piaget, Neuchâtel	66	81	147
Lycée Blaise-Cendrars, La Chaux-de-Fonds	30	36	66
Centre cantonal professionnelle du Littoral neuchâtelois, Neuchâtel	124	176	205.15
Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises, Le Locle, La Chaux-de-Fonds	131	218	258.92
Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment, Colombier	19	46	36.15
Université de Neuchâtel (sans les assistants ni les maîtres-assistants)	96	144	138.88
Total	508	874	993.14

17. COMPTES

17.1. Ecoles enfantines, enseignement primaire, comptes 2008

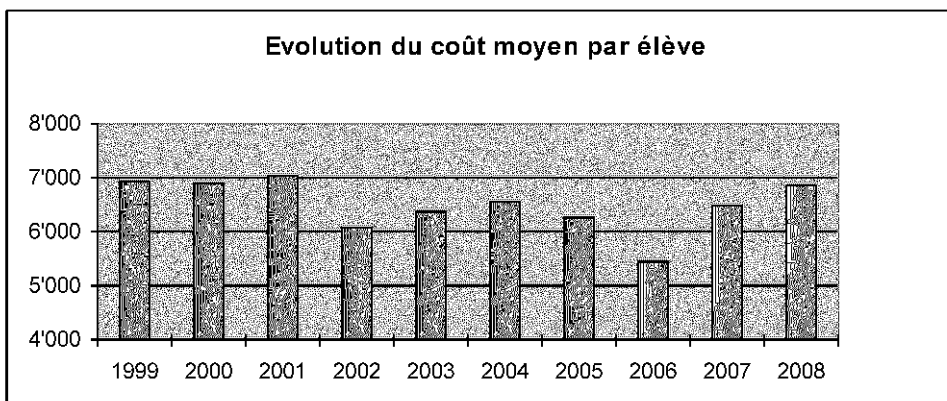
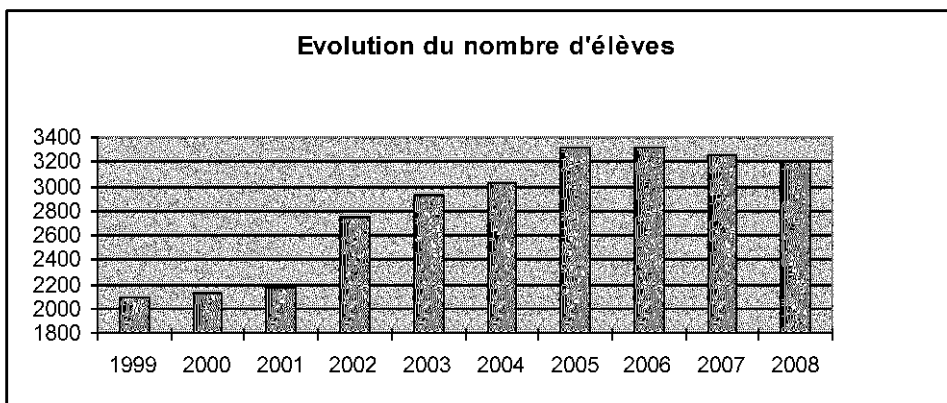
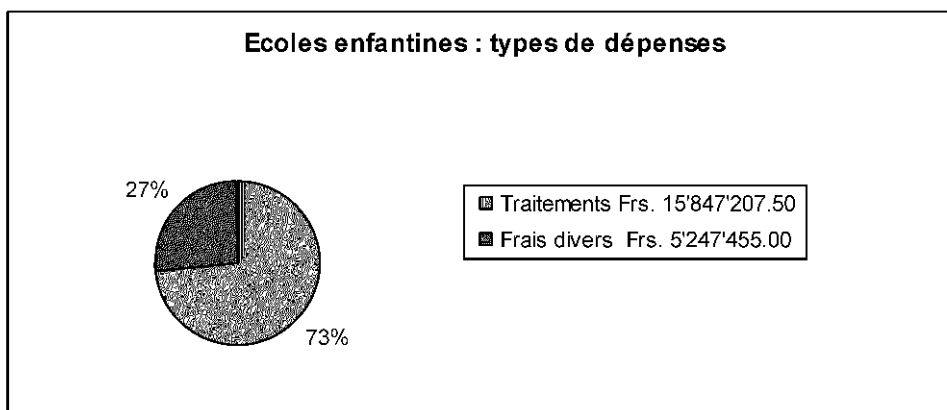
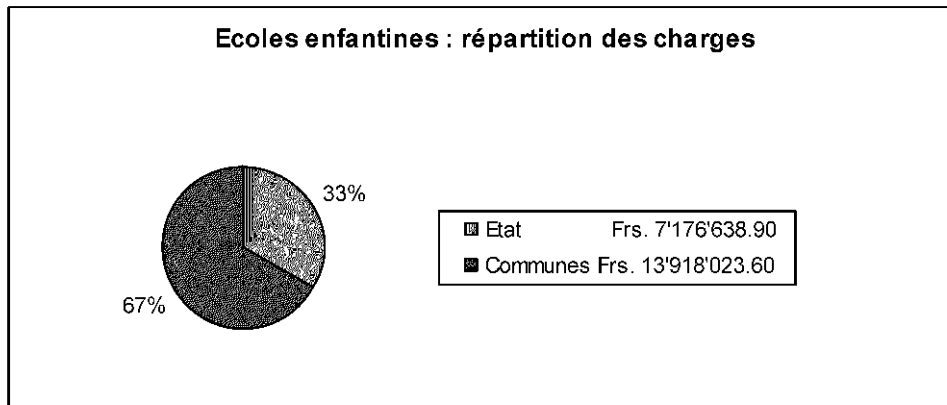
Ecoles enfantines

Districts	REVENUS		CHARGES		TOTALS
	Part de l'Etat	Part des communes	Traitements	Frais divers	
Neuchâtel	1'937'176.85	3'387'763.75	4'240'652.40	1'084'288.20	5'324'940.60
Boudry	1'587'071.30	3'466'330.70	3'526'825.30	1'526'576.70	5'053'402.00
Val-de-Travers	514'336.55	1'072'487.20	1'150'207.65	436'616.10	1'586'823.75
Val-de-Ruz	774'299.05	1'822'761.90	1'741'354.85	855'706.10	2'597'060.95
Le Locle	640'863.85	1'288'214.40	1'397'631.55	531'446.70	1'929'078.25
La Chaux-de-Fonds	1'722'891.30	3'660'386.10	3'790'535.75	1'592'741.65	5'383'277.40
Total	7'176'638.90	14'697'944.05	15'847'207.50	6'027'375.45	21'874'582.95

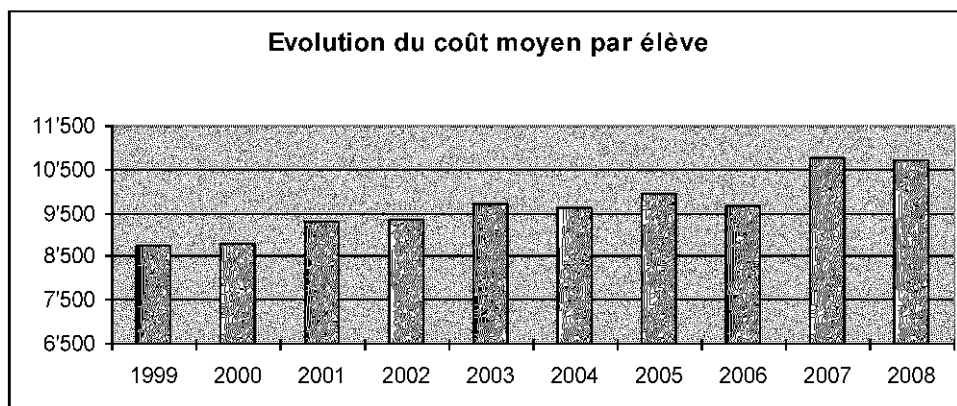
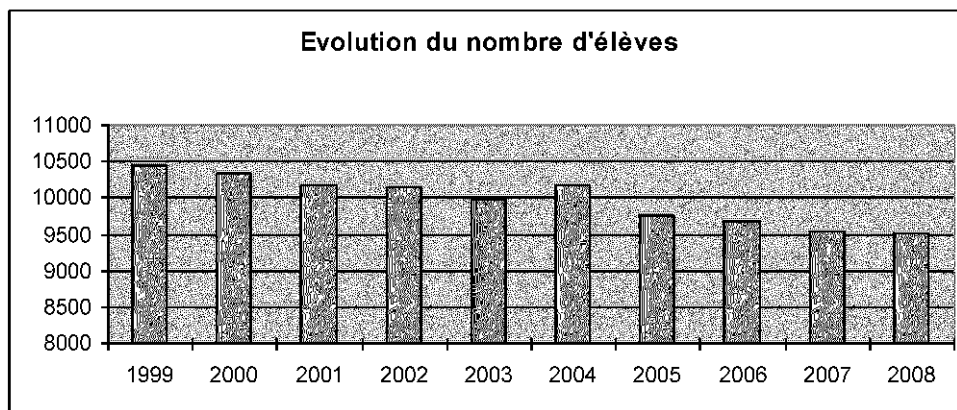
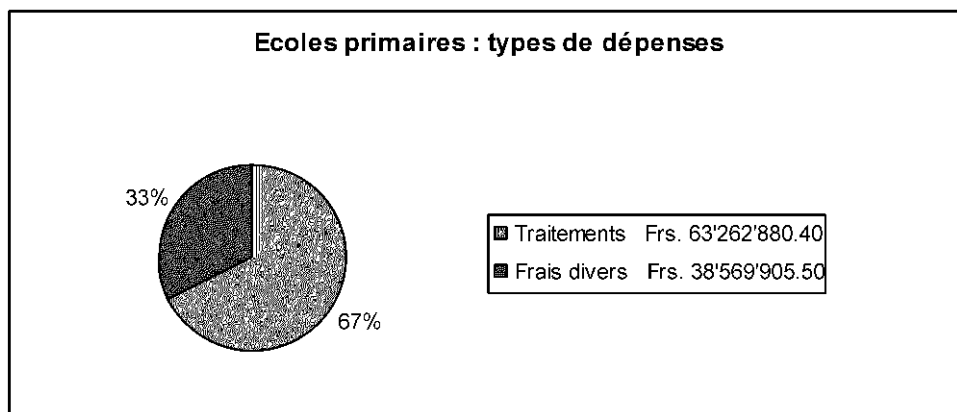
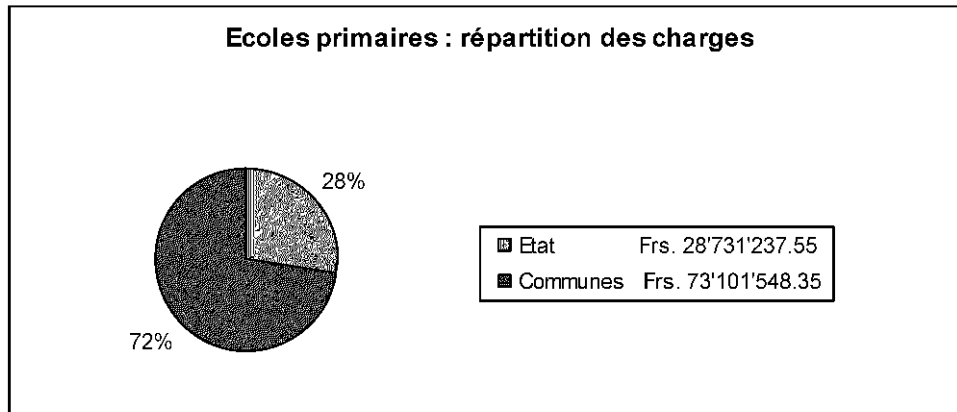
Ecoles primaires

Districts	REVENUS		CHARGES		TOTALS
	Part de l'Etat	Part des communes	Traitements	Frais divers	
Neuchâtel	7'811'644.75	18'305'151.65	17'184'400.00	8'932'396.40	26'116'796.40
Boudry	6'234'148.85	17'596'904.60	13'853'664.10	9'977'389.35	23'831'053.45
Val-de-Travers	2'206'266.95	5'826'802.15	4'902'815.50	3'130'253.60	8'033'069.10
Val-de-Ruz	3'008'755.20	8'955'658.30	6'686'122.75	5'278'290.75	11'964'413.50
Le Locle	2'586'467.00	6'513'402.25	5'658'081.95	3'441'787.30	9'099'869.25
La Chaux-de-Fonds	6'883'954.80	15'903'629.40	14'977'796.10	7'809'788.10	22'787'584.20
Total	28'731'237.55	73'101'548.35	63'262'880.40	38'569'905.50	101'832'785.90

17.2. Ecoles enfantines, 2008



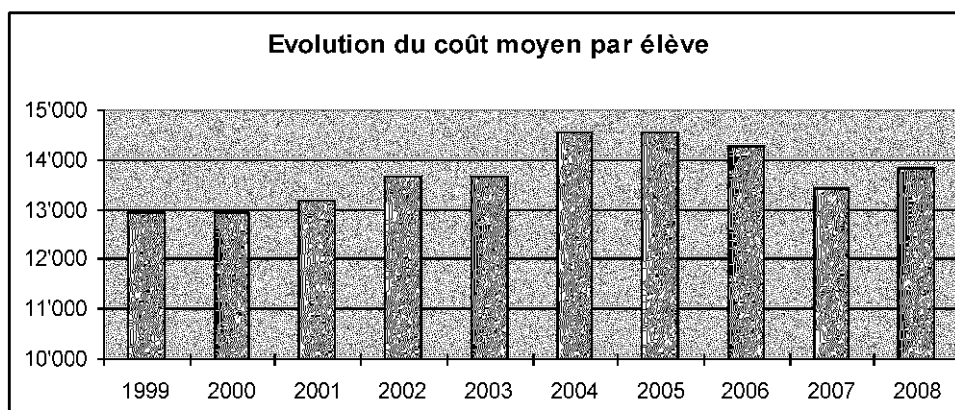
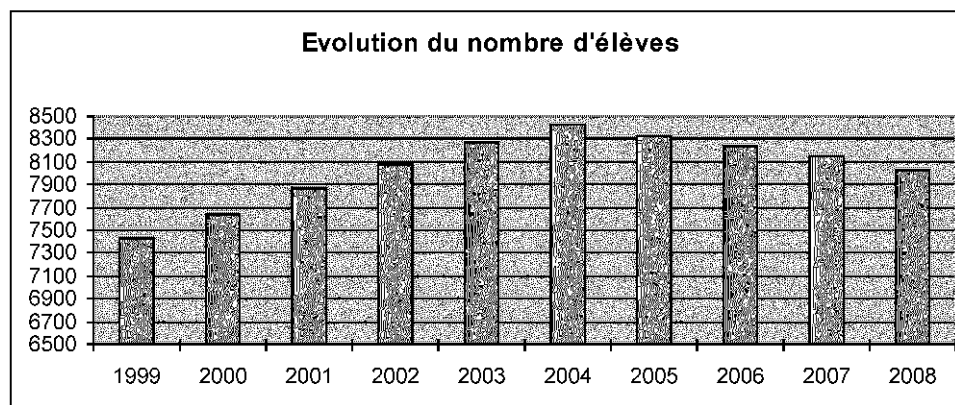
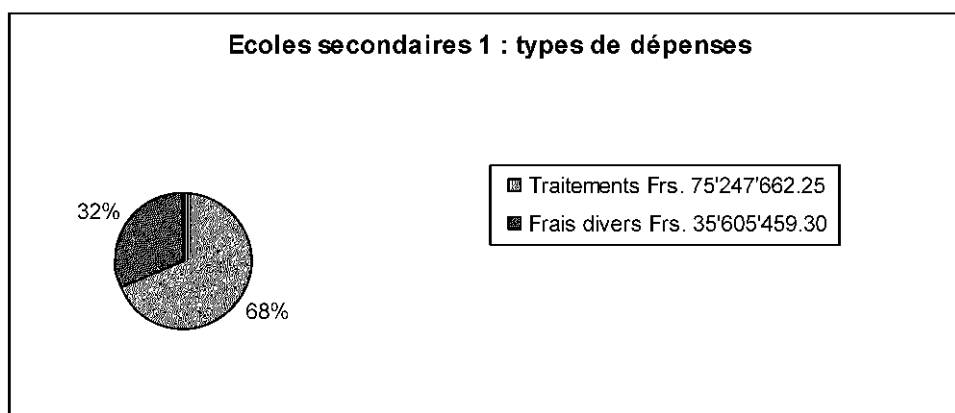
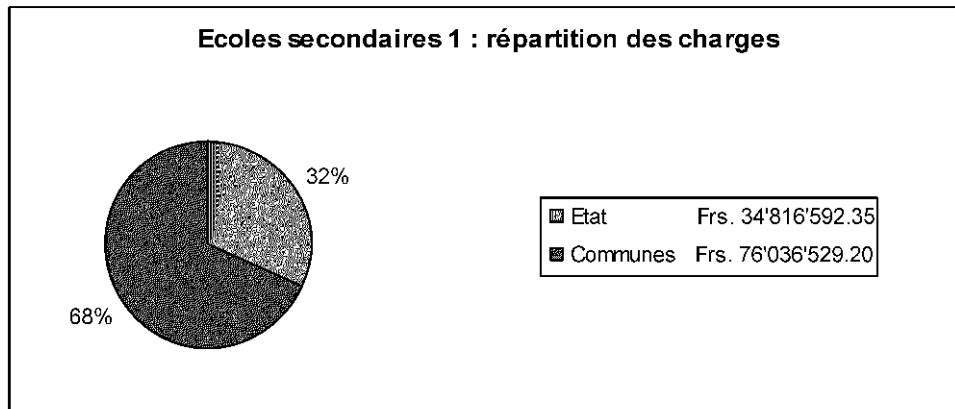
17.3. Ecoles primaires, 2008



17.4. Enseignement secondaire 1, comptes 2008

ECOLES	REVENUS		CHARGES		TOTAUX
	Part de l'Etat	Part des communes	Traitements	Frais divers	
ESRN	12'320'000.80	30'167'332.95	26'578'551.45	15'908'782.30	42'487'333.75
CESCOLE	3'275'820.55	7'733'575.35	7'107'948.35	3'901'447.55	11'009'395.90
CSC	2'666'199.40	3'416'070.40	5'728'159.90	354'109.90	6'082'269.80
CVT	2'785'435.40	6'188'663.65	6'006'194.85	2'967'904.20	8'974'099.05
CSVV	2'902'186.85	3'663'536.45	6'303'779.10	261'944.20	6'565'723.30
ESLL	2'593'319.85	5'556'326.95	5'585'828.95	2'563'817.85	8'149'646.80
ESIP	510'920.30	905'731.90	1'098'942.35	317'709.85	1'416'652.20
ESCH	7'618'319.05	18'061'988.00	16'517'837.10	9'162'469.95	25'680'307.05
CIVAB	144'390.15	343'303.55	320'420.20	167'273.50	487'693.70
Total	34'816'592.35	76'036'529.20	75'247'662.25	35'605'459.30	110'853'121.55

17.5. Ecoles secondaires 1, 2008



17.6. Enseignement secondaire 2, comptes 2008

Lycées cantonaux

ECOLES	REVENUS			CHARGES		TOTAL
	Part de l'Etat	Part des autres cantons	Dons, écolages, divers	Charges de personnel	Frais divers	
Lycée Denis-de-Rougemont, Neuchâtel, Fleurier	15'620'100.35	431'695.60	305'922.20	14'167'599.90	2'190'18.25	16'357'718.15
Lycée Jean-Piaget, Neuchâtel (section maturité et culture générale)	14'421'724.61	227'170.00	1'110'495.48	13'883'641.42	1'875'748.67	15'759'390.09
Lycée Blaise-Cendrars, La Chaux-de-Fonds	11'034'532.48	1'424'710.00	203'951.50	10'698'821.30	1'964'372.68	12'663'193.98
Total	41'076'357.44	2'083'575.60	1'620'369.18	38'750'062.62	6'030'239.60	44'780'302.22

17.7. Formation professionnelle, comptes 2008

Préformation, formation professionnelle initiale, CIE, formation continue

ECOLLES	REVENUS				CHARGES			TOTALS
	Part de la Confédération	Part de l'Etat	Part des autres cantons	Dons, écologies divers	Charges de personnel	Frais divers		
Centre cantonal professionnel du Littoral neuchâtelois, Neuchâtel								
Ecole technique	1'922'370.00	10'882'835.27	402'638.25	697'264.58	10'818'272.00	3'086'836.10	13'905'108.10	
Ecole des arts et métiers	870'120.00	5'164'316.69	502'097.56	206'963.57	5'174'023.87	1'569'473.95	6'743'497.82	
Formation continue	1'283'909.20	410'236.75	757'304.57	0.00	2'140'201.17	311'249.35	2'451'450.52	
Ecole professionnelle commerciale	911'170.00	5'072'678.52	62'938.82	220'148.04	5'100'348.88	1'166'586.50	6'266'935.38	
Ecole des métiers de la terre et de la nature	236'090.00	1'333'352.93	225'708.30	144'968.15	1'525'801.51	414'317.87	1'940'119.38	
Lycée Jean-Piaget, Neuchâtel								
Tronc commun diplôme et maturité professionnelle	491'342.52	2'477'121.33	257'720.00	200'298.41	3'013'191.12	413'291.14	3'426'482.26	
Section diplôme	416'387.79	2'182'492.34	154'760.00	138'169.28	2'541'566.20	350'243.21	2'891'809.41	
Section maturité professionnelle	467'994.92	2'285'429.90	347'490.00	154'790.83	2'862'053.27	393'652.38	3'255'705.65	
Autres formations	52'422.03	1'143'909.41	12'520.00	183'066.81	1'182'812.24	209'106.01	1'391'918.25	
Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment, Colombier								
	1'003'463.00	4'169'322.57	1'219'275.65	2'553'888.31	6'506'271.03	2'439'678.50	8'945'949.53	
Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises, Le Locle, La Chaux-de-Fonds								
Ecole technique	2'248'900.00	14'353'136.00	386'971.00	942'481.00	14'190'238.00	3'741'250.00	17'931'488.00	
Ecole d'art appliqués	911'200.00	4'959'873.01	947'157.35	300'541.39	5'608'513.25	1'510'258.50	7'118'771.75	
Ecole du secteur tertiaire, Commerce - Santé - Social	1'315'600.00	11'809'296.08	307'950.00	280'237.78	12'255'158.81	1'457'925.05	13'713'083.86	
Ecole Pierre-Coullery	361'100.00	2'442'778.00	104'400.00	71'838.00	2'522'718.00	457'398.00	2'980'116.00	
Section de formation continue	159'700.00	523'097.84	15'306.00	2'402'866.51	2'523'381.35	577'589.00	3'100'970.35	
TOTAUX	12'651'769.46	69'209'876.64	5'704'237.50	8'497'522.66	77'964'550.70	18'098'855.56	96'063'406.26	

Formation supérieure

ECOLLES	REVENUS					CHARGES		TOTAL
	Part de la Confédération	Part de l'Etat	Part des autres cantons	Dons, écologies divers	Charges de personnel	Frais divers		
ESNE Domaine économie								
CPLN	68'800.00	295'864.08	925'860.35	957'866.48	1'695'476.67	552'914.24	2'248'390.91	
ESNE Domaine technique								
CPLN	744'245.60	3'129'017.21	987'936.00	744'786.45	4'212'363.12	1'393'622.14	5'605'985.26	
CIFOM	403'800.00	1'977'580.68	192'980.00	195'040.40	2'196'718.34	572'682.74	2'769'401.08	
ESNE Domaine social								
CIFOM	186'000.00	670'360.00	582'900.00	217'285.00	1'319'264.00	337'281.00	1'656'545.00	
TOTAUX	1'402'845.60	6'072'821.97	2'689'676.35	2'114'978.33	9'423'822.13	2'856'500.12	12'280'322.25	

17.8. Résumé des charges de l'éducation, de la culture et des sports en 2008

	Part de la Confédération	Part de l'Etat	Part des communes	Part d'autres cantons	Dons, écolages, divers	TOTAUX
Secrétariat général	0.00	3'236'882.33	427'323.15	0.00	134'541.55	3'798'747.03
** Constructions scolaires	0.00	2'107'175.55	0.00	0.00	0.00	2'107'175.55
CAPPES	0.00	329'193.50	0.00	0.00	0.00	329'193.50
Service d'orientation scolaire et professionnelle	0.00	4'459'973.15	0.00	0.00	679'192.48	5'139'165.63
Service de l'enseignement obligatoire	0.00	12'412'037.15	0.00	0.00	111'992.00	12'524'029.15
Ecoles enfantines	0.00	7'176'638.90	14'697'944.05	0.00	0.00	21'874'582.95
Enseignement primaire	0.00	28'731'237.55	73'101'548.35	0.00	0.00	101'832'785.90
Enseignement secondaire 1	0.00	34'816'592.35	76'036'529.20	0.00	0.00	110'853'121.55
Office de l'enseignement spécialisée	0.00	31'231'192.69	546'920.00	0.00	51'603.50	31'829'716.19
Bureau de l'informatique scolaire	0.00	4'991'245.87	105'425.00	0.00	711'215.00	5'807'885.87
Centre de psychomotricité	0.00	569'859.70	0.00	0.00	476'211.70	1'046'071.40
* Service form. professionnelle et des lycées	1'919'563.10	8'544'405.12	0.00	317'509.75	506'655.65	11'288'133.62
Lycées cantonaux	0.00	41'076'357.44	0.00	2'083'575.60	1'620'369.18	44'780'302.22
Préformation, formation professionnelle initiale, CIE, formation continue	12'651'769.46	69'209'876.64	0.00	5'704'237.50	8'497'522.66	96'063'406.26
Formation professionnelle, formation supérieure	1'402'845.60	6'072'821.97	0.00	2'689'676.35	2'114'978.33	12'280'322.25
Service des hautes écoles et recherche	0.00	25'357'662.31	0.00	572'953.00	0.00	25'930'615.31
Formation HES	0.00	25'878'402.77	0.00	0.00	2'748'333.00	28'626'735.77
Université	25'398'386.00	52'513'488.16	0.00	14'822'105.05	0.00	92'733'979.21
Cité universitaire	0.00	673'508.07	0.00	0.00	300'044.86	973'552.93
A reporter	41'372'564.16	359'388'551.22	164'915'689.75	26'190'057.25	17'952'659.91	609'819'522.29

* Part de la Confédération et d'autres cantons

** Comptes des investissements

	Part de la Confédération	Part de l'Etat	Part des communes	Part d'autres cantons	Dons, écolages, divers	TOTAUX
Report	41'372'564.16	359'388'551.22	164'915'689.75	26'190'057.25	17'952'659.91	609'819'522.29
Service des sports, administration	0.00	2'533'617.62	0.00	0.00	40'725.25	2'574'342.87
Service des sports, camps	0.00	59'183.32	0.00	0.00	2'137'441.70	2'196'625.02
Service des sports, Jeunesse et sport	114'458.60	306'880.40	0.00	0.00	258'492.30	679'831.30
Service des affaires culturelles	0.00	5'485'867.07	0.00	0.00	0.00	5'485'867.07
Conservatoire neuchâtelois	0.00	10'726'607.54	0.00	0.00	2'244'646.95	12'971'254.49
Office de la protection des monuments et sites	119'716.00	2'249'646.90	0.00	0.00	180.00	2'369'542.90
Office d'archéologie	243'528.00	1'222'949.55	0.00	0.00	19'539.01	1'486'016.56
Parc et musée d'archéologie	0.00	2'145'416.86	0.00	0.00	257'766.94	2'403'183.80
Archéologie, fouilles A5	0.00	2'718'374.25	0.00	0.00	0.00	2'718'374.25
Office des archives	3'431.00	699'008.85	0.00	0.00	11'257.25	713'697.10
Amortissements	0.00	27'789'000.00	0.00	0.00	0.00	27'789'000.00
Totaux en 2008	41'853'697.76	415'325'103.58	164'915'689.75	26'190'057.25	22'922'709.31	671'207'257.65
Totaux en 2007	43'774'677.78	371'026'824.03	163'307'383.30	24'703'488.02	24'297'448.88	627'109'822.01
	-1'920'980.02	44'298'279.55	1'608'306.45	1'486'569.23	-1'374'739.57	44'097'435.64

Nombre d'habitants en 2008 : 170'897

Nombre d'habitants en 2007 : 169'640

Diminution

Charge moyenne par habitant

Charge moyenne par habitant

3'927.55 Fr.3'696.71 Fr.230.84 Fr.

17.9. Résumé comparatif des charges relatives à l'éducation, de la culture et des sports en 2008

	Montant des charges	En pour-cent
Part de la Confédération	Fr. 41'853'697.76	soit 6.24%
Part de l'Etat	Fr. 415'325'103.58	soit 61.88%
Part des communes	Fr. 164'915'689.75	soit 24.57%
Part d'autres cantons	Fr. 26'190'057.25	soit 3.90%
Charges couvertes par les dons, écolages, revenus de fonds scolaires, produit de travail des élèves (pour les écoles professionnelles seulement), allocation pour perte de gain, revenus divers	Fr. 22'922'709.31	soit 3.42%
Charges totales	Fr. 671'207'257.65	soit 100.00%

Part consacrée à l'instruction publique en pour-cent des impôts, pour 2008

	Impôt	Montant des charges	En pour-cent
Etat	Fr. 833'641'637.00	Fr. 415'325'103.58	soit 49.82%
Communes	Fr. 483'793'688.00	Fr. 164'915'689.75	soit 34.09%
Total	Fr. 1'317'435'325.00	Fr. 580'240'793.33	soit 44.04%

17.10. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'école enfantine en 2008

LOCALITES	Traitements subventionnés personnel enseignant	Subvention 45%	Traitements subventionnés direction	Subvention 25%	Subvention globale
Neuchâtel	2'385'381.15	1'073'421.50	115'533.25	28'883.30	1'102'304.80
Hauterive	191'113.50	86'001.10	0.00	0.00	86'001.10
Saint-Blaise	266'915.70	120'112.05	0.00	0.00	120'112.05
Marin-Epagnier	472'243.45	212'509.55	0.00	0.00	212'509.55
Cornaux	138'730.80	62'428.85	0.00	0.00	62'428.85
Cressier	249'771.05	112'396.95	0.00	0.00	112'396.95
Le Landeron	397'942.45	179'074.10	0.00	0.00	179'074.10
Lignièrès	138'554.30	62'349.45	0.00	0.00	62'349.45
Boudry	446'721.15	201'024.50	0.00	0.00	201'024.50
Cortailod	426'392.15	191'876.45	0.00	0.00	191'876.45
Colombier	574'238.25	258'407.20	0.00	0.00	258'407.20
Auvernier	108'008.90	48'604.00	0.00	0.00	48'604.00
Peseux	393'513.80	177'081.20	0.00	0.00	177'081.20
Corcelles-Cormondrèche	396'592.35	178'466.55	0.00	0.00	178'466.55
Bôle	146'206.55	65'792.95	0.00	0.00	65'792.95
Rochefort	108'728.55	48'927.85	0.00	0.00	48'927.85
Bevaix	444'996.15	200'248.25	0.00	0.00	200'248.25
Gorgier	129'236.55	58'156.45	0.00	0.00	58'156.45
St-Aubin-Sauges	284'587.90	128'064.55	0.00	0.00	128'064.55
Montalchez	67'603.00	30'421.35	0.00	0.00	30'421.35
Môtiers	114'883.70	51'697.65	0.00	0.00	51'697.65
Couvet	238'168.60	107'175.85	0.00	0.00	107'175.85
Travers	95'674.35	43'053.45	0.00	0.00	43'053.45
Noiraique	72'256.45	32'515.40	0.00	0.00	32'515.40
Boveresse	31'634.70	14'235.60	0.00	0.00	14'235.60
Fleurier	302'061.40	132'670.80	0.00	0.00	132'670.80
Buttes	81'534.05	36'690.30	0.00	0.00	36'690.30
La Côte-aux-Fées	44'421.95	19'989.90	0.00	0.00	19'989.90
St-Sulpice	70'011.75	31'505.30	0.00	0.00	31'505.30
Les Verrières	99'560.70	44'802.30	0.00	0.00	44'802.30
Cernier	246'302.85	110'836.30	0.00	0.00	110'836.30
Chézard-St-Martin	168'150.30	75'667.65	0.00	0.00	75'667.65
Dombresson	313'409.70	131'723.65	0.00	0.00	131'723.65
Savagnier	173'497.65	78'073.95	0.00	0.00	78'073.95
Fenin-Vilars-Saules	90'646.95	40'791.15	0.00	0.00	40'791.15
Fontaines	114'744.10	51'634.85	0.00	0.00	51'634.85
Fontainemelon	147'491.00	66'370.95	0.00	0.00	66'370.95
Les Hauts-Geneveys	93'943.10	42'274.40	0.00	0.00	42'274.40
Boudevilliers/Valangin	139'962.45	62'983.10	0.00	0.00	62'983.10
Coffrane	117'188.80	52'734.95	0.00	0.00	52'734.95
Les Geneveys-s/Coffrane	136'017.95	61'208.10	0.00	0.00	61'208.10
Le Locle	938'365.40	422'264.45	61'703.75	11'929.65	434'194.10
Les Brenets	111'179.90	50'030.95	0.00	0.00	50'030.95
Le Cerneux-Péquignot	25'159.60	11'321.80	0.00	0.00	11'321.80
La Brévine	73'450.00	33'052.50	0.00	0.00	33'052.50
La Chaux-du-Milieu	57'493.55	25'872.10	0.00	0.00	25'872.10
Les Ponts-de-Martel	191'983.10	86'392.40	0.00	0.00	86'392.40
La Chaux-de-Fonds	3'615'657.65	1'602'328.10	167'472.20	41'868.05	1'644'196.15
Les Planchettes	32'910.80	14'809.85	0.00	0.00	14'809.85
La Sagne	141'967.30	63'885.30	0.00	0.00	63'885.30
Totaux	15'847'207.50	7'093'957.90	344'709.20	82'681.00	7'176'638.90

17.11. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'enseignement primaire en 2008

LOCALITES	Traitements subventionnés personnel enseignant	Subvention 45%	Traitements subventionnés direction	Subvention 25%	Subvention globale
Neuchâtel	9'585'352.90	4'313'408.80	314'659.05	78'664.75	4'392'073.55
Hauterive	872'332.05	392'549.40	0.00	0.00	392'549.40
Saint-Blaise	1'109'998.00	499'499.10	0.00	0.00	499'499.10
Marin-Epagnier	2'008'033.90	903'615.25	0.00	0.00	903'615.25
Cornaux	509'919.65	229'463.85	0.00	0.00	229'463.85
Cressier	949'887.30	427'449.30	0.00	0.00	427'449.30
Enges	144'288.95	64'930.05	0.00	0.00	64'930.05
Le Landeron	1'590'692.55	715'811.65	0.00	0.00	715'811.65
Lignières	413'894.70	186'252.60	0.00	0.00	186'252.60
Boudry	1'988'828.85	894'973.00	0.00	0.00	894'973.00
Cortailod	1'661'660.90	747'747.40	0.00	0.00	747'747.40
Colombier	2'010'083.65	904'537.65	0.00	0.00	904'537.65
Auvernier	348'065.95	156'629.70	0.00	0.00	156'629.70
Peseux	1'968'077.15	885'634.70	0.00	0.00	885'634.70
Corcelles-Cormondrèche	1'582'824.55	712'271.05	0.00	0.00	712'271.05
Bôle	575'569.30	259'006.20	0.00	0.00	259'006.20
Rochefort	324'625.85	146'081.65	0.00	0.00	146'081.65
Bevaix	1'470'252.45	661'613.60	0.00	0.00	661'613.60
Gorgier	640'685.00	288'308.25	0.00	0.00	288'308.25
St-Aubin-Sauges	982'943.70	442'324.65	0.00	0.00	442'324.65
Fresens	157'872.15	71'042.45	0.00	0.00	71'042.45
Vaumarcus	142'174.60	63'978.55	0.00	0.00	63'978.55
Môtiers	356'100.20	160'245.10	0.00	0.00	160'245.10
Couvet	1'037'690.45	466'960.70	0.00	0.00	466'960.70
Travers	481'236.20	216'556.30	0.00	0.00	216'556.30
Noiraique	219'879.70	98'945.85	0.00	0.00	98'945.85
Boveresse	209'473.05	94'262.85	0.00	0.00	94'262.85
Fleurier	1'217'120.45	547'704.20	0.00	0.00	547'704.20
Buttes	320'599.85	144'269.95	0.00	0.00	144'269.95
La Côte-aux-Fées	214'263.25	96'418.45	0.00	0.00	96'418.45
Saint-Sulpice	330'376.85	148'669.60	0.00	0.00	148'669.60
Les Verrières	334'297.25	150'433.75	0.00	0.00	150'433.75
Les Bayards	181'778.25	81'800.20	0.00	0.00	81'800.20
Cernier	679'822.75	305'920.25	0.00	0.00	305'920.25
Chézard-St-Martin	883'558.25	397'601.20	0.00	0.00	397'601.20
Dombresson	954'156.40	429'370.40	0.00	0.00	429'370.40
Le Pâquier	141'095.65	63'493.05	0.00	0.00	63'493.05
Savagnier	548'347.15	246'756.20	0.00	0.00	246'756.20
Fenin-Vilars-Saules	342'467.35	154'110.30	0.00	0.00	154'110.30
Fontaines	601'927.60	270'867.40	0.00	0.00	270'867.40
Fontainemelon	588'732.85	264'929.80	0.00	0.00	264'929.80
Les Hauts-Geneveys	354'637.50	159'586.90	0.00	0.00	159'586.90
Boudevilliers	363'630.60	163'633.75	0.00	0.00	163'633.75
Coffrane	336'091.70	151'241.25	0.00	0.00	151'241.25
Les Geneveys-s/C.	532'168.15	239'475.65	0.00	0.00	239'475.65
Montmollin	359'486.80	161'769.05	0.00	0.00	161'769.05
Sous-total	42'627'002.35	19'182'151.00	314'659.05	78'664.75	19'260'815.75

Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'enseignement primaire en 2008 (suite)

LOCALITES	Traitements subventionnés personnel enseignant	Subvention 45%	Traitements subventionnés direction	Subvention 25%	Subvention globale
Sous-total	42'627'002.35	19'182'151.00	314'659.05	78'664.75	19'260'815.75
Le Locle	3'840'039.00	1'728'017.55	161'320.65	40'330.15	1'768'347.70
Les Brenets	336'886.25	151'598.80	0.00	0.00	151'598.80
Le Cerneux-Péquignot	199'623.40	89'830.55	0.00	0.00	89'830.55
La Brévine	340'277.60	153'124.90	0.00	0.00	153'124.90
La Chaux-du-Milieu	251'468.80	113'160.95	0.00	0.00	113'160.95
Les Ponts-de-Martel	567'696.80	255'463.55	0.00	0.00	255'463.55
Brot-Dessus	122'090.10	54'940.55	0.00	0.00	54'940.55
La Chaux-de-Fonds	14'448'113.85	6'542'365.60	426'770.85	103'232.20	6'645'597.80
Les Planchettes	96'025.55	43'211.50	0.00	0.00	43'211.50
La Sagne	433'656.70	195'145.50	0.00	0.00	195'145.50
Totaux	63'262'880.40	28'509'010.45	902'750.55	222'227.10	28'731'237.55

17.12. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes et aux écoles pour l'enseignement secondaire 1 en 2008

ECOLES	Traitements subventionnés personnel enseignant	Subvention 45%	Traitements subventionnés direction	Subvention 25%	Subvention globale
ESRN	26'578'551.45	11'960'348.10	1'438'610.75	359'652.70	12'320'000.80
CESCOLE	7'107'948.35	3'198'576.75	308'975.05	77'243.80	3'275'820.55
CSC	5'728'159.90	2'577'671.90	354'109.90	88'527.50	2'666'199.40
CVT	6'006'194.85	2'702'787.65	330'590.95	82'647.75	2'785'435.40
CSVR	6'303'779.10	2'836'700.70	261'944.20	65'486.15	2'902'186.85
ESLL	5'585'828.95	2'513'623.05	318'787.15	79'696.80	2'593'319.85
ESIP	1'098'942.35	494'524.10	65'584.75	16'396.20	510'920.30
ESCH	16'517'837.10	7'433'026.70	741'169.35	185'292.35	7'618'319.05
CIVAB	320'420.20	144'189.10	804.25	201.05	144'390.15
Total	75'247'662.25	33'861'448.05	3'820'576.35	955'144.30	34'816'592.35

17.13. Tableaux généraux de la répartition des dépenses pour le matériel scolaire en 2009

Ecoles enfantines

Communes	Dépenses générales 2009	Nombre d'élèves en septembre 2009	Dépense moyenne par élève en 2009
Neuchâtel	20'113.05	529	38.02
Hauterive	1'527.60	42	36.37
Saint-Blaise - Enges	2'069.90	57	36.31
La Tène	3'891.15	107	36.37
Cornaux	1'209.25	32	37.79
Cressier	1'062.40	42	25.30
Le Landeron	3'986.95	80	49.84
Lignières	1'344.40	39	34.47
Boudry	3'666.05	108	33.94
Cortailod	3'197.60	86	37.18
Colombier	4'637.35	108	42.94
Auvernier	427.15	23	18.57
Peseux	3'179.65	90	35.33
Corcelles-Cormondrèche	4'735.40	91	52.04
Bôle	1'471.65	31	47.47
Rochefort - Brot-Dessous	776.75	21	36.99
Bevaix	3'945.75	96	41.10
Gorgier	1'432.35	46	31.14
Saint-Aubin-Sauges - Vaumarcus	832.00	47	17.70
Fresens - Montalchez	463.65	12	38.64
Val-de-Travers	8'092.25	189	42.82
La Côte-aux-Fées	317.35	4	79.34
Les Verrières	904.10	11	82.19
A reporter:	73'283.75	1'891	

Ecoles enfantines (suite)

Communes	Dépenses générales 2009	Nombre d'élèves en septembre 2009	Dépense moyenne par élève en 2009
Report:	73'283.75	1'891	
Cernier	1'848.20	56	33.00
Chézard-Saint-Martin	1'837.50	40	45.94
Dombresson - Villiers - Le Pâquier	2'679.20	56	47.84
Savagnier	1'886.50	41	46.01
Fenin - Vilars - Saules - Engollon	851.45	26	32.75
Fontaines	1'859.50	35	53.13
Fontainemelon	1'175.60	30	39.19
Les Hauts-Geneveys	561.85	10	56.19
Valangin - Boudevilliers	1'042.25	20	52.11
Coffrane - Les Geneveys-s/Coffrane - Montmollin	2'925.40	59	49.58
Le Locle	6'418.35	190	33.78
Les Brenets	965.70	20	48.29
Le Cerneux-Péquignot	333.95	8	41.74
La Brévine	368.10	9	40.90
La Chaux-du-Milieu	565.10	13	43.47
Les Ponts-de-Martel - Brot-Plamboz	1'604.70	43	37.32
La Chaux-de-Fonds	28'240.70	723	39.06
Les Planchettes	196.20	9	21.80
La Sagne	1'133.05	30	37.77
Les Perce-Neige, Neuchâtel	3'327.10	40	83.18
Clos-Rousseau, Cressier	1'822.35	15	121.49
CP Dombresson	138.50	2	69.25
CP Malvilliers, Boudevilliers	672.00	8	84.00
CERAS, La Chaux-de-Fonds	287.65	5	57.53
Les Perce-Neige, La Chaux-de-Fonds	1'453.25	25	58.13
Totaux	137'477.90	3'404	40.39

Enseignement primaire

Communes	Total des dépenses 2009	Nombre d'élèves en septembre 2009	Dépense moyenne par élève 2009
Neuchâtel	138'438.55	1'450	95.47
Hauterive	9'746.85	107	91.09
Saint-Blaise	18'675.70	179	104.33
La Tène	29'515.30	311	94.90
Cornaux	6'804.40	83	81.98
Cressier	13'989.30	126	111.03
Enges	1'509.65	13	116.13
Le Landeron	21'436.90	250	85.75
Lignières	6'963.70	69	100.92
Boudry	24'587.40	272	90.39
Cortailod	19'045.75	252	75.58
Colombier	33'151.00	330	100.46
Auvernier	7'075.30	66	107.20
Peseux	27'356.15	326	83.91
Corcelles-Cormondrèche	22'627.95	248	91.24
Bôle	8'139.35	92	88.47
Rochefort	5'591.00	61	91.66
Bevaix	22'012.75	246	89.48
Gorgier	10'410.85	103	101.08
Saint-Aubin-Sauges	12'707.80	145	87.64
Fresens	2'177.90	15	145.19
Vaumarcus	1'355.95	15	90.40
Val-de-Travers	54'109.90	557	97.15
La Côte-aux-Fées	2'121.85	20	106.09
Les Verrières	4'900.35	36	136.12
Cernier	14'318.40	136	105.28
Chézard-St-Martin	12'202.85	135	90.39
Dombresson	14'426.70	161	89.61
Le Pâquier	1'910.50	17	112.38
Savagnier	8'525.45	112	76.12
Fenin-Vilars-Saules	4'200.40	49	85.72
Fontaines	8'010.55	90	89.01
Fontainemelon	10'227.65	97	105.44
A reporter:	578'274.10	6'169	

Enseignement primaire (suite)

Communes	Total des dépenses 2009	Nombre d'élèves en septembre 2009	Dépense moyenne par élève 2009
Report:	578'274.10	6'169	
Les Hauts-Geneveys	2'833.20	31	91.39
Boudevilliers	1'566.35	15	104.42
Valangin	3'520.60	39	90.27
Les Geneveys-s/Coffrane / Coffrane	12'325.90	131	94.09
Montmollin	4'605.80	47	98.00
Le Locle	57'811.30	567	101.96
Les Brenets	4'218.20	53	79.59
Le Cerneux-Péquignot	2'164.95	26	83.27
La Brévine	4'357.70	48	90.79
La Chaux-du-Milieu	3'176.40	37	85.85
Les Ponts-de-Martel	9'539.80	86	110.93
Brot-Plamboz	2'161.00	19	113.74
La Chaux-de-Fonds	209'753.80	2'076	101.04
La Sagne	5'194.40	54	96.19
Inst. "Clos-Rousseau", Cressier	1'434.20	12	119.52
Centre pédagogique, Dombresson	2'559.75	22	116.35
Centre pédagogique, Malvilliers	6'141.25	50	122.83
Fondation "Les Billodes", Le Locle	1'215.55	10	121.56
CERAS La Chaux-de-Fonds	4'309.30	30	143.64
"Les Perce-Neige", Neuchâtel	4'264.80	47	90.74
"Les Perce-Neige", La Chaux-de-Fonds	2'912.30	25	116.49
Totaux	924'340.65	9'594	96.35

Enseignement secondaire

Communes		Total des dépenses 2009	Nombre d'élèves en septembre 2009	Dépense moyenne par élève 2009
Neuchâtel	ESRN	413'380.45	2'825	146.33
Colombier	CESCOLE	115'907.55	800	144.88
Gorgier	CSC	90'851.90	610	148.94
Fleurier	CVT	83'255.25	582	143.05
Cernier	CSVR	105'717.10	690	153.21
Le Locle	ESLL	81'242.00	566	143.54
Les Ponts-de-Martel	ESIP	15'350.75	102	150.50
La Chaux-de-Fonds	ESCF	277'560.60	1'790	155.06
La Brévine	CIVAB	5'563.40	33	168.59
Fondation J. et M. Sandoz, Le Locle		363.00	11	33.00
Perce-Neige, Neuchâtel		831.90	10	83.19
Fondation Carrefour, Travers		564.00	6	94.00
Centre pédagogique, Dombresson		2'343.65	14	167.40
Centre pédagogique, Malvilliers		1'340.45	12	111.70
CERAS, La Chaux-de-Fonds		5'691.00	45	126.47
Les Billodes, Le Locle		1'916.65	18	106.48
Perce-Neige, La Chaux-de-Fonds		414.65	4	103.66
T O T A U X		1'202'294.30	8'118	148.10

TABLE DES MATIERES

2009 EN BREF	1
1. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	6
1.1. Organisation.....	6
1.2. Missions essentielles.....	7
1.3. Activités.....	7
1.4. Bâtiments scolaires communaux et installations sportives.....	9
1.5. Législation générale.....	10
2. CAISSE DE REMPLACEMENT DU PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PUBLIC	11
3. CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION POUR LES PROFESSIONNELS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES (CAPPEs)	12
3.1. Ressources pour la qualité de vie au travail.....	12
3.2. Consultation pour les écoles et développement de la communication et des relations sans violence.....	13
3.3. Gestion des situations critiques.....	14
4. SERVICE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE	14
4.1. Personnel au 31 décembre 2009.....	14
4.2. Organisation et mesures d'économie.....	15
4.3. Tableau des prestations et investissements temporels.....	15
4.3.1. Prestations d'information.....	16
4.3.2. Prestations de conseil et appui.....	19
4.3.3. Mandats.....	25
4.4. Nouvelle loi cantonale sur l'orientation scolaire et professionnelle (LOSP).....	27
5. SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE	27
5.1. Enseignement préscolaire.....	31
5.2. Enseignement primaire.....	32
5.3. Enseignement spécialisé.....	32
5.4. Enseignement secondaire 1.....	34
5.5. Evolution des effectifs*.....	36
5.6. Législation.....	39
5.7. Commissions consultatives.....	39
5.8. Renseignements relatifs au personnel enseignant et au nombre de classes.....	41
5.9. Epreuves.....	41
5.10. Bureau de l'informatique scolaire.....	45
5.11. Education routière.....	49
6. SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DES LYCEES	51
6.1. Rapport du service.....	51
6.2. Lycées académiques neuchâtelois.....	54
6.3. Centres professionnels.....	57
6.4. Apprentissage.....	61
6.5. Commissions.....	62
7. SERVICE DES HAUTES ECOLES ET DE LA RECHERCHE	66
7.1. Rapport du service.....	66
7.2. Rapport du rectorat de l'Université de Neuchâtel pour l'année académique 2008–2009, avec complément pour le 2e semestre de l'année civile 2009.....	69
7.3. Rapport de la direction générale de la HE-Arc pour l'année 2009.....	76
7.4. Rapport du rectorat de la HEP–BEJUNE pour l'année 2009.....	84
8. SERVICE CANTONAL DES SPORTS	89
8.1. Rapport du service.....	89
8.2. Camps.....	95
8.3. Jeunesse+Sport (J+S).....	96
8.4. Fonds des sports.....	102
9. SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES	108
9.1. Législation du personnel.....	108

9.2.	Généralités	108
9.3.	Commission – groupe de travail – sous-commission	109
9.4.	Musique	111
9.5.	Théâtre et centres culturels	112
9.6.	Arts et lettres.....	113
9.7.	Lecture et bibliothèques	113
9.8.	Bibliobus neuchâtelois	114
9.9.	Université populaire	116
9.10.	Haute école de théâtre de Suisse romande (HETSR)	116
9.11.	Institut neuchâtelois	116
9.12.	Académie de Meuron.....	116
9.13.	Fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques	116
9.14.	Arts	116
9.15.	Lettres.....	117
9.16.	Acquisition de pièces de collection appartenant au patrimoine cantonal	118
9.17.	Actions et manifestations culturelles diverses.....	118
9.18.	Fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique	120
9.19.	Évolution des charges nettes du service des affaires culturelles	121
9.20.	Évolution des charges nettes du secteur "Affaires culturelles du DECS"	122
9.21.	Répartition des charges nettes du secteur "Affaires culturelles du DECS" –année 2009 (service des affaires culturelles, office de la protection des monuments et des sites, office et musée d'archéologie, office des archives de l'État et Conservatoire de musique neuchâtelois).....	122
10.	CONSERVATOIRE DE MUSIQUE NEUCHATELOIS – FORMATION NON PROFESSIONNELLE	123
10.1.	Personnel administratif et de direction	123
10.2.	Généralité	123
10.3.	Effectif des élèves.....	124
10.4.	Corps enseignant.....	124
10.5.	Titres décernés	125
10.5.1.	Résultats de concours	126
10.6.	Auditions, examens, concerts et autres manifestations	126
10.7.	Cours de maîtres, cours spéciaux, ateliers, formation continue.....	130
10.8.	Divers	131
10.9.	Bibliothèque du Conservatoire de musique neuchâtelois	131
11.	CONSERVATOIRE DE MUSIQUE NEUCHATELOIS – FORMATION PROFESSIONNELLE	133
11.1.	Personnel administratif et de direction	133
11.2.	Généralité	133
11.3.	Étudiants.....	134
11.4.	Corps enseignant.....	134
11.5.	Titres décernés	134
11.6.	Concours	134
11.7.	Auditions, examens, concerts et autres manifestations	135
11.8.	Cours de maître, cours spéciaux, ateliers, formation continue	136
11.9.	Echanges inter-Conservatoires.....	137
11.10.	Divers	137
11.11.	Bibliothèque.....	137
12.	OFFICE DE LA PROTECTION DES MONUMENTS ET DES SITES	139
12.1.	Personnel.....	139
12.2.	Généralités	139
12.3.	Connaissance	140
12.4.	Protection.....	140
12.5.	Conservation.....	141
12.6.	Information.....	143
13.	OFFICE ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE	144
13.1.	Personnel.....	144
13.2.	Le Laténium à l'honneur	144
13.3.	Du Nil à Alexandrie	145
13.4.	Les « expo-Flashes »	145
13.5.	Accueil des publics et médiation culturelle.....	146
13.6.	Événements et manifestations.....	146
13.7.	Les collections du Laténium en Afrique: une opération pionnière.....	147
13.8.	Dons et acquisitions, prêts et partenariats muséographiques.....	148
13.9.	Bouleversements climatiques	148
13.10.	Stations lacustres et UNESCO	148

13.11. Zones archéologiques d'importance nationale	149
13.12. Interventions sur le terrain	149
13.13. Bevaix-Sud: étude archéodendrologique d'un site du Bronze final.	149
13.14. Un site internet pour l'Office et la série <i>Archéologie neuchâteloise</i>	150
13.15. Laboratoire de conservation-restauration	151
13.16. Synergies avec l'Université de Neuchâtel et collaborations avec les Hautes Écoles.....	151
13.17. Soutiens	151
14. OFFICE DES ARCHIVES DE L'ETAT	152
14.1. Personnel	152
14.2. Révision de la loi sur les archives de l'État.....	152
14.3. Visites de dépôts, entrées d'archives et classements	152
14.4. Bibliothèque et fonds de documentation.....	154
14.5. Salle de lecture.....	154
14.6. Informatisation et nouvelles technologies.....	155
14.7. Conservation préventive, restauration et microfilmage.....	155
14.8. Archives industrielles.....	155
14.9. Commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels.....	156
14.10. Mise en valeur, recherche et collaborations	156
15. COLLABORATION INTERCANTONALE	156
15.1. Conférence des chef-fe-s de département.....	156
15.2. Conférence des chef-fe-s de service.....	159
15.3. Conférence suisse et conférence romande des délégués cantonaux aux affaires culturelles	160
15.4. Conférence universitaire suisse	160
15.5. Communauté de travail romande et tessinoise (CTRT)	161
15.6. Conférence des répondants cantonaux du sport.....	161
16. TABLEAUX STATISTIQUES	162
16.1. Personnel enseignant tenant les classes enfantines du canton au 31 octobre 2009	162
16.2. Personnel enseignant titulaire des classes primaires du canton au 31 octobre 2009	163
16.3. Ecoles enfantines – Année scolaire 2009-2010	164
16.4. Ecoles primaires année scolaire 2009-2010.....	167
16.5. Ecoles secondaires	170
16.6. Préapprentissage - Année scolaire 2009-2010	174
16.7. Formations de base à plein temps – Année scolaire 2009-2010.....	175
16.8. Formations de base à temps partiel – Année scolaire 2009-2010.....	176
16.9. Maturités professionnelles – Année scolaire 2009-2010	177
16.10. Ecoles de culture générale et maturité gymnasiale Année scolaire 2009-2010	179
16.11. Formations supérieures à plein temps - Année scolaire 2009-2010.....	180
16.12. Formations supérieures à temps partiel - Année scolaire 2009-2010	182
16.13. Contrats en cours – Formations duales - Année scolaire 2009-2010.....	183
16.14. Contrats en cours – Formations écoles - Année scolaire 2009-2010.....	184
16.15. Examens de fin d'apprentissage.....	186
16.16. Titres et diplômes, évolution sur cinq ans.....	187
16.17. Titres et diplômes, répartition en 2008-2009	188
16.18. Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université	189
16.19. Effectifs des étudiants par faculté.....	189
16.20. Provenance des étudiants par canton	191
16.21. Effectifs des collaborateurs en fonction de la source de financement	191
16.22. Données comptables.....	193
16.23. Statistique des effectifs d'étudiant-e-s de la HE-Arc.....	194
16.24. Formations dispensées par la HEP-BEJUNE.....	198
16.25. Statistiques de la HEP-BEJUNE pour l'année 2009.....	199
16.26. Effectif du personnel enseignant des écoles cantonales au 31 décembre 2009	200
17. COMPTES.....	201
17.1. Ecoles enfantines, enseignement primaire, comptes 2008	201
17.2. Ecoles enfantines, 2008	202
17.3. Ecoles primaires, 2008	203
17.4. Enseignement secondaire 1, comptes 2008.....	204
17.5. Ecoles secondaires 1, 2008	205
17.6. Enseignement secondaire 2, comptes 2008.....	206

17.7. Formation professionnelle, comptes 2008	207
17.8. Résumé des charges de l'éducation, de la culture et des sports en 2008	209
17.9. Résumé comparatif des charges relatives à l'éducation, de la culture et des sports en 2008	211
17.10. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'école enfantine en 2008.....	212
17.11. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'enseignement primaire en 2008.....	213
Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'enseignement primaire en 2008 (suite).....	214
17.12. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes et aux écoles pour l'enseignement secondaire 1 en 2008	214
17.13. Tableaux généraux de la répartition des dépenses pour le matériel scolaire en 2009.....	215

Février 2010

Le conseiller d'Etat, chef du
Département de l'éducation, de
la culture et des sports

Philippe Gnaegi